This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

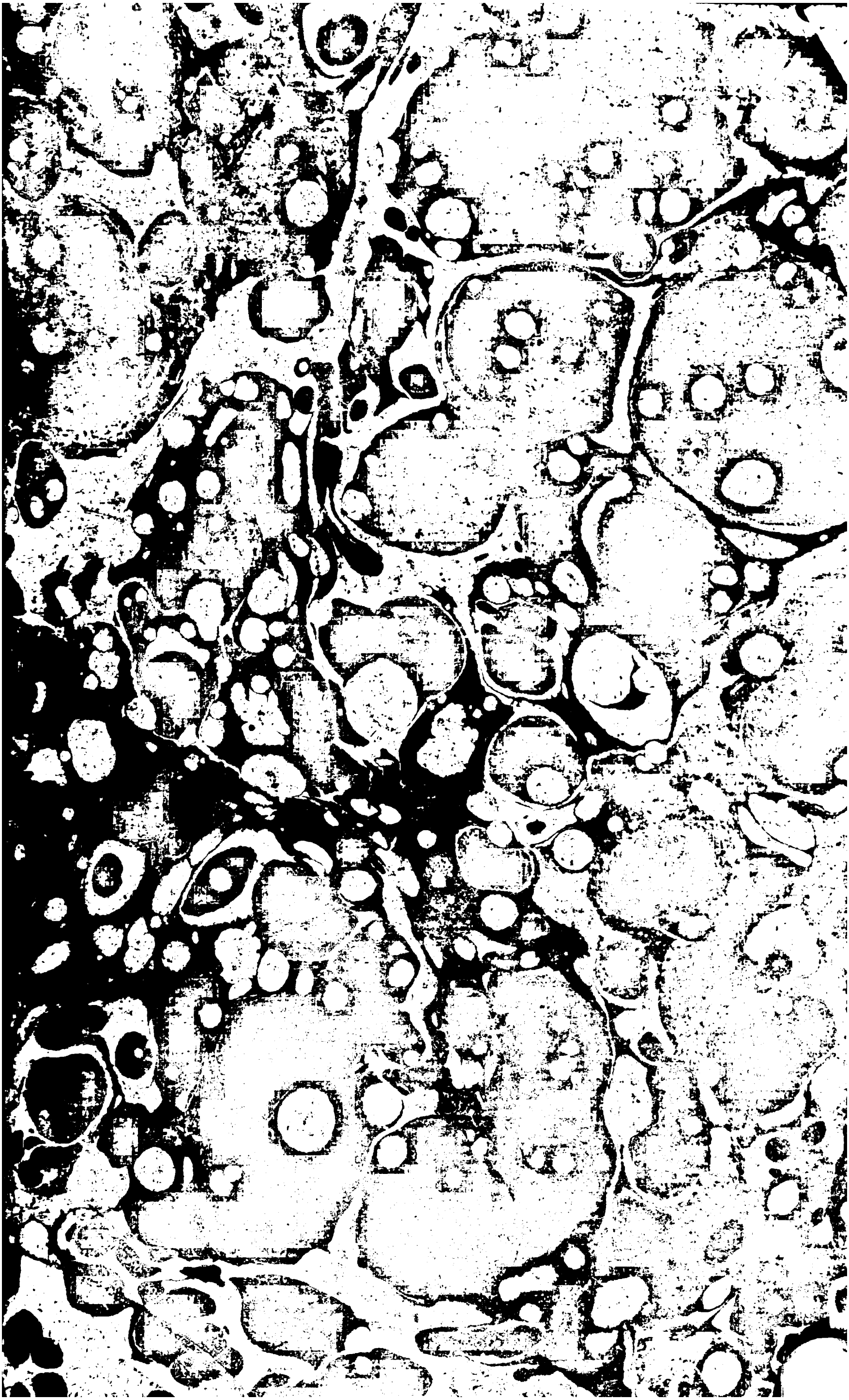

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Rr

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

LIVRES de Géographie & d'Histoire; imprimés en François au seizieme siecle.

TOME NEUVIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.9
M526
v.41

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
20495

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particulièrement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François, Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. Livres de Politique du seizieme siecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. Livres de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI. Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. Livres de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. Vol. Y. Romans du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. Suite des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

Vol. XL. Qq. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

Vol. Rr. Tome XLI. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IX.

Fin de l'Avertissement.

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Rr

---

ques; d'autres, de ce que les Picards étant naturellement vifs, & ayant, comme l'on dit, la tête chaude, se piquent aisément: mais on sait que l'expression se *piquer*, pour dire se fâcher, vient du latin *pica*, *pie*, parce que ces petits animaux se mettent aisément en colere, & crient très-aigrement pour peu de chose. Enfin, il y en a qui ont donné aux Picards une origine bien plus moderne, & qui ont prétendu que leur nom venoit des *Begards*, que l'on a aussi appelés quelquefois *Picards*; c'étoient des Hérétiques ou Fanatiques, dont on n'a entendu parler qu'au douzieme siecle, & qui sûrement ont plutôt pris leur nom de la Picardie, qu'ils ne lui ont donné le leur. On attribue aussi une origine romanesque au nom de Picardie; on le fait venir d'un certain *Picnon*, Général d'Alexandre, qui vint par mer des côtes de l'Asie jusque sur celles de la Belgique, remonta la Somme, & bâtit le château de *Pecquigny*; voilà peut-être là la plus absurde de toutes. Mais, quoi qu'il en soit, c'est l'Université de Paris qui nous a appris la premiere qu'il y avoit une Picardie & des Picards en France. Lors de la réforme de l'Université sous Philippe Auguste, on distingua les Etudians en quatre

Nations, & celle de la Picardie en fut une. L'Auteur du Livre intitulé le *Propriétaire des choses*, dont j'ai beaucoup parlé dans les premiers Volumes de cet Ouvrage ci, nous donne une grande description de la Picardie. *Matthieu de Montmorency*, dans un Acte de 1349, s'intitule *Gouverneur Général pour le Roi sur les frontieres de Flandres, & en toute Langue Picarde.* Depuis cette époque (le quatorzieme siecle), on a toujours continué à parler de la Picardie; mais ses limites ont été bien long-temps sans être tout-à-fait déterminées; on peut même jeter encore quelques doutes sur sa véritable étendue, n'y ayant jamais eu ni Ducs ni Comtes de la Picardie entiere; il y a des dioceses & des Comtés que les uns y font entrer, & que d'autres en excluent. Ainsi, quelquefois on divise la Picardie en septentrionale & méridionale, & la premiere en Haute & Basse; la *Haute-Picardie* consiste dans l'*Amienois*, le *Santerre*, le *Vermandois*, & la *Thierache*. La Basse renferme *Calais* & le *Comté d'Oye*, le *Boulonnois*, le *Ponthieu*, & le *Vimeux*. La Picardie méridionale comprend le *Beauvoisis*, le *Valois*, le *Soissonnois*, & le *Laonnois*. Les évêchés sont, *Amiens*,

Boulogne, *Noyon*, *Soissons*, *Laon*, *Senlis*, & *Beauvais*, tous suffragans de Reims. Le gouvernement général de Picardie ne s'étend que sur la partie septentrionale de la province; la méridionale a toujours été du gouvernement de l'Isle de France; il en est de même de la Généralité d'Amiens, qui ne passe pas non plus les bornes de la Haute & Basse Picardie, la partie méridionale étant des Intendances & Généralités de Soissons & de Paris, mais qui s'étendent encore plus loin. Les principales rivieres de cette province sont, la *Somme*, l'*Oise*, l'*Aisne*, la *Canche*, & l'*Authie*. Les côtes en étant assez étendues le long de l'Océan & de la Manche, le commerce maritime y est assez considérable, & la pêche fort abondante. Les productions intérieures du pays sont les grains de toute espece, le lin, le chanvre, & dans quelques parties les pâturages, où l'on éleve des bœufs & autres bestiaux. Le charbon de terre & la marne sont un genre de productions naturelles qui ont bien aussi leur utilité & leur débit; mais la richesse de la province vient sur-tout des manufactures de toile, d'étoffes de laine de toute espece, & d'autres où la laine est mêlée avec le poil de chevre, la soie, & même le

coton, qui, depuis quelque temps, y est cultivé avec succès. Le détail de chaque province nous fera connoître bien mieux en quoi consiste son commerce, & nous donnera lieu de faire l'histoire particuliere de chacune des villes & des différens Comtés qu'elle renferme.

La Picardie a eu autrefois sa Langue particuliere, qui est aujourd'hui réduite à un accent désagréable, traînant & un peu niais, & à quelques expressions particulieres; mais, aux quatorzieme & quinzieme siecles, on regardoit le *Picard* comme une véritable Langue. On en trouve la preuve dans le Livre intitulé le *grand Propriétaire des choses*, dans le *Jardin de plaisance*, & autres Ouvrages de ces deux siecles, & enfin dans les *Bigarrures du Sieur des Accords*, qui n'ont paru qu'au seizieme siecle: tous ces Livres contiennent des *vers Picards*, & le dernier, des *rébus de Picardie*, ou facéties particulieres au pays que je vais décrire.

Amiens, que l'on regarde avec raison comme la capitale de la Picardie, est aussi le premier évêché de cette province. Son ressort est très-étendu, puisqu'il a environ trente lieues de long sur vingt de large, & contient près de huit cents cures & (Amiens; son diocese, sa Généralité.)

plus de cent annexes, vingt abbayes d'hommes, quatre de filles, & un grand nombre de couvens des deux sexes, &c. L'Evêque a les plus beaux droits, & s'il ne prend pas le titre de Comte d'Amiens, c'est parce qu'il y étoit en quelque façon supérieur, les anciens Comtes relevant des Evêques. Ce ne fut qu'à la fin du douzieme siecle, lorsque Philippe Auguste réunit le Comté d'Amiens à sa Couronne, que l'Evêque consentit à ne plus exiger l'hommage, mais en stipulant que si le Roi s'en défaisoit en faveur de quelqu'un, le droit du Prélat reprendroit toute sa force. Au seizieme siecle, les Evêques faisoient encore leurs entrées avec les plus grandes cérémonies. Ils étoient alors accompagnés du *Vidame d'Amiens*, leur premier Feudataire; l'on sait que ce Vidamé a toujours été possédé par les Seigneurs de la belle Terre de *Pecquigny*; des Barons de *Rambures* & de *Rivery*; ceux-ci sont possesseurs du Fief de la *Mule-l'Evêque*, en vertu duquel ils peuvent s'emparer de la monture du Prélat après son entrée; & du Seigneur de *Coisy*, Terre qui a été long-temps dans l'illustre Maison de Montmorency.

La cathédrale passe pour un chef-d'œuvre, sur-tout par rapport à sa nef,

Nous verrons, en ſuivant l'hiſtoire des Evêques, par qui elle fut conſtruite. On regarde comme le premier Evêque d'Amiens, *Saint Firmin*, que l'on dit être né à Pampelune d'un Sénateur de cette ville. Il traverſa les Pyrénées & toute la France, prêchant partout la Religion Chrétienne. Enfin, étant arrivé à Amiens, & y ayant fait des converſions éclatantes, le Préteur de la Gaule Belgique pour l'Empereur Dioclétien, lui fit trancher la tête dans un château (caſtellum) ſitué dans Amiens même, ſur les ruines duquel on a bâti une égliſe que l'on appelle encore aujourd'hui *Saint Firmin en Caſtillon*; elle eſt paroiſſiale. Ce fut, dit-on, au mois d'Octobre de l'an 290. Le ſecond Evêque d'Amiens fut *Saint Euloge*. Le troiſieme fut encore Saint, & s'appela auſſi *Firmin*; on l'a ſurnommé le *Confeſſeur*, pour le diſtinguer du premier, qui fut Martyr. Ce ſecond Saint Firmin fit le voyage de Rome, & mourut à Amiens, à ſon retour, en 407. C'eſt à lui que l'on attribue la fondation de la premiere cathédrale d'Amiens, qu'il fit, dit-on, conſtruire ſur le tombeau de ſon anti-prédéceſſeur Saint Firmin le Martyr. *Saint Firmin le Confeſſeur* fut enterré dans la même égliſe

Chevalier Picard, nommé *Renon*, fonda dans la capitale du royaume une chapelle en l'honneur de ce Saint, qui depuis a été érigée en collégiale. C'eſt cette égliſe qui a donné ſon nom à la rue & au quartier Saint-Honoré, aujourd'hui ſi brillant & ſi peuplé.

Saint Salve ou *Saint Sauve* fut le quatorzieme Evêque d'Amiens; il fut tiré du monaſtere de Montreuil, dont il étoit Abbé, & dont il eſt aujourd'hui le Patron. Etant devenu Evêque, il fit bâtir deux nouvelles égliſes à Amiens, dans l'une deſquelles il transféra la cathédrale & les reliques de Saint Firmin. Cette ſeconde cathédrale étoit à la même place où ſont aujourd'hui les fonts baptiſmaux, par conſéquent dans l'enceinte de la cathédrale actuelle, qui n'a plus changé de place, mais a été brûlée & détruite, à bien des repriſes différentes, juſqu'au treizieme ſiecle. Je paſſe légérement ſur un grand nombre d'autres Evêques, ſous l'épiſcopat deſquels il fut fondé beaucoup d'abbayes & de monaſteres qui furent preſque tous détruits lors des irruptions des Normands ſur la fin du neuvieme ſiecle. Quelques-uns ont été rétablis depuis. Sur la fin du dixieme ſiecle & au commencement du

onzieme, il y eut des Evêques d'Amiens de la Maison Royale des Carlovingiens, de celle des Capétiens, & de celles des Comtes d'Amiens & de Ponthieu. Ces Prélats, grands Seigneurs, enrichirent leur siége autant qu'ils l'illustrerent. Enfin, au commencement du douzieme siecle, il y eut encore un Evêque d'Amiens qui fut Saint; il se nommoit *Geoffroi*, avoit été Moine, & ne quitta jamais l'habit monacal jusqu'à sa mort. On en revint encore, à différentes reprises, aux grands Seigneurs. En 1218, sous l'Evêque *Evrard du Fouilloy*, on pensa à rebâtir la cathédrale qui avoit été tant de fois brûlée; le bâtiment fut continué sous ses successeurs pendant cinquante ans, & ne fut achevé qu'en 1269, sous *Bernard d'Abbeville*, qu'on dit avoir été de l'ancienne Maison de *Boubers*, branche cadette des Comtes de Ponthieu. C'est cette cathédrale qui subsiste encore, & qui est admirée pour sa grandeur & sa beauté. Le vaisseau a quatre cent quinze pieds de long; la nef seule deux cent vingt sur près de quarante-trois de large; les grandes voûtes de la nef ont cent trente-deux pieds de hauteur. La fleche du clocher s'éleve de plus de deux cents pieds, à partir du comble, & depuis

le pavé jusqu'au haut de la pointe de cette fleche, il y a quatre cents pieds. Le quarante-deuxieme Evêque étoit de la même famille *du Fouilloy*, qui, près de cent ans auparavant, avoit déjà donné un Evêque à la ville d'Amiens: l'on prétend que cette Maison étoit, ainsi que celle de Boulainvilliers, une branche de celle de Croy. Cet Evêque fit, dit-on, les fonctions de Chancelier ou Garde des Sceaux sous Philippe le Bel, & fut très-considéré des enfans de ce Monarque, qui régnerent successivement après lui.

En 1373, *Jean de la Grange* fut fait en même temps Cardinal & Evêque d'Amiens sous le regne de Charles V dit le *Sage*; il fut favori de ce Monarque, & le gouverna, dit-on, absolument. Il avoit sûrement du mérite & de l'esprit; mais étoit fier, dur & intéressé. A la mort de son Maître, il se retira à Rome, & y porta beaucoup d'argent. Il y vécut encore près de vingt-cinq ans, éloigné de son diocese & de la France, mais très-considéré en Italie. Il ne mourut qu'en 1402, & voulut que son corps fût rapporté & enterré à Amiens; son tombeau fut élevé par son neveu *Jean de Boissy*, qui fut un de ses successeurs. *Philibert de Saulx-Tavannes*

monta ſur ce ſiége en 1415, & fut remplacé par *Jean d'Harcourt*. Je ne m'arrêterai point ſur pluſieurs autres, également gens de qualité ; deux furent de la Maiſon de *Gaucourt* : un de celle de *Cleves*, encore bien plus illuſtre, étoit d'ailleurs neveu de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant. Il ne mourut qu'en 1501. En 1561, mourut *Claude de Longwy*, Evêque d'Amiens, que l'on appeloit le *Cardinal de Givry*, du nom d'une Seigneurie de ſon pere. Il fut remplacé par *François de Piſſeleu d'Heilly*, frere de la belle Ducheſſe d'Etampes. A celui-ci ſuccéda, en 1553, *Nicolas de Pellevé*, qui par la ſuite fut Cardinal & Archevêque de Sens, & ne mourut qu'en 1594, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Les deux derniers du ſeizieme ſiecle furent, *Antoine de Créqui* & *Geoffroi de la Marthonie*. Ce dernier, qui fut d'abord un ardent Ligueur, ſe ſoumit au Roi Henri IV, & ne mourut qu'au dix-ſeptieme ſiecle.

Tout le monde a entendu dire que l'on conſerve dans le tréſor de la cathédrale d'Amiens le chef de Saint Jean-Baptiſte ; mais beaucoup de gens révoquent en doute l'authenticité de cette relique : peut-être ſuffira-t-il, pour les convaincre, d'en

faire l'histoire d'après un des plus savans Auteurs du dernier siecle, M. du Cange.

En 1204, lorsque les François, sous la conduite de Baudouin Comte de Flandres, s'emparerent de Constantinople, un Gentilhomme Picard, nommé *Wallon de Sarton*, trouva dans les décombres d'un vieux palais de cette capitale de l'Orient, auquel on avoit mis le feu, deux reliquaires d'argent, en forme de plats, dans chacun desquels étoit enchâssée une tête. L'une de ces têtes étoit celle de Saint Jean-Baptiste; il la reconnut par l'inscription qui étoit gravée à l'entour, & s'en empara, sentant bien que s'il pouvoit faire ce présent à l'église d'Amiens, dont son oncle étoit Chanoine, sa fortune seroit faite. Il chercha donc les moyens de retourner promptement dans sa patrie, & il ne put en venir à bout, qu'en fondant & vendant une partie du reliquaire; mais il conserva du moins la relique, & approchant de la Picardie, il fit savoir à son oncle de quel trésor il étoit chargé. Celui-ci en informa son Evêque; & le Prélat & le Chapitre en corps, suivis d'un peuple immense, allerent au devant du chef de Saint Jean-Baptiste. Ils l'apporterent en triomphe dans la cathédrale, où on le voit encore au fond d'un

d'un plat couvert d'un verre. Tout autour du plat, on a attaché des pierreries, & même des médailles d'or, qui sont autant de présens de Rois, Reines, Princes, Princesses, grands Seigneurs, & Dames, tant de France que d'Angleterre. Suivant ce que l'on découvre à travers le verre, il n'y a dans ce plat que les os de la face du Saint; à la place du crâne, on a mis une calotte d'or ou de vermeil, sur laquelle on lit gravés quelques caracteres grecs. Tous les ans, le jour de la décollation de Saint Jean-Baptiste, on fait une grande fête en l'honneur de cette relique; &, disent nos vieux Auteurs, les Avoués de l'Evêque d'Amiens montent la garde autour de la cathédrale pour la conservation du reliquaire, qui, ce jour-là, reste à découvert, & dans les autres temps est soigneusement renfermé. On débite alors des chapelets & des médailles qui ont touché au chef du Saint. On raconte trois grands miracles que cette relique a opérés au quinzieme & au seizieme siecle, en guérissant d'abord une muette, ensuite une sourde, & enfin une fille aveugle. On sera peut-être curieux de savoir ce qu'obtint pour sa récompense le Chevalier Picard qui

apporta cette relique; on le fit Chanoine de la cathédrale.

La châſſe de Saint Firmin, Martyr, & celle de Saint Firmin, Confeſſeur, ſont dans le même tréſor, aux deux côtés du chef de Saint Jean. La premiere eſt d'autant plus intéreſſante, que c'eſt d'elle que relevent la Seigneurie de Pecquigny ou Vidamé d'Amiens; la Principauté de Poix en Picardie, qui, à cela près, eſt un franc-aleu, & enfin le Comté & la Châtellenie d'Amiens, poſſédés par le Roi même. Ces vaſſaux de Saint Firmin lui doivent tous les ans, en ſigne d'hommage, un cierge du poids de cinquante livres, qui doit toujours s'offrir en nature, & non pas s'évaluer en argent.

On voit auſſi dans le tréſor d'Amiens une vieille croſſe d'or, qui a ſervi, dit-on, aux premiers Evêques (riches) de cette ville: on lit gravés ſur cette croſſe deux mots latins, dont le ſens eſt bien juſte & bien ſage, *onus, non honor*, c'eſt-à-dire, que le bâton paſtoral, ou, pour mieux dire, l'épiſcopat dont il eſt le ſymbole, eſt une charge bien plutôt qu'un honneur.

Entre les dix paroiſſes de la ville d'Amiens, il y a en une qui porte le titre de

Saint Martin au Bourg. On prétend qu'elle est bâtie au même lieu où étoit une hôtellerie dans laquelle s'arrêta Saint Martin en revenant de l'armée qui étoit à Treves, pour aller mener une vie solitaire en Touraine. Un peu plus loin est l'ancienne *abbaye de Saint Martin aux Jumeaux*, bâtie au même lieu où ce Saint donna la moitié de son manteau à un pauvre, que les uns disent avoir été le Diable, & d'autres J. C. lui-même. C'est en vertu de cette pieuse tradition qu'a été fondée cette abbaye. Aux seizieme & dix-septieme siecles, la mense abbatiale a été réunie à l'évêché d'Amiens, & la maison a été donnée aux Célestins, qui ont fait rebâtir l'église. On y voit un monument assez remarquable. Il a été élevé en mémoire de l'acte de charité de Saint Martin; il est orné de vitraux de différentes couleurs, de colonnes de cuivre, & de gravures ou sculptures de la même matiere. On lit d'un côté de ce monument, qui n'a guere plus de trois pieds de haut, deux vers latins, & de l'autre deux françois, ou, pour mieux dire, picards; le latin dit:

Hic Christo chlamydem Martinus dimidiavit,
Ut faciamus idem, nobis exemplificavit.

Le françois est aussi simple:

> En l'an trois cent, ajoutez trente & sept,
> Saint Martin chy divisa sen mantet.

Il y a toute apparence que dans ce monument est renfermé un morceau du manteau de Saint Martin, dont une bonne partie est conservée à Auxerre. Cette espece de relique, qui manquoit à l'abbaye de Saint Martin aux Jumeaux, lui fut donnée au treizieme siecle par un Evêque d'Auxerre, &, en 1478, Louis XI, qui avoit grande dévotion à Saint Martin & à tout ce qui lui étoit relatif, la fit mettre dans un reliquaire en forme de rose émaillée de blanc & de rouge, attachée à une chaîne d'or, surmontée d'un gros diamant. Les Célestins, qui occupent (ou occupoient derniérement) cette abbaye, furent établis à Amiens lors du mariage de Charles VI & d'Isabeau de Baviere, qui se célébra dans cette ville en 1385. Le malheureux Charles VI & son frere le Duc d'Orléans, qui aimoient beaucoup ces Religieux, contribuerent à leur former un établissement, en achetant pour eux l'hôtel de Mailly, à la place duquel ils bâtirent une église & un couvent où ils étoient encore à la fin du seizieme sie-

cle ; mais au dix-ſeptieme, la citadelle d'Amiens ayant été augmentée, on fut obligé de détruire l'égliſe des Céleſtins, &, pour les indemniſer, on leur accorda le monaſtere de Saint Martin aux Jumeaux.

Il y a dans la ville d'Amiens deux autres abbayes, *Saint Jean*, de l'Ordre de Prémontré, & *Saint Acheul*, de Chanoines réguliers de la Congrégation de France, dits communément *Genovefains*. La premiere eſt actuellement très-belle & tout-à-fait moderne, ayant été pluſieurs fois ruinée & brûlée dans les guerres & les ſiéges qu'a ſoutenus la ville d'Amiens ; il n'y reſte aucune trace d'antiquités. La ſeconde de ces abbayes a été auſſi rebâtie ; mais en y travaillant, on a découvert une quantité de monumens également curieux & reſpectables, du nombre deſquels ſont les tombeaux des trois premiers Evêques d'Amiens, Saint Firmin le Martyr, Saint Euloge, Saint Firmin le Confeſſeur, & le tombeau du Sénateur Fauſtinien, que l'on dit avoir été converti par le premier Saint Firmin, & avoir été pere du ſecond. Les curieux d'éruditioneccléſiaſtique trouvent bien à ſe ſatisfaire dans l'examen de ces monumens. La troiſieme abbaye, ſi-

tuée dans Amiens, est de filles, & s'appelle *Notre-Dame du Paraclet.* Elle fut fondée, l'an 1218, par un Seigneur de la Maison de *Boves*, des Comtes d'Amiens, qui y mit pour premieres Religieuses ses deux filles, & leur fit embrasser la Regle de Saint Bernard, sous la direction de quelques Religieuses qu'il tira de l'abbaye de Saint Antoine des Champs de Paris. Ces saintes filles furent d'abord établies dans la campagne, à deux lieues de la ville; mais s'étant trouvées trop exposées, & ayant été obligées plusieurs fois d'abandonner cette demeure, pour se réfugier dans la ville, elles s'y sont enfin tout-à-fait établies. Elles possedent les reliques d'une sainte Martyre, du temps de Saint Firmin, que l'on appelle *Sainte Ulphe*, qu'elles regardent comme leur premiere Patrone.

Les Dominicains, les Cordeliers & les Augustins sont établis à Amiens dès le treizieme siecle; les Capucins, les Feuillans & les Carmes Déchaussés y ont des établissemens tout-à-fait modernes. Il y a aussi quelques couvens de filles qui n'ont rien de remarquable.

La ville d'Amiens a été augmentée à plusieurs reprises différentes. On prétend

que dès le temps des Romains, il y avoit deux châteaux placés aux deux bouts de la ville, pour la contenir; il n'en reste plus que le nom. L'un étoit à Saint Firmin de Castillon, près la porte de la Hautoye, & l'autre dans un lieu que l'on appelle encore aujourd'hui le *Châtelet*. On croit qu'elle fut le séjour des Rois Clodion & Mérovée; Clovis fit mourir un Prince de sa famille, nommé *Chararic*, qui s'intituloit *Roi d'Amiens*. Sous les Rois Mérovingiens, elle eut une enceinte plus étendue que sous les Romains, & cette enceinte a subsisté jusqu'au quatorzieme siecle. On enclava dedans plusieurs fauxbourgs; elle fut entourée de fossés, & fortifiée à la moderne pour ce temps-là. Aux quinzieme & seizieme siecles, on a encore augmenté ses fortifications, sur tout après que les Espagnols eurent surpris la ville en 1597. Henri IV ayant été obligé d'en faire le siége & de la reprendre la même année, forma le projet d'y bâtir une citadelle. Ce projet ne fut exécuté que le siecle suivant, sous le regne de Louis XIII & sous le gouvernement du malheureux Maréchal d'Ancre. Cette citadelle est petite, mais très-réguliere. Les derniers ouvrages que l'on a faits aux for-

tifications ont été vers 1653, que les Espagnols entrerent assez avant en France pour faire craindre pour Amiens & même pour Paris. Depuis ce temps, on n'a plus fait qu'embellir les remparts & en faire une promenade, dont la plus grande partie sert non seulement aux gens de pied, mais même aux voitures, indépendamment d'une très-belle promenade extérieure, qui s'appelle le *Hautoye*, qui est plantée de beaux arbres, & coupée de petits *canaux* ou *navilles*, tirés de la riviere de Somme. Le fonds de cette promenade appartient à la Bourgeoisie d'Amiens en corps, &, suivant une ancienne tradition, elle lui f[illegible] léguée par une vieille Dame ou Demoiselle, on ne sait pas précisément dans quel temps; mais ce fut, dit-on, en ces termes: *Item, je donne à la jeunesse d'Amiens mon pré nommé la Hautoye, pour s'égaudir en ce lieu que jadis je hantoye.* Les vieux Cosmographes du seizieme siecle remarquent qu'il y avoit à Amiens cinq portes, cinq places ou marchés, & qu'il s'y tenoit tous les ans cinq foires. Le plus grand marché s'appelle le *marché aux herbes*; les autres sont ceux *au bled*, *aux volailles*, *au feure*, dans lequel se vendent le lin & le chan-

vre, & enfin le *marché aux filles*, qui eſt le plus riche & le plus fréquenté, parce que là auprès ſont les manufactures d'étoffes de toute eſpece, camelots, ſerges, raz, dont il ſe fait un grand débit à Amiens.

L'hôtel-de-ville, ou maiſon commune de la Bourgeoiſie d'Amiens, n'a été conſtruit qu'en 1600, à la place d'un bâtiment plus antique du quatorzieme ſiecle. Plus anciennement encore il y en avoit un qui avoit été donné à la ville lors de l'établiſſement de la Commune, que l'on fait remonter juſqu'à l'an 1113, ſous le regne de Louis le Gros. Les Amienois étoient alors très-mécontens du Comte d'Amiens, de la Maiſon de Boves. *Enguerrand* & ſon fils *Thomas* vexoient horriblement le peuple; ils avoient en même temps guerre avec l'Evêque, qui prétendoit être le premier Seigneur d'Amiens. L'Evêque choiſit pour ſon défenſeur le Sire de Pecquigny, auquel il inféoda quelques Terres, & qui devint ſon Vidame: celui-ci bleſſa le Comte Thomas de Boves dans une ſortie. Le Pape d'ailleurs avoit excommunié ce Seigneur, & le Roi prit parti pour la Bourgeoiſie contre lui. Ce ne fut qu'après une longue guerre que

Thomas se soumit, & que la liberté de la Commune fut parfaitement assurée. Cette Commune suivit plusieurs fois Louis le Jeune & Philippe Auguste à la guerre. On prétend que les troupes bourgeoises d'Amiens se distinguerent à la bataille de Bouvines. Cependant les Comtes subsisterent jusqu'à ce qu'Elisabeth, héritiere de ce Comté, qui avoit épousé le Comte de Flandres, Philippe d'Alsace, étant morte sans enfans, Philippe Auguste fit la guerre au Comte de Flandres, qui prétendoit le garder. A la seconde campagne, celui-ci consentit à la céder; ensuite il s'en repentit : enfin, tous ces différends furent terminés en 1186, & le Roi réunit le Comté d'Amiens à sa couronne. Ayant d'ailleurs confirmé tous les droits de la Commune, il fut tout-puissant dans Amiens. En différens temps, ses successeurs ont augmenté ces priviléges, ou plutôt les vaines décorations auxquelles les Ducs de Bourgogne & même les Anglois, pendant qu'ils posséderent la ville au quinzieme siecle, ne porterent aucune atteinte. La ville d'Amiens refusa longtemps de signer la Ligue, mais à la fin elle y fut fort attachée. Le massacre de la Saint Barthelemi n'avoit point eu lieu à

Amiens; mais après l'assassinat du Duç de Guise, en 1589, les Catholiques firent main-basse sur les Protestans ; enfin, elle se soumit, en 1594, à Henri IV, &, comme je l'ai dit, elle fut surprise par les Espagnols en 1597, assiégée & reprise par le Roi la même année. Actuellement cette ville est très-florissante & d'un grand commerce ; on y compte jusqu'à quarante-cinq mille habitans.

On fait honneur à la ville d'Amiens d'avoir été la patrie de *Pierre l'Hermite*, qu'on a quelquefois appelé *Pierre d'Amiens*. Quelques Auteurs croient qu'il étoit effectivement Ermite de profession ; d'autres, que c'étoit son nom de famille : il paroît d'ailleurs qu'il avoit fait la guerre, & qu'il étoit Chevalier. Il avoit été marié à une Demoiselle appelée *Béatrix de Roucy*, & en avoit eu un fils & une fille ; étant veuf, il fit le voyage de Jérusalem par dévotion. Le Patriarche Simeon, qui y siégeoit alors, le reçut avec amitié, & lui fit de grandes plaintes sur la tyrannie des Sarasins. Il l'engagea à en aller présenter le tableau au Pape & aux Princes Chrétiens, afin de les toucher & de les déterminer à délivrer le saint Sépulcre du joug des Mahométans. Pierre s'ac-

quitta de cette commiſſion avec une éloquence naturelle, qui fit la plus grande impreſſion ſur le Pape Urbain II. Ce Souverain Pontife mena Pierre avec lui au Concile de Clermont, & il y prêcha la Croiſade. Il perſuada les Peuples, & pluſieurs grands Princes & Souverains même s'empreſſerent de voler au ſecours de la Terre Sainte. Pierre l'Hermite conduiſit une nombreuſe troupe à cette expédition; mais ſa colonne ne fut ni la plus heureuſe ni la mieux diſciplinée de toutes celles qui y marcherent. On prétend que Pierre l'Hermite fut empoiſonné par les Grecs auprès de Conſtantinople. Thevet, un des vieux Coſmographes d'après leſquels je travaille, dit qu'il eſt enterré dans une égliſe de cette ville. C'eſt dans cette premiere Croiſade, des dernieres années du onzieme ſiecle, que Godefroi de Bouillon fut reconnu par les Princes croiſés, Roi de Jéruſalem. Ce qui intéreſſe plus particuliérement Amiens & la Picardie, c'eſt que l'on croit que la deſcendance de Pierre l'Hermite y a ſubſiſté & y ſubſiſte peut-être encore. Son fils l'avoit ſuivi, ou paſſa après lui dans l'Orient; il s'y maria, & ſon petit-fils eut quatre enfans. Si l'on en croit nos vieux Auteurs, l'un d'eux, nommé

Albert, fut Patriarche de Jérusalem. Ce fut lui qui donna des regles aux Moines du Mont-Carmel, & qui en envoya, au treizieme siecle, une Colonie en France, d'où est venu le grand Ordre des Carmes. Eustache, frere de ce Patriarche Albert, continua la postérité de Pierre l'Hermite; ses enfans se partagerent en plusieurs branches, qui, étant revenues en Europe lorsque les Chrétiens furent chassés de l'Asie, se sont établies les unes en Espagne, d'autres en France, & se sont trouvées même dans la ville de leur origine, conservant le nom de leur premier Auteur, l'*Hermite*, & dans leurs armes, des *chapelets* & *patenôtres*, dont on prétend que l'usage fut introduit par Pierre l'Hermite, que l'on dit qui engageoit à les réciter, en marchant, les nombreuse troupes de Pélerins armés qu'il conduisoit à la Terre Sainte.

La Morliere, Auteur du dix-septieme siecle, qui a fait les recherches les plus curieuses sur tout ce qui intéresse la ville d'Amiens, place dans la classe des hommes illustres de cette ville, après Pierre l'Hermite, *François Vatable* ou *Vatebled*, un des plus savans hommes qui aient illustré le Collége Royal, lors de sa fondation par François I, en 1530;

Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, de la Reine Catherine de Médicis & de ses enfans, & peut-être le plus habile de son siecle; & trois autres Médecins fameux, quoique moins illustres; savoir, *Silvius* ou *Dubois*, *Tagaut* & *Rioland*.

Le même La Morliere a formé un quatrieme livre de ses antiquités d'Amiens, des généalogies des plus illustres familles de Picardie; c'est un ouvrage recherché, & qui intéresse plusieurs Maisons subsistantes, quoique la plupart de celles dont il parle soient déjà éteintes, & d'autres prêtes à l'être. On doit remarquer parmi ces généalogies, 1°. celle de la Maison d'*Ailly*, dont la branche aînée avoit hérité du Vidamé d'Amiens, à l'extinction de celle de Pecquigny: 2°. celle de *Ponthieu*, dont il fait remonter l'origine jusqu'à Ragnacaire, cousin de Clovis, mais qu'il croit absolument éteinte, & dont il y a long-temps que le Comté a été réuni à la couronne: 3°. celle de *Boves*, qui a possédé le Comté d'Amiens, & qui étoit, suivant notre Auteur, descendante de la Maison de Coucy: 4°. celle de *Crequy*. Il assure qu'un de ces Seigneurs ayant été admis dans l'Ordre de la Toison d'or par

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, prouva qu'il descendoit d'Arnolphe de Crequy, qui vivoit à la fin du neuvieme siecle, & étoit déjà allié aux Comtes Forestiers de Flandres, qui, comme on sait, descendoient d'une fille de l'Empereur Charles le Chauve: 5°. celle d'*Estourmel*, originaire du Cambresis. Un d'entre eux suivit Godefroi de Bouillon à la Croisade, à la fin du onzieme siecle, & se distingua à la prise de Jérusalem: 6°. celle de *Lamet*, aussi originaire des Pays-Bas, mais passée en Picardie, & de là à la Terre-Sainte, dans le même temps que les d'Estourmel: 7°. celle des *Lannoy* de Picardie, que La Morliere assure avoir la même origine que ceux de Flandres, illustrés par les plus grandes dignités & les plus belles alliances: 8°. celle de *Mailly*, descendante d'Anselme de Mailly, qui, au onzieme siecle, étoit Tuteur d'un Comte de Flandres, comme son plus proche parent: 9°. celle des Seigneurs de *Rouhault de Gamaches*, qu'il fait venir d'Angleterre en France; aux quatorzieme & quinzieme siecles, ils furent illustrés par un fameux Maréchal de France de leur nom, qui acheva de chasser les Anglois du royaume, & conquit, entre-autres, la Guienne sous le regne de Charles VII: 10°. celle de

Tiercelin. La Morliere prétend que leur nom vient de ce qu'ils descendent d'un troisieme fils d'un Comte de Toulouse ; mais il n'en cite aucune preuve. Ils sont séparés en plusieurs branches, dont celle de *Brosses* a été la plus illustrée : 11°. celle de *Rouvroy Saint-Simon*, qu'il fait descendre des anciens Comtes de Vermandois, au moins par femmes, Matthieu de Rouvroy ayant épousé, au quatorzieme siecle, Marguerite, fille aînée & héritiere de *Ferry*, Seigneur de Saint-Simon, qui descendoit d'Eudes, dernier mâle de la premiere Maison de Vermandois, descendante de Charlemagne. Eudes avoit été exclus de la succession de ses illustres ancêtres ; mais il ne laissa pas que de se marier, & de former la Maison de Saint-Simon, qui, comme je l'ai dit, est fondue dans celle de Rouvroy.

L'Election d'*Amiens* est la plus grande de toute la Généralité de Picardie ; car elle contient deux cent quatre-vingt-treize paroisses. Elle est plutôt bornée au septentrion que traversée par la riviere de Somme, sur laquelle sont placées, au dessus & au dessous d'Amiens, deux autres petites villes, *Corbie* & *Pecquigny*. La riviere qui a son cours tout entier dans

la

la Picardie, étant profonde & les eaux en étant assez grasses, les oiseaux aquatiques s'y plaisent, & ceux de passage s'y rendent en grand nombre. Les canards des environs d'Amiens passent pour excellens, & c'est à leur bon goût que les pâtés d'Amiens doivent la réputation dont ils jouissent depuis long-temps. Il y avoit autrefois beaucoup de cignes, & c'étoit un droit seigneurial établi par la Coutume, qu'il n'y avoit que les Seigneurs d'une certaine importance qui pussent chasser à ces animaux. C'étoit toujours au commencement d'Août que se faisoient ces chasses de dignité. Les Comtes & Abbés de Corbie ne manquoient pas sur-tout à pratiquer cette cérémonie, & faisoient dresser procès-verbal par leurs Officiers de Justice, de la quantité de cignes & cignaux qui s'établissoient sur leur territoire ; ils les faisoient même quelquefois marquer, parce qu'ils avoient droit de suivre ce gibier sur les terres voisines. Le Corps Municipal & la Bourgeoisie d'Amiens prétendoient avoir droit de faire pareille chasse sur la partie de la riviere qui traverse leur banlieue. On en pratique encore quelque chose, & on voit quelques restes de cet ancien

usage dans l'habitude où l'on est de chasser aux cignes & aux canards, sur les bords de la Somme, dans les premiers jours d'Août.

Corbie tire son nom d'un ruisseau qui se jette dans la Somme. A cet endroit, les eaux sont si noires, que les Romains l'appeloient en latin *le Corbeau*; & qu'on le nomme encore aujourd'hui la riviere d'*Encre*. Si la ville ne doit pas tout-à-fait son existence à l'abbaye de ce nom, au moins lui est-elle redevable de son agrandissement. Ce fameux monastere fut fondé par la Reine Bathilde & le Roi Clotaire II son fils; la charte de fondation est de l'an *662*, & on la voyoit encore, au seizieme siecle, écrite sur du papier d'Egypte, collé sur du parchemin. On prétend qu'il y avoit autrefois dans l'abbaye de Corbie jusqu'à trois églises, sous l'invocation de différens Saints; depuis, elles furent réduites à une seule. Le premier Religieux qui en fut établi Abbé, fut tiré de l'abbaye de Luxeul; il se nommoit Théodefroi. Il y fit observer dabord la Regle de Saint Colomban; mais, par la suite, on y embrassa celle de S. Benoît. L'Evêque d'Amiens consentit que cette abbaye, situé dans son diocese & dans

l'Amienois, fût exempte de sa Jurisdiction, & qu'elle en exerçât même une quasi épiscopale sur plusieurs paroisses, dont cinq sont situées dans la ville de Corbie. Pendant tout le reste du septieme siecle & le huitieme, Corbie acquit la plus grande réputation, & eut à sa tête des Abbés du plus grand mérite; il s'y établit des écoles d'où sortirent des Religieux & des Prélats également pieux & savans. Charles Martel prit un de ces Moines pour son Confesseur; il s'appeloit *Martin de Corbie*, & eut le plus grand crédit à la Cour de ce Prince & à celle du Roi Pepin son fils. Celui-ci ayant fait instruire, dans cette abbaye, deux de ses neveux, l'un nommé *Adalard*, l'autre *Vala*, ces Princes s'y firent Moines, & en furent successivement Abbés. Charlemagne, leur cousin-germain, les employa dans les plus grandes affaires; ils continuerent à s'en mêler sous les regnes de l'Empereur Louis le Débonnaire, & de Pepin Roi d'Italie. D'un autre côté, quelques Princes malheureux de la Maison de Charlemagne, après avoir été rasés, furent confinés dans cette abbaye pour y passer leurs jours dans l'obscurité & la retraite. La réputation de piété & de doc-

trine que s'étoient faite ces Moines, engagea les Fondateurs de monasteres & d'abbayes dans toute l'Europe, de tirer des Colonies de Corbie pour leurs nouveaux établissemens. C'est ainsi que s'est formée celle de *Corvey* en Westphalie, qui est devenue si riche & si puissante, que l'Abbé, quoique toujours régulier, jouit cependant du titre de Prince de l'Empire, & possede des terres & des richesses proportionnées à cette dignité. Celle de France est elle-même fort riche, & les Commendataires sont toujours des Prélats du premier rang ou en grande faveur. L'Abbé est Comte & Seigneur spirituel & temporel de la ville; la justice s'y rend en son nom, du moins en premiere instance. Les Magistrats Municipaux sont aussi à sa nomination. Le monastere est nombreux, & les bâtimens claustraux sont encore en partie du treizieme siecle, quoiqu'ils aient souffert plusieurs incendies, tant par suite des guerres que par différens accidens. Le cloître & le réfectoire passent pour deux beaux monumens d'architecture gothique. L'église de l'abbaye de Corbie n'a pas résisté si long-temps aux incendies que les bâtimens dont je viens de parler. Au seizieme siecle, on fut obligé de la rebâ-

tir ſur les fondemens de l'ancienne, mais un peu moins large; elle eſt encore très-belle; cependant la dévotion & la conſidération pour les grandes & anciennes abbayes, ſont ſi diminuées, qu'il a fallu plus de deux cents ans pour achever cet édifice ſacré, & ce n'eſt que de nos jours qu'on y a mis la derniere main. Le tréſor contient encore un grand nombre de reliques très-précieuſes. Il n'a pas été pillé par les Huguenots; mais les beſoins de l'Etat ont engagé pluſieurs fois à vendre les riches reliquaires dans leſquels elles étoient renfermées. Les Ligueurs mêmes en agirent ainſi, ſous prétexte de ſoutenir les intérêts du Cardinal de Bourbon, qui étoit Abbé de Corbie, & qu'ils avoient reconnu Roi ſous le nom de Charles X. Ce fut peut-être alors que l'on tranſporta à l'abbaye de Saint Germain-des-Prés, dont il étoit auſſi Abbé, la plus grande partie des précieux Manuſcrits qui rempliſſoient la Bibliotheque de Corbie, la plus riche en ce genre qu'il y eût en France. Il ne reſte plus guere à Corbie que des chartes & titres précieux par leur antiquité, qui portent d'ailleurs toutes les marques de l'authenticité. Dom Mabillon, qui avoit demeuré à Corbie, les a ſinon

copiés, du moins cités dans sa Diplomatique. L'hôpital & le collége étoient autrefois dans l'enceinte même du monastere; ils sont à présent au dehors. Tant que la Picardie a été une province frontiere, on a regardé Corbie comme une place de défense: située entre Amiens & Péronne, elle étoit une des places qui défendoient la Somme, & en conséquence on l'a fortifiée à plusieurs reprises. En 1636, les Espagnols l'assiégerent, & s'en emparerent. Le Roi Louis XIII la reprit sur eux la même année; nous avons des relations imprimées de ce siége: mais, en 1673, Louis XIV jugeant ses fortifications très-inutiles pour la défense du royaume, la fit raser. La ville s'est fort dépeuplée depuis ce temps-là. On trouve à la porte de Corbie une fontaine d'eau minérale ferrugineuse, que l'on prétend très-salutaire pour dissiper les obstructions.

Pecquigny ou *Picquigny*, sur la Somme, trois lieues au dessous d'Amiens, est une petite ville actuellement ouverte de tous les côtés, & qui n'a qu'environ douze cents habitans; mais il paroît qu'autrefois elle a été bien plus considérable. Ses Seigneurs étoient les premiers Barons de Picardie, & furent choisis par les Evêques

pour les défendre en qualité de Vidames. La Maiſon qui portoit le nom même du lieu étant éteinte, la Terre paſſa par héritage dans celle d'*Ailly*, qui tenoit auſſi le ſien d'un village entre Pecquigny & Amiens. Meſſieurs d'Albert de Chaulnes épouſerent l'héritiere de la branche aînée de la Maiſon d'Ailly. A la paroiſſe de Pecquigny eſt jointe une collégiale.

Le lieu eſt d'ailleurs anciennement connu par l'aſſaſſinat du Duc de Normandie, Guillaume, ſurnommé *Longue Epée*, fils du grand Rollo, qui y fut traîtreuſement aſſaſſiné par un Comte de Flandres, ſous prétexte d'une conférence tendante à une paix ou à une treve. Il s'eſt donné aſſez près de là, entre les François & les Anglois, pluſieurs combats, dont l'objet étoit toujours de s'emparer du pont de Pecquigny, regardé comme un paſſage important.

En ſuivant le cours de la Somme, on trouve l'abbaye du *Gard*, fondée, en 949, par Gerard de Pecquigny, Vidame d'Amiens, & le village de *Croy* ou *Crouy*, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon aſſez connue, ſur-tout dans les Pays-Bas. Henri IV, en 1598, érigea ce lieu en Duché en faveur de Charles de Croy, d'ailleurs Duc

d'Arschot en Flandres; la postérité de ce premier Duc étant éteinte, de nos jours il a été recréé pour un Seigneur de la même Maison, mais d'une autre branche. En continuant le cours du fleuve, on trouve plusieurs lieux où l'on prétend reconnoître des traces de camps Romains du temps de Jules César. Les deux plus fameux sont celui que l'on appelle *camp de César*, à une demi-lieue de Pecquigny, & celui de l'*Etoile*, à trois ou quatre lieues plus bas.

On remarque encore dans l'Election d'Amiens & à cinq lieues de cette ville, le bourg de *Conti*, qui a l'honneur de donner son nom à une branche de la Maison Royale. Cette Terre a eu long-temps pour Seigneurs MM. de Mailli; elle passa par une héritiere dans la Maison de Roye, de celle-ci au premier Prince de Condé, & est enfin devenue le partage d'un rameau de la Maison Royale.

L'abbaye de *Saint Fuscien aux Bois* n'est qu'à deux lieues d'Amiens. Sa fondation remonte au sixieme siecle, sous le Roi Chilperic; la Reine Frédegonde en établit Abbé Saint Evroul: ce monastere ayant été ruiné, fut rétabli, au douzieme siecle, par un Seigneur de la Maison de Boves.

La petite ville de *Poix* prend ſon nom d'une riviere peu conſidérable, ſur laquelle elle eſt ſituée. Elle n'a que ſept à huit cents habitans, & n'eſt recommandable que parce qu'elle eſt le chef-lieu d'une très-belle Terre, titrée de Principauté, & qui a même été érigée en Duché-Pairie, en 1663, ſous le nom de *Crequy*; mais pour remonter plus haut ſur ſon Hiſtoire, les premiers Seigneurs étoient d'une Maiſon Angloiſe, nommée *Tirel*. Un d'eux ſuivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, en Normandie, & ce Monarque lui procura, on ne ſait comment, la Seigneurie de Poix en Picardie, comme un franc-aleu, ne devant d'hommage à perſonne; ce qui autoriſa les Seigneurs de Poix, dès les douzieme & treizieme ſiecles, à s'intituler Princes, & même quelquefois *par la grace de Dieu*. Gaultier Tirel eut le malheur de tuer à la chaſſe le Roi Guillaume le Roux, fils de Guillaume le Conquérant; mais l'on fut ſans doute perſuadé que c'étoit par mégarde, car il ne fut point recherché à ce ſujet, & ſa poſtérité continua à jouir de la Seigneurie de Poix, juſqu'à ce qu'elle paſſa par une fille à Thibaut de Soiſſons-Moreuil, & par Joſſine de Moreuil à Jean

VII de Créquy, qui vivoit au commencement du ſeizieme ſiecle. Jean VIII, Sire de Créquy-Canaples, Prince de Poix, n'eut qu'une fille, qui épouſa, en 1543, Jean de Blanchefort. Leur fils fut adopté par le Cardinal de Créquy ſon oncle, Evêque d'Amiens, qui lui fit prendre le nom & les armes de Créquy, & lui laiſſa la Principauté de Poix. C'eſt en faveur d'un deſcendant de ce Créquy-Blanchefort, que Poix fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Duché de Créquy*. Il s'éteignit dès la ſeconde génération, & la Terre ayant repris le nom & le titre de Principauté de Poix, elle eſt aujourd'hui poſſédée par un Seigneur de la Maiſon de Noailles.

La ſeconde Election de la Généralité de Picardie eſt celle de *Doullens* ou *Dourlens*. Quoiqu'aſſez étendue, elle n'a rien de conſidérable que ſa ville capitale, & celle-ci ne contient pas plus de trois mille habitans. Elle étoit autrefois regardée comme une place frontiere très-importante; en conſéquence elle a été bien fortifiée, & l'on y a conſtruit une bonne citadelle, qui a été, en différens temps, augmentée & renforcée par pluſieurs ouvrages. La ville eſt diſtinguée en haute & baſſe; elle eſt traverſée & même défendue par la riviere

d'*Autie*, qui passe dans ses fossés. Elle a trois paroisses, un couvent de Cordeliers, une abbaye de Religieuses Bénédictines, fondée par les anciens Comtes de Ponthieu, & un hôpital. Il paroît que Doullens a appartenu aux Comtes de Ponthieu, jusqu'à ce qu'en 1225 la Comtesse Marie, femme de Simon de Dammartin, la vendit au Roi Louis VIII. Depuis ce temps, elle a toujours fait partie du domaine royal, si ce n'est lorsque Charles VII céda à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, toutes les places de Picardie le long de la Somme. Elles furent rachetées par le Roi Louis XI, &, après quelques légeres variations, rentrerent enfin, pendant ce même regne, tout-à-fait sous la domination de la couronne. Le plus grand dommage qu'ait souffert la ville de Doullens, fut lorsque les Huguenots s'en emparerent en 1567. Non seulement ils pillerent les églises comme ailleurs, & massacrerent quelques Ecclésiastiques, mais ils commirent des cruautés inouies contre les habitans; aussi les Chefs de ces troupes indisciplinées furent-ils punis; car le Maréchal de Cossé ayant repris la ville, fit couper la tête à ceux qui étoient Gentilshommes, & pendre publiquement les autres à Abbeville.

La troisieme Election de la Généralité d'Amiens est celle de *Mont-Didier*, qui fait partie du pays appelé le *Santerre*, & quelquefois par nos anciens Auteurs le *Santois*. L'origine de ce nom a exercé les Savans. Quelques-uns ont prétendu que ce mot ne vouloit dire autre chose que *saine terre*, *sana terra*; mais les titres d'un ancien prieuré, que l'on prétend avoir été autrefois abbaye, & qui est situé près de Roye, semblent indiquer une origine toute différente. Ce monastere, que l'on appelle *Lihuns* en Santerre, est nommé en latin & dans toutes les anciennes chartes, *Lehunus in sanguine terso*. Déjà quelques Auteurs avoient pensé que le mot *santerre*, vouloit dire *sang répandu en terre*; que *Lihuns* indiquoit la nation qui avoit essuyé dans ce canton quelque grande défaite, & que cette nation étoit les Huns, lorsqu'au commencement du dix-septieme siecle cette opinion trouva un défenseur très-savant & très-zélé en la personne de *Sébastien Rouillard*, de Melun, déjà connu par d'autres Ouvrages fort singuliers. J'ai parlé de quelques-uns; celui dont il est ici question est l'*Histoire du prieuré de Lihuns en Santerre*, &, par occasion, de cette partie de la Picardie. Je vais extraire ce

que contient de plus curieux ce Livre recherché, & qui n'eſt rien moins que commun, même dans les plus grandes bibliotheques.

Les *Huns*, ſuivant Rouillard, étoient une Nation barbare, originaire des Palus Méotides, aujourd'hui la Petite-Tartarie. Ils étoient d'une figure épouvantable, mais d'une force extraordinaire; ce qui faiſoit croire aux Peuples qu'ils venoient de l'union des Démons avec les Sorcieres. Ils traverſerent toute l'Europe, depuis l'extrémité ſeptentrionale de cette partie du Monde, juſque dans la Gaule, où les Francs avoient déjà pénétré quelques années auparavant. Les Huns, encore plus barbares & plus cruels que n'avoient été ceux-ci, pilloient, brûloient & ravageoient tout, ayant à leur tête le farouche & redoutable *Attila*. L'an 450 de notre Ere, après avoir ruiné les villes de *Treves* & de *Metz*, ils parvinrent à celle de *Vermand*, qui a donné ſon nom au Vermandois, mais dont à peine reſte-t-il quelques veſtiges, entre Roye & Corbie. Enfin les Barbares furent arrêtés par les gens du pays, raſſemblés ſous la conduite de leurs Seigneurs, & encouragés par leurs Paſteurs. Les Huns reçurent alors

le premier échec qu'ils euſſent éprouvé; leur ſang rougit la terre, & le nom en eſt demeuré au canton où ils furent vaincus. Forcés de ſe retirer plus loin, ils gagnerent la Champagne, & ſe firent battre une ſeconde fois dans les plaines de *Mauriac*, près de *Châlons-ſur-Marne*, par les forces réunies du Patrice *Aëtius*, commandant les troupes Romaines de Mérovée Roi des Francs, & de Théodoric Roi des Viſigots. Attila ſe retira du côté d'Orléans, & voulut en faire le ſiége; mais on le força de le lever. Cependant, malgré ſes défaites, Il ſe trouva encore aſſez fort pour traverſer les Alpes & pénétrer juſqu'en Italie. Il brûla & détruiſit la grande ville d'Aquilée, & s'approcha de Rome, qu'il eût ravagée, s'il ne ſe fût laiſſé toucher par les prieres & les promeſſes du Pape Saint Léon le Grand. Il retourna ſur ſes pas, rentra même dans les Gaules, où ayant formé le projet de ſe marier à la belle *Illico*, fille d'un petit Roi des Alains, il lui fit l'amour en Tyran barbare, l'épouſa étant à la tête de ſon armée, ſans autre cérémonie que celle d'une réjouiſſance pendant laquelle lui & tous ſes compatriotes & compagnons d'armes ſe plongérent dans la plus horrible débauche. Il en

mourut la premiere nuit même de ses noces; juste punition (disent les Historiens ecclésiastiques de ce temps-là) des maux qu'il avoit causés au Peuple & à l'Eglise. Il se faisoit appeler lui-même le *fléau de Dieu*, annonçant aux Chrétiens qu'il venoit pour les punir de leurs vices & de leurs désordres. Dieu même brisa l'instrument de ses vengeances, après qu'il les eut assez exercées. *Priscus*, Grammairien & Orateur Romain, qui vivoit de son temps & fut même envoyé en ambassade auprès d'Attila, nous a tracé le portrait le plus hideux de ce Roi & de ses Guerriers. Il dit qu'ils avoient en général la peau noire ou d'un jaune sombre, les yeux très-petits, peu de nez & applati; quoiqu'ils fussent très-robustes, ils avoient peu de barbe, & se brûloient le menton pour l'empêcher de pousser; leur taille étoit petite, mais ramassée. La figure d'Attila même étoit à peu près telle que je viens de le dire; ce portrait pourroit être cependant un peu adouci à son égard. Il recevoit les Ambassadeurs étrangers, même les Romains, avec une hauteur mêlée d'une simplicité sauvage; il les faisoit assister debout à son dîner, qui consistoit dans de grosses viandes servies sur des plats de

bois ; mais les envoyant ensuite dîner à leur tour avec ses Officiers, il leur faisoit servir un repas splendide sur de la vaisselle d'or du plus beau travail, qui étoit le fruit de ses pillages. Lorsque les Huns s'approcherent des Gaules, les principales églises de ce grand pays étoient gouvernées par de grands & respectables Prélats. *Saint Nicaise* siégeoit à Reims ; il se mit en priere dans son église devant les reliques des Saints Martyrs, & Dieu lui révéla qu'il avoit résolu de punir les Habitans de la Gaule, en leur faisant subir de nouveaux malheurs. Saint Nicaise se résigna. Les Huns arriverent ; Reims fut pillée & ravagée, & ne se releva que sous le regne de Clovis. *Saint Loup* étoit Evêque de Troies. Il obtint par ses prieres, que sa ville seroit exempte de l'irruption des Barbares, qui, par une espece d'aveuglement, en passerent assez près sans s'y arrêter. On attribue aux mérites de *Saint Aignan*, Evêque d'Orléans, le bonheur qu'eut cette ville de n'être pas prise ; mais enfin la bataille de Mauriac & celle qui se donna dans le Santerre, débarrasserent entiérement la Gaule Belgique des Huns ; & ce fut en mémoire de ces victoires que le Roi Clovis fonda l'abbaye qu'il

qu'il nomma *Lihuns en Santerre.* On peut croire que l'église & le monastere furent originairement très-magnifiques ; mais il ne reste plus aucune trace de leur ancienne splendeur. On sait seulement que l'église étoit dédiée à Saint Pierre & Saint Paul. De nouvelles guerres civiles & étrangeres & les irruptions des Normands ont fait disparoître tous les anciens bâtimens & les titres jusqu'à son rétablissement (au douzieme siecle) sur le pied d'un simple prieuré claustral, mais auquel on a attribué des nominations, des mouvances & des revenus qui prouvent qu'il avoit plus anciennement des droits sur un territoire considérable. En effet, le Prieur en a sous lui huit autres en Picardie; il nomme à plus de vingt cinq cures & à plusieurs chapelles, dont il est gros Décimateur, & fait les fonctions de Curé primitif à *Lihuns* ; il est d'ailleurs Seigneur temporel du lieu, qui étoit autrefois un gros bourg. Le Prieur y faisoit rendre la justice en son nom par un Vicomte. Les Religieux y avoient fondé un hôpital. Ils suivoient la regle de Saint Benoît; mais, presque aussitôt après leur établissement, on les assujettit à l'abbaye de Cluni, & ils devinrent un des principaux Membres de cette

Congrégation, qui crut faire une acquisition considérable en se l'unissant. En effet, l'an 1109, le Roi Louis le Gros ayant donné une charte contenant des priviléges en faveur de quarante-deux prieurés de l'Ordre de Cluni, *Lihuns en Santerre* y est nommé le troisieme; les deux premiers sont ceux de la Charité sur Loire & de Saint Martin des Champs de Paris. Les Bulles des Papes, adressées à Pierre le Vénérable, assurent cette même distinction à Lihuns en Santerre. Il paroît qu'alors l'église avoit été rétablie aussi magnifiquement qu'autrefois, & que le monastere étoit rempli d'un grand nombre de Religieux. On s'empressa à leur donner des reliques considérables. On croit qu'ils les possédoient encore du temps de Rouillard, c'est-à-dire, tout à la fin du seizieme siecle, quoique cet Auteur convienne que le prieuré avoit été brûlé au commencement du siecle même, pendant les guerres avec les Espagnols. La principale de ces reliques dont Rouillard fasse mention, est un des clous avec lequel Saint Pierre fut attaché à la croix. On y conserve, dit-il, encore plusieurs corps saints, entre autres celui de Sainte Eugénie, qui fut très-anciennement apporté de Rome. Cet Auteur trouve assez curieuse l'His-

toire de cette Sainte, pour employer plusieurs pages à la rapporter, *d'autant plus*, ajoute-t-il, *qu'il y a, de notre temps, nombre de Dames & de Demoiselles qui portent le nom d'Eugénie & ignorent l'Histoire de leur Patrone.* Par cette même raison, je vais suivre Sébastien Rouillard dans cet écart.

Eugénie étoit fille d'un Sénateur Romain qui avoit été envoyé à Alexandrie, de la part de l'Empereur Commode, en qualité de Préteur ou Préfet. C'étoit un homme assez doux & qui ne persécutoit point les Chrétiens. Il ne leur permettoit cependant point de pratiquer les exercices de leur Religion dans la ville, mais seulement dans un fauxbourg dont la situation étoit assez agréable, sur le bord de la mer. Eugénie étoit belle, recherchée par un jeune Seigneur dont le pere se nommoit *Aquilin* & jouissoit d'une grande considération. En attendant le temps fixé pour son mariage, elle alloit souvent se promener en litiere dans ce Fauxbourg, accompagnée de ses femmes & de ses Eunuques. Un jour elle entendit les Chrétiens chanter des pseaumes; elle entra dans leur église : le Patriarche d'Alexandrie prêchoit en Grec;

elle ſavoit très-bien cette Langue, ayant eu une excellente éducation : elle fut édifiée des prieres & du diſcours. Touchée de la Grace, Eugénie réſolut d'embraſſer le Chriſtianiſme; mais elle eût cauſé la ruine des Chrétiens, ſi elle n'eût pas mis du myſtere dans l'exécution de cette réſolution, & qu'elle n'eût pas déguiſé ſon nom & ſon ſexe. C'eſt le parti qu'elle prit. Elle s'échappa, ſous prétexte de ſe promener dans des boſquets, & ayant trouvé moyen de troquer ſes habits féminins contre un ſimple vêtement d'homme, & s'étant fait couper les cheveux, elle ſe préſenta au Patriarche Elenus, qui conſentit à faire baptiſer ce jeune homme, & à l'envoyer dans un monaſtere de Cénobites, à quelques lieues d'Alexandrie. Cependant les femmes & les Eunuques, qui revinrent ſans la belle Eugénie, ſe diſculperent comme ils purent de l'avoir perdue. Ils dirent que les Dieux & ſur-tout la chaſte Diane l'avoient enlevée, ſans doute pour en faire ſa Grande-Prêtreſſe dans quelque pays fort éloigné. Il fallut bien les croire, faute de pouvoir les contredire. Le Légendaire prétend qu'on éleva des autels & qu'on fit des ſacrifices à la belle Eugénie, tandis qu'elle ſacrifioit elle-même tous

les plaiſirs dont elle pouvoit jouir dans le monde, & ſe conſacroit à l'état Religieux. Deux ou trois ans ſe paſſerent, pendant leſquels le Frere Eugene, c'eſt ainſi qu'on appeloit Eugénie, édifia ſi bien ſes confreres, que l'Abbé étant mort, il fut élu tout d'une voix pour lui ſuccéder. Dès qu'il fut établi dans ce poſte, il fit du bruit, non ſeulement par ſes vertus, mais même par ſes miracles. Une Dame d'Alexandrie nommée *Mélance* ſe trouva alors attaquée d'une maladie de langueur dont tous les Médecins ne pouvoient la guérir. On lui conſeilla d'avoir recours aux prieres du pieux Abbé Eugene. L'air de fraîcheur & de ſanté que celui-ci avoit conſervé au milieu des auſtérités du cloître, enchanta cette Dame preſque auſſitôt qu'elle l'eut vu ; la vie & ſa beauté lui devinrent cheres : elle ſe rétablit ; mais l'auteur de ſa guériſon lui devint encore plus cher ; elle conçut pour lui la plus forte paſſion. Toutes ſortes de raiſons empêchoient l'Abbé d'y répondre : bientôt Mélance, comme une autre Phedre, changea ſon amour en fureur, & l'accuſa d'avoir voulu lui faire violence. L'affaire fut portée devant le Juge ſuprême ; c'étoit le pere d'Eugénie. Il l'interrogea ſans la re-

connoître, & fit une longue procédure, toujours dans la même erreur. De faux témoins ayant déposé contre l'Abbé, Eugénie alloit être condamnée au dernier supplice, lorsqu'elle découvrit son sexe, non seulement à son pere, mais en présence de tout le peuple d'Alexandrie. Ce fut Mélance qui, convaincue de calomnie, fut punie. Eugenie rentra dans le sein de sa famille, protégea les Chrétiens, & convertit secrétement sa mere. Bientôt après, son pere, rappelé à Rome, fut chargé d'une commission éloignée. On ne sait s'il y mourut ; mais il paroît certain qu'il laissa Eugénie dans la capitale de l'Empire. Elle étoit sujette à inspirer des passions violentes, & dont les effets étoient tragiques. Une nouvelle persécution s'éleva contre les Chrétiens. Le jeune amant qu'elle avoit quitté pour se faire Moine étoit devenu Préteur. Il avoit voulu l'engager à reprendre pour lui les mêmes dispositions, en renonçant au Christianisme & au souvenir de l'abbaye. Il fut rebuté, & médita la plus cruelle vengeance. Eugénie fut accusée de mépriser les Dieux de l'Empire, parce qu'elle méprisoit le Préteur. Elle refusa de sacrifier à Diane, parce que ce n'étoit point à cette fausse Divinité qu'elle

avoit consacré sa virginité, mais à Jésus-Christ : elle fut condamnée au dernier supplice, & on la précipita dans le Tibre, mais elle surnagea ; dans le feu, elle ne brûla point ; enfin on lui coupa la tête. Ses reliques furent conservées à Rome pendant environ six ou sept cents ans, & transportées à Lihuns en Santerre.

A une demi-lieue de ce prieuré est le château de *Chaulnes*, chef-lieu du Duché de ce nom, qui n'a été érigé qu'en 1621, en faveur d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, Maréchal de France, frere du Connétable de Luynes. La Terre de Chaulnes lui venoit, aussi bien que Pecquigny & le Vidamé d'Amiens, de la Maison d'Ailly, dont il avoit épousé l'héritiere.

Mont-Didier & *Péronne* se disputent l'honneur d'être capitale du Santerre ; mais je commencerai par la premiere de ces deux villes, puisqu'elle donne son nom à l'Election dont j'ai entrepris de parler d'abord. On prétend que Mont-Didier est l'ancienne *Bratus Pansa*, dont César fait mention dans ses Commentaires ; mais qu'elle a pris le nom de *Mont-Didier*, parce que Charlemagne, après avoir vaincu Didier Roi des Lombards, le fit conduire dans les Gaules, & enfermer dans un châ-

teau qui prit son nom. Il est certain que Didier est mort dans ces cantons-là, & a été enterré dans l'abbaye de Corbie. On voit aux environs de Mont-Didier beaucoup de vignobles, chose très-rare en Picardie. Le vin, à ce que l'on prétend, n'en est pas mauvais; mais il n'est pas de garde. Il y a beaucoup de manufactures dans cette ville; on y fait des petites étoffes de différentes especes, qui ont un assez grand débit, & on peut remarquer que les *tricots* ont pris leur nom du village de ce nom, qui n'est qu'à deux lieues sur le chemin de cette ville à Paris, & que le mot tricoter vient de ce que les fils sont croisés dans les ouvrages tricotés, comme les étoffes faites à *tricot*.

Mont-Didier appartenoit, au dixieme siecle, à Hilduin, qui portoit le surnom de Mont-Didier même, & le titre de Comte. Ce Comté passa ensuite dans d'autres Maisons; enfin Hugues de France, frere de Philippe I, fut Comte de Vermandois & de Mont-Didier. En 1186, Philippe Auguste réunit toutes ces conquêtes à la Couronne. Depuis cette réunion, Mont-Didier a souvent eu pour Gouverneurs de grands Seigneurs, entre autres, deux de l'illustre Maison de Mailly. Philippe Auguste, l'an 1236, fit raser le château

de Mont-Didier; mais il fit entourer la ville de murailles. Comme la situation en est avantageuse sur une hauteur, elle a été en état de soutenir plusieurs siéges. Les assauts & les incendies l'ayant ruinée, elle fut rétablie au quinzieme siecle. Les Espagnols s'en emparerent encore au milieu du dix-septieme. La principale église est un prieuré fondé, au onzieme siecle, par les Seigneurs de Mont-Didier, de la Maison de Ponthieu; il a été attaché à l'Ordre de Cluni dès le treizieme siecle. Il y a d'ailleurs deux autres paroisses, un couvent de Capucins, un d'Ursulines, & deux hôpitaux. C'est dans une de ces églises que l'on voit l'épitaphe d'*Aubry* de Mont-Didier, favori du Roi Charles V, qui fut assassiné par un nommé *Macaire*. Ce crime fut découvert par la fidélité du chien d'Aubry, qui, ayant été seul témoin du meurtre, suivit par-tout l'assassin de son maître, cherchant toujours l'occasion de se jeter sur lui pour le dévorer. Cette obstination fit faire des réflexions, des recherches, & des découvertes d'où résulta la punition du crime.

La petite ville de *Breteuil*, qui est dans l'Election de Mont-Didier, lui dispute l'honneur d'avoir été l'ancienne ville de *Bratus Pansa*; c'est d'ailleurs tout ce que ce lieu

a de remarquable; il eſt beaucoup plus petit que Mont-Didier. En l'an 1000, on voit des Seigneurs de Breteuil dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1200. La Terre a paſſé depuis dans différentes Maiſons & familles.

Magnelais, village à environ deux lieues de Mont-Didier, fut érigé, en 1597, en Duché-Pairie pour Charles d'Halwin, Seigneur de Piennes. Ce premier Duc n'eut point d'enfans mâles, mais laiſſa une fille unique, qui épouſa en premieres noces un jeune Seigneur de la plus belle figure, que l'on appeloit le Comte de *Candale*; il étoit fils du Duc d'Epernon, & eût été Duc d'Halwin; mais ſon mariage fut déclaré nul, & le beau Candale forcé de renoncer à ſa femme & au Duché; Anne d'Halwin ſe maria dans toutes les regles avec le Maréchal de Schomberg, pour qui l'on fit revivre ce Duché; mais ce Maréchal étant mort ſans enfans, en 1656, il a été encore une fois éteint.

La ville de *Roye* appartient encore à l'Election de Mont-Didier; elle étoit connue dès le dixieme ſiecle. Elle fut aſſiégée & priſe en 927, lorſque Herbert, Comte de Vermandois, faiſoit la guerre aux derniers Rois Carlovingiens, & tenoit Charles le Simple enfermé dans Péronne. De-

puis, elle a été brûlée par les Anglois en 1373, & par les Espagnols en 1552. Elle a environ deux mille cinq cents habitans, quatre paroisses, autant de couvens de Moines & de Religieuses, un hôpital, & un hôtel-dieu; enfin, une collégiale dédiée à Saint Florent, composée de dix-huit Chanoines & deux Dignitaires. Ce Chapitre a de beaux priviléges qu'il tient du Roi, qui est Seigneur de la ville, les anciens Sires de Roye n'y ayant jamais possédé qu'un petit fief, qui a passé dans la Maison de Condé avec l'aînée des filles, principale héritiere des derniers Seigneurs de ce nom. Il se tient à Roye plusieurs marchés par semaine, qui sont toujours abondamment fournis de grains, le Santerre en produisant beaucoup. Nous avons une généalogie imprimée dès la fin du seizieme siecle, des Maisons de *Roucy* & de *Roye*. Les premiers tiroient leur nom & leur origine d'une Terre située en Champagne, près Reims. Ils regardoient comme leur Auteur, Renaud, qui vivoit au dixieme siecle. Le septieme descendant de celui-ci n'eut qu'une fille, qui épousa Robert de Pierre-Pont, dont les enfans prirent le nom de Roucy. Cette seconde Maison dura encore pendant huit à neuf généra-

tions : le dernier fut tué à la bataille d'Azincourt; sa fille unique épousa Robert de Sarbruck, Damoiseau de Commercy, dont la postérité subsista jusqu'en 1525, qu'Amé, Comte de Braines & de Roucy, mourut, ne laissant qu'une fille qui avoit épousé Antoine de Roye, tué à la bataille de Marignan. Leur fils, Charles de Roye, s'étant marié à Magdeleine de Mailly, Dame de Conti, n'en eut que deux filles, dont l'aînée épousa le Prince de Condé, de qui descend toute la Maison de Condé & de Conti subsistante aujourd'hui; & la seconde, François de la Rochefoucault, de qui est descendue la branche de Roye, dont plusieurs Seigneurs ont porté le titre de Comtes de Roucy.

La Maison de *Pierre-Pont*, dont une branche avoit pris le nom de Roucy en 1260, n'a point été éteinte avec cette branche; il subsiste même encore une ou plusieurs branches de la premiere Maison de Roucy, séparée de leurs aînés dès le douzieme siecle.

Robert de Sarbruck-Commercy, qui, au quinzieme siecle, épousa Jeanne, héritiere de Roucy, eut cinq enfans, & l'aîné de ceux-ci en eut huit; ce qui a formé plusieurs branches, qui ont toutes porté pour premier nom celui de

Roucy, & se sont distinguées par celui de diverses Seigneuries. La principale de ces branches portoit le nom de *Sissonne*. Henri de Roucy-Sissonne étoit attaché au Roi de Navarre, pere d'Henri IV. Il eut deux fils jumeaux qui se ressemblerent à un point fort extraordinaire; Pasquier en fait mention dans ses Recherches. Leurs tailles & leurs figures étoient si exactement les mêmes, qu'il falloit absolument leur donner des habits différens, pour les distinguer. Leurs caracteres, leurs inclinations étoient pareils, & il régnoit entre eux une simpathie sans exemple. Ils devinrent en même temps amoureux d'une Demoiselle qu'ils disposerent assez bien en leur faveur. Mais comme il arriva à cette Belle de s'égarer dans le choix de celui à qui elle vouloit bien donner des preuves de sa tendresse, & qu'elle s'apperçut qu'elle les étendoit à tous deux, en se trompant sans cesse, elle les congédia enfin l'un & l'autre, & ils ne se marierent point. Etant séparés & fort éloignés l'un de l'autre, ils tomberent malades de la même maladie. L'un trouva un Médecin habile qui étoit prêt à le tirer d'affaire, & il entroit déjà en convalescence, lorsque tout à coup il tourna à la mort, au grand étonnement

de son Docteur, & on apprit quelque temps après, que, justement dans ce moment-là, l'autre ayant été traité par un mauvais Médecin, étoit mort.

La Maison de Roye, dans laquelle est entré le Comté de Roucy au seizieme siecle, faisoit remonter son origine jusqu'à l'an 1100. Depuis ce temps, ceux qui en sortirent figurerent parmi les Gentilshommes & les Chevaliers les plus distingués du royaume. Barthelemi de Roye avoit épousé Pétronille, fille de Simon de Montfort; il se trouva à bataille de Bouvines, sous le Roi Philippe Auguste; Matthieu I de Roye suivit Saint Louis à la Croisade; Matthieu II commandoit la premiere bataille, c'est à-dire, l'avant-garde à la bataille du Mont Cassel, en 1328. Jean III étoit Grand-Chambellan du Roi Jean, & fut un des otages donnés aux Anglois pour la liberté de ce Monarque. Matthieu III fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Jean IV, Sire de Roye, ayant joint à toutes les Terres de sa famille d'autres héritages paternels, devint le plus riche Seigneur du royaume. Son fils Antoine épousa l'héritiere de Roucy. Il y a eu un Maréchal de France de la Maison de Roye, mais d'une branche séparée, dès le

temps de Philippe Auguſte; il mourut ſans enfans. On compte encore deux autres branches de la Maiſon de Roye, dont l'une portoit le ſurnom de *Cangi*; l'autre avoit pris le nom de *Hangeſt*, & a poſſédé long-temps la Terre de *Genlis*.

L'Election de *Péronne* contient le reſte du Santerre. La ville de ce nom, ſituée ſur la Somme, a été long-temps conſidérée comme une des plus fortes & des plus importantes places du royaume, &, pour me ſervir de l'expreſſion de nos vieux Auteurs, comme *la clef de la France*. Sa ſituation entre des marais, en rend les approches difficiles, & ſes fortifications ont toujours été bonnes pour leur temps; dans le ſiecle dernier même, elles ont été augmentées & perfectionnées par le Chevalier de Ville, le meilleur Ingénieur que la France ait eu avant M. de Vauban. Mais à préſent ces fortifications ſont très-négligées, & Péronne, ſe trouvant en ſeconde ou troiſieme ligne ſur la frontiere, n'a d'autre garniſon que les troupes des Fermiers Généraux, qui veillent très-rigoureuſement à la perception des droits du Roi, & à empêcher la contrebande; ils étendent leur vigilance à cet égard tout le long de la Somme. Péronne a mérité d'être ſurnommée la *Pucelle*, parce qu'elle prétend

jouir du rare avantage de n'avoir jamais été prise, quoiqu'elle ait été plusieurs fois assiégée. Effectivement nous ne trouvons point que depuis la fin du neuvieme siecle elle ait été emportée de vive force. Les Anglois & les Bourguignons en ont été plusieurs fois les maîtres, mais c'est parce qu'on la leur avoit cédée. En 1536, les Espagnols en formerent le siége en regle; mais les Péronnois, commandés principalement par trois Gentilshommes Picards, MM. d'Estourmel, Saisseval, & de Sarcus, se défendirent si bien, qu'ils les forcerent à se retirer. On trouve dans les Mémoires de du Bellay les détails de cette belle défense, dans laquelle les hommes & les femmes de cette ville se signalerent à l'envi. François I en fut si satisfait, qu'il accorda de grands priviléges aux habitans de Péronne, entre autres, l'exemption des francs fiefs, & donna pour armoiries à la ville un *P* couronné au milieu de trois fleurs de lis d'or.

La premiere fois que l'on entend parler de la ville de *Péronne* dans l'Histoire, c'est à l'occasion de la construction de l'église de *Saint Furcy*, qui reconnoît pour son Fondateur *Erchinoald* ou *Archambaut*, Maire du Palais du Roi Clovis II, qui dé-

couvrit

couvrit les reliques du Saint auquel elle est dédiée, & les fit transporter au lieu où est aujourd'hui Péronne. Moins de deux cent cinquante ans après, Péronne étoit déjà une place forte & de conséquence. En 914, les Comtes de Vermandois y avoient un château redoutable, dans lequel ils se tenoient souvent. Herbert, l'un de ces Comtes, y retint prisonnier le malheureux Roi Charles le Simple, depuis le commencement de l'an 927, jusqu'en 929 que ce Monarque mourut. Cinq cent cinquante ans après, Charles, Duc de Bourgogne, y retint aussi, mais seulement pendant quelques jours, le Roi Louis XI, qui eut grande peur, en reconnoissant le lieu où l'un de ses prédécesseurs avoit fini si tristement. Dès l'an 1209, la ville de Péronne avoit obtenu du Roi Philippe Auguste le droit de Commune ou Municipal; la ville fut confirmée dans ce privilége, & son administration réglée sous le regne de Charles V, en 1368. On compte dans Péronne environ dix-sept mille habitans. Le commerce n'y est pas fort considérable, mais c'est une ville d'un grand passage. Au milieu de la place publique, est une grande pierre qui forme seule un fief dont les attributions & les droits

honorifiques ſont conſidérables & ſinguliers, ſans que l'on en connoiſſe l'origine. Péronne a ſa coutume particuliere, qui differe en pluſieurs points du reſte de celles de la Picardie. Il y a trois paroiſſes dans la ville, deux dans les fauxbourgs, & deux collégiales; l'égliſe de la premiere eſt dédiée à Saint Furcy. Elle eſt belle & grande, d'une architecture gothique, mais remarquable : on prétend que le Roi Clovis II y a été enterré. Le Chapitre eſt nombreux, étant composé de quatre Dignitaires, trente Chanoines, & plus de vingt Chapelains; il jouit des plus beaux droits, dont une partie lui a été accordée ou confirmée par le Roi Louis XI : entre autres avantages, il exerce la Juriſdiction contentieuſe ſur tous ceux qui habitent dans le cloître & aux environs de l'égliſe de Saint Furcy. Cette Juriſdiction s'étend même ſur les habitans du château, dont les reſtes ſubſiſtent encore, & qui a ordinairement pour garniſon une compagnie d'Invalides. Il y a d'ailleurs dans Péronne une ſeconde & petite collégiale dédiée à Saint Léger, deux hôpitaux, un collége, trois couvens d'hommes, & deux de femmes. Les Cordeliers y ſont établis, à ce qu'ils prétendent, du

temps même de Saint François, & les Minimes reconnoiſſent pour leurs Fondateurs les Seigneurs de Crequy. Péronne eſt du dioceſe de Noyon. A très-peu de diſtance de cette ville eſt l'abbaye du *Mont Saint-Quentin*, qui eſt d'un gros revenu.

Les deux ſeuls lieux conſidérables qu'il y ait dans l'Election de Péronne, après la ville même, ſont *Bray-ſur-Somme*, & un autre gros bourg qui s'appelle à préſent *Albert*, & ſe nommoit encore, au ſeizieme ſiecle, *Ancre*, du nom d'une petite riviere qui y paſſe, & dont on prétend que l'eau eſt naturellement noire. C'eſt une ancienne Baronnie; elle a appartenu à une illuſtre Maiſon du nom de *Mello*, qui eſt éteinte. Au quinzieme ſiecle, Ancre paſſa dans celle d'Humieres, & fut érigée, en 1557, en Marquiſat. En 1610, elle fut vendue au fameux *Concino Concini*, favori de Marie de Médicis, qui prit le nom de *Marquis d'Ancre*, fut bientôt après élevé à la dignité de Maréchal de France, ſans avoir jamais fait la guerre, fut Gouverneur de Picardie, & finit enfin tragiquement, comme tout le monde le ſait. Ses biens ayant été confiſqués, Louis XIII donna le Marquiſat d'Ancre à ſon nou-

veau favori Luynes, & lui fit prendre le nom de famille de ce Seigneur, qui fut Connétable ; ses descendans l'ont vendu, & Albert appartient aujourd'hui à M. le Duc de Penthievre.

Avant que de passer à l'Election de Saint Quentin, qui fait partie du Vermandois, il faut retourner à l'autre extrémité de la province, visiter celle d'*Abbeville*, capitale du *Ponthieu*, & parler de ce Comté, autrefois si considérable, mais qui a souffert plusieurs diminutions: l'Histoire en est très-intéressante ; au seizieme siecle, elle n'avoit point encore été traitée particuliérement ; mais elle l'a été de nos jours, & l'on a réuni en deux Volumes ce que les anciens Cosmographes & Historiens, tant civils qu'ecclésiastiques, ont écrit sur cette matiere. Ce pays n'a que neuf ou dix lieues en tout sens, & est borné au septentrion par le Boulonnois, dont je parlerai ensuite. Il tient, au levant, par un petit coin à l'Artois, mais principalement à l'Amienois ; au midi à la Normandie, & au couchant à la Manche. En général, le climat en est froid & humide ; il est traversé par la Somme, & par plusieurs petites rivieres dont les bords sont marécageux ; d'ailleurs il abonde

en pâturages, & eſt très-fertile en grains; il renferme des forêts qui ſont remplies de gibier; les mers & les rivieres ſont très-poiſſonneuſes. On y fait un grand commerce de bled & de bétail, & il y a beaucoup de manufactures de toiles, de draps & de différentes étoffes. On ne ſait pas bien d'où vient le nom de *Ponthieu.* Ceux qui recherchent moins les étymologies ſavantes, croient que le pays étant coupé de rivieres & de marécages, s'appeloit ainſi par rapport à la quantité de ponts qu'il falloit paſſer pour les traverſer; c'eſt le ſentiment de Belleforêt: d'autres, que les Romains avoient nommé cette partie de la Gaule, *Pontique*, c'eſt-à-dire, maritime, la mer, en latin, ſe nommant *Pontus*: mais il n'eſt guere vraiſemblable que la Gaule ayant une ſi grande étendue de côtes, le nom de maritime ait été donné à une ſi petite partie. Enfin, il y a des gens qui prétendent que ce nom vient d'une ville à préſent détruite, qui s'appeloit *Ponte*, & que l'on croit reconnoître dans le village de *Ponche*, à quelques lieues d'Abbeville, & plus près de Crecy. Deux autres queſtions auſſi difficiles à débrouiller que l'étymologie du nom de Ponthieu, c'eſt de ſavoir depuis quand il a été

en usage, & jusqu'où s'étendoit ses limites. Ceux qui prétendent que les Francs userent les premiers de ce mot, & s'accoutumerent à appeler *France Pontique*, les premiers pays maritimes qu'ils conquirent, soutiennent que les côtes de Flandres, & celles de Normandie jusqu'à la Seine, faisoient partie du Ponthieu, & en ont été depuis démembrées ; que ce n'est que sur la fin de la seconde race & au commencement de la troisieme, que le Ponthieu se trouve resserré dans les bornes qu'il a aujourd'hui, en y comprenant même le Comté de Montreuil & le Vimeu ; qu'avant les incursions des Normands, il renfermoit bien des villes considérables, qui sont détruites ; d'autres se sont élevées à l'abri des châteaux qui ont été construits pour empêcher les ennemis de remonter par mer, ou de traverser par terre les rivieres de Somme, de Canche & d'Authie.

Quoi qu'il en soit de l'origine du nom du Ponthieu & de l'étendue de ce pays, il est certain qu'il faisoit, du temps des Romains, partie du grand pays des *Morins*, qui furent vaincus, non sans peine, par Jules César. Ce Conquérant traversa leur pays en partant pour son expédi-

tion de la Grande Bretagne & à son retour. On trouve encore bien des traces du séjour de César & de la domination des Romains dans ce pays. J'en ferai mention en entrant dans le détail de cette partie de la Picardie. Les Rois Mérovingiens, qui s'en emparerent sur les Romains, y ont fait des fondations de villes, châteaux, abbayes & monasteres considérables; mais la liste des Comtes de Ponthieu ne commence à être suivie que peu avant le temps que la troisieme race de nos Rois monta sur le trône. On voit cependant sous les Carlovingiens des Comtes de Ponthieu, dont l'un se fit Moine dans l'abbaye de Saint Riquier, & se nomme le *bienheureux*, *Wabert*. Un autre, appelé *Helgaud*, prit le même parti; mais on n'est pas sûr qu'il fut fils de Wabert. Il laissa son Comté à *Herluin*. Celui-ci se défendit tant qu'il put contre les Normands, fit la guerre à Arnould Comte de Flandres, apparemment en faveur de Guillaume Longue Epée, Duc de Normandie, que le Comte de Flandres fit assassiner traîtreusement à Pecquigny. Herluin mourut en 954. Son fils Guillaume lui succéda, & continua la guerre contre Arnould, de concert avec Richard I, Duc

de Normandie. Il perdit & recouvra à différentes reprises Guines, Boulogne, & Terouane; mais enfin il partagea ses Etats entre ses trois enfans : *Guillaume*, deuxieme du nom, qui étoit l'aîné, conserva le titre de Comte de Ponthieu; son fils, *Hugues*, épousa Gisele, fille du Roi Hugues Capet, à qui l'on prétend que ce Monarque donna pour sa dot *Abbeville*, qui fut depuis regardée comme la capitale du Ponthieu & la résidence ordinaire des Comtes. Ce point d'Histoire ne laisse pas que de souffrir des difficultés. Il n'y a de certain que l'alliance de Hugues de Ponthieu, qui prit le nom d'Abbeville avec Hugues Capet. *Enguerrand* succéda, l'an 1000, à son pere Hugues I. Il fut pere de *Hugues II*; celui-ci d'*Enguerrand II*, qui mourut sans enfans, & de *Guy*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Agnès*. Ce fut elle qui fit passer le Comté de Ponthieu dans la Maison de Bellesme, ou plutôt de Montgommeri, en épousant *Robert*, fils de *Roger de Montgommeri*, & de *Mabille de Bellesme*, héritiere d'Alençon. *Guillaume II*, fils de Robert & d'Agnès, fut Comte de Ponthieu & d'Alençon, qui se fit tant redouter & tant haïr sous

le nom de *Talvas* ; j'en ai beaucoup parlé dans mon Volume précédent. On doit ajouter à toutes les atrocités que j'en ai rapportées, que Talvas étant à Abbeville, & ayant invité son frere, le Comte de Montreuil, à de secondes noces qu'il contractoit, peu de jours après avoit fait étrangler sa premiere femme, il fit, au milieu du festin, saisir son frere par ses Gardes, lui fit crever les yeux, couper les oreilles, & le fit recevoir Moine à l'abbaye du Bec. Malgré cela, la mémoire de Guillaume Talvas est en bénédiction dans le Ponthieu, parce qu'il enrichit les églises de ce pays-là, y fonda des monasteres, & d'ailleurs accorda des priviléges à la Commune ou Bourgeoisie d'Abbeville. Ses enfans partagerent ses Etats; le Ponthieu fut destiné à l'aîné Guy; & le second, nommé *Jean*, eut Alençon. *Guy* mourut avant son pere, & son fils *Jean* recueillit le Ponthieu. C'est ce *Jean I* que l'on suppose avoir été pere d'Adelle de Ponthieu, dont on a fait de nos jours l'Héroïne d'un Roman, d'une Tragédie & d'un Opéra ; les Auteurs de ces trois Ouvrages ont été obligés d'altérer furieusement leur sujet, pour le rendre dramatique. Voilà l'Histoire telle qu'elle est ra-

contée naïvement par nos plus anciens Historiens *Adelle* avoit épousé Thomas, Seigneur de Saint-Valery, & avoit eu pour dot le village de Dommars, qui forme encore une assez belle Terre près d'Abbeville; Thomas étoit jeune & vaillant; sa femme jeune & belle. Un jour qu'ils se rendoient de leur château dans celui de leur beau-pere, qui subsiste, dit-on, encore à Abbeville, que l'on appelle *la Cour de Ponthieu*, & qui sert de prison, ils furent attaqués par des voleurs: le Seigneur de Saint-Valery se défendit avec courage; mais ne s'étant pas trouvé le plus fort, il fut dépouillé nu & attaché à un arbre. La Comtesse fut aussi complétement volée, & reçut de plus, en présence même de son mari, les plus grandes insultes de la part de tous les brigands qui composoient la troupe. Ceux-ci s'étant retirés, Adelle délia son époux, & ils regagnerent comme ils purent la Cour de Ponthieu. Avant que d'y arriver, ils trouverent des gens qui les reconnurent & les habillerent. Cependant ils ne purent cacher au Comte Jean les circonstances de leur triste aventure. Ce barbare pere dissimula si bien, que son gendre & sa fille ne le crurent occupé que du soin de recher-

cher & de punir les coupables; mais, par la plus bizarre & la plus cruelle façon de penser, il avoit formé un autre projet. Au bout de quelque temps il laissa partir son gendre, & gardant sa fille auprès de lui, il la conduisit, sous prétexte de promenade, sur le bord de la mer. Il entre avec elle dans une barque qu'il fait conduire en pleine mer. Un immense tonneau s'y trouve; on y fait entrer la belle Comtesse, malgré ses cris & ses supplications; elle ne peut tirer de son pere que ces terribles paroles : *Dame de Dommars, or est-il venu le moment où devez expier par votre mort la vergogne que avez soufferte.* Le tonneau qui renferme Adelle est jeté à la mer, abandonné à la merci des flots, & le pere s'en retourne sans pitié : par bonheur un vaisseau Flamand passe dans la même journée, apperçoit le tonneau, le retire à son bord, & les Matelots l'ayant ouvert, sont bien étonnés d'y trouver une belle femme mourante. On la rappelle à la vie; elle se nomme. Les bons Flamands, assurés d'être bien reçus à Saint-Valery, rendent au Comte Thomas sa chere & malheureuse épouse. Il faut convenir que la reconnoissance d'Adelle avec son mari,

dans une si singuliere circonstance, peut produire une scene touchante; d'ailleurs le reste de l'aventure n'est point théatral. Thomas de S. Valery fit, dit-on, à son beau-pere la guerre la plus juste. Adelle de Ponthieu retournée avec son mari, en eut une fille unique, Anne de Saint-Valery, qui épousa Robert de Dreux, Prince de la Maison Royale de France, & lui porta en dot le Comté de Saint-Valery. Le fils du Comte Guy, qui s'appeloit *Guillaume*, & qui lui succéda, ne paroît pas avoir été aussi délicat que son pere; car quoiqu'il ait fait une très-belle alliance, ce fut dans des circonstances telles que beaucoup d'autres Seigneurs s'y feroient refusés. Alix de France, derniere fille du Roi Louis le Jeune, & d'Alix de Champagne, avoit été promise & même fiancée au Prince Richard, fils du Roi Henri II d'Angleterre. Elle avoit passé fort jeune dans ce royaume, pour y être élevée à la Cour de son futur beau-pere; elle y étoit restée pendant plus de dix ans: mais le Monarque Anglois avoit toujours éludé la célébration & la consommation du mariage de son fils; il avoit paru si épris des charmes de la jeune Princesse, que la fa-

meuſe Eléonore de Guienne, ſa femme, qui l'avoit été autrefois du pere d'Alix, en avoit paru furieuſe, & avoit fait courir les bruits les plus déſavantageux ſur le compte d'Henri & d'Alix. Richard, devenu Roi, n'avoit point voulu l'épouſer ; elle étoit revenue à la Cour de France, où ſa contenance étoit, à vrai dire, aſſez embarraſſante, lorſque le Comte *Guillaume de Ponthieu* s'offrit à l'épouſer : on ne la lui refuſa pas ; il en eut deux enfans, ſavoir, le Prince *Jean*, qui fut Comte de Ponthieu, & mourut ſans enfans en 1220, & une fille appelée *Marie* : celle-ci avoit épouſé en premieres noces Simon de Damartin, & étoit remariée à Matthieu de Montmorency, lorſqu'elle devint Comteſſe de Ponthieu. Elle n'eut qu'une fille nommée *Jeanne*, qui paſſa, avec raiſon, pour un parti conſidérable, étant héritiere du Ponthieu, & d'ailleurs petite-niece du Roi Philippe Auguſte. Elle épouſa Dom Fernand, Roi de Caſtille, frere de la Reine Blanche, mere de Saint Louis. Jeanne fut ſa ſeconde femme, & en eut trois enfans, avec leſquels, après la mort du Roi ſon époux, elle ſe retira dans le Ponthieu, laiſſant la Couronne d'Eſpagne aux enfans du premier lit. Après la mort de

cette Reine, ses deux fils, *Fernand* & *Louis*, possèderent successivement le Ponthieu; mais l'un & l'autre n'ayant point eu d'enfans, leur héritage vint à *Eléonore* leur sœur, qui avoit épousé *Edouard I*, Roi d'Angleterre. Ce Monarque prit donc possession du Ponthieu, qui, dès ce moment, fut assujetti aux Anglois; ils le conserverent pendant près d'un siecle, & ce pays, qui n'eût pas été regardé comme bien considérable entre les mains de tout autre Souverain, le devint entre celles des Rois d'Angleterre, dont le royaume n'en étoit séparé que par la Manche. Edouard I y fit battre monnoie à son coin, & voulant donner aux Ecossois qu'il avoit vaincus, un Roi qui lui fût totalement dévoué, il fit choix d'un Gentilhomme du Ponthieu, *Jean de Bailleul*, d'une famille originaire de Normandie, dont le nom étoit déjà connu sous *Guillaume le Conquérant*, mais qui étoit Seigneur de Mons en Vimeu, à quelques lieues d'Abbeville, & du château d'Helicourt, dans le même canton. Ce Roi d'Ecosse, de la façon d'un Roi d'Angleterre, n'occupa pas long-temps le Trône; il se brouilla avec son Protecteur, qui vouloit exiger de lui trop de bassesses. Il

ſe jeta entre les bras du Roi Philippe le Bel : mais Edouard le vainquit, le fit priſonnier, & le retint pendant quelques années dans les fers ; enfin, il fut relâché par l'entremiſe des Légats du Pape, & ſe retira dans ſes Terres en Ponthieu, où il vécut en ſimple Gentilhomme. On montre encore dans le Ponthieu pluſieurs titres émanés de lui ; ce ſont des Actes de ſimple Seigneurie concernant ſes Terres ; mais il y prend toujours la qualité de Roi d'Ecoſſe. Il paroît d'ailleurs que ſes poſſeſſions s'étendoient juſque dans la Haute-Normandie, puiſque l'on montre encore dans la paroiſſe du village de Bailleul-ſur-Eaulne ſon tombeau & celui de ſa femme, que l'on prétend avoir été du ſang des anciens Rois d'Ecoſſe. Edouard Bailleul, fils de Jean, conſerva des prétentions à la Couronne d'Ecoſſe que ſon pere avoit portée, & d'ailleurs continua de jouir des petites Terres ſeigneuriales de ſa famille, juſqu'à ce que le Roi Edouard III l'engagea, en 1332, à faire encore une tentative ſur l'Ecoſſe ; mais il en fut chaſſé au bout de deux ans, en 1334, & mourut en Angleterre, laiſſant tous ſes droits à Edouard II, qui jouit du Ponthieu après Edouard I ſon pere. Il avoit

épousé Isabelle de France, fille du Roi Philippe le Bel. On sait quelles scenes horribles & scandaleuses cette Princesse donna en Angleterre dans les momens de la plus grande agitation de ce royaume; elle se retira dans le Ponthieu, & passa quelques années à Abbeville; elle s'y fit des querelles avec les habitans, qui eurent recours au Roi Philippe de Valois pour décider entre eux & la Reine. Ils gagnerent leur procès, & Isabelle fut obligée de se soumettre, ne pouvant révoquer en doute que le Ponthieu ne fût un Fief de la Couronne de France. Son fils Edouard III ne pouvoit pas en douter non plus, & en fit même hommage, aussi bien que de la Guienne. Mais bientôt après, il forma des prétentions bien plus étendues; il prit le titre de Roi de France, &, refusant de déférer à la Loi Salique, il prétendit avoir hérité de la Couronne du chef de cette même Reine Isabelle sa mere, dont je viens de parler. Sous ce prétexte, il commença une longue & sanglante guerre, dont les détails appartiennent à l'Histoire générale de France. Le Ponthieu en fut souvent le théatre; depuis cette époque, il ne fut plus regardé comme un Fief ou une Terre relevante de la Couronne, mais

mais comme une partie intégrante du royaume; ainsi, dès ce moment, on peut le regarder comme réuni à la Couronne.

Entrons dans le détail des villes du Ponthieu. *Abbeville* est regardée aujourd'hui comme la principale. On ne peut pas croire qu'elle soit fort ancienne, malgré l'autorité d'un de ses citoyens, fameux Géographe, *Nicolas-Samson*, qui a fait un Livre exprès pour prouver que c'étoit l'ancienne *Britannia*, la plus fameuse ville de la Gaule Maritime, mais dont on n'a jamais bien pu déterminer la véritable position. Les raisonnemens de Samson, qui a d'ailleurs été le Patriarche de la Géographie en France, font plus d'honneur à son cœur pénétré d'amour pour sa patrie, qu'à sa judiciaire. Il rassemble les faits les moins vraisemblables & les conjectures les plus hasardées, pour établir son opinion: mais d'ailleurs, ceux que la grande érudition ne rebute & ne dégoûte point, prendroient plaisir & intérêt à la lecture de son Livre. Il prétend que c'est de cette *Britannia* que sont partis tous les Bretons, pour aller peupler l'isle d'Albion, qui depuis a été appelée de leur nom *Grande-Bretagne*. Il étend ses recherches sur tous les peuples voisins qui habitoient

la Belgique ; car il établit aſſez bien qu'il y avoit autrefois une ville nommée *Britannia* dans ces cantons-là ; mais il prouve fort mal que ce fût *Abbeville*. Ainſi, tout ce que l'on peut conclure de ſon Livre, c'eſt que la ville de *Britannia* eſt perdue, & qu'Abbeville, comme ſon nom latin *Abbatiſvilla* l'indique, étoit autrefois un village dépendant d'une abbaye ; cette abbaye eſt certainement celle de *Saint Riquier*. Le Fondateur de ce monaſtere étoit natif du Ponthieu ; des Auteurs ont même prétendu qu'il étoit fils d'un Comte de ce pays, nommé *Ragnacaire*, d'ailleurs parent du Roi Clovis & de la Reine Clotilde. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'il naquit, au ſeizieme ſiecle, dans la ville de *Centule*, ainſi nommée parce qu'elle avoit, dit-on, cent tours. Elle eſt aujourd'hui abſolument détruite : ce qui en reſte eſt le bourg de Saint Riquier, bâti autour de l'abbaye de ce nom. Quatre grands Perſonnages ont écrit la Vie de S. Riquier ; le fameux *Alcuin*, Précepteur de Charlemagne ; *Paſchaſe Ratbert*, non moins illuſtre, & Abbé de Corbie dans le même temps ; *Saint Etikius*, qui non ſeulement écrivit cette vie, mais la mit en chant & en muſique, & *Enguerrand*, qui fut

Abbé de Saint Riquier sous le Roi Robert. Il résulte de ces Vies, que Riquier, ayant fait le voyage de Rome, fut tonsuré par le Pape Jean, & que de retour dans la Terre de Centule, dont son pere étoit Seigneur, il en hérita, & fit de son palais un monastere dont il fut le premier Abbé. Etant retourné à Rome, il y reçut l'Ordre de Prêtrise, & fut sacré Evêque, sans être affecté à aucun diocese. Il revint dans son pays, & fut visité & estimé du Roi Dagobert, qui enrichit son abbaye. Le Saint voulant éviter les honneurs qu'on lui rendoit, chercha une nouvelle solitude dans le Ponthieu, qui devint encore une abbaye. Elle subsiste à l'entrée de la forêt de Crecy, sous le nom de *Forêt Moutiers*. Saint Riquier y mourut; mais ses reliques furent transférées dans sa premiere abbaye, où elles ont fait beaucoup de miracles. Elles y sont encore révérées, & lui ont donné son nom. Il eut pour successeurs, *Otialde*, placé de sa main, & *Clotin*. Ils furent remplacés par *Saint Hildebert*, dont les reliques sont à Gournay en Bray. Le septieme Abbé fut *Saint Engilbert*, dont la femme *Berthe* étoit fille de Charlemagne, & lui son Ministre & son Favori; étant vieux, il

ſe fit Moine, & ſa femme Religieuſe. Sous ſon gouvernement, l'abbaye s'enrichit énormément, & fut ſi peuplée, qu'on y établit la pſalmodie perpétuelle, c'eſt-à-dire, que pendant les vingt-quatre heures du jour & de la nuit, on y chantoit les louanges de Dieu; auſſi y avoit-il trois cents Religieux & cent enfans de chœur ou écoliers. Sous le ſucceſſeur de Saint Engilbert, on comptoit juſqu'à cent villes, bourgs & villages en Picardie & en Normandie, qui appartenoient à l'abbaye de Saint Riquier. L'Abbé *Ribaud*, qui vivoit ſous le regne de Charles le Chauve, fit le voyage de Rome, & en apporta des reliques très-précieuſes, entre autres des petites ſandales ou ſouliers que J. C. avoit portés pendant ſon enfance. En 844, ſous le gouvernement de *Louis*, couſin-germain de Charles le Chauve, les Normands vinrent pour piller l'abbaye. Les Religieux furent obligés de s'enfuir & d'emporter les reliques. Les bons Moines y rentrerent cependant. *Nitard*, fils de *Saint Engilbert* & petit-fils de Charlemagne, en fut le douzieme Abbé. Malheureuſement les Normands reparurent encore une fois. L'Abbé ſe ſentant le courage convenable à ſa naiſſance, &

ayant été d'ailleurs déclaré par ſon neveu Charles le Chauve, Comte de Ponthieu, marcha contre eux & fut tué dans la bataille. Son ſucceſſeur, *Raoul*, fut auſſi Comte de Ponthieu : c'étoit un homme de grand mérite. Les Abbés ſuivans furent encore grands Seigneurs, & ſouvent du ſang royal des Carlovingiens. Mais les Normands s'étant convertis, ils n'eurent plus à combattre que pour la poſſeſſion des reliques de Saint Riquier, que l'on chercha à leur enlever. On avoit dans ce temps-là ſi grande confiance dans le mérite des corps ſaints, que l'on étoit perſuadé qu'ils faiſoient des miracles pour tous ceux qui les tenoient en leur poſſeſſion, juſtement ou injuſtement. Il y eut donc des guerres à ce ſujet juſqu'au regne de Hugues Capet, qui rapporta en triomphe les reliques de Saint Riquier dans ſon abbaye. On prétend que ce même Roi étoit Seigneur d'Abbeville, & qu'il donna cette ville en dot à ſa fille Giſelle, qu'il maria à Hugues Comte de Ponthieu : mais s'il la poſſédoit en effet, ce ne pouvoit être que par un don de l'Abbé de Saint Riquier, puiſqu'elle avoit certainement appartenu d'abord à cette abbaye. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt que de ce temps qu'Ab-

beville commence à figurer dans l'Histoire.

Je vais dire en peu de mots ce que cette ville contient de plus intéressant. Je reviendrai par la suite aux Abbés de Saint Riquier. Ce furent Hugues & Giselle qui firent les premiers enclore Abbeville de murailles, l'an 990, & y firent construire un château, tant pour la sûreté de la place, avantageusement située sur la riviere de Somme, que pour leur habitation, qui devint celle de leurs successeurs pendant plus de trois cents ans. Ces Seigneurs avoient hors de la ville un jardin que l'on appeloit le *Promenoir du Comte*. Au treizieme siecle, l'enceinte fut augmentée; le promenoir fut enclavé dans la ville; deux portes furent abattues & transportées plus loin. Dans le temps des guerres des Anglois, on augmenta encore les fortifications, & la place fut rendue redoutable pour ces temps-là. Abbeville fut encore agrandie sous le regne de Louis XI. Au seizieme siecle, on la fortifia plus à la moderne; on y fit des bastions & des fossés, & on la mit véritablement en état de défense. On avoit pris les mêmes précautions pour le château: elles ne furent pas inutiles jusqu'à

la fin des troubles : Abbeville du moins n'a point été pillée, comme tant d'autres, par les Proteſtans. Elle eut toujours le temps de s'arranger pour ſe ſoumettre au parti le plus fort. En 1589, le château fut démoli, du moins raſa-t-on tout ce qui y avoit été ajouté par le Duc de Bourgogne en 1471 & depuis. A compter de cette époque, Abbeville n'eſt plus une place forte, heureuſement pour elle, car elle n'a été ni ſurpriſe, ni aſſiégée : le commerce y a toujours fleuri, & la population y a augmenté. Cette ville a plus de trente-ſix mille habitans, & Nicolas Samſon y en comptoit environ autant il y a cent cinquante ans. On y voit à peu près cent rues, dont quelques-unes ſont belles & bien percées : il s'y remarque de beaux hôtels, appartenans à des Seigneurs qui ont leurs terres aux environs; des maiſons & des magaſins commodes pour les riches Négocians, Marchands & Manufacturiers, qui ſont en grand nombre dans cette ville ; de beaux quais le long de la Somme, & juſqu'à ſoixante ponts, petits & grands, la plupart en pierre, tant ſur le fleuve que ſur trois ou quatre petites rivieres qui s'y jettent dans Abbeville même. Le flux apporte de groſſes barques

chargées de marchandises, jusqu'au centre de la ville, & le reflux les reconduit jusqu'en pleine mer, ou du moins au port de Saint-Valery. Au reste, la quantité de manufactures dont la ville est remplie, est, pour ainsi dire, immense. On y fait des étoffes de toute espece, draps, serges, pinchinats, étamines, moquettes, damas de fil, & toiles de toute espece. On fabrique aussi des armes à Abbeville depuis très-long-temps.

Les environs sont d'ailleurs très-fertiles en grains, en fruits & en pâturages; tout y abonde; il s'y tient plusieurs marchés par semaine, & cinq grandes foires tous les ans. La ville doit les priviléges de sa Commune au méchant Comte Guillaume Talvas, dont j'ai parlé, qui vivoit au douzieme siecle; ils furent confirmés par Philippe Auguste. Nous avons la suite des Maïeurs, ou Maires d'Abbeville, depuis le regne de ce Prince jusqu'à nos jours.

Lorsque les Comtes de Ponthieu ont voulu toucher aux priviléges municipaux des Abbevillois, nos Rois les ont soutenus, particuliérement Saint Louis, Philippe le Hardi, & Philippe le Bel, contre la Reine Douairiere d'Espagne, Jeanne, Comtesse de Ponthieu, & les Rois d'An-

gleterre, qui en hériterent. Charles V accorda à l'hôtel-de-ville d'Abbeville de nouveaux priviléges, des armoiries, avec un chef semé de fleurs de lis, & pour devise, le mot latin *fidelis* : il concéda même *la noblesse au Maïeur d'Abbeville & à sa lignée, & aux autres Maires ses successeurs, & à la lignée d'iceux descendant en loyal mariage* (1). Abbeville reçut encore de nouvelles faveurs du Roi Louis XI, de Louis XII & de François I. L'hôtel-de-ville est assez beau, aussi bien que le palais où se rend la justice. Les principaux Tribunaux sont, le Bailliage & le Présidial, dont le ressort est fort étendu. Abbeville & le Ponthieu sont régis par une coutume particuliere, qui a été en usage dès le treizieme siecle : quoiqu'elle ait été revue plusieurs fois, on a cru de nos jours qu'elle avoit encore besoin de réforme, & l'on s'en occupe.

La ville d'Abbeville devant son origine à une abbaye, ayant été si long-temps la résidence des Comtes de Ponthieu, grands Fondateurs de monasteres & si dévots aux reliques, il faut bien

(1) Je crois cependant que le privilége de la noblesse ne subsiste plus.

s'attendre qu'il y a dans cette ville & aux environs beaucoup d'églises, qu'elles sont belles, qu'elles contiennent des reliques & des monumens remarquables de la piété des Fondateurs. On compte dans Abbeville treize paroisses & une dans le fauxbourg. Il n'y avoit, à la fin du seizieme siecle, que quatre couvens d'hommes, trois de filles, mais cinq hôpitaux. La principale église, qui est paroissiale & collégiale, est dédiée à Saint Vulfran : elle regarde comme son Fondateur, ce fameux & méchant Comte Guillaume Talvas, qui, ayant fait venir de l'abbaye de Saint Vandrille le corps de Saint Vulfran, le fit transporter en grande cérémonie dans l'église de Saint Nicolas, qu'il fit rebâtir, & y fonda, en 1110, une collégiale qui a été successivement augmentée par son fils, son petit-fils & son arriere petit-fils, enfin, par la fille & la petite-fille de celui-ci, tous Comtes & Comtesses de Ponthieu. Les Rois de France étant maîtres d'Abbeville, ont encore enrichi ce Chapitre, & l'ont honoré du titre de royal jusqu'au regne de Louis XII, qui chargea le Cardinal d'Amboise de faire rétablir l'église de Saint Vulfran. Ce premier Ministre s'acquitta de cette commission avec

son zele & son intelligence ordinaires : aussi (remarque un de nos anciens Historiens d'Abbeville) on disoit proverbialement dans toute la France : *Laissez faire à Georges.*

Il y a dix des paroisses de la ville qui sont du patronage de *Saint Vulfran* ; les trois autres de celui du *prieuré de Saint Pierre*, qui est le premier des monasteres d'Abbeville. Il doit sa fondation au Comte Guy, grand-pere de Talvas, qui bâtit l'église l'an 1106. Le lieu où fut établi ce monastere étoit alors hors de la ville. Presque aussi-tôt après sa fondation, on y mit des Bénédictins de l'Ordre de Cluni, dont il dépend toujours. Le trésor de cette église, est très-riche en reliques, & n'ayant point été pillé, on y voit encore toutes celles qui y ont été données depuis sept siecles, entre autres, un des clous avec lesquels Saint Pierre fut crucifié. On croit que c'est un présent du Pape Pascase II, qui confirma par une bulle la fondation de ce monastere, & son union à l'Ordre de Cluni, dont lui-même avoit été Moine. On y montre aussi le crâne de Sainte Agnès.

Le couvent des Cordeliers d'Abbeville fut fondé en 1239, douze ans après la mort

de leur Patriarche Saint François, par les libéralités de *Jean d'Abbeville*, Seigneur de *Boubers*, que l'on prétend avoir été de la famille des anciens Comtes de Ponthieu : on y voit le mausolée du petit-fils du Fondateur. Les Chartreux occupent, depuis les premieres années du quatorzieme siecle, l'ancienne chapelle & maison des Templiers, à la porte d'Abbeville. La vie édifiante que ces Peres menent dans ce lieu depuis plus de 450 ans, leur a procuré des dons & des graces de la part des Comtes de Ponthieu & de nos Rois; les uns & les autres leur ont confié une grande quantité de reliques. La liste que l'on en trouve dans l'ancienne Histoire d'Abbeville, est très-longue, & contient des articles bien singuliers, entre autres de la terre & des pierres de tous les lieux consacrés par la présence de Jésus-Christ & par quelques circonstances de sa vie; de ses vêtemens, & des verges qui servirent à sa flagellation : viennent ensuite le cilice que Saint Jean-Baptiste portoit dans le désert, la verge de Moïse, une douve du tonneau rempli d'huile bouillante, dans lequel Saint Jean l'Evangéliste fut jeté devant la porte Latine; la mitre de Saint Jacques le Mineur,

Apôtre & premier Evêque de Jérusalem; la tête de Saint Honoré, Evêque d'Amiens; une partie des reliques de Saint Antoine, Ermite; les habits de Moine & les bonnets de plusieurs Saints, entre autres de Saint Bernard; un cordon de Saint François d'Assise, & une robe de Saint François de Paule. Je suis forcé de m'arrêter, & de finir par un des voiles dont se servoit Sainte Thérese, Fondatrice des Carmelites Déchaussées.

Le couvent des Minimes d'Abbeville n'est pas si ancien que les deux précédens; car il n'a été bâti qu'au commencement du seizieme siecle; les fondemens en furent jetés l'an 1500; l'église fut achevée & bénite en 1504, & dédiée à la Sainte Vierge. Le Fondateur fut un Seigneur de *Rambures*, d'une Maison illustre en Picardie, tombée, à la fin du siecle dernier, dans celle de la Roche-Fontenille. André de Rambures étoit Page de Louis XI lorsque Saint Vincent de Paule vint d'Italie en France, y étant invité par ce Monarque: les Courtisans François trouverent la figure, l'ajustement & la contenance du bon homme (c'est ainsi qu'on l'appela à la Cour de France) fort extraordinaires; mais les plus sages se tai-

ſoient. Un Page fort étourdi fut le ſeul qui oſa éclater ; il fit même, dit-on, des niches au futur Saint. Celui ci, adreſſant la parole au Page : *Jeune homme*, lui dit-il en mauvais François, *ne vous moquez pas tant de moi, je vois ſur votre phyſionomie que vous ſerez un de mes plus zélés partiſans, & un des plus grands bienfaiteurs de l'Ordre des Minimes.* En effet, ce fut ce même André de Rambures qui, vingt ans après, fonda le couvent des Minimes d'Abbeville, de concert avec ſon beau-frere, Evêque d'Amiens, de la Maiſon d'Hallwin. Il y choiſit ſa ſépulture : on y voit encore ſon tombeau, celui de ſa femme & de pluſieurs de leurs deſcendans.

En 1456, on établit à Abbeville un couvent de Religieux de l'Ordre de Saint François, à la place des Béguines qui y étoient auparavant. Elles ont dans leur tréſor une grande quantité de précieuſes reliques ; entre autres du lait de la Sainte Vierge, le chef de Sainte Urſule, & quatre têtes des onze mille Vierges. Les Dominicaines ſe ſont établies à Abbeville après la ruine de Terouane en 1553. Enfin, il y a dans cette ville un couvent de Religieuſes, qui eſt le premier & peut-être

le ſeul de cette eſpece en France ; ce ſont *les Minimeſſes* : elles ſe ſont établies à Abbeville peu après les Minimes.

Entre les petites chapelles d'Abbeville, on en remarque une dédiée à Saint *Milfort*. On eſt dans l'uſage d'y porter les petits enfans de la ville, quand ils ſont malades ; on y fait dire des Meſſes pour eux : *il arrive*, dit un de nos Hiſtoriens Picards, que j'ai ſous les yeux, *toujours que ces pauvres innocens meurent ou guériſſent*. Au reſte, on ignore abſolument quel étoit ce Saint & dans quel temps il vivoit. A une demi-lieue de la ville ſont deux lieux de dévotion encore plus renommés ; l'un eſt *Notre-Dame de Leurre*, où le Roi Louis XI fit pluſieurs pélerinages & envoya de grands préſens, dans l'eſpérance que l'image de la Sainte Vierge, que l'on y révere, lui prolongeroit la vie ; l'autre eſt *Notre-Dame de Longpré*, ſurnommée *aux corps ſaints*, parce qu'elle a été enrichie d'un grand nombre de reliques par un Seigneur nommé *Aleaume Desfontaines*, qui vivoit à la fin du douzieme ſiecle, ſous le regne de Philippe Auguſte. Ce Seigneur partit pour Conſtantinople, laiſſant en Picardie ſa femme, Laurette de Saint-Valery. Un certain

Prêtre, nommé *Hubert*, avoit suivi le Seigneur Desfontaines en qualité de Chapelain. Quelques années après, celui-ci revint annoncer à la Dame Desfontaines la mort de son époux, & lui présenter un testament, par lequel ce bon Seigneur lui envoyoit plusieurs coffres remplis de reliques d'un prix inestimable, en la priant de les placer honorablement dans quelque chapelle qu'elle feroit bâtir sur ses terres. La bonne Dame Laurette fit aussi-tôt part à l'Evêque d'Amiens du riche héritage qu'elle étoit près de recueillir. Le Prélat en avertit le Pape Eugene III, qui envoya des Légats, lesquels, de concert avec l'Evêque, reçurent ces reliques avec grande cérémonie, & les placerent dans la chapelle de Notre-Dame de Longpré. On nous a conservé le catalogue détaillé de ce que renferme ce trésor, & quoiqu'accoutumé depuis quelque temps à lire de pareilles listes, j'avoue que celle-ci m'a surpris. J'ai sur-tout été étonné d'y trouver un paquet de bois tiré du buisson ardent de Moïse, la verge d'Aaron, le vêtement pontifical de ce Grand-Prêtre, le manteau du Prophete Elie, &c. &c.

L'Election d'Abbeville contient, indépendamment

pendamment de son chef-lieu, plusieurs autres villes & bourgs, tant dans la partie située à la gauche de la riviere de Somme, que l'on appelle *le Vimeu* & qui confine avec la Normandie, que de l'autre coté du même fleuve, en tirant vers l'Artois & le Boulonnois. Du côté du Vimeu, sont, *Airaines*, *Oisemont*, *Senarpont*, & *Gamaches* sur la riviere de Bresle, qui sépare la Normandie de la Picardie. Ce dernier bourg a appartenu à des Princes de la Maison de Dreux : il leur étoit venu par héritage des anciens Seigneurs de Saint-Valery, au treizieme siecle. Au quinzieme, Jeanne de Dreux l'apporta en mariage à Louis d'Amboise, & un des descendans de celui ci le laissa à Joachim Rouault son cousin, qui en prit le surnom. Le château est regardé comme un des plus beaux de la Picardie ; les tours en sont fortes & anciennes, bâties de pierres taillées en pointes de diamant.

Saucourt, village situé au milieu du Vimeu, est, dit-on, fameux par une bataille que les François gagnerent en 881, contre les Normands encore barbares, qui ravageoient le royaume. Les François étoient commandés par Herluin Comte de Ponthieu, & par un Général des Rois Louis

III & Carloman, descendans de Charlemagne.

Le *Vimeu* s'étend jusque sur le bord de la mer, entre la Bresle & la Somme; l'on y remarque le *bourg d'Ault*, qui a un petit port où il n'entre que des barques de Pêcheurs, mais dont le poisson est renommé pour le meilleur de toute la côte; il en vient jusqu'à Paris.

Cayeux est un autre bourg assez près de l'embouchure de la Somme, qui appartient depuis long-temps à la Maison de *Rouault de Gamaches*.

A l'embouchure même du fleuve est la ville & le port de *Saint-Valery*, bien plus considérables autrefois qu'ils ne sont aujourd'hui; les fortifications de la ville sur-tout sont à présent très-délabrées. MM. de Rouault de Gamaches en sont Seigneurs en grande partie, & toujours Gouverneurs. Leur Seigneurie est attachée au titre d'Avoués de l'abbaye, de qui elle relève: ce qui ne leur appartient pas est resté à l'abbaye même. Le terrein sur lequel est situé à présent Saint-Valery, s'appeloit, dit-on, autrefois *Leuconaus*. De tout temps il y a eu un port; mais l'entrée en a toujours été difficile, à cause des bancs de sable, qui, par la suite, en ont comblé

une partie, & qui obligent encore les bâtimens qui veulent entrer dans la ville, à remonter plus haut, juſqu'à un lieu nommé *La Ferté*.

Ce fut au commencement du ſeptieme ſiecle que Saint-Valery (Patron & Fondateur de l'abbaye de ce nom), qui n'étoit qu'un ſimple Berger, ſe retira à *Leuconaüs* ou *Quinquënaü*, ſur le bord de la Somme; l'Evêque d'Amiens de ce temps-là lui permit d'y bâtir un ermitage; il s'y établit en 613, & y mourut en 630. Le bruit de ſes vertus engagea le Roi Dagobert à lui faire pluſieurs fois viſite. Il ſe forma un monaſtere autour de ſon ermitage; mais le Saint n'en voulut point être Abbé, & nomma à ſa place un Religieux appelé *Blimont*. Saint-Valery étant mort, on voulut tranſporter ſon corps à Amiens; mais il donna des ſignes certains qu'il vouloit reſter dans ce lieu, & l'abbaye prit ſon nom, en l'honneur de ſes reliques qu'elle conſerva, & des grands miracles qu'elles y opérerent. Lors de l'irruption des Normands, au neuvieme ſiecle, cette abbaye, qui étoit déjà très-riche & à qui on avoit donné de grandes terres, fut ravagée. Les Moines fugitifs emporterent le corps du Saint probable-

ment jusqu'à Paris ; car Hugues Capet, qui en étoit Comte, conçut une telle dévotion pour cette relique, que les vieux Historiens Picards prétendent que ce Monarque croyoit être redevable de la Couronne de France aux prieres & aux mérites de Saint-Valery. Hugues sachant cependant que ce Saint vouloit être honoré dans le lieu même où il avoit passé toute sa vie, le renvoya en triomphe & avec beaucoup d'honneurs dans son ancienne abbaye, qui fut rétablie & acquit de nouvelles possessions par la libéralité de *Burcard*, Comte de Corbeil, près Paris, Seigneur très-bien disposé pour les Moines ; car il se fit Moine lui-même à Saint Maur-les-Fossés, laissant son Comté à son fils, du même nom que lui. Celui-ci rendit de nouveaux services à l'abbaye de Saint-Valery, & lui fit restituer le corps de son Patron, qui avoit été enlevé par un Prince cruel & injuste, Arnould, Comte de Flandres, le même qui assassina le Duc de Normandie, Guillaume Longue Epée, dans une conférence à Pecquigny. Arnould s'imagina sans doute qu'il suffisoit d'être en possession, juste ou injuste, des reliques d'un grand Saint, pour le forcer à obtenir du Ciel, par son crédit, la

rémission des péchés d'un coupable. Il envoya donc à Saint-Valery une troupe de gens armés, qui, malgré la résistance des Moines, emporterent la châsse dans l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Le Roi Robert en étant averti, envoya Burcard II, Comte de Corbeil, à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes, faire la guerre au Comte de Flandres. Après plusieurs combats dans lesquels le parti le plus juste triompha, Arnould fut obligé de rendre le corps saint. Burcard le rapporta à la tête de son armée, avec l'appareil du plus grand triomphe, dans S. Valery. Le Pere *Ignace de Jésus Maria*, un des anciens Historiens d'Abbeville, n'a pas craint de dire que les eaux de la Somme se séparerent, comme autrefois celles de la mer Rouge, pour laisser passer à pied sec la procession, au milieu de laquelle étoient portées les reliques du Saint, par Burcard & un autre Comte en personnes. Un pareil miracle étoit bien fait pour augmenter la réputation & la considération de l'abbaye (1); aussi fut elle

(1) On a reconnu depuis, que le lieu où ce prétendu miracle s'est opéré, est le gué de Blanquetaque, où les Anglois passerent trois cent cinquante ans après, pour aller attaquer l'armée Françoise à Crecy.

toujours par la ſuite comblée de biens & d'honneurs. Cependant, en 1197, Richard I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, quatrieme du nom, faiſant la guerre à Guillaume IV, Duc de Ponthieu, chaſſa les Moines de Saint Vallery, emporta le corps du Saint dans la Haute-Normandie, & le plaça dans un lieu que l'on appela & que l'on appelle encore *Saint-Valery en Caux* : mais, environ cinquante ans après, ces reliques furent rapportées dans leur premiere place. En 1246, le Pape Innocent IV permit à l'Abbé d'uſer de tous les ornemens épiſcopaux. C'eſt le premier qui ait joui de ce privilége, devenu plus commun depuis. Par la ſuite, les Abbés ont même obtenu une Juriſdiction quaſi épiſcopale, qui n'a été reſtreinte qu'au ſiecle dernier. Au ſeizieme, c'eſt-à-dire, en 1568, les Huguenots s'emparerent de la ville & la pillerent. Ils ſe diſpoſoient à en faire autant à l'abbaye, lorſque le Maréchal de Briſſac vint les aſſiéger : ils répondirent d'abord inſolemment ; mais ayant été bientôt enlevés d'aſſaut, on leur reprit tout ce qu'ils ſe préparoient à emporter, & le Maréchal fit exécuter à Abbeville quatre d'entre les principaux Officiers Huguenots; & leurs têtes furent en-

voyées à Paris. L'abbaye est à présent en commende & d'un bon revenu. Le monastere est occupé par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur.

De l'autre côté de la Somme, presque vis-à-vis Saint-Valery, est la petite ville & le port du *Crotoy*, qui étoit autrefois considérable, mais qui a été ruiné & comblé par les sables; on y compte à peine douze cents habitans. L'embouchure de la Somme s'appelle *la Baie de Somme*, parce que la mer y entre, & que le flux & reflux s'y font sentir très-haut, jusque dans Abbeville même, en passant entre le Crotoy & Saint-Valery. C'est là où Guillaume le Conquérant s'embarqua pour passer en Angleterre & en faire la conquête. Entre Saint-Valery & Abbeville, dans un endroit nommé *Blanquetaque*, se trouve un gué, chose extraordinaire, vu la largeur & la profondeur du fleuve; on en douteroit, si l'on n'en avoit fait, en 1346, une triste expérience. Ce gué ayant été découvert au Roi d'Angleterre Edouard III, par un traître qui reçut en récompense cent nobles à la rose, monnoie d'or de ce temps-là, Edouard y passa avec son armée, & surprit auprès de *Crecy* les François qui ne s'y attendoient pas. Ce

bourg, sur la riviere de *Maye*, auprès de la forêt à laquelle il donne son nom, est devenu fameux par cette fâcheuse défaite, qui mit la France à deux doigts de sa perte. Il y eut, dit-on, trente mille fantassins & douze cents cavaliers françois tués sur la place. Le Prince de Galles, fils d'Edouard III, si connu sous le nom de *Prince Noir*, eut la plus grande part à la gloire de cette journée. Jean de Luxembourg, Roi de Boheme, y fut tué & enterré dans l'abbaye de *Valoire*, à quelques lieues de là. On y voit encore son épitaphe, qui est fort simple, ou, pour mieux dire, fort plate, en quatre vieux vers françois, que voici.

L'an mil quarante-six & trois cents,
Comme la Chronique témoigne,
Fut inhumé & mis céans
Le très-puissant Roi de Behaigne.

Charles, Comte d'Alençon, frere du Roi Philippe de Valois, fut aussi tué dans cette bataille, & enterré dans l'abbaye de Saint Sauve de Montreuil; un Comte de Blois, neveu du même Roi, Raoul, Duc de Lorraine, & le Comte de Flandres, y périrent également; & l'on croit que ces Princes & bien d'autres Guerriers

ſont enterrés ſous une grande élévation de terre, près du champ de bataille, dans un endroit nommé *Noyelles*. Au reſte, ſept cents ans avant cette époque, il y avoit à *Crecy*, une maiſon de plaiſance des Rois de la premiere race. Childeric II, l'un d'eux, fut tué, dit-on, en chaſſant dans la forêt voiſine.

A l'embouchure de cette même petite riviere de Maye, ſur laquelle eſt le bourg de Crecy eſt la ville de *Rue*, ſituée au milieu des marais, & à préſent peu conſidérable, n'ayant qu'environ douze ou quinze cents habitans. La premiere fois que l'on en entend parler dans l'Hiſtoire, c'eſt en 1196. Philippe le Bel en fit la dot de ſa ſœur Alix, qui épouſa Guillaume Comte de Ponthieu. Long temps après, cette ville fut fortifiée; mais au dix-ſeptieme ſiecle elle a été raſée. Elle étoit aſſez commerçante, & l'eſt même encore aujourd'hui à un certain point, le pays des environs produiſant beaucoup de grains de toute eſpece, étant coupé de terres labourables, de pâturages & d'étangs. Il y a à Rue des marchés réguliers, & pluſieurs foires dans leſquelles ſe débitent les denrées du pays. Ce qui y attiroit autrefois beaucoup de monde, c'étoit les pé-

lerinages que l'on faisoit à une de ses paroisses; car cette ville en a quatre, un couvent de Cordeliers & un de Religieuses. La principale de ces paroisses, qui est dédiée au Saint-Esprit, conserve un crucifix merveilleux & miraculeux, dont l'Histoire est remarquable. Ce fut l'an 1000 qu'il fut découvert. Des Pélerins Européens, mais de différentes nations, se trouvant à Jérusalem, entendirent parler à leur hôte de trois fameux crucifix, de grandeur presque naturelle, qui étoient l'ouvrage d'un ancien & excellent Sculpteur, nommé *Nicodeme*. Soit que ce fût le Disciple de Jésus Christ qui portoit ce nom, ou un autre plus moderne, on assuroit qu'il avoit travaillé avec beaucoup de soin & de succès les corps de ces trois crucifix; mais qu'ayant été embarrassé pour représenter la tête de Jésus-Christ, les Anges s'étoient chargés de cet ouvrage, & y avoient si bien réussi, qu'on ne pouvoit regarder ces images sans se sentir pénétré de la plus vive dévotion, & que leur seule vue opéroit des conversions & des miracles. Les Pélerins virent ces crucifix, éprouverent leur vertu miraculeuse, & eurent le bonheur de s'en procurer la possession. Enchantés d'une telle acquisi-

tion, ils regagnerent les bords de la mer, & étoient prêts à les faire passer en Europe; mais ils se trouverent embarrassés sur le partage; enfin, se confiant dans les miracles que pouvoient opérer les crucifix, ils les placerent chacun dans un petit bateau, & les abandonnerent à la merci des flots. Les Pélerins ne furent point trompés dans leur attente; l'un d'eux étoit Italien Toscan; le second Normand; le troisieme Picard. En arrivant dans sa patrie, l'Italien apprit qu'il étoit entré dans le port le plus voisin de Lucques en Toscane, un petit bateau qui n'avoit pour guide, Pilotes & Matelots, qu'un crucifix. Il reconnut le sien, qui est encore l'objet de la vénération des Lucquois, & très-connu en Italie sous le nom du *Santo Volto*. Le second s'étoit arrêté à l'embouchure de la Dive, & est honoré dans le bourg de Saint-Pierre-sur-Dive, en Normandie. Le troisieme aborda dans le port de Rue, & c'est celui que l'on y voit encore. Il y a fait pendant long-temps de fréquens miracles; le plus éclatant est celui qui l'empêcha d'être tiré du lieu où il est conservé. Les habitans d'Abbeville avoient obtenu des Comtes de Ponthieu, que ce crucifix seroit em-

porté chéz eux. Les habitans de Rue le virent partir les larmes aux yeux ; mais ils furent bientôt consolés ; au sortir de la ville, les chevaux ne purent plus traîner le chariot sur lequel étoit placé le crucifix. On eut beau les changer & les multiplier, il fallut y renoncer ; mais un seul cheval le ramena aisément à la porte de la même église dont il avoit été tiré. Cependant la ville de Rue a un autre Patron qui s'appelle *Saint Wlphaly*, Disciple de Saint Riquier, & après lui Abbé de Forêt-Moutiers. Ses reliques resterent dans cette derniere abbaye jusqu'aux incursions des Normands, qui, par miracle, ne les enleverent point de ce lieu, & ne pillerent même pas la châsse, qui étoit d'or : mais, deux siecles après, Arnoud, Comte de Flandres, grand voleur de reliques, les fit enlever & transporter dans la ville de Montreuil, où elles sont encore, à l'exception de quelques parties dont on a fait présent à la ville de Rue. Elles sont placées dans la même église où l'on voit le saint crucifix.

Revenons à l'abbaye de *Saint Riquier*, dont j'ai commencé l'Histoire avant celle d'Abbeville, parce que cette derniere y tient véritablement. Le bourg est à pré-

ſent peu conſidérable; mais il l'a été beaucoup plus autrefois; car du temps de Hugues Capet il y avoit deux mille cinq cents maiſons. J'ai dit comment les reliques du Saint furent deux fois rapportées dans cette abbaye, dont elles avoient été enlevées au milieu du onzieme ſiecle. Saint Gervin la gouvernoit alors, & y donnoit lesplus grands exemples de piété, de charité, & de cette naïveté, fille de l'innocence, qui quelquefois caractériſe vraiment les Saints. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu, du même nom, qui ne lui reſſembla en rien. Il parvint par de mauvaiſes voies à l'évêché d'Amiens, & en fut dépoſſédé dans un Concile, auſſi bien que de l'abbaye de Saint Riquier; tant il eſt vrai que la ſainteté n'eſt rien moins qu'héréditaire dans les familles qui ont produit les plus grands Saints! Le ſucceſſeur de Gervin II fut bien embarraſſé à défendre les droits que ſon prédéceſſeur avoit laiſſé perdre, ou qu'il avoit aliénés. Il avoit amaſſé des ſommes conſidérables, ſous prétexte de rétablir l'abbaye qui avoit été ruinée par pluſieurs incendies; pour cet effet, on avoit promené la châſſe de Saint Riquier dans les villes & les paroiſſes des environs: cette quête avoit produit d'a-

bondantes aumônes; mais elles avoient été dissipées. En 1131, le bourg & l'abbaye essuyerent encore de nouveaux malheurs. Des Gentilshommes, nommés les *Calots* ou les *Calotins*, s'y étoient établis, & s'en étoient en quelque façon rendus les maîtres. Hugues, Comte de Saint-Pol, surnommé *Camp-d'Avene*, s'étant associé avec d'autres Seigneurs du pays, vint assiéger les Calotins, & pour les forcer à se rendre, employa le feu grégeois, dont on sait que le secret est perdu, & qui étoit inextinguible; il en résulta du dommage dans le bourg & l'abbaye, & les Moines voulurent être indemnisés. Ils ne purent l'obtenir, & accuserent le Comte de Saint-Pol devant le Pape qui étoit alors en France. Hugues fut excommunié, eut peur, demanda pardon, l'obtint, &, pour pénitence, fonda l'abbaye de *Cercamp*, sur les confins de l'Artois, entre Dourlens & Saint-Pol.

Il y avoit déjà eu un exemple plus terrible de la maniere dont les moines de Saint Riquier savoient se venger de ceux qui vouloient les troubler dans leurs possessions. *Isambart* étoit un Seigneur puissant dans le Ponthieu, qui avoit contribué, en 881, au gain de la bataille de Sau-

court contre les Normands. Il possédoit dans le bourg de Saint Riquier un petit château nommé *La Ferté.* Les Moines s'en rendirent les maîtres, & quand Isambart voulut y rentrer, on lui en ferma les portes. Il s'en plaignit au Roi, qui étoit alors, à ce que l'on croit, Louis III ou Charles le Gros, Princes foibles, qui ne purent ou ne voulurent lui rendre justice. Alors on prétend qu'il s'adressa aux Normands, qu'il conduisit lui-même le Roi de ces Barbares, nommé *Gormond*, jusque dans la Picardie, & vint avec lui assiéger Saint-Riquier. Les Normands firent de grands désordres dans l'abbaye, & la pillerent. Isambart fut tué en assiégeant son propre château de La Ferté. Il est enterré, non comme un Seigneur Chrétien, mais comme un Païen, dans un champ près d'un bois, sous une éminence de terre que l'on appelle encore *la tombe d'Isambart.* Le Roi Gormond l'est à peu près de même, à quelques lieues de là, près de *Vignacourt*, en Picardie. Les Chroniques écrites par des Moines de Saint Riquier, ont dit beaucoup de mal d'Isambart, & le représentent comme un renégat, un traître, un ennemi de la Religion & des Moines; cependant il se

fait tous les ans à Saint Riquier une cérémonie qui semble prouver qu'Isambart n'avoit point tant de tort. A certain jour de l'année, le Procureur de l'abbaye est obligé de se trouver sur le pont-levis de l'ancien château de La Ferté, & là on lui fait prêter un serment en vieux françois, dans lequel on lui répete plusieurs fois de ne point troubler les cendres d'Isambart. Ce serment a donné lieu à des Dissertations historiques assez curieuses.

Cette abbaye, autrefois si fameuse & si puissante, étoit, à la fin du siecle dernier, tombée dans un grand délabrement. Heureusement qu'elle trouva alors un Abbé Commendataire riche & généreux, qui se chargea de remettre l'église & les bâtimens en honneur; & pendant plus de cinquante ans qu'il l'a possédée, lui a rendu, pour ainsi dire, tout son lustre. Cet Abbé, fait pour servir de modele aux Commendataires des anciennes & illustres abbayes, étoit fils de M. le Chancelier d'Aligre, & est mort Doyen du Conseil, en 1695. On voit encore dans l'église de l'abbaye la châsse de Saint Riquier, & dans la bibliotheque quelques foibles restes de celle donnée par Engilbert, parent & favori de

de Charlemagne. On sait que cette bibliotheque montoit autrefois à deux cent cinquante-six Volumes, & ce nombre de Livres passoit, il y a onze cents ans, pour considérable. On y trouve un Livre d'Evangiles écrit sur vélin en caracteres d'or, que l'on croit être de cette époque.

Le pays qui est entre la ville de Rue & la riviere d'Autie, s'appelle le *Marquenterre*. Je ne sais trop d'où lui vient ce nom; mais ce pays ne contient rien de remarquable. Il s'étend sur le bord de la mer. La côte est marécageuse & peu abordable, aussi bien que celle entre l'Autie & la Canche, qui renferme le Bailliage de Montreuil, ayant l'Artois à l'orient, & la mer à l'occident.

Montreuil s'appelle communément *Montreuil-sur-mer*, quoiqu'il en soit à trois lieues, à quelque distance des bords de la Canche. Son nom latin, *Monasteriolum*, (petit monastere), indique que la ville est moins ancienne que le monastere. Autrefois ce lieu s'appeloit, dit-on *Braium*. Saint Sauve, qui fut ensuite Evêque d'Amiens, y établit sous le regne de Thiery II, au septieme siecle, un couvent qu'on appelle le *Petit*, par opposition aux grandes abbayes voisines; cependant il en devint

lui-même une, qui porte encore le nom de *Saint-Sauve*; elle eſt de peu de revenu. Ce fut Helgaut, un des plus anciens Comtes du Ponthieu, ſous les Rois Carlovingiens, qui fit bâtir la ville, & enſuite ſe fit Moine à Saint Riquier; elle fut depuis pluſieurs fois le partage des freres & des cadets des Comtes de Ponthieu, qui s'intitulerent quelquefois *Comtes de Montreuil.* Cependant il paroît que lorſque Philippe Auguſte en fit l'acquiſition, elle appartenoit à un Seigneur du village de Montenay. Depuis, elle a toujours été du domaine de la Couronne.

La *Canche*, depuis Montreuil juſqu'à la mer, coule à travers des marécages, ce qui en rend la navigation difficile & preſque nulle; auſſi ne vient-il à Montreuil que de petites barques. On y compte cependant environ quatre mille habitans. Ses marais ont été de tout temps ſa principale défenſe; Louis XIV y a fait ajouter des fortifications en regle par le célebre M. de Vauban, & une citadelle de la conſtruction de ce ſavant Ingénieur. On diſtingue la ville en haute & baſſe; elles ne ſont ſéparées que par une ſimple muraille. Il y a dans l'une & dans l'autre ſix paroiſſes, une petite collégiale, l'abbaye de Bénédic-

tins de Saint-Sauve, & celle de Sainte Austreberte, fondée l'an 1050 auprès de Hesdin, & transférée à Montreuil; deux couvens de Moines mendians & deux hôpitaux.

Plus bas, près de l'embouchure de la Canche, vis-à-vis d'Estaples en Boulonnois, étoit autrefois un lieu fameux même du temps des Romains, & avant leurs conquêtes; on le nommoit en françois *Quentovic*, en latin *Quantiæ Vicus*, bourg de la Canche. Nos Rois de la premiere Race y avoient un palais, du temps de Charles le Chauve, où l'on frappoit de la monnoie: on trouve encore des pieces de ce Monarque, au revers desquelles on lit le nom de Quentovic; il y a dans un des articles de ses Capitulaires, Charles le Chauvre fait défense d'en frapper ailleurs. L'an 842, les Normands étant descendus sur les côtes du Ponthieu, détruisirent absolument cette ville; & le port s'étant trouvé gâté & comblé par les sables & les vases, il ne subsiste plus dans ce lieu que l'abbaye de *Saint-Josse*, qui tire son nom d'un Prince, frere du Duc de Bretagne Judicaël, qui se retira, au septieme siecle, dans une forêt du Ponthieu, & y finit ses jours dans la solitude & les

auſtérités. Le Comte Aymond, grand Seigneur du temps de Charlemagne, découvrit la retraite de ce Prince, à l'occaſion d'un ſervice que Saint Joſſe lui rendit. Le Comte étoit à la chaſſe depuis le grand matin, & mouroit de ſoif, auſſi bien que ſes Piqueurs & ſes chiens. Le Saint, auquel il demanda s'il y avoit une fontaine dans les environs, fit ſur le champ ſortir une ſource ſous ſes pas, & comme les chiens d'Aymond l'incommodoient pour boire, l'Ermite en fit ſortir une autre exprès pour la meute. On voit encore ces deux fontaines auprès du prieuré de Saint-Joſſe-au-Bois, en Ponthieu. Quand le Comte Aymond eut appaiſé ſa ſoif, il interrogea l'Ermite, & ayant appris qui il étoit, l'emmena avec lui à *Quentovic*, & le mit à la tête d'un monaſtere dans lequel Saint Joſſe mourut & fut enterré. Ses reliques y opérerent tant de miracles que Charlemagne en forma une abbaye en regle. Elle fut ruinée, comme tant d'autres, par les Normands, rétablie en 1090, par Guy Comte de Ponthieu, & très-enrichie par ſes ſucceſſeurs.

La derniere abbaye du Ponthieu, dont j'ai à parler, eſt dans le Vimeu, touchant l'Amiénois; elle s'appelle *Selincourt*, & fut fondée, en 1131, par Gautier Tirel,

Seigneur de Poix : elle eſt fameuſe par la poſſeſſion d'une précieuſe relique ; c'eſt une *ſainte larme*, pareille à celle que l'on révere à Vendôme. Ce fut Bernard de Moreuil qui la rapporta de Conſtantinople en 1206, & la donna à ce monaſtere. On conte que lorſque le donateur approcha, en portant cette relique, les cloches de l'abbaye ſonnerent d'elles-mêmes; ce qui donna avis à toute la Communauté d'aller proceſſionnellement au devant. Cette ſainte larme eſt remarquable, en ce qu'elle eſt parfaitement liquide, & plus encore que celle de Vendôme. On voit dans l'égliſe de l'abbaye pluſieurs tombeaux des Tirel, Sires de Poix.

Le Boulonnois peut être regardé comme faiſant partie de la grande province de Picardie ; cependant il forme un gouvernement particulier, qui s'étend depuis la Canche juſqu'aux frontieres de Flandres, près de Gravelines, ayant la mer à l'occident, au ſeptentrion une partie de la Flandre, & l'Artois à l'orient. Ce pays, quoique moins fertile que quelques autres parties de la Picardie, eſt cependant aſſez abondant en grains : il y a auſſi quelques pâturages où l'on nourrit des beſtiaux, qui fourniſſent du beurre,

que l'on transporte assez loin étant salé, & des haras, d'où il sort des chevaux d'une assez bonne espece, mais que l'on en tire fort jeunes pour les élever & les engraisser dans les pacages de Normandie. On y trouve d'ailleurs deux mines abondantes de charbon de terre, dont on fait un grand débit, quoique celui qui en provient soit inférieur à celui d'Angleterre, & deux carrieres d'assez beau marbre ; enfin, une fontaine d'eau minérale ferrugineuse. Mais le grand objet de commerce du Boulonnois est le poisson, sur-tout les harengs & les maquereaux.

On peut diviser le *Boulonnois* en *Haut* & *Bas*, en y comprenant le *pays reconquis*, qui forme le Haut-Boulonnois, & d'ailleurs se subdivise en Comtés de *Guînes* & d'*Ardres*, & en pays d'*Oye*. C'est dans ce dernier canton qu'est la place & le port de *Calais*. Je vais, à l'imitation de nos anciens Cosmographes, commencer par l'Histoire du Boulonnois & de l'évêché de Boulogne, avant que de passer à la description des principaux lieux qu'il renferme.

Le *Boulonnois* faisoit partie du pays des *Morins*, lorsque Jules César entra dans les Gaules, & il y avoit déjà des

châteaux & des forts considérables. Le plus important étoit *Portus Iccius*, que l'on croit être *Wissan*, près Boulogne, & la plus grande ville, *Gessoriacum*, aujourd'hui Boulogne même. Dès le temps de Constance Chlore, *Gessoriacum* prenoit déjà indifféremment cet ancien nom ou celui de *Bononia*. Lors de la destruction de l'Empire Romain, & même de son affoiblissement, Boulogne passa sous la domination des Barbares; ce furent, à ce que l'on croit, des Francs, descendans ou parens de Clodion & de Merovée. Les vieux Historiens en nomment plusieurs, mais sans en donner une suite exacte (sans préjudice du Roi Artus & de ses Chevaliers de la Table Ronde, que l'on prétend avoir fait des exploits dans le Boulonnois). *Chararic* vivoit du temps de Clovis, & se joignit à lui pour combattre les Gaulois Romains. Le Comte de Boulogne, qui vivoit sous le regne de Dagobert, s'appeloit *Badefroy*, & fut le pere de *Sainte Austreberte*. *Walbert* eut pour fils *Saint Wulmer*, Fondateur de l'abbaye de *Samer*. Plusieurs autres Comtes de Boulogne firent différentes fondations; mais leur descendance ne nous est point connue. Sous les Carlovingiens, les Comtes de

Flandres s'étant établis sous le nom de *Forestiers*, & étant devenus héréditaires, ils eurent des disputes avec les Comtes de Boulogne, qu'ils prétendoient être leurs vassaux. Enfin, ils s'unirent pour se défendre contre les Normands (que les vieilles Chroniques Picardes appellent *Sarasins*), qui commencerent à faire des irruptions dans la France Maritime, à la fin du neuvieme siecle. Le Comte *Hernequin* de Boulogne les repoussa. Après lui on en nomme plusieurs autres, tels qu'*Ernicule*, qui eut, dit-on, pour fils *Arnoult*; celui-ci devint Comte de Boulogne vers 972, fut pere de *Guy à la blanche barbe*, qui eut pour fils *Eustache I*, & pour petit-fils *Eustache II*. Ce dernier, en passant par les Ardennes, devint amoureux (à Bouillon) d'une Demoiselle ou Princesse, nommée *Ide*, qu'il épousa, & qu'il emmena avec lui dans son Comté de Boulogne. Il en eut quatre garçons; le premier se nomma *Godefroy*, & fut surnommé *de Bouillon*, tant parce qu'il y étoit né, qu'à cause que, dès qu'il fut grand, son oncle *Godefroy le Barbu*, Duc de la Basse-Lorraine, & frere d'*Ide*, lui fit présent de ce château. Godefroy donna de bonne heure des preuves de sa piété & de

ſa valeur, & s'engagea dans la premiere Croiſade avec Baudouin ſon ſecond frere. L'eſtime générale que l'on conçut de lui, fut cauſe qu'après la priſe de Jéruſalem, il en fut élu Roi : mais ſa modeſtie l'empêcha d'accepter ce titre, & il ne voulut jamais prendre que celui d'*Advoué du Saint Sépulcre*. Entre autres merveilles que l'on raconte de ce Prince, on aſſure que recevant des complimens ſur la force de ſon bras, avec lequel il fendoit en deux des Saraſins de la tête aux pieds, il répondit que cela venoit de ce que ſa main n'avoit jamais été ſouillée par aucun attouchement déshonnête. Il mourut ſans enfans, n'ayant point été marié. Son frere Baudouin lui ſuccéda au royaume de Jéruſalem, & *Euſtache*, troiſieme des enfans de la Comteſſe Ide, eut pour ſa part le Comté de Boulogne. Sur la fin de ce ſiecle, il ſe fit Moine de l'Ordre de Cluni, dans un prieuré du Boulonnois, & laiſſa ſon Comté à ſa fille *Mahaut*, qui épouſa *Etienne de Blois*, Comte de Mortain. En 1136, cet Etienne monta ſur le trône d'Angleterre, aux droits de ſa mere; mais il eut de grandes guerres à ſoutenir pour ſe mettre en poſſeſſion de cette couronne & du Duché de Normandie, auquel il préten-

doit également. Il parvint enfin à régner tranquillement sur-tout lorsque son fils *Eustache*, qui devoit être héritier de son royaume, de son Duché & de son Comté, fut mort ; mais il fut convenu qu'après lui, le royaume & la Normandie passeroient à Henri Plantagenet. *Guillaume*, fils cadet d'Etienne, n'hérita que du Boulonnois ; il mourut sans enfans : il avoit une sœur ; mais elle étoit Religieuse & Abbesse. Cela n'empêcha pas qu'elle ne fût enlevée par Matthieu d'Alsace, frere d'un Comte de Flandres, qui l'épousa & en eut deux filles ; l'aînée se maria à un Comte de Gueldres ; la fille de celle-ci à un Comte de Dammartin ; & enfin, la petite-fille Mahaut à Philippe de France, fils de Philippe Auguste (1). Les enfans qu'elle eut de ce mariage étant morts, elle épousa, en secondes noces, Alphonse, Prince & depuis Roi de Portugal ; mais elle ne laissa à sa mort aucune postérité. Le Comté de

(1) L'on prétend que la Comtesse Mahaut étoit la premiere joueuse d'échecs de son siecle, mais en même temps la plus mauvaise joueuse ; elle se querelloit avec son mari, & ils firent mauvais ménage, uniquement parce qu'ils jouoient souvent ensemble, & prétendoient chacun à la supériorité du jeu.

Boulogne passa alors à une de ses cousines, fille d'un Duc de Brabant ; & enfin à Robert IV, Comte d'Auvergne, qui s'en mit en possession vers 1250, & mourut vers 1276. La descendance masculine de ce Robert ne finit qu'en 1380 : *Jeanne*, héritiere de Boulogne & d'Auvergne, épousa, en 1389, Jean Duc de Berri, frere du Roi Charles V ; mais elle n'en eut point d'enfans, non plus que de Georges de la Trimouille son second mari. *Marie*, sa cousine-germaine, femme de *Bertrand de la Tour-d'Auvergne, Seigneur de Montgascon*, fut héritiere de la Duchesse Jeanne. *Bertrand de la Tour-d'Auvergne*, comme petit-fils de celle-ci, fut Comte d'Auvergne & de Boulogne; mais Louis XI ayant été forcé de céder le Comté de Boulogne à Philippe Duc de Bourgogne, à la charge de dédommager les légitimes possesseurs, il donna le Comté de Lauragais, en Languedoc, en échange à Bertrand, qui, en cédant la possession réelle du Boulonnois, ne laissa pourtant pas de continuer à prendre le titre de Comte de Boulogne. Ces droits échurent à Catherine de Médicis, son arriere petite-fille par sa mere. Tout le monde sait que cette Princesse monta sur le trône de France par son mariage avec

Henri II, & fut Régente du royaume ſous les trois Princes ſes enfans ; ainſi elle eut tout le crédit néceſſaire pour faire valoir ſes droits ſur l'Auvergne & même ſur le Comté de Boulogne. Le Roi Louis XI avoit réuni ce Comté à ſa Couronne, après la mort de Charles le Téméraire, dernier Duc de Bourgogne ; & pour qu'on ne pût plus dire que ce Comté relevoit de celui d'Artois, ainſi que cela avoit été décidé, ce Monarque politique, qui ſavoit tourner à ſon profit juſqu'à ſes actes de dévotion les plus ſinguliers, avoit fait hommage du Boulonnois à la Sainte Vierge, & s'étoit déclaré homme lige de Notre-Dame de Boulogne ; mais il avoit laiſſé quelques parties du domaine utile aux héritiers de Bertrand de la Tour-d'Auvergne. Catherine de Médicis, à laquelle ces droits étoient échus, en jouit juſqu'à ſa mort, & les tranſmit à Marguerite de Valois, la derniere de ſes filles ; & ce ne fut qu'après cette Princeſſe que le Boulonnois tout entier fut du domaine de la Couronne.

Quant à l'évêché de Boulogne, on le croit généralement très-moderne ; cependant quelques Auteurs Boulonnois ne conviennent pas de cela ; ils croient que

dès la fin du troisieme siecle de notre Ere, il y avoit des Evêques à Boulogne. Mais si cette opinion peut se soutenir, ce n'est qu'en admettant qu'il y avoit dans les Gaules des Evêques ambulans, qui, pour instruire les Chrétiens, se transportoient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre: ainsi l'on peut croire que le même Evêque alloit quelquefois à Terouane, quelquefois à Boulogne, & dans d'autres places du pays des Morins. Quoi qu'il en soit, la cathédrale actuelle de Boulogne, qui n'a un Evêque fixe & permanent que depuis 1553, étoit anciennement une abbaye dédiée à la Sainte Vierge, & elle doit sa fondation à une image miraculeuse que l'on y révere encore. Les vieux Chroniqueurs assurent que cette image entra dans le port de Boulogne l'an 633, sous le regne du Roi Dagobert I, dans un bateau sans Pilote ni conducteur. On pense qu'elle venoit de Jérusalem ou d'Antioche, qui alors avoient déjà été pris par les Sarasins. Comme c'est une statue de bois de cedre, très-ressemblante, pour la matiere & le travail, à celle que l'on révere à Notre-Dame de Lorette, on croit que l'une & l'autre sont l'ouvrage de Saint Luc. On trouva dans le même bateau, avec la sta-

tue, une vieille Bible manuſcrite, que l'on voyoit encore à Boulogne au ſeizieme ſiecle. La reliure antique étoit couverte de lames d'argent, ſur leſquelles étoient écrits des vers latins, qui, quoique mauvais, étoient plus modernes que l'arrivée de la Sainte Image à Boulogne, mais en indiquoient l'époque. Clotaire III fut, dit-on, le premier Roi qui fit bâtir l'égliſe dans laquelle on commença à révérer la ſtatue miraculeuſe. Saint Omer, qui vivoit dans le même temps, y venoit ſouvent faire ſa priere. La ville de Boulogne étant dès-lors fortifiée, on la regardoit comme un aſile propre à garantir du ravage des Normands, les reliques que l'on pourroit y tranſporter. Ainſi l'on y porta, aux neuvieme & dixieme ſiecles, les corps des Sts. Vandrille, Ansbert, Vulfran, Bertoul, & autres, dont la plupart furent enſuite reportés dans leurs anciennes égliſes, quand on n'eut plus rien à craindre de la part des Normands. La Comteſſe *Ide*, dont j'ai déjà parlé, prit l'égliſe de Notre-Dame de Boulogne en affection, & lui fit de grandes donations; ſon fils Godefroy de Bouillon, auſſi pieux qu'elle, en fit autant, & y envoya même de Jéruſalem beaucoup de reliques & de préſens. Euſtache,

frere de Godefroy, y plaça des Chanoines réguliers, & l'érigea en abbaye l'an 1106. Au quatorzieme siecle, l'an 1319, cette dévotion étoit déjà si fameuse, que des Bourgeois de Paris de l'un & de l'autre sexe, dont la plupart avoient fait le pélerinage de Boulogne, s'étant unis en confrérie, bâtirent dans le village *des Menus*, à deux lieues de Paris, près Saint-Cloud, une église à laquelle ils donnerent le nom de *Boulogne*, & y placerent une image de la Sainte Vierge, sur le modele de celle de Picardie. Les Religieuses de Montmartre donnerent le terrein nécessaire. Le Roi Philippe le Long contribua à la construction, & les Papes accorderent des indulgences à cette nouvelle église. Elle devint paroisse, & donna son nom à un joli bois, planté auprès de ce village. La confrérie a subsisté long-temps, & l'on en voyoit encore les registres il n'y a guere plus de cent ans. On y faisoit remarquer les signatures de tous les Rois & Reines, Princes & Princesses du Sang, qui, pendant plus de quatre cents ans, s'y étoient tous fait inscrire. Si cette dévotion à Notre-Dame de Boulogne, qui n'étoit qu'indirecte, &, pour ainsi dire, de la seconde main, eut une très-grande vogue, on peut croire que la

véritable image de Boulogne ne fut pas moins honorée. Philippe Auguste y fit de grands présens. Le mariage d'Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, avec Edouard II, Roi d'Angleterre, se célébra dans cette église avec grand éclat, & occasionna encore de nouveaux bienfaits de la part des Rois de France & d'Angleterre. Le Roi Jean ayant été fait prisonnier par les Anglois après la bataille de Poitiers, son fils Charles fit un vœu pour sa délivrance; & le Roi étant revenu en France & ayant abordé à Boulogne, accomplit ce vœu en personne. Charles étant monté sur le Trône sous le nom de *Charles V*, continua à faire de grands biens à cette église, & même la fit rétablir ou rebâtir. A la fin de ce même siecle, le Maréchal de Boucicaut fit présent à Notre-Dame d'un bijou d'or très-magnifique, représentant un éléphant surmonté d'un château enrichi de perles & de pierreries. C'étoit en reconnoissance de ce que ce brave Chevalier avoit remporté une éclatante victoire, en combat particulier, lui quatrieme François, contre quatre grands Seigneurs Anglois, dans un champ clos qui leur avoit été assigné près de Calais. Le Roi Charles VI avoit été (dit Froissard) témoin de ce combat

combat en habit déguisé. Il dura trois jours consécutifs, & fit grand honneur aux Chevaliers François, c'est-à-dire, à Boucicaut & à ses compagnons.

Le trésor de l'église de Boulogne se trouva successivement rempli par les magnifiques présens des Rois d'Angleterre, des Comtes de Flandres, d'Artois; des Comtes d'Auvergne, de Boulogne & de Saint-Pol. Les Ducs de Bourgogne, pendant le temps qu'ils possédèrent le Boulonnois, ne furent pas moins généreux en faveur de cette église. Enfin Louis XI, l'ayant réuni à la Couronne, non seulement témoigna sa dévotion à la Sainte Vierge, mais il la reconnut pour sa Dame suzeraine, & lui fit hommage, ainsi que je l'ai dit plus haut. Comme c'étoit alors une abbaye, ce fut entre les mains de l'Abbé que Louis XI prêta le serment de fidélité; il en fit expédier des Lettres patentes; ses successeurs ont suivi son exemple. Chaque hommage a été accompagné d'un présent considérable, tel que des cœurs d'or, des châteaux d'argent doré, &c. Les Reines Marie d'Angleterre, Claude & Anne de Bretagne y firent aussi des visites ou pélerinages en personne.

En 1544 commence une ſuite de malheurs qu'éprouva Boulogne & même l'image de Notre-Dame. Henri VIII forma le ſiége de cette ville, & s'en empara après trois mois d'attaque. Il s'étoit déjà déclaré en faveur du ſchiſme, & même contre le culte des reliques & des images. Les Anglois pillerent les égliſes, contre la teneur de la capitulation. Pluſieurs bâtimens furent chargés de leurs dépouilles. Les orgues de l'abbaye, qui étoient très-belles, furent transférées dans la cathédrale de Cantórbery. La ſtatue miraculeuſe fut emportée en Angleterre, dans une maiſon particuliere, après avoir été dépouillée de tous ſes ornemens. Elle ne fut reſtituée que neuf ans après, par Edouard VI, fils d'Henri VIII: mais elle ne put être rétablie dans ſa chapelle, que les Anglois avoient détruite pour en faire un baſtion. Cependant Henri II fit ſon entrée dans Boulogne en 1553, ordonna en même temps le rétabliſſement de la chapelle, & arrangea l'établiſſement d'un évêché dans Boulogne. Cette érection fut décidée ſous le pontificat de Jules III, & fut compoſée d'une partie du dioceſe de Terouane, ruiné par Charles-Quint même. Du reſte, on compoſa

celui de Saint-Omer. On affecta au diocese de Boulogne deux cent soixante-dix-sept paroisses, dont environ la moitié est dans le Boulonnois & le Calaisis, le reste dans l'Artois. L'érection de Boulogne en évêché ne fut tout-à-fait consommée qu'en 1566 ; & dès 1567 les Huguenots se rendirent maîtres de la ville, & ces Hérétiques y commirent les plus grands désordres, sur-tout quant aux personnes des Ecclésiastiques & aux trésors des églises. Tout ce qui avoit échappé, environ vingt-cinq ans auparavant, au pillage des Anglois, fut emporté ; la sainte image, dépouillée de ses ornemens, fut portée dans un château du Boulonnois, nommé *Honvaut*, & jetée dans un puits. Par bonheur, une Demoiselle Catholique s'en étant apperçu, la retira secrétement, & la plaça dans une chambre qu'elle occupoit au château. L'année suivante 1568, les Huguenots furent chassés, & pendant le reste de ce siecle, la cathédrale & les autres églises qui avoient été en partie brûlées, se rétablirent, à la faveur des Edits de pacifications ; mais la sainte image fut long-temps sans être retrouvée. On en avoit même mis à sa place une autre d'argent doré assez magnifique : enfin,

au commencement du dix-septieme siecle, le Seigneur de *Honvaut* étant rentré dans le sein de l'Eglise Catholique, déclara qu'il avoit dans son château la véritable image de Notre-Dame de Boulogne. Le fait ayant été constaté, on alla la chercher processionnellement, & elle fut reportée avec beaucoup de cérémonie dans son ancienne place.

Il n'y a dans la ville de Boulogne que deux paroisses, une pour la haute ville, l'autre pour la basse, indépendamment de la cathédrale, qui est assez belle, ayant été bien rétablie & ornée depuis le seizieme siecle, & cinq couvens, savoir, des Cordeliers, des Minimes, des Capucins, des Religieuses Annonciades, & une ancienne abbaye nommée *Saint Wilmer*, fondée par Eustache I, pere de Godefroi de Bouillon. Elle a été occupée par des Chanoines réguliers, & l'est à présent par des Peres de l'Oratoire qui y tiennent un collége. La ville se divise en haute & en basse; la premiere étoit autrefois la plus considérable; elle est sur une hauteur, mais commandée par d'autres plus élevées. C'est dans cette partie de la ville que l'on voit encore quelques ruines & débris de l'ancienne *Gessoriacum*, ou du moins

de la premiere ville de Boulogne, avant l'irruption des Normands; il y a encore quelques murailles très-épaisses. C'est aussi là qu'est le vieux château construit par Philippe de France, fils de Philippe Auguste, oncle de Saint Louis, qui avoit épousé *Mahaut* Comtesse de Boulogne. On y lit cette inscription sur une pierre au dessus de la principale porte du château. *Philippe Fieux, le Roi Philippe, Cueux de Boulogne, fit faire ce cartel comme est l'an de l'Incarnation* 1231. De ce côté là encore est la *tour d'ordre*, dont tous nos vieux Auteurs attribuent la construction à l'Empereur Caligula; il est sûr qu'elle est de construction Romaine, & pareille à celle de tant de monumens Romains que l'on voit dans divers endroits de la France. D'ailleurs on a trouvé au pied de cette tour, des tombeaux, des urnes, des idoles, & quantité de médailles. Elle est bâtie sur la falaise qui domine sur le port. Il paroît que sa forme étoit octogone; elle a bien deux cents pieds de circuit. Selon toute apparence, c'étoit un phare sur lequel on allumoit des feux toute la nuit; aussi croit-on que le nom de *tour d'ordre* vient de *turris ardens*, *tour ardente*. Du temps de Charlemagne,

on faisoit encore cet usage de la tour d'ordre ; on a même continué jusqu'au seizieme siecle : mais, au milieu du dix-septieme, la mer ayant miné la roche ou falaise sur laquelle elle est située, elle est tombée, & on n'en voit plus que les ruines & les fondemens.

Dans l'état présent, la haute ville de Boulogne est la moins considérable, quoique toujours la plus forte par sa situation. D'ailleurs les fortifications en ont été à peu près démolies en 1688, par ordre de Louis XIV. Elle renferme l'ancien château, la cathédrale, l'hôtel-de-ville, les principaux Tribunaux. Mais actuellement la basse ville est la plus riche, la plus marchande & la plus peuplée. Elle est en partie sur le penchant de la hauteur sur laquelle est située la ville haute, & en partie dans le vallon. Elle est enveloppée par une simple fortification, qui est le reste des forts & fortins qui avoient été bâtis pour l'attaque & la défense de cette place, dans les siéges qu'elle a soutenus au seizieme siecle. Actuellement elle est bien bâtie, & les rues en sont bien percées ; elle contient cinq à six mille personnes, entre autres beaucoup de familles Angloises réfugiées, & d'autres Anglois qui

font un commerce de contrebande ſur les côtes de leur patrie. Le port de Boulogne, jadis fameux & très-fréquenté, étoit infiniment meilleur au ſeizieme ſiecle, qu'il n'eſt aujourd'hui; mais il s'eſt formé depuis un banc de ſable qui en fermoit preſque entiérement l'entrée. De nos jours on a travaillé à le détruire & à empêcher qu'il ne ſe reforme, au moyen des jetées & des écluſes; mais on n'eſt pas encore parvenu à rendre le commerce de Boulogne bien conſidérable. Il ne conſiſte que dans le débit des maquereaux & des harengs, qu'on mange frais dans leur ſaiſon; hors ce temps, les harengs ſe débitent ſalés ou fumés, ce que l'on appelle dans le pays, *ſaurer*. On fabrique au reſte dans la ville de Boulogne beaucoup de bas de laine; on y contrefait le ratafia de Bologne en Italie, & il paſſe, à la faveur de la reſſemblance de nom. La rade de Boulogne n'eſt qu'à une portée de canon de terre; quoiqu'elle ne ſoit pas excellente, elle eſt aſſez bonne pour que les bâtimens médiocres puiſſent y mouiller dans le temps de la baſſe marée, en attendant la haute pour entrer dans le port. A une lieue & demie de la

ville, eſt la rade de Saint Jean, où les gros vaiſſeaux peuvent mouiller, mais ſeulement avec de certains vents.

Le Corps Municipal de la ville de Boulogne conſiſte dans un Maïeur ou Maire, un Vice-Maïeur, & trois Echevins. Ils tiennent leurs priviléges anciennement des Comtes de Boulogne, des Rois d'Angleterre, & enſuite des Rois de France. Henri III confirma la Bourgeoiſie dans le droit d'élire tous ſes Officiers. Quant à la Juſtice civile, elle eſt régie par une Sénéchauſſée, Juſtice Royale ſupérieure (ſauf l'appel au Parlement), établie par le Roi Louis XI en 1478, compoſée d'un Sénéchal d'épée & des Officiers ordinaires aux Bailliages & Sénéchauſſées du royaume. En 1551, Henri II mit Boulogne au nombre des villes dans leſquelles il établit des Préſidiaux; mais, faute de pouvoir aſſigner les gages, les charges ne furent point remplies. Elles ne l'ont pas été depuis; cependant la Juſtice Préſidiale s'exerce par la Sénéchauſſée, dont le Lieutenant-Général prend le titre de Préſident. Le Boulonnois eſt régi par une coutume particuliere, qui fut rédigée par ordre de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, en 1465. Cette coutume fut

rédigée de nouveau, enrégistrée & homologuée au Parlement de Paris, en 1551, sous le regne d'Henri II. Il faut remarquer que cette coutume étant fondée sur celles de Ponthieu & d'Artois, qui sont plus anciennes, la représentation n'y a pas lieu même en ligne directe; c'est-à-dire, que lorsqu'un pere ayant eu plusieurs enfans, ceux qui lui survivent héritent, au préjudice des enfans de ceux qui sont morts avant lui. Il y a long-temps que cette loi paroît injuste & barbare dans les provinces où elle existe; cependant je crois qu'elle est encore à réformer.

Les habitans du Boulonnois sont exempts de tailles, de gabelles & de recherches de franc-fiefs. Ce furent les conditions auxquelles Louis XI se soumit, lorsqu'il s'en empara en 1477. Ce privilége subsiste; cependant, sous différens prétextes, le gouvernement Financier trouve moyen de s'en indemniser. J'ai dit que le Boulonnois faisoit un gouvernement particulier; il a aussi sa milice particuliere, toujours sur pied, composée de six régimens d'infanterie & de cinq régimens de cavalerie. Le Calaisis a aussi ses troupes particulieres, indépendamment de la Garde-côte.

La côte du Boulonnois n'offre, après Boulogne même, aucun lieu remarquable, si ce n'est à l'extrémité méridionale de cette côte & à l'embouchure de la Canche, la petite ville d'Etaples, qui est réduite à huit cents habitans, & a un ancien château qui tombe en ruines. Le port, comblé par les sables, ne peut recevoir que des bateaux pêcheurs, ou du moins d'un port fort médiocre. C'est la patrie de *Jacques Lefevre d'Etaples*, connu par une traduction de l'Ecriture Sainte, qui fit grand bruit & passa pour hardie & suspecte. La Faculté de Théologie de Louvain l'approuva; mais celle de Paris la condamna. Lefevre passa pour Calviniste, quoiqu'après tout ce fût un homme sage & modéré. Il avoit été Précepteur du Duc d'Orléans, fils de François I. La Reine de Navarre, Marguerite de Valois, le reçut chez elle à Nerac, où il finit doucement ses jours, âgé de cent un ans; ayant dîné avec la Reine, il s'endormit à son ordinaire, & ne se réveilla pas.

De l'autre côté de Boulogne, on trouve la petite ville d'*Ambleteuse*, qui n'en est qu'à deux lieues, à l'embouchure d'une petite riviere nommée le *Schlak*. On prétend qu'Ambleteuse a été bâtie par un ancien

Comte de Boulogne, Renaud de *Trie* ou de *Dammartin*, mari de la Comtesse *Ide*, qui vivoit en 1200. Ce Comte en fit une ville; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade. Le port est réduit à très-peu de chose: cependant, depuis quelque temps, on s'occupe à le rétablir, & l'on prétend que ce seroit le meilleur port que la France eût sur la Manche, & celui dont on pourroit tirer le plus grand parti, tant en temps de paix pour le commerce, qu'en temps de guerre pour menacer l'Angleterre. On y a déjà fait quelques écluses, des jetées, & on y voit une grosse tour bien munie de canons, pour empêcher les ennemis d'en approcher. Vis-à-vis de ce port est la rade de Saint-Jean, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Le lieu est d'ailleurs agréable, l'air y est sain, & les eaux bonnes & abondantes. A une lieue dans les terres, est le beau village de *Marquise*, autour duquel il y a des carrieres de marbre. En suivant toujours la côte, on trouve deux caps, dont l'un se nomme le *Gris Nez*, & l'autre le *Blanc Nez*, d'où l'on apperçoit très-bien, quand le temps est serein, les côtes d'Angleterre. Ce sont les points de la côte qui en sont les plus pro-

ches, & diſtans à peu près de cinq à ſix lieues. Entre ces deux caps, eſt le bourg de *Wiſſan*, dont le nom vient du Flamand, & veut dire *ſable blanc.* Au dixieme ſiecle, ſous le regne de Louis d'Outremer, il y avoit un port & un château. A préſent il ne peut y aborder que quelques petits bateaux de Pêcheurs. Cependant l'opinion générale eſt que c'eſt l'ancien *Portus Iccius*, fameux dans les Commentaires de Céſar; quoique d'autres Savans aient prétendu le placer à Boulogne, à Ambleteuſe, & même à Calais.

La partie du Bas-Boulonnois que l'on appelle le *Pays reconquis*, parce qu'il ne rentra ſous la domination de la France qu'après avoir été reconquis ſur les Anglois, en 1558, eſt compoſé du Comté de *Guines*, & du pays d'*Oye*. Le premier renferme deux petites villes, *Guines* & *Ardres*, & quinze autres paroiſſes ou villages; le ſecond ſept paroiſſes ſeulement, & la ville de *Calais*. *Guines* n'a rien de remarquable; le nombre de ſes habitans ne monte qu'à trois mille. Elle a été fortifiée; mais ſes fortifications ont été démolies dès le ſeizieme ſiecle, par ordre du Duc de Guiſe, après la priſe de Calais. Ce n'étoit jadis qu'un village dépendant de

l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Ce fut *Sifrid le Danois*, premier Comte de Guines, qui, au commencement du dixieme siecle, en fit une ville; je parlerai dans un moment de ce Comte & de ses successeurs. *Ardres* est actuellement plus peuplé & mieux fortifié que Guines, quoique ce ne soit que la seconde ville du Comté de ce nom. Elle est située au milieu des marais, qui en rendent les approches difficiles. Elle n'a qu'une paroisse, mais une abbaye de Bénédictins, qui porte le titre d'abbaye d'*Andre*, un couvent de Carmes, une abbaye de Religieuses Bénédictines, & un hôpital. On y compte près de quatre mille habitans. On fait remonter l'époque de sa fondation seulement au onzieme siecle. Ce fut un Seigneur qui avoit épousé l'héritiere de Selvesse, qui la bâtit avec les matériaux du château de ce nom. La Seigneurie d'Ardres passa successivement à trois de leurs descendans, tous trois du nom d'Arnould, & enfin, par une fille, à Baudouin, second Comte de Guines. On voit à Ardres des magasins très-remarquables, que l'on appelle les *Poires*; on sait qu'ils ont été bâtis, vers 1540, par les ordres de François I; il y en a neuf creusés dans la terre & revêtus de bonne maçon-

nerie à chaux & à sable; l'orifice supérieur est étroit, & ils s'élargissent dans le fond. Ils contiennent une assez grande quantité de bled entassé dans des sacs que l'on emplit au moyen d'un robinet auquel on adapte un entonnoir. Il est assez étonnant que cette maniere de construire des magasins n'ait pas été plus souvent pratiquée.

C'est entre Guines & Ardres que se fit, en 1520, cette fameuse entrevue entre François I & Henri VIII, dans laquelle ces deux Monarques étalerent tant de magnificence, que le lieu a retenu le nom de *Camp de drap d'or.*

On ne connoît les *Comtes de Guines* que depuis *Sifrid le Danois*, qui vivoit au dixieme siecle, & à qui le Comte de Flandres, Arnould le Vieux, donna l'investiture de ce Comté en 928, à la charge de lui en faire hommage. Mais on sait qu'il y avoit déjà eu plus anciennement de ces Comtes, qui, suivant les titres de l'abbaye de Saint Bertin, étoient au nombre des douze Pairs de Flandres. On sait aussi qu'ils avoient eux-mêmes douze Barons, douze Pairs dépendans de leur Comté, & quelquefois de grands Officiers; c'étoient les Seigneurs de tous les villages

qui composoient le Comté. *Sifrid* fut gendre du Comte Arnould de Flandres; il fit bâtir un fameux château, appelé la *Cuve*, dont on voit encore les restes à Guines. Ce fut long-temps l'habitation des Comtes; il ne fut démoli qu'en 1361. La postérité de *Sifrid* conserva le Comté de Guines jusqu'en 1137, qu'il passa dans la Maison de *Gand*. Les Comtes de Guines devinrent alors Vassaux de la Couronne de France; une partie de la Flandre & de ses fiefs ayant été cédée au Roi Philippe Auguste, les Comtes réunirent, en 1205, à leurs possessions la Seigneurie d'Ardres, & Guines & Ardres ne sortirent de la Maison de Gand qu'en 1293 : alors Jeanne de Gand ayant épousé Jean de Brienne, le Comté de Guines passa dans l'illustre Maison de ce nom; mais ce ne fut pas pour long-temps, car son petit-fils, Raoul de Brienne, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, ayant été décapité à Paris, en 1351, tous ses biens, &, entre autres, le Comté de Guines, furent confisqués. Il est resté réuni à la Couronne, sauf les momens où il a été possédé par les Anglois, sur lesquels il a été pris & répris à différentes fois. Enfin, depuis 1559, il a été, comme le reste de ce qu'on nomme

le *Pays reconquis*, parfaitement soumis à la France.

On peut remarquer sur ces Comtes de Guines, 1°. que Baudouin II épousa Chrétienne, héritiere d'Ardres, qu'il aimoit & regretta beaucoup, & qu'il perdit en 1177; il mourut lui-même en 1205, & est enterré dans l'abbaye d'Andre, sépulture de ses ancêtres. On vit assister à son enterrement trente-sept enfans, provenus, disent nos Historiens, de l'estoc de ce Seigneur, tant en légitime mariage que de différentes Maîtresses qu'il avoit prises après la mort de sa femme. Ce Baudouin eut pour successeur Arnould II, pere de Baudouin III, qui épousa Mahaut de Fiennes, d'une ancienne & illustre Maison qui ne s'est éteinte que de nos jours: celui-ci fut pere d'Arnould III, qui fut si magnifique, qu'il résulta de ses profusions la nécessité de vendre le Comté de Guines au Roi Philippe le Hardi: il eut deux fils; Baudouin, qui étoit le premier, auquel Ardres & Bourbourg étoient restés, s'efforça de rentrer dans le Comté de Guines; le second, ayant hérité de la Seigneurie de Coucy par sa mere, forma la seconde Maison des Sires de ce nom. La fille aînée de Baudouin de Guines fut plus heureuse que son

son pere ; elle rentra dans le Comté, & le porta dans la Maison de Brienne.

Ce Baudouin II, qui fut pere de tant d'enfans, avoit un goût décidé pour la Littérature; quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il avoit formé une belle Bibliotheque dans son château de Guines. Il se faisoit interpréter les Livres de Théologie, de Philosophie, d'Arts Libéraux. On avoit traduit pour ce Seigneur l'Ecriture Sainte en Langue Romance, & on prétend qu'il la savoit par cœur, sur-tout le Pseautier & les Evangiles des Dimanches. On avoit également composé pour lui, dans cette même Langue vulgaire, des Sermons, des Homélies, & la vie de Saint Antoine Ermite. Un Savant, nommé *Maître Geoffroy*, mit aussi à sa portée la Physique & l'Histoire Naturelle de son temps, en traduisant le Polihistor de Solin. Son Bailli d'Ardres, qui s'appeloit *Gautier Silens* ou *le Silencieux*, lui dédia un Roman, que l'on appela le *Roman du Silence*, du nom de son Auteur ; mais on ne sait pas trop de quelle matiere il traitoit. Enfin, on prétend que le Comte composoit lui-même des Romans ; & comme il ne pouvoit pas les écrire, il les récitoit à des Jongleurs ou Trouveres Picards, qui les

mettoient en vers, & d'après lesquels on les écrivoit.

On juge bien que c'est de quelqu'un des trente-sept enfans de Baudouin que descendent les illustres Maisons qui portent le nom de Guines : l'on sait que c'est de Siger, quatrieme fils légitime de Baudouin II, que sont venus les Châtelains de Gand.

Quoique le *Comté d'Oye* renferme un village de ce nom, son principal lieu est, sans contredit, *Calais*; & cette ville est si considérable & si importante, qu'elle a fait oublier tout le reste, & que peu de gens savent à présent que les environs de Calais s'appellent *Comté d'Oye*, quoiqu'on les nomme communément le *Calaisis*.

Quoi qu'en disent quelques Historiens modernes qui ont voulu illustrer leur patrie, l'origine de *Calais* ne remonte pas plus haut que le treizieme siecle. Philippe de France, fils de Philippe Auguste, ayant épousé, en 1222, l'héritiere du Comté de Boulogne, qui possédoit aussi le Comté d'Oye, ce Prince entreprit de fermer le village ou bourg de Calais, & d'en faire une ville. Le port en étoit déjà assez fréquenté, &, plus de vingt ans auparavant, on avoit pris quelques précautions pour

le garantir des ſables. Renaud, Comte de Boulogne, en étoit en poſſeſſion ; il en fit la dot de ſa fille Mahaut, en la mariant à Philippe, que l'on appeloit *Hurepel*, c'eſt-à-dire, *rude peau* ; c'eſt lui que la ville de Calais doit regarder comme ſon véritable Fondateur. Il paroît qu'elle lui reſta en propriété, même après la mort de ſa femme, ſi bien que, quoique le Comté de Boulogne paſſât à ſes filles, Calais reſta vraiment aux Rois de France. Ceux d'Angleterre ne s'en emparerent que par droit de conquête. Edouard III la prit en 1346, après le ſiége mémorable dont tout le monde a entendu parler. L'aventure du Maire Euſtache de Saint-Pierre & de ſes cinq compagnons qui offrirent de périr pour leur patrie, n'eſt pas moins connue, & non ſeulement les Hiſtoriens, mais les Poëtes & les Romanciers s'en ſont emparés. Il faut également abandonner à ceux qui ont écrit les Mémoires Militaires du temps, le récit de la reprise de Calais par le Duc de Guiſe en 1558. Par le Traité de Catteau-Cambreſis, cette ville fut rendue à la France, ſeulement pour huit ans ; mais avant l'expiration de ce terme, quoiqu'Eliſabeth la réclamât, elle n'y reſta pas moins, & on

prétend que ce fut par l'avis du Chancelier de l'Hôpital, sous prétexte que l'Angleterre s'étoit emparée pendant ce temps-là du Havre-de-Grace. L'Archiduc Albert se rendit maître de Calais pour l'Espagne en 1596; mais elle fut rendue à Henri IV, en 1598, par le Traité de paix de Vervins.

Calais n'a qu'une seule paroisse, l'église en est belle & ornée; la tour, qui lui sert de clocher, est fort élevée & surmontée d'une fleche. Il y a d'ailleurs dans cette ville plusieurs couvens, mais tous sont postérieurs au seizieme siecle, excepté les Dominicaines, encore leur a-t-on fait changer totalement de destination. Les hôpitaux & les colléges ont été également augmentés, enrichis & multipliés, ayant pour base quelques anciennes fondations. Il n'y a point de fontaines dans Calais, on n'y boit que de l'eau de citerne; mais il y en a presque dans toutes les maisons; deux grandes sont consacrées pour le public, & une en particulier affectée à la garnison. Les rues de Calais sont en général belles & droites, & aboutissent à la place, qui est grande & au centre de la ville. Les maisons sont communément de briques. On compte environ quatorze mille ames dans la ville pro-

prement dite, indépendamment de ce que contiennent le courgain, la basse ville, & la citadelle. Le *courgain* est une enceinte particuliere, enveloppée d'un bastion, le long du port. C'est où résident les Matelots & les Pêcheurs de Calais. Elle est séparée du reste de la ville par une porte qui ferme tous les soirs. L'hôtel-de-ville est sur la place. C'est un bâtiment assez ancien, surmonté d'une tour carrée avec des tourelles, une fleche ornée d'une couronne, & une girouette tout au haut. Dans cette fleche, sont, 1°. l'horloge; 2°. la cloche d'alarme, ou le beffroi, que l'on prétend qui subsiste dès le temps du Roi d'Angleterre Edouard III. Le Corps Municipal est composé d'un Maire, de quatre Echevins, d'un Syndic, & d'un Greffier. Le dernier est à vie, les autres sont éligibles, conformément aux priviléges accordés par le Roi François II en 1559. Ce n'est que depuis le seizieme siecle que l'on a bâti des casernes pour la garnison. La *basse ville* est par delà les anciennes fortifications, mais défendue par les nouvelles : on la traverse en entrant dans la ville par la porte Royale, bâtie, au dix-septieme siecle, par le Cardinal de Richelieu. La *citadelle* est entourée de la

mer & de marais de tous les côtés ; de ſorte qu'on peut dire qu'elle eſt preſque imprenable. Elle a été commencée en 1560 ; mais elle n'étoit pas encore achevée lorſque l'Archiduc s'empara de Calais en 1596. On voit au milieu de cette citadelle le buſte du Cardinal de Richelieu, élevé ſur une colonne ou piedeſtal.

A une demi-lieue de la ville, eſt le *Fort de Nieulet*, bâti au milieu de marais, & qui défend les écluſes, au moyen deſquelles on peut inonder ou deſſécher le pays. Ce fort n'a été bâti qu'au dix-ſeptieme ſiecle, auſſi bien que cinq autres plus petits, qui défendent ce que l'on appelle dans le pays l'*Eſtran*, c'eſt-à-dire la plage. Le principal de ces forts eſt le *Risban*, qui commande ſur les deux jetées de bois qui forment le port, laiſſant entre elles un canal qui va de la pleine mer à la ville, & conduit à deux eſpeces de foſſes ou baſſins, que l'on nomme le *grand* & *petit Paradis*.

L'on ſait que les bâtimens qui tranſportent les paſſagers & les marchandiſes de Calais à Douvres ſe nomment communément *Paquebots* ; ce qui veut dire, en Anglois, bateau ou bâtiment de paquets de tranſport ou de poſte.

En 1559, Henri II, maître de Calais, y établit une Juftice Royale, qu'Henri III régla fur le pied des Bailliages Royaux de la France, prenant même pour modele le Châtelet de Paris. Les Caléfiens, fous la domination Angloife, fe gouvernoient fuivant les Loix de ce royaume. Il fallut, à leur rentrée fous la domination Françoife, leur faire, pour ainfi dire, des loix nouvelles, puifque depuis plus de deux cents ans ils avoient oublié les anciennes. On ordonna donc qu'il feroit rédigé une Coutume de Calais; ce qui ne fut exécuté qu'en 1583, d'après le rapport des Commiffaires, dont le premier étoit le favant & malheureux Préfident Briffon. Cette Coutume s'obferve encore dans les Comtés d'Oye, de Guines & d'Ardres.

Le Calaifis eft exempt de taille & gabelles, & de toutes impofitions, comme le Boulonnois; mais on trouve également, fous divers prétextes, moyen d'en tirer des fecours proportionnés aux forces & aux reffources du pays.

Laiffant la Flandre & l'Artois, qui font partie des dix-fept provinces des Pays-Bas, il faut revenir à l'autre extrémité de la Picardie, dans l'intérieur de la

France. Le *Vermandois* en est une des parties les plus intéressantes. Le nom de cette province paroît être ancien & remonter au temps des Romains. César soumit, dit-on, les Peuples *Veromandui*, voisins des *Ambiani*; mais quelle étoit la capitale de ces Peuples? C'est ce qui a donné lieu à de grandes dissertations. Les habitans de *Saint-Quentin* soutiennent que c'étoit leur ville, & il y en a qui croient que cette ville s'appeloit *Samarobriva*, quoique j'aie déjà dit que l'opinion la plus commune est que c'étoit *Amiens*, parce que l'on suppose que la Somme s'appeloit *Samara*, & que la ville, *Samarobrive*, étoit située sur cette riviere; mais Saint-Quentin & Amiens le sont également. Le Géographe Ortelius soutient que Samarobrive est Bray sur-Somme. Ceux qui ne veulent pas absolument croire que Saint-Quentin ait jamais été la capitale des Veromandui, la placent à *Vermand*, village à deux lieues de Saint-Quentin, dans les terres, assez loin de la Somme. Le nom de Vermand pourroit le faire croire, & quelques monumens antiques que l'on y trouve encore, sembleroient confirmer cette opinion. Mais ces monumens mêmes bien examinés, prouvent qu'il n'y a jamais eu à Vermand qu'un

camp destiné sans doute à contenir les Peuples du Vermandois; de là, on l'a appelé *Castrum Veromanduorum*. Quant à la vraie ville capitale des Veromanduens, les Jeux Augustaux y ayant été célébrés sous le regne de Tibere, elle prit, par flatterie, le nom de cet Empereur, & s'appela *Augusta Veromanduorum*. Cette ville s'agrandit de plus en plus, & il y aboutissoit cinq grandes voies Romaines, qui partoient de cinq grandes villes, Soissons, Reims, Amiens, Cambrai & Bavay. J'aurai occasion par la suite de parler de ces voies Romaines, que l'on appelle à présent *Chaussées de Brunehaut*, parce qu'elles furent rétablies au septieme siecle par les ordres de cette Reine; mais elles étoient bien plus anciennes. On ne sait pas bien jusqu'où s'étendoit le territoire des Veromandui; mais quant au Vermandois, le nom de cette province a eu, suivant les temps, une signification plus ou moins étendue. Les premiers Comtes de Vermandois étoient si puissans, que le Noyonnois, le Cambresis, le Laonois & le Valois leur étoient certainement soumis. Mais avant l'extinction de ces Comtes, leurs possessions étoient déjà restreintes; & depuis que le Ver-

mandois est réuni à la Couronne, on ne comprend plus sous ce nom que ce qui compose l'Election de Saint-Quentin.

En supposant que cette ville soit l'ancienne *Augusta Veromanduorum*, voyons comment elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle le doit à l'Apôtre de ces cantons, que l'on croit généralement être venu de Rome en Picardie, sous le regne de Dioclétien. Placé à la tête d'une troupe de Missionnaires, il traversa l'Italie & la France, & parvint à *Augusta Veromanduorum*. Le Préfet de la Picardie pour les Romains s'appeloit alors *Rictiovare*; il paroît cependant par son nom qu'il étoit d'origine barbare. Il fit d'autant plus d'attention aux prédications de S. Quentin, que ce Prédicateur étoit d'une famille Sénatoriale de Rome. Il le fit arrêter & l'interrogea; sur ses réponses précises & hardies, il le fit mettre en prison, & bientôt après tourmenter de différentes manieres. Les Légendes de Saint Quentin font les descriptions les plus effrayantes de toutes les tortures qu'on lui fit endurer; mais aucune ne pouvoit abattre son courage, altérer sa santé, ni lui ôter la vie. On lit avec étonnement, qu'on lui faisoit avaler une potion de chaux vive, de vinaigre & de moutarde; qu'on

lui faiſoit entrer de gros clous ou broches dans les épaules, dans les reins & même dans la tête. Il paroiſſoit inſenſible à tant de tourmens : à la fin, *Rictiovare* lui fit trancher la tête & jeter ſon corps dans la Somme, chargé de chaînes, de clous & de pierres, pour l'empêcher de ſurnager. Le perſécuteur de Saint Quentin fut bientôt après puni de ſa cruauté. Il voulut l'exercer à Soiſſons contre deux autres Martyrs très-connus en France (ſur-tout des Cordonniers), Saint Crépin & Saint Crépinien. Il les fit jeter dans une cuve d'huile bouillante; mais l'huile, par un effet de la vengeance divine, jaillit ſur le Préfet, l'aveugla, le brûla, & enfin lui cauſa la mort. Tout cela arriva à la fin du troiſieme ſiecle. Cinquante ans après, la paix ayant été rendue à l'Egliſe par l'Empereur Conſtantin, une Dame Romaine, qui a été depuis canoniſée ſous le nom de *Sainte Euſébie*, eut à Rome une révélation, & fut avertie de ſe rendre en Vermandois, où elle trouveroit le corps de Saint Quentin plongé dans le lit de la Somme. Elle n'héſita point à obéir à l'inſpiration divine, & ſe fit conduire au lieu qui lui avoit été indiqué. On y fouilla par ſes ordres; l'on y trouva un

corps & une tête séparés, mais également chargés de chaînes, de broches & de pierres : on reconnut celui du Martyr à ces indications, & bien plus encore aux miracles qu'il opéra. Le premier fut de rendre la vue à Eusébie, qui étoit aveugle. Les merveilles de cette découverte firent du bruit. Eusébie ne put refuser aux habitans d'*Auguste du Vermandois* le corps de l'Apôtre qui leur avoit le premier prêché le Christianisme; elle se contenta d'emporter les clous dont il avoit été percé. On ne sait ce qu'ils sont devenus, non plus que les reliques de Sainte Eusébie: mais on assure que la chapelle dans laquelle furent d'abord déposées les reliques de Saint Quentin, a donné naissance à la principale église qui existe encore dans cette ville, & qui, par la suite, lui a transmis son nom. Cette chapelle devint cathédrale. On y établit des Evêques, de quelques-uns desquels on sait les noms; quoique la suite n'en soit pas bien établie, on croit qu'ils résiderent tous dans l'Auguste des Veromanduens. Ils virent deux fois cette ville pillée par les Vandales & par les Huns. Les Francs s'y établirent sous les regnes de Mérovée, de Clovis, de Childebert & de Clotaire I. Ce ne fut

que ſous celui-ci, vers l'an 528, que parut Saint Médard, qui fut d'abord Evêque de Vermandois en 530, & quelques années après transféra ſon ſiége à Noyon. Il mourut en 545. Malgré cette tranſlation, il ſemble que l'égliſe de Saint-Quentin, qui reſta toujours dans le dioceſe de Noyon, ne perdit point les honneurs & les avantages de cathédrale ; elle les a même conſervés bien long-temps depuis, avec une juriſdiction quaſi épiſcopale ſur un certain diſtrict ; & ce n'eſt que de nos jours qu'elle a été forcée d'y renoncer. On montre encore dans Saint-Quentin le lieu où les anciens Evêques avoient leur palais ; & l'on prétend que ſi les Evêques de Noyon ne ſont point revenus habiter cette ville épiſcopale, ce ſont, d'un côté, les irruptions des Barbares ; de l'autre, les guerres entre les enfans de Clovis, & la tyrannie des premiers Comtes de Vermandois, qui les en ont empêchés.

En 638, environ deux cent quatre-vingts ans après la premiere invention des reliques de Saint-Quentin, on fut obligé de les rechercher de nouveau : on avoit été obligé de les enterrer lors de l'irruption des Huns, & l'on avoit perdu leurs traces ; un Saint ſeul pouvoit les décou-

vrir; c'est ce que fit Saint Eloi, qui, par la suite, fut Evêque de Noyon & du Vermandois, mais ne l'étoit pas encore alors. Il retrouva ces reliques, les reconnut à des signes certains & à des miracles, les fit placer avec grand honneur dans l'église dédiée au Saint même, & fit pour elles comme il avoit fait pour plusieurs autres Saints, c'est-à-dire, qu'il les enchâssa dans de grands reliquaires d'orfévrerie travaillés de sa main même, car il étoit le plus habile Orfévre de son temps. Clotaire II & Dagobert son fils avoient également estimé ses talens & ses vertus; il avoit été Surintendant de leurs monnoies, & Garde de leur trésor. Les reliques de Saint Quentin ayant été ainsi remises en honneur, la chapelle fut rebâtie & agrandie. Elle devint une église considérable, & on y mit des Chanoines ou Moines, car ces deux états étoient alors à peu près confondus, & à leur tête un Abbé. Cette église subsista jusqu'au regne de Charlemagne : ce fut alors qu'il se forma à l'entour un bourg que l'on appela *Saint-Quentin*, qui touchoit absolument à l'ancienne Auguste des Vermandois, & pouvoit en être regardé comme le fauxbourg. Insensiblement ce fauxbourg l'emporta sur

la ville; & lorsque la totalité fut entourée de murailles pour la défendre des ravages des Normands, elle ne porta plus que le nom de Saint-Quentin. L'on bâtit par toute la France septentrionale, des abbayes, des monasteres, des églises, des chapelles que l'on dédia en l'honneur de ce Martyr. Pendant ce temps, il y avoit des Comtes du Vermandois; mais ils étoient tout-à-fait amovibles & non héréditaires. Au huitieme siecle, vers l'an 740, on voit dans la liste des Abbés de Saint-Quentin le nom de *Jérôme*, & l'on sait qu'il avoit une femme nommée *Ermentrude*. Cet Abbé marié étoit en même temps Comte de Vermandois, & du nombre de ces Seigneurs laïcs, qui, dans ce temps-là, usurperent l'autorité & même le titre d'Abbés des plus grands & des plus riches monasteres du royaume. Jérôme étoit plus à portée qu'un autre de profiter de cet abus, puisqu'il étoit fils du grand Charles Martel : à la vérité, on croit que ce n'étoit que d'une concubine nommée *Suanichilde*; mais le Roi Pépin, fils d'une autre mere, ne le regardoit pas moins comme son frere. L'Abbé Jérôme eut trois enfans, *Odwin*, *Falquin* qui fut Evêque de Terouane, & *Fulrade* qui

hérita de l'abbaye de Saint-Quentin. L'Empereur Charlemagne, son cousin-germain, & qui l'aimoit apparemment, prit l'abbaye en affection. Il ordonna qu'on en reconstruisît magnifiquement l'église. Cette reconstruction fut, à l'ordinaire, accompagnée de miracles. Le Pape Etienne IV en fit lui-même la consécration. On voit encore quelques restes de cette église, échappés à la fureur des Normands qui la brûlerent deux cent cinquante ans après, & l'on reconnoît qu'elle étoit magnifique. A la mort de Fulrade, *Gontard* lui succéda dans le Comté & dans l'abbaye; à sa mort, en 833, ces deux dignités furent partagées; *Adelard* fut Comte, & *Hugues* Abbé de Saint-Quentin : mais à la mort de ce dernier, Adelard réunit encore les deux dignités. On croit que Hugues étoit bâtard de Charlemagne; pour Adelard, il étoit fils de Charles le Chauve & d'Ermentrude, dont cet Empereur avoit été séparé pour cause de parenté. Ce dernier Comte Abbé mourut en 864. Peu de temps après, les Normands commencerent à faire des ravages dans les provinces de France, ayant remonté la Somme, ils menacerent le Vermandois, & enfin ils y entrerent.

On

On fut obligé, à plusieurs reprises, de transporter les reliques du Saint Patron, tantôt à Noyon, tantôt à Laon; on les rapporta une premiere fois, on les remporta encore une seconde; enfin, en 881, les Normands brûlerent la ville & l'abbaye de Saint-Quentin, qui n'étoit point encore assez fortifiée, ni entourée d'assez bonnes murailles pour leur résister. Alors l'Evêque de Noyon, nommé *Rambert*, enterra les reliques de Saint Quentin.

Ces ravages n'étoient pas encore entiérement cessés lorsque *Pepin*, du sang royal des Carlovingiens, fils ou petit-fils de Bernard Roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, reçut l'investiture du Comté de Vermandois, pour ainsi dire, en dédommagement du royaume d'Italie, qui avoit été enlevé à son pere. Les bornes de ce Comté furent fort étendues, & il comprit alors presque toute la Picardie. Pepin eut pour successeur son fils *Herbert*, l'an 882. Ce Comte fit rétablir l'église de Saint-Quentin, pour y recevoir plus décemment le corps du Saint, qui devoit y être reporté; les courses des Normands n'étoient plus tant à craindre, la ville étant bien fortifiée. Cependant, en 902, le Comte *Herbert* I fut assassiné par les ordres

du Comte de Flandres, & ce ne fut que ſous *Herbert II* que cette réintégration eut lieu. Celui-ci fut encore bien plus fameux & plus puiſſant que ſon pere; il haſarda davantage; & il pouvoit d'autant mieux porter ſes prétentions juſqu'à la Couronne, qu'il étoit de la Race de Charlemagne: il la laiſſa cependant uſurper ſucceſſivement & porter à deux Princes qui n'en étoient pas, Eudes & Raoul, & favoriſa la Maiſon de Robert le Fort, qui monta enfin ſur le trône. Il eſt vrai qu'Herbert II avoit de grandes liaiſons & des alliances avec cette derniere Maiſon, Herbert I, ſon pere, ayant épouſé la fille de Robert le Fort, Comte de Paris; lui-même étoit marié à Hildebrande, ſœur de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Après tout, ſa conduite ne fut rien moins que franche & conſéquente; tantôt il prenoit le parti des derniers Carlovingiens, ſes couſins paternels, tantôt de ſes beaux-freres, oncle & parens maternels. Enfin il retint, comme tout le monde ſait, le malheureux Roi Charles le Simple priſonnier dans Péronne; & menaçant toujours de le relâcher, il ſe ſervoit de ce prétexte pour augmenter ſes domaines; il acquit le Comté de Laon, *introniſa* ſon propre fils, *Hugues*, encore enfant, dans le ſiége archiépiſcopal de

Reims, &c, après de longues difficultés très-bien fondées, trouva moyen de l'y maintenir & de l'y faire sacrer. Mais après la mort de Charles le Simple & celle de Raoul, il vit régner *Louis d'Outremer*, fils de cet infortuné Monarque, qu'il avoit fait expirer dans ses prisons.

Le Comte Herbert en fut au désespoir; les Historiens qui lui sont le plus favorables, assurent qu'il mourut en répétant sans cesse : *Hélas! nous étions dix qui trahîmes le Roi Charles.* Il y en a d'autres qui ont écrit que Louis d'Outremer le fit pendre sur une montagne entre Laon & Saint-Quentin, que l'on appelle encore le *mont Herbert.* Il est certain qu'au seizieme siecle on voyoit sur cette montagne une pierre sur laquelle étoit gravée la figure d'un homme ayant la corde au cou, & que le nom d'Herbert étoit au bas. Cependant on peut croire que ce monument prouvoit seulement que le Comte de Vermandois avoit mérité ce supplice, mais non pas qu'il l'eût réellement subi. Quoi qu'il en soit, Herbert II laissa cinq fils & deux filles. L'aîné fut quelque temps Comte de Vienne en Dauphiné, sous Hugues qui s'étoit emparé du royaume d'Arles. Mais s'étant comporté en tyran, Eudes revint

dans son pays : il paroît qu'il ne succéda point au Comté de Vermandois ; ce fut *Albert* son frere. Un troisieme fils d'Herbert II, nommé *Robert*, fut Comte de Champagne ou de Troies, & n'ayant point eu d'enfans mâles, eut pour successeur son frere Herbert Comte de Meaux ; enfin le cinquieme fut cet Hugues, que son pere eut tant de peine à soutenir sur le siége archiépiscopal de Reims ; il rentra dans les bonnes graces des derniers Rois Carlovingiens, au point qu'il fut Chancelier de France sous Louis le Fainéant : mais il se brouilla encore, & mourut ayant été une seconde fois expulsé de son diocese, & excommunié dans un Concile.

Albert I demeura dans son Comté de Vermandois, menant une vie très-agitée pendant quarante-cinq ans, depuis le commencement de 944 jusqu'à la fin de 988. Il fit beaucoup de biens aux Moines & aux abbayes, aussi bien que sa sœur Leudegarde, & ses freres les Comtes de Troies & de Meaux ; il mourut presque en même temps que Hugues Capet monta sur le trône. *Herbert III*, fils & successeur d'Albert, reconnut le nouveau Roi, & régna pendant vingt-six ans. En 1015, son fils *Albert II* lui succéda. Il n'eut

point d'enfans, & fut remplacé par son frere *Othon* en 1024. Celui-ci fut Comte pendant vingt ans, & eut pour successeur *Herbert IV*, dernier des Comtes de Vermandois, de la race de Charlemagne. Il assista au Sacre de Philippe I, arriere petit-fils de Hugues Capet; il y tint le rang de Pair de France, quoique les Comtes de Vermandois n'aient jamais été comptés au nombre des douze Pairs du royaume: mais le nombre n'en étoit point alors réglé, & lorsqu'il le fut, le Comté de Vermandois étoit déjà réuni à la Couronne. D'ailleurs ces Comtes étoient d'assez grands Seigneurs pour tenir leur place parmi les premiers Feudataires de la Couronne. Herbert IV épousa l'héritiere des Comtes de Valois, de Crespy, & de Bar-sur-Aube. Il mourut vers 1081; sa fille *Adele* hérita de ces grandes Terres, & les porta en mariage à Hugues de France, second fils du Roi Henri I, par conséquent frere de Philippe I, & oncle de Louis le Gros. Ce Prince forma la seconde Maison de Vermandois, issue de nos Rois de la troisieme Race. Cependant il est prouvé qu'Herbert IV & Adele de Valois avoient laissé un fils qui s'appeloit *Eudes*: on le surnomma l'*Insensé*.

Il étoit au moins difforme & ridicule; mais l'on peut ſoupçonner que l'on fit valoir ſes imperfections, pour trouver un prétexte plauſible de le dépouiller de l'héritage de ſes peres, & enrichir ſa ſœur, épouſe d'un Prince de France. Ce qui paroît encore certain, c'eſt qu'Eudes, quoique dénué d'agrémens & dépouillé de ſes biens, ne laiſſa pas que de ſe marier, & qu'il eut quatre enfans, trois garçons & une fille. C'eſt de l'un de ſes fils que l'on fait deſcendre la Maiſon de Saint-Simon, qui prend ſon nom d'un bourg du Vermandois, à trois lieues de Saint-Quentin. On prétend que cette Maiſon s'eſt ſéparée (dès ſon origine) en deux branches, dont une prit le nom de *Rouvroy*, & l'autre conſerva celui de *Saint-Simon* ſeul. Celle-ci s'éteignit au quatorzieme ſiecle, & ſon héritiere épouſa Jean de Rouvroy, de qui deſcendent Meſſieurs de Rouvroy-Saint-Simon d'aujourd'hui. S'il eſt vrai que Jean de Rouvroy eut la même origine que ſa femme, rien de ſi illuſtre; mais quand même MM. de Rouvroy-Saint-Simon ne deſcendroient que par Marguerite de Saint-Simon, des Comtes de Vermandois, de la Race de Charlemagne, ils ſeroient encore très-

autorisés à s'en faire honneur. Ils sont en possession d'écarteler les armes de Rouvroy, qui sont une croix chargée de coquilles, avec celles de Vermandois, échiquetées d'argent & d'azur, au chef chargé de fleurs de lis.

Hugues de France, mari d'Adele de Vermandois, mourut avant elle; mais après vingt-cinq ans de mariage, il mérita le surnom de *Grand*, dont avoient été autrefois honorés les premiers auteurs de sa race. Il rendit de grands services à son frere le Roi Philippe I, en commandant ses armées. La premiere Croisade fut prêchée en 1096. Le Roi Philippe, en approuvant le zele de ceux qui voulurent y marcher, ne se croisa cependant pas; mais le Prince Hugues y vola, suivi d'un grand nombre de Gentilshommes de Picardie & du Vermandois. Pendant la campagne de 1096, il fit les plus grands exploits : on ne sait pourquoi il revint en 1097. Mais il étoit de retour en Asie en 1101, & y mourut en 1102, des blessures qu'il reçut, à ce que l'on dit, par la trahison des Grecs. Il fut enterré à Tarse en Cilicie. Il laissa quatre fils & trois filles. *Raoul*, l'aîné de ces Princes, hérita du Comté de Vermandois; Simon, le second, fut Evêque de

Noyon; Henri, le troisieme, fut Comte de Meulan & de Chaumont en Vexin; c'est de lui que sont descendus les Comtes de Chaumont, dont on prétend que la race n'est point encore éteinte. Entre les Seigneurs qui accompagnerent Hugues à la Croisade, on compte *Dreux de Monchy* & *Dreux de Nesle*, chefs de deux illustres Maisons à présent éteintes, & *Clairambaut de Vandeuil*, dont la descendance subsistoit encore de nos jours en plusieurs branches. Adele de Vermandois se remaria, un an après la mort de son mari, à Renaud Comte de Clermont en Beauvoisis. Elle en eut encore une fille, qui épousa successivement deux Comtes de Flandres; celle-ci ne mourut qu'en 1120, ou, selon d'autres, même qu'en 1130. Ce ne fut qu'après sa mort que Raoul prit possession du Vermandois. Il s'étoit déjà fait, ainsi que son pere, de la réputation à la guerre. Il tint un des premiers rangs dans les Cours des Rois Louis le Gros & Louis le Jeune, & eut le titre de Grand Sénéchal, qui étoit alors la premiere dignité du royaume. Il assista en cette qualité au Sacre de Philippe, fils de Louis le Gros, qui mourut avant son pere, & à celui de Louis le Jeune, qui lui succéda.

Sa dignité de Grand Sénéchal fut sans doute cause qu'il ne brigua pas, dans ces deux grandes cérémonies, le rang & la dignité de Pair.

En 1147, le Roi Louis le Jeune étant parti pour la Croisade, le Comte Raoul fut un des Régens du royaume. Il méritoit d'autant plus cette marque de confiance, qu'il avoit épousé Petronille de Guienne, tante de la jeune Reine Eléonore, que Louis venoit de conduire avec lui en Asie: mais l'expédition ne fut ni longue, ni heureuse; Louis & Eléonore ne revinrent que pour se séparer bientôt l'un de l'autre. Raoul, sans prendre parti dans leur querèlle, & sans doute sans approuver cette séparation, continua de faire de pieuses fondations dans ses Terres. Enfin, il mourut dans son château de Crespy, en 1151, âgé de soixante-douze ans, laissant sa femme Petronille de Guienne grosse d'une fille qui naquit posthume, & eut au baptême le nom d'*Eléonore*. Elle étoit destinée à devenir un jour l'héritiere de sa Maison; mais les Comtés de Vermandois & de Valois passerent d'abord à Raoul II son frere, qui fut par la suite surnommé le *Lépreux*. Raoul I avoit cependant un fils aîné d'un premier lit; car il avoit été d'abord marié

à la fille du Comte de Champagne, & ce n'avoit été qu'après sa mort qu'il avoit épousé la Princesse de Guienne. Les Historiens ne paroissent pas parfaitement assurés de ce que devint ce fils aîné. On prétend que ce jeune Prince, touché de la plus fervente dévotion, se fit Ermite, & que ce fut lui qui, de concert avec l'Espagnol *Jean de Matha*, fonda l'Ordre des Trinitaires, que l'on appelle vulgairement à Paris les *Mathurins*. Ce Prince de Vermandois est, dit-on, canonisé sous le nom de *Saint Félix de Valois*; il ne mourut qu'au commencement du treizieme siecle, & vit ainsi réunir à la Couronne l'héritage de ses peres, sans s'y opposer, ni réclamer d'autre partage que le Ciel.

Raoul II étoit encore mineur lors de la mort de son pere en 1153; il eut pour Tuteur Yves de Nesle, Seigneur d'un grand mérite, qui maintint la paix & le bon ordre dans le Vermandois, & y fit d'ailleurs beaucoup de fondations pieuses. En 1156, ce sage Tuteur maria Elisabeth, l'aînée des filles de Raoul I, à Philippe d'Alsace, qui devint par la suite Comte de Flandres. Bientôt après, on s'apperçut que le jeune Comte Raoul avoit une infirmité à laquelle les plus grands Seigneurs mêmes étoient sujets dans ce temps-là;

c'étoit la lepre. Raoul avoit été destiné à épouser Marguerite d'Alsace sa cousine, petite-fille comme lui d'Adele de Vermandois, mais du second lit. Soit que ce mariage ait eu lieu ou non, Raoul le Lépreux mourut sans enfans en 1167, dans le château de Crespy, où il étoit né; il y est enterré. Dès 1160, Eléonore, derniere fille de Raoul I, avoit été fiancée à Godefroy de Namur, beau-frere d'Yves de Nesle; mais ce jeune Seigneur étoit mort avant la consommation du mariage. En 1167, la jeune Princesse épousa Guillaume Comte d'Auxerre & de Nevers, qui mourut à la Terre Sainte en 1168. Enfin elle se maria à Matthieu d'Alsace, frere de Philippe Comte de Flandres, mari d'Elisabeth sa sœur aînée. Celle-ci avoit pris, avec son mari, possession du Vermandois & du Valois; mais dès 1169 elle avoit perdu ses deux enfans, & depuis n'en eut aucun autre. En 1180, Louis VII étant mort, Philippe d'Alsace fut un des Régens du royaume pendant la minorité de Philippe Auguste: en 1182, Elisabeth mourut, & Philippe Auguste devint majeur. Il s'éleva alors de grandes querelles pour la possession du Vermandois. Philippe d'Alsace prétendit le conserver, en vertu d'une

donation de sa femme, & n'abandonner que le Valois à sa belle-sœur & à son frere. Le Roi soutint les droits d'Eléonore sur la succession entiere. Il en résulta une guerre qui dura pendant plusieurs années. En 1185, il fut question de marcher à une nouvelle Croisade; & pour laisser la liberté aux Princes de se rendre à cette sainte expédition, on ménagea un accommodement, en vertu duquel Philippe d'Alsace resta en possession du Vermandois jusqu'à sa mort, qui arriva en 1190. Il n'y eut plus alors aucune difficulté. Eléonore hérita de toutes les grandes possessions de son frere Raoul. Mais n'ayant point d'enfans de Matthieu d'Alsace, & étant dévote, elle aima mieux enrichir les églises & fonder des monasteres, que gouverner des Etats: elle céda tous ses droits à Philippe Auguste; cependant ce Monarque n'en fut parfaitement en possession qu'en 1294 ou 1295. Il s'accommoda avec tous ceux qui auroient pu prétendre au Comté de Vermandois, tels que les Seigneurs de Saint-Simon, & ceux de Chaumont en Vexin: bientôt rien ne troubla plus sa possession; car Eléonore même renonça pour le reste de sa vie au titre de Comtesse de Vermandois

& de Valois; mais ce ne fut qu'après avoir bien assuré à la Commune ou Bourgeoisie de Saint-Quentin, des droits & des libertés dont elle jouit encore; elle accorda de même de beaux priviléges à la Commune de Péronne. Eléonore de Vermandois mourut en 1214, dans un âge très-avancé & une dévotion extrême. Telle est l'Histoire du Comté de Vermandois jusqu'à sa parfaite réunion à la Couronne, dont il n'a plus été séparé.

Les Historiens de Saint-Quentin pensent que ce fut sous Raoul I que fut commencée l'église collégiale qui y subsiste actuellement. En 1228, sous le regne de Saint Louis, elle étoit fort avancée; vingt ans après, sous le même Roi, elle fut encore augmentée par ses libéralités. Cependant cent ans s'étoient déjà écoulés, & sous le regne du Roi Jean elle n'étoit point finie. On y travailloit toujours au milieu du quinzieme siecle, & on accordoit encore, au commencement du seizieme, des indulgences à ceux qui y mettroient la derniere main. Nous allons voir les progrès & la perfection de cette construction plus en détail, en suivant l'Histoire de la ville & de l'église de Saint-Quentin, depuis le regne de Philippe Auguste. Nous

voyons que, lors de la Croisade de 1217 & 1218, les Dignitaires & les Chanoines de cette grande collégiale, comme ceux de beaucoup d'autres, s'engageoient pour y marcher, & que pendant leur absence le Chapitre leur donnoit tous les fruits de leurs prébendes, & les tenoit présens, comme s'ils y avoient été de la plus grande assiduité. En 1220, les prétentions du Chapitre a la Jurisdiction temporelle de la ville, penserent causer les plus grands troubles.

L'année suivante, un fameux & riche Doyen de l'abbaye de Saint-Quentin, nommé *Balatre*, signala sa magnificence par la fondation de deux grands couvens de Dominicains; l'un à Paris, auquel il joignit un collége, fut établi dans la rue S. Jacques, au lieu d'une chapelle dont le Doyen Balatre étoit pourvu; & c'est de là que les Dominicains de Paris ont pris le nom de Jacobins: le second couvent de Dominicains de la fondation de ce Dignitaire, fut à Saint-Quentin même. Il fut d'abord si considérable & si nombreux, qu'on l'appela le *couvent des cent Peres*; mais depuis il a bien perdu de son lustre, & est aujourd'hui garni de peu de Religieux. Les Jacobins de Saint-Quentin honorent en-

core la mémoire d'un autre bienfaiteur de leur église; c'est Baudouin d'Hervilly. On voit dans cette église les tombeaux de plusieurs Seigneurs de la descendance de ce Baudouin, dont on conte une aventure singuliere. On prétend que se trouvant la nuit égaré avec son Ecuyer dans une forêt, il apperçut ou crut appercevoir un monastere; il s'y présenta, & fut reçu par des Moines blancs d'une figure assez étrange, mais qui d'ailleurs paroissoient fort riches. On le fit entrer dans un réfectoire magnifique; on lui servit un repas splendide, & on lui proposa à boire dans une vaste coupe d'une extrême richesse. Il alloit se rendre à cette invitation, lorsqu'ayant remarqué que personne dans ce couvent n'avoit dit son *Benedicite*, Baudouin dit aussi-tôt le sien & fit le signe de la croix sur sa coupe; sur le champ tout disparut avec un bruit effroyable; les Diables transformés en Moines s'envolerent. Il se trouva avec son compagnon près de leurs chevaux, mais tenant en main, l'un un flacon, l'autre la coupe enrichis de pierreries. Ayant vendu ces effets, ils se trouverent d'une si grande valeur, que Baudouin voulant, comme de raison, offrir à Dieu ce qu'il

tenoit du Diable, enrichit le monastere des Jacobins, où il choisit sa sépulture. Les anciens titres du couvent font sérieusement mention de cette merveilleuse aventure. A propos du Doyen Balatre, il faut dire comment cette dignité devint la premiere de ce Chapitre. Les Comtes de Vermandois de la premiere & de la seconde Maison conserverent le titre d'Abbé de Saint-Quentin, & même lorsqu'ils négligerent de le prendre, ils ne perdirent ni les biens qui étoient attachés à cette dignité, ni les prérogatives & prééminences qui en dépendoient. Jamais le Chapitre de Saint-Quentin n'a reconnu d'autres Abbés que les Comtes de Vermandois, & nos Rois, qui sont à leurs droits. Encore aujourd'hui l'église de Saint-Quentin se vante d'avoir le Roi pour Abbé; elle prend en conséquence le titre de royale, & quand le Monarque y vient en personne, il y est reçu en qualité d'Abbé, comme à Saint-Martin de Tours. Ces illustres Abbés étant au dessus de l'assiduité au Chapitre & au chœur, furent remplacés par des Dignitaires inférieurs. Il paroît que la premiere dignité du Chapitre fut d'abord le *Coûtre*, c'est-à-dire, le Sacristain ou Trésorier. Comme il

avoit

avoit la garde des reliques & des châſſes, il étoit très-conſidéré dans le Chapitre & dans la ville; il y avoit des occaſions où il paroiſſoit la mitre en tête. Cependant au douzieme ſiecle il s'éleva une dignité au deſſus de celle-là; ce fut celle de Doyen, & celle de *Coûtre*, qui a long-temps conſervé des prétentions embarraſſantes, a été ſupprimée au ſeizieme ſiecle.

Pendant le reſte du treizieme, on remarquoit dans la liſte des Chanoines les noms les plus illuſtres, entre autres ceux de Matthieu de Montmorency & d'Enguerrand de Coucy, qui aſſiſterent, en 1229, à la tranſlation des reliques de Saint-Quentin, dans de nouvelles châſſes ſuperbes, brillantes d'or, d'argent & de pierreries. Depuis l'an 1231 juſqu'en l'an 1240, il s'eſt tenu à Saint-Quentin dix Conciles provinciaux de la Métropole de Reims. En 1250, Robert de Sorbonne, Chanoine de Saint-Quentin, aidé de la protection de Saint Louis, fonda à Paris ce fameux collége qui eſt devenu depuis la premiere Ecole de Théologie de la Chrétienté. Il mourut en 1274. Ce ne fut qu'en 1288 que l'on ſupprima les *paſts* ou repas qui ſe donnoient dans l'égliſe même de Saint-Quentin, à certaines gran-

des fêtes ; mais on a conservé long-temps l'usage des festins de Corps, c'est-à-dire, des repas que les Chanoines se donnoient entre eux dans le cloître, & non dans l'église. L'an 1300, on plaça dans la collégiale une horloge à carillon qui parut bien merveilleuse, en ce qu'à chaque heure on y voyoit exécuté par de petites figures de bronze le martyre de Saint Quentin, avec toutes ses circonstances. C'étoit une espece de pantomime mécanique si bien figurée, que l'on ne pouvoit, disent nos vieux Historiens, la voir sans en être touché & attendri. Il y avoit dans ce temps-là, dans l'église de Saint-Quentin, une dignité laïque, que l'on appeloit la *Cloque-Mandrie*, c'est-à-dire, l'intendance du clocher. On conserve dans le Chapitre une lettre que la Reine Blanche, veuve de Philippe le Hardi, écrivit au Chapitre, pour lui recommander un sujet qu'elle croyoit digne d'occuper cette place par ses bonnes mœurs & sa continence.

En 1352, un Chanoine de Saint-Quentin, nommé *Maître Gervais*, Médecin du Roi Jean, fonda à Paris un collége qui porte encore son nom. En 1369, l'église de Saint-Quentin se trouva finie ; mais,

par un cas bien extraordinaire, celui qui y mit la derniere main ; & qui devoit s'applaudir d'avoir terminé un si bel édifice, se pendit lui-même de désespoir. Il s'appeloit *Pierre Chandin* ; sa mémoire fut condamnée & ses biens confisqués, cependant abandonnés par le Roi à la fabrique de l'église. Ce ne fut qu'en 1425 qu'on commença à entourer la nef de chapelles.

Au milieu du quinzieme siecle, mourut Sainte Colette, Fondatrice des Religieuses de Sainte Claire, que la ville de S. Quentin réclame comme y étant née. En 1456, on bâtit un nouveau portail à l'église ; le nom qui lui fut donné paroît assez extraordinaire ; on l'appela le *portail des Amoureux*, parce que dans la place qui est vis-à-vis, il y avoit un puits que l'on appeloit le *puits des Amoureux*, à cause qu'autrefois quelques amoureux désespérés s'y étoient précipités.

Au commencement du quinzieme siecle, la collégiale de Saint-Quentin passoit pour entretenir la meilleure musique qu'il y eût dans ce temps-là. Presque tous les enfans de chœur qui y étoient élevés devenoient habiles, & fournissoient de grands Maîtres de musique à toute la

France & dans les Pays-Bas. Louis XII étant tombé malade, & le peuple s'intéressant infiniment à la santé de ce bon Roi, on ordonna qu'il seroit chanté dans toutes les églises de France le *Domine, salvum fac Regem*, pour le rétablissement de la santé du Roi; & le Chapitre de Saint-Quentin, se piquant de plus de zele que tous les autres, fut le premier qui établit un *Domine, salvum fac Regem* perpétuel à la fin de la Messe & de tous ses Offices. Ce n'est qu'à son imitation que la chapelle du Roi & toutes les autres églises royales ont adopté cet usage, qui a lieu le lendemain même de la mort du Roi, d'après le principe que le Roi ne meurt jamais en France.

On remarque que sous le regne de François I, Josselin Desprez, qui avoit été élevé enfant de chœur à Saint-Quentin, étant devenu Maître de musique de la chapelle du Roi, lui demanda un canonicat; mais que, quoiqu'il y en eût de vacant, il ne lui en donnoit point. Le Musicien impatienté fit un motet sur ces paroles des Pseaumes, *Memor esto, Domine, verbi tui*, & le fit chanter continuellement sans en changer. Le Monarque lassé demanda pourquoi on lui répétoit tous les jours la même chose; Des-

prez répliqua qu'on changeroit ces paroles quand le Roi en auroit bien compris le ſens. Le canonicat fut donné, & le lendemain on chanta, *Feciſti, Domine, ſecundum verbum tuum; Seigneur, vous avez accompli votre parole.*

En 1557, tout ſe diſpoſa pour le fameux ſiége de Saint-Quentin. La relation de ce ſiége forme un des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire Militaire de France au ſeizieme ſiecle; je l'ai extraite dans un de mes Volumes précédens. J'ai dit quels furent les Guerriers François qui s'y ſignalerent, à la tête deſquels il faut certainement placer les deux Coligny, l'Amiral & d'Andelot ſon frere. Enfin la ville fut priſe d'aſſaut & même pillée, malgré les ordres qui furent donnés, à ce que l'on prétend, par le Roi Philippe II, d'épargner les perſonnes & les choſes ſacrées. Elle fut privée de ce qu'elle avoit de plus précieux en ce genre; toutes ſes reliques furent emportées dans l'Artois & le Cambreſis, principalement à Béthune & à Cambrai. Les ornemens & les vaſes ſacrés furent tranſportés en Angleterre, où Marie, qui régnoit alors, en avoit beſoin, voulant y rétablir les cérémonies de la Religion Catholique, auxquelles ſon pere &

son frere avoient engagé les Anglois à renoncer. Les Prêtres & les Moines qui ne furent point enveloppés dans le carnage, s'enfuirent; & quoique Philippe II offrît aux Chanoines François de rester, on remarque qu'il n'y en eut qu'un seul qui resta, & que les Espagnols furent obligés de repeupler les couvens d'étrangers. Cependant Saint-Quentin ne fut que pendant deux ans soustrait à la domination de la France; il fut rendu à Henri II en 1559, par le Traité de Cateau-Cambresis. Les Chanoines François trouverent leur église dans le plus grand désordre. Des voleurs s'étoient introduits dans la sacristie, dans le trésor, & avoient encore enlevé la meilleure partie de ce que les Espagnols y avoient laissé, entre autres un bras de Saint Quentin qui n'a jamais été retrouvé. Le chef de leur Patron étoit à Cambrai, & il fallut de grandes & longues négociations pour en obtenir la restitution. On en vint à bout sous le regne de Charles IX, & on le dut aux instantes sollicitations de Catherine de Médicis. L'abbaye de Saint-Quentin dans l'Isle, ainsi appelée parce qu'elle avoit été fondée dans une Isle de la Somme, mais depuis transportée dans la ville, avoit été

absolument dévastée & dépouillée ; les Espagnols avoient emporté jusqu'aux cartulaires & inventaires de ses titres. Mais un Religieux zélé, nommé *Raoul le Blond*, se donna tant de mouvemens, qu'il se les fit rendre, & rapporta en même temps le cartulaire de la ville, qui avoit été enlevé. Une abbaye de filles avoit eu le même sort ; on la nommoit l'*abbaye d'Epargne-Maille*, nom assez extraordinaire, & qui indiquoit qu'elle avoit été bâtie d'aumônes amassées. Les Religieuses furent obligées de se réfugier à Soissons, & ce monastere ne s'est point rétabli. Celui des Bernardines de *Fervaques*, qui avoit été fondé à la porte de Saint-Quentin, au quatorzieme siecle, fut longtemps désert & les Religieuses errantes ; mais enfin, au milieu du dix-septieme siecle, il a été rétabli dans Saint-Quentin. Cette ville a obtenu de beaux & grands privileges, pour la consoler de ses pertes, & ils ont aidé à la réparer.

Le domaine de Saint-Quentin fit partie du douaire de Marie Stuart, douairiere du Roi François II ; elle en jouit tant qu'il fut possible de la laisser jouir de quelque chose en France, c'est-à-dire, jusqu'à

la longue prison qui précéda sa fin tragique.

Ce fut en 1562 que l'on commença à prêcher le Calvinisme dans Saint-Quentin. *Calvin* étoit natif de Noyon, & Curé près de cette ville qui n'est pas éloignée de Saint-Quentin; ainsi il n'est point étonnant que le Calvinisme y ait fait des progrès. Le Chapitre fit tout ce qu'il put pour s'opposer à la prédication de cette fausse doctrine; à la fin il ne resta pas le plus fort; mais heureusement les Calvinistes n'y firent point de ravages. Les malheurs qui avoient précédemment accablé la ville, avoient, pour ainsi dire, prévenu l'effet de leur avidité.

En 1589, la ville de Saint-Quentin fut une des premieres à reconnoître le Roi Henri IV. Aussi ce Monarque l'en récompensa en y transférant le Siége Présidial de Laon, & en joignant à sa jurisdiction celle de Ribemont. Mais ce qui a le plus contribué à rétablir cette ville, à l'enrichir & à la mettre dans l'état florissant où elle est aujourd'hui, ce sont les manufactures & le grand commerce de toile qui s'y est établi depuis le seizieme siecle. La principale de ces toiles s'appelle

Baptiste ou seulement *toiles de Saint-Quentin*. Elles vont par tout le royaume & au dehors.

On prétend qu'il y a entre le Chapitre de Chanoines de Saint-Quentin, & celui des Dames Chanoinesses de Maubeuge, une confraternité qui a été plusieurs fois reconnue par l'une & l'autre Compagnie. La principale preuve de cette union est que, lorsque les Chanoines de Saint-Quentin vont à Maubeuge, les Dames leur donnent place dans les stalles de leur choeur; de même, lorsqu'elles vont à Saint-Quentin, les Chanoines les reçoivent dans les leurs, & les placent entre les Dignitaires & les simples Chanoines.

Il y a dans Saint-Quentin un second Chapitre moins considérable que le Chapitre Royal; il est composé de douze Chanoines, a plusieurs Chapelains, & nomme à différentes cures. Il est dédié à *Sainte Péchine*, dont on prétend que le véritable nom est *Sainte Persévérande*. Elle étoit Espagnole; & ayant mené une vie austere, pénitente & chrétienne, du temps des persécutions, avec une autre Vierge nommée *Sainte Colombe*, un Préteur Romain & Païen les chassa d'Espagne, & elles passerent en France. Sainte Pechine

mourut en Poitou dans un petit lieu nommé *Thorignac*. Hugues de France, Comte de Vermandois, ayant fait la guerre dans cette province, découvrit ses reliques, les emporta, & crut avoir fait une grande conquête. Il les fit transporter à Saint-Quentin, bâtit une église exprès, & fonda une collégiale en l'honneur de cette Sainte.

Il y a jusqu'à douze paroisses dans Saint-Quentin, & il y en a eu treize; c'est sur elles que le Chapitre a prétendu avoir une Jurisdiction quasi épiscopale. J'ai parlé du couvent des Jacobins, fondé au treizieme siecle; celui des Cordeliers est presque de la même antiquité. Il y en a d'ailleurs deux de Religieuses; un collége que l'on prétend avoir été fondé au douzieme siecle; il s'appeloit autrefois le *collége des Bons Enfans*. L'hôtel-de-ville est un bâtiment antique, accompagné de deux tours. Le Corps Municipal a les plus beaux priviléges. L'ancienneté de la Commune remonte jusqu'au dixieme siecle. Le Bailliage du Vermandois est un des plus beaux & des plus grands du royaume; il prétend même être le premier. En effet, ses causes sont depuis long-temps appelées les premieres dans les rôles du Parlement. Le

Grand Bailli étoit le premier des grands Officiers des Comtes du Vermandois, qui en avoient d'autres, tels qu'un Grand Sénéchal, un Grand Bouteiller, & un Grand Chambellan. Ces dernieres Charges ne sont plus remplies depuis que le Vermandois est uni à la Couronne. Mais celle de Grand Bailli a toujours été occupée par des personnes de grande distinction. On a la liste de ces Grands Baillis depuis l'an 1200; c'étoit alors Renaud de Béthisy, d'une Maison encore illustre en Picardie, & divisée en plusieurs branches. Vers 1250, ce fut Pierre Desfontaines, Chevalier, le plus habile Jurisconsulte de son temps. Le Roi Saint Louis en faisoit le plus grand cas; le Sire de Joinville dit qu'il étoit son Maître des Requêtes, & qu'il écoutoit pour le Roi les *plaids* à la porte de son palais. Il a écrit, entre autres Ouvrages estimés, un Livre de Jurisprudence, connu sous le nom de *Conseils de Pierre Desfontaines*; un autre, nommé *Li Livre la Reigne, qui traite de justice & police*, & enfin *les Usages & Coutumes de France & de Vermandois, selon Court-Laye*; mais malgré cette rédaction, la Coutume de Vermandois a encore passé, pendant près de trois cents

ans, pour n'être point écrite. Ce n'est qu'en 1556, un an avant le siége de Saint-Quentin, qu'elle a été véritablement rédigée. On trouve encore dans la liste des Grands Baillis de Vermandois trois Chevaliers de l'illustre Maison de Mailly; savoir, Païen de Mailly en 1347, Claude de Mailly en 1429, & Colard de Mailly en 1430.

J'ai déjà dit que le village de *Vermand* étoit à deux lieues de Saint-Quentin, & que c'étoit à tort que l'on prétendoit que ce lieu avoit été la capitale du Vermandois, & l'ancien siége des Evêques de cette province. Le Chapitre de Saint-Quentin étoit Seigneur de Vermand; c'étoit en vertu d'anciennes donations, qui n'ont rien de commun avec la prétendue ancienneté de Vermand. Il paroît qu'il y avoit une abbaye de Moines Bénédictins à Vermand dès le douzieme siecle; mais alors il y arriva des désordres, & l'on y introduisit la nouvelle réforme des Chanoines réguliers de Prémontré. On a la liste des Abbés réguliers de ce monastere pendant quatre cents ans, depuis 1144 jusqu'en 1544, qu'on y en mit de Commendataires; ils subsistent encore.

La ville de *Ham* est, sans contredit,

la ſeconde de l'Election de S. Quentin ; elle eſt, comme elle, du dioceſe de Noyon, ſituée ſur la Somme, dans une plaine au milieu d'un marais, & ſuſceptible, par ſa poſition, d'être une place, petite à la vérité, mais de bonne défenſe; auſſi a-t-elle été fortifiée : elle eſt aujourd'hui fort négligée ; il y a cependant toujours un Gouverneur, même un Etat Major, & un ancien château fortifié au quinzieme ſiecle par le fameux Connétable de Saint-Paul (Louis de Luxembourg). On eſt depuis long-temps dans l'uſage d'enfermer des priſonniers d'Etat dans la groſſe tour de ce château, dont les murs ont trente-ſix pieds d'épaiſſeur, & plus de cent de hauteur. On prétend qu'elle ſubſiſte depuis l'an 876. La Châtellenie de *Ham* s'étend ſur plus de trente villages, & le pays des environs s'appelle quelquefois le *Hamois*. Au dixieme ſiecle, elle appartenoit aux Comtes de Vermandois, & fut pluſieurs fois priſe & repriſe ſur le fameux Comte Herbert II ; ſes ſucceſſeurs y établirent des Châtelains héréditaires, qui porterent le nom de *Ham*. Cette famille s'éteignit en 1374, & *Ham* paſſa, par la Maiſon de Coucy, à celle de Luxembourg, des Luxembourg aux Bourbon-Vendôme, & enfin

fut réunie à la Couronne par l'avénement d'Henri IV au trône. Elle fut prise & rendue en même temps que Saint-Quentin, en 1557 & 1559. Il y a dans cette ville trois paroisses, & une abbaye de Chanoines réguliers, fondée, en 1108, par Odon, Châtelain de Ham, sous les Comtes de Vermandois. L'église en est, dit-on, très-belle & très-ornée; elle possede les reliques de Saint Waneng, Moine de l'abbaye de Fontenelle en Normandie, né sous le regne de Clotaire II, & qui eut un grand crédit à la Cour de Clotaire III au septieme siecle; mais ayant été persécuté par le Maire Ebroin, il s'enfuit à Fécamp, où il mourut en odeur de sainteté. Ses reliques y furent conservées jusqu'au temps de l'irruption des Normands, qu'elles furent transportées avec plusieurs autres dans l'intérieur du pays; celles-ci resterent à Ham, où elles ont fait des miracles. Cependant l'église de l'abbaye est dédiée à la Sainte Vierge; le Cardinal de Richelieu en a été Abbé Commendataire.

A l'autre extrémité de l'Election de Saint-Quentin est le *Catelet*, situé à la source de l'Escaut, sur la frontiere du Cambresis. Cette ville fut fortifiée en

1520, par ordre de François I, & cela lui donna quelque conſidération. Mais, en 1674, Louis XIV jugea à propos d'en faire raſer abſolument les fortifications; ce qui l'a réduite à rien. Elle avoit été priſe par les Eſpagnols en 1557, & rendue par la paix de Cateau-Cambreſis, repriſe au dix-ſeptieme ſiecle, & rendue à la paix des Pyrénées.

Encore un peu plus loin eſt le village d'*Honnecourt*, qui étoit autrefois une ville conſidérable. Il n'en reſte qu'une mouvance très-étendue au château. Ce lieu eſt du dioceſe de Cambrai, mais n'a rien d'ailleurs de commun avec le Cambreſis; il y a une abbaye de filles, fondée dès le ſeptieme ſiecle. Auprès du Catelet, eſt l'abbaye du *Mont Saint-Martin*, fondée, en 1110, pour un ſimple Ermite, nommé *Garembert*, par Oylard, Maire de Saint-Quentin, & Raoul le Borgne, Seigneur du Mont Saint-Martin. Garembert, ayant eu des diſciples, ſe mit bientôt avec eux ſous la regle de Prémontré. Il fut le premier Abbé du Mont S. Martin, & laiſſa ce monaſtere déjà très-riche à ſa mort, arrivée en 1136. On lui a fait encore depuis des donations d'aſſez grandes terres. Elle a été miſe en commende en 1541, & la

Menſe abbatiale fut réunie par Louis XIV à l'archevêché de Sens.

L'abbaye d'*Humblieres* & celle d'*Origny* ne ſont pas décidément du Vermandois ; elles appartiennent plutôt à la Thiérache, & ſont de l'Election de Guiſe: mais elles ont des refuges dans Saint-Quentin, & les Religieux s'y ſont toujours retirés en temps de guerre. Origny reconnoît pour ſa Patrone *Sainte Benoîte*, dont elle poſſede les reliques. On prétend que c'étoit une Dame Romaine, qui partit de Rome avec onze autres en 360, pour pratiquer plus aiſément les exercices de la Religion Chrétienne. Ces pieuſes filles eurent, dit-on, la tête tranchée ſous l'empire & par les ordres de Julien l'Apoſtat. Trois cents ans après, on trouva leurs corps à *Origny* ; pluſieurs Evêques aſſemblés les reconnurent, & les placerent avec grand honneur dans une chapelle où ils firent de grands miracles. Le lieu étant devenu très-fréquenté, on y fonda d'abord un couvent de Moines, enſuite, en 876, ſous le regne de Charles le Chauve, on y joignit des Religieuſes. Les Moines furent ſécularisés & convertis en Chanoines, dont les prébendes ſont à la nomination de l'Abbeſſe. Cette abbaye eſt devenue

venue très-riche, & est ordinairement possédée par des Demoiselles de qualité. Elle est du diocese de Laon, & a un refuge dans Saint-Quentin, qu'on appelle *le Petit Origny*. Elle reconnoît pour sa Fondatrice l'Impératrice Ermentrude de Vermandois. La fondation est, dit-on, pour quarante Religieuses de chœur, des Sœurs converses à proportion. Autrefois on exigeoit que toutes les Religieuses fissent des preuves de noblesse.

Quant à l'abbaye d'Humblieres, elle prétend avoir pour Fondateur Saint Eloi, ou plutôt *Hunegonde*, Dame d'Humblieres, qui lui donna son château : le Saint en fit un monastere de Religieuses, dont elle fut la premiere Abbesse. Elle mourut en 690, & est regardée comme Sainte ; ses reliques sont conservées dans l'abbaye, qui resta habitée par des filles jusqu'au temps du ravage des Normands, qu'elle fut pillée. Les reliques ayant été rapportées au dixieme siecle, la maison fut rétablie, mais pour des Moines de l'Ordre de S. Benoît. Comme on a donné de grands biens à cette abbaye, elle est riche ; mais les bâtimens en ont été souvent détruits ; dans le temps des guerres, les Religieux ont

toujours trouvé un refuge dans Saint-Quentin.

La petite ville de *Nesle* a toujours été regardée comme faisant partie du Vermandois. Elle est située sur une riviere qui se jette dans la Somme; sa population n'est que de seize ou dix-huit cents habitans; elle a quatre paroisses, une communauté de Religieuses, un collége, un hôtel-dieu, & une collégiale fondée l'an 1021, qui a de beaux priviléges. La chapelle du château est grande & belle, & a même un Clergé assez nombreux. On fabrique à Nesle des toiles pareilles à celles de S. Quentin, & le commerce y est assez considérable. Il y a deux foires par an, & deux marchés par semaine, qui sont très-fréquentés. Cette ville n'est point actuellement fortifiée; mais il paroît qu'au quinzieme siecle elle passoit pour une place très-forte, puisqu'en 1472, Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, ne s'en rendit maître qu'après une longue résistance & plusieurs assauts. La Terre de Nesle passe pour être le premier Marquisat de France, ayant été érigé par François I en 1546; c'est certainement une des plus belles Terres du royaume, tant par son revenu que par l'étendue de

ses mouvances : plus de huit cents Fiefs en relevent ; on prétend qu'autrefois il y en avoit jusqu'à deux mille. La premiere fois que l'on en entend parler, c'est sous le regne de Charles le Chauve. *Raoul de Nesle*, qui vivoit au onzieme siecle, fonda la collégiale; mais il paroît qu'il tenoit déjà de ses peres un château fort & considérable, & en portoit le nom. Au milieu du douzieme siecle, *Yves de Nesle* étoit un des plus grands Seigneurs du Vermandois; Tuteur du jeune Comte de cette province, il y étoit tout-puissant. Lui & son fils s'allierent avec les Comtes de Haynaut & de Soissons. En 1181, *Raoul de Nesle* épousa Alix, fille de Matthieu de Montmorency, Connétable de France, & d'Alix de Savoie, veuve, en premieres noces, du Roi Louis le Gros. En 1220, l'ancienne Maison des Sires de Nesle s'éteignit. *Gertrude de Nesle* porta cette Terre au Comte de Clermont en Beauvoisis. Leur fils, *Simon de Clermont-Nesle*, fut un des Régens du royaume pendant la minorité de Saint Louis. Le fils de celui-ci, *Raoul*, fut tué étant Connétable de France, à la bataille de Courtrai, en 1302. Pendant le cours du quatorzieme siecle,

des héritieres porterent successivement la Seigneurie de Nesle dans la Maison de Flandres, dans celle d'Amboise, & enfin dans celle de Sainte-Maure. Nesle fut érigé en Comté, en 1466, pour Charles de Sainte-Maure, &, en 1546, en Marquisat pour Louis de Sainte-Maure Comte de Nesle. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans, Nesle passa à sa sœur, mariée dans la Maison de Laval. Magdeleine de Laval épousa, au milieu du dix-septieme siecle, Bertrand de Mouchy, dont la fille fut mariée à Louis Charles de Mailly, & a fait passer ce beau Marquisat dans cette illustre Maison. Il y est solidement assuré, au moyen d'une substitution revêtue des formes les plus authentiques, & dont toutes les branches de la Maison de Mailly peuvent espérer de profiter.

A la suite du Vermandois, il faut nécessairement s'occuper du *Noyonnois*, quoique ce canton soit du gouvernement de l'Isle de France, & que l'Election de Noyon fasse partie de la Généralité de Soissons : mais tout le Vermandois est de son diocese, & *Ham* & *Nesle*, deux petites villes que je viens de marquer comme étant du Vermandois, sont de l'Election de Noyon,

qui ne contient en tout que cent vingt-six paroisses & quatre villes ; savoir, *Noyon*, *Chauny*, *Ham*, & *Nesle*. Il ne me reste plus à parler que des deux premieres.

Les Historiens bien instruits & bien éclairés ne croient pas la ville de Noyon d'une grande antiquité, du moins étoit-ce peu de chose du temps de Jules César. Elle étoit située dans le pays des *Veromandui*, mais n'en étoit point la capitale. Cependant le plus fameux Historien de l'Eglise & de la ville de Noyon fait remonter son origine & l'étymologie de son nom jusqu'à Noé. Il dit qu'il ne peut pas se refuser à la ressemblance extrême des noms de *Noé* & de *Noyon*. Il soutient que l'on peut bien croire que Noé, ayant voyagé après le déluge par toute la terre, s'est promené en Picardie comme ailleurs, & y a établi quelques-uns de ses enfans ou petits-enfans, tels que Gomer & Samothès fils de Japhet. D'ailleurs, il trouve une grande ressemblance entre la ville de Noyon & celle de Jérusalem ; cependant il convient que Noyon s'est appelée *Noviomagus*, parce que c'est une des dernieres villes qu'ait bâties *Magus* fils de Samothès. Il

voudroit bien que Noyon fût l'ancienne *Noviodunum*; mais il faut laisser cet honneur à Soissons. Pour ne pas confondre le *Noviomagus* Picard avec celui des Pays-Bas, qui est Nimegue, on ajoutoit *Veromanduorum*, parce que Noyon étoit dans le Vermandois; mais il n'y a pas moyen de soutenir que cette ville étoit la capitale de ces Peuples. Pour l'en dédommager, on suppose qu'il y avoit une forteresse importante, nommée *Castrum Carbonis*, du nom du Général Romain *Carbo*; on l'a depuis appelée *Château Corbaut*. Ç'a été la premiere résidence des Rois, des Comtes, & même de quelques Evêques de Noyon. On prétend que ce château soutint plusieurs siéges contre les Barbares, & qu'il ne fut détruit que sous Philippe Auguste; une des portes de la ville de Noyon porte encore le nom de *Porte Corbaut*. Noyon se vante d'avoir eu un Roi particulier de la Race des Carlovingiens; ce fut Carloman, fils cadet de Pepin. Effectivement ce Monarque, de son vivant, fit sacrer, par le Pape Etienne, son fils aîné Charles Roi de Soissons, & Carloman Roi de Noyon. Mais Carloman étant mort, Charles devint Roi unique, & se fit couronner de nouveau dans

l'église de Notre-Dame de Noyon, qui étoit déjà église cathédrale, bâtie à la même place où elle est aujourd'hui, mais beaucoup plus petite; c'étoit sur les fossés du Château Corbaut, & sous la protection de cette citadelle. Selon toute apparence, Charlemagne fit augmenter cette église; car on voit encore dans la nef une vieille peinture qui représente cet Empereur tenant d'une main le globe du Monde, & de l'autre une église. On ne doute point que ce ne soit celle de Noyon. Nous verrons quels furent par la suite les progrès de cette église, & les embellissemens qu'elle reçut sous ses différens Evêques, dont nous allons parcourir la liste.

Soit que les premiers *Evêques du Vermandois* résidassent à *Vermand*, ou dans la ville d'*Auguste*, que l'on a depuis appelée *Saint-Quentin*, on croit que ces Prélats ont été au nombre de treize avant *Saint Médard* qui transféra le siége à Noyon. Les trois premiers porterent les mêmes noms que les premiers Evêques des Gaules, *Hilaire*, *Martin*, & *Germain*; mais il ne faut pas les confondre avec ceux de Tours, de Poitiers, & de Paris. Le septieme s'appela *Hilaire*, second du nom; le neuvieme *Remy*, différent de celui de

Reims; le treizieme *Alomer*; il vivoit au cinquieme siecle. On mit auprès de lui deux jeunes gens de grande qualité, dont le pere s'appeloit *Nectar*, fils d'un Seigneur François, & la mere, *Protagie*, d'origine Romaine. Les deux jeunes enfans s'appeloient *Médard* & *Gildard*. Le second fut Archevêque de Rouen; mais le premier est le plus illustre. Nectar étoit Seigneur de la Terre & du château de *Salency*, près Noyon, & son fils aîné en hérita après lui. Elevé dans la piété & les sciences par l'Evêque Alomer, il étoit encore simple laïc, qu'on le regardoit comme un homme également pieux & savant. Le Roi Clotaire I, revenant de faire la guerre en Turinge, passa la Somme, & s'approcha de l'Oise; mais une puissance inconnue l'arrêta à Salency. Il ne concevoit pas ce qui pouvoit empêcher ses chevaux de transporter plus loin ses bagages. Alors on lui dit que le Seigneur de Salency étoit un saint homme; il s'adressa à lui, & il obtint son libre passage, moyennant qu'il promît à Dieu & au Saint de restituer aux églises, & particuliérement à celles du Vermandois, tout ce que les soldats de Clotaire avoient pu leur enlever. La restitution fut faite, l'armée passa,

& Médard acquit une grande considération à la Cour du Roi. Il fut ordonné Prêtre à l'âge de trente-deux ans par son maître & son ami Alomer, & le soutint pendant long-temps, tant de ses conseils que de ses forces militaires, contre les incursions des Vandales & des Huns ou Hongrois, qui faisoient de fréquentes incursions dans la Picardie & le Vermandois. Malheureusement Salency étoit bien en deçà de la Somme, & Médard ne pouvoit empêcher les Barbares de la passer; tout ce qu'il pouvoit faire étoit de donner un asile à l'Evêque & à ses Prêtres, quand ils étoient chassés de Saint-Quentin ou de Vermand. Alomer étant mort de vieillesse, Médard fut élu pour lui succéder; & dans la vûe d'accorder encore à son troupeau un refuge plus assuré, il établit son Clergé, les reliques de son église, & son siége épiscopal même à Noyon, sous la protection du Château Corbaut, qui en étoit, pour ainsi dire, la citadelle. Le pays étant tranquillisé, l'Archevêque de Reims, Métropolitain de l'Evêque du Vermandois, ayant en Saint Médard toute la confiance qu'il méritoit, étendit son diocese jusqu'à Tournai. Médard se trouva alors avoir une double cathédrale,

l'une à Noyon, l'autre à Tournai; car depuis ce moment il ne fut plus question de Vermand. Nous connoissons tous les détails de la vie de Saint Médard, par un Poëme latin dont ce Saint est le Héros, & qui a été composé par un Prêtre nommé *Fortunat*, à ce que l'on croit, à la fin du sixieme siecle. De savans Bénédictins ont pris soin de nous conserver ce Poëme, plus curieux par les faits qu'il contient, qu'estimable par la beauté de sa poésie. Saint Médard sentoit tout l'embarras & même le danger qu'il y avoit à gouverner un diocese aussi étendu que le sien, qui comprenoit non seulement le Noyonnois & le Vermandois, mais le Cambresis, une bonne partie de la Flandre, & le Hainaut. D'ailleurs les Peuples de Tournai étoient méchans, & ils lui faisoient souvent éprouver des injures & des persécutions, en récompense des sages instructions qu'il vouloit leur donner; mais il étoit encore plus indulgent pour eux, qu'ils n'étoient injustes à son égard.

Cependant (dit Fortunat) il se trouvoit bien mieux au milieu de ses bons Picards de Noyon, qu'avec ses méchans Flamands de Tournai; c'étoit sur-tout dans son an-

cienne Seigneurie de Salency qu'il se plaisoit à faire des miracles. Il éprouvoit la vertu de ses jeunes paysannes, en leur faisant sentir des roses, & c'est-là l'origine pieuse & édifiante de cette intéressante cérémonie de la Rosiere, sur laquelle on a composé de nos jours des Romans & des Pieces de théatre. Il l'enrichit en y multipliant miraculeusement les poulains & les chevaux, dont les paysans du lieu firent des montures, & qui leur servirent à transporter au loin leurs denrées; de là vient que le Seigneur de Salency fournit la haquenée sur laquelle l'Evêque de Noyon fait son entrée, & qu'après cette cérémonie elle lui appartient. Salency eut aussi l'obligation à S. Médard d'avoir obtenu d'abondantes pluies dans un temps de grande sécheresse, d'où est venue l'opinion où l'on est que quand il pleut le jour de Saint Médard, il pleut ensuite pendant quarante jours. On voit dans différens trésors de cathédrales, plusieurs crosses ou bâtons épiscopaux que l'on dit avoir servi à Saint Médard; elle ne sont que de bois, & Grégoire de Tours certifie qu'elles faisoient des miracles. C'est à cette occasion que l'on a dit qu'autrefois les Evêques étoient d'or & les crosses de

sionnaires jusqu'au fond de la Frise. Il essuya cependant, comme ses prédécesseurs, quelques désagrémens de la part des Flamands. On prétend que Saint Eloi étoit né en Limousin. Ses principaux ouvrages d'Orfévrerie sont le retable d'or du grand autel de Saint Denis, la châsse de ce Saint & de ses compagnons, celles de Saint Martin de Tours, de Saint Germain Evêque de Paris, & de Sainte Géneviève, dans la même ville. Les principales églises qui reconnoissent Saint Eloi pour leur Fondateur, & en partie leur constructeur, sont les deux grands monasteres de Saint Martin à Douai & à Courtrai, plusieurs autres en Flandres, l'église paroissiale de Saint Paul, & celle de Saint Marcel à Paris. Enfin Saint Eloi mourut aprés dix-neuf ans d'épiscopat, âgé de plus de soixante-dix ans, en 665. Il fut enterré assez près de Noyon, dans une espece de cimetiere, près d'un petit monastere fondé par lui-même. Un an après sa mort, la Reine Bathilde fit déterrer ses ossemens, les fit placer dans une châsse qu'elle laissa dans le petit monastere, que cette possession enrichit, & qui devint bientôt une abbaye considérable. Elle a eu jusqu'à quarante Abbés réguliers, depuis le milieu

du ſeptieme ſiecle juſqu'au ſeizieme. Au milieu du quinzieme, les Chanoines de la cathédrale de Noyon, qui réclamoient les reliques de Saint Eloi, vinrent enfin à bout d'en obtenir la plus grande partie. Cependant on en voit auſſi dans la collégiale de Saint Sauveur de Bruges en Flandres, à l'abbaye de Saint Martin de Tournai; enfin l'abbaye de Chelles prétend avoir ſon chef. On conſerve encore dans l'abbaye de Saint Eloi, près de Noyon, le calice du Saint, dans lequel on fait boire les fiévreux, pour les guérir; on y montre ſon étole & ſa chaſuble. Enfin, on voit dans pluſieurs égliſes des marteaux que l'on prétend avoir ſervi à Saint Eloi, & même ſon enclume dans une chapelle de Noyon. Depuis 1512, l'abbaye de Saint Eloi, près de Noyon, a eu des Abbés Commendataires; enfin la menſe abbatiale a été miſe en économat, & y eſt, je crois, encore.

Saint Eloi eut pour éleve dans la piété une ſainte fille nommée *Godeberte*, qui, par ſes conſeils, conſacra à Dieu ſa virginité, & parvint à une ſi haute piété, qu'elle fit de grands miracles: un jour, entre autres, en l'abſence de Saint Eloi, avec un ſeul ſigne de croix elle arrêta un incendie qui

avoit déjà fait de grands ravages & étoit prêt à consumer l'église cathédrale. Non contente de mener une vie édifiante dans l'obscurité d'un cloître, elle sortit de Noyon sa patrie, pour aller prêcher & convertir les infideles & les libertins. On prétend qu'elle eut les plus grands succès. Cependant elle revint mourir à Noyon, dont une paroisse lui est dédiée. On voit sa statue parmi celles des Saints & Saintes qui ornent le portail de la cathédrale.

Saint Eloi eut pour successeur *Saint Mommolin*, qui assuroit que quelquefois Saint Eloi revenoit du Ciel lui inspirer ce qu'il avoit à faire, & le reprendre quand il avoit mal fait.

Les Evêques de Noyon continuoient toujours d'être Evêques de Tournai; mais pendant long-temps ils ne firent rien de remarquable. Environ l'an 722, un des Rois Fainéans fut enterré dans la cathédrale de Noyon; il s'appeloit *Chilperic II*, & étoit fils de Childeric II, Roi d'Austrasie; il avoit été mis sur le trône par le Maire Rainfroy, ennemi de Charles Martel; mais ce dernier ayant vaincu Rainfroy, força Chilperic à le reconnoître pour son Maire & son Maître. Ce foible Roi mourut dans un château des

des Rois Mérovingiens, que l'on appeloit *Attigni* ou *Attichi*, situé sur la riviere d'Aisne, qui n'est pas fort loin de Noyon.

J'ai déjà dit que Charlemagne avoit été couronné dans cette cathédrale, & que l'on y voyoit son portrait; aussi donna-t-il de grands biens à cette église. C'est une des premieres dans laquelle on ait célébré sa fête. Ce Monarque en mourant fit des legs à plusieurs églises, & Noyon fut du nombre. Elle compte également au nombre de ses bienfaiteurs Louis le Débonnaire & Charles le Chauve. Ce fut sur la fin du regne de celui-ci, que les Normands commencerent à ravager la France, & firent tant de mal aux églises; celle de Noyon sur-tout éprouva leur fureur. Vers l'an 860, ayant pénétré jusque dans le Vermandois, & étant entrés de nuit dans Noyon, ils y massacrerent l'Evêque *Emmond*, qui, à cause de cela, est regardé comme martyr, & tuerent tous ses Chanoines. Ce ne fut que deux ans après qu'il fut possible d'élire un autre Evêque; il s'appeloit *Rancelin*, & son successeur *Edilon* ne fut élu qu'en 880. Il y eut de grandes difficultés à l'élection de ce dernier, parce que Noyon avoit alors un Comte que le Roi avoit choisi pour s'opposer aux incur-

ſions des Normands : ce Seigneur prétendoit être maître dans la ville, & diſputoit toute Seigneurie à l'Evêque. Une nouvelle irruption des Normands mit fin à ces troubles ; chacun eut à penſer au ſalut de la patrie, & on fut aſſez heureux pour garantir Noyon même du glaive & du feu des Barbares ; ils ne ravagerent que les environs. On ne ſait comment on avoit fait pour ſouſtraire à leur premiere fureur les reliques de S. Eloi, qui étoient dans l'abbaye hors de la ville ; pour cette fois-ci on les retira dans les murs. L'année ſuivante, l'évêché de Tournay fut ravagé à ſon tour par les Normands, & il éprouva ce malheur pendant trente ans. Ces deux villes avoient toujours le même Evêque. Pluſieurs ſe ſuccederent, & vécurent tranquilles & aſſez d'accord avec les Comtes & les Châtelains juſqu'au milieu du dixieme ſiecle. Pendant ce temps, les Normands ceſſerent de ravager la France, Rollo s'étant converti, & ayant obtenu le Duché de Normandie ; mais le ſiége de Noyon eut le malheur d'être occupé par un de ces Prélats méchans & tyranniques, ſi communs à la fin de ce ſiecle ; il s'appeloit *Foulchar* ou *Foulquier*. Il étoit, dit-on, bâtard du grand *Queux*,

ou Surintendant des cuisines de Louis d'Outremer. A la mort de l'Evêque Rodolphe, le Clergé ayant élu Flodoard Chanoine de Reims, Foulquier empêcha qu'il ne fût confirmé par le Roi, & s'intronisa dans sa place. Il se soutint pendant quelque temps par des voies simoniaques, & mourut, dit-on, de la maladie pédiculaire, c'est-à-dire, qu'il se forma sur son corps une multitude de poux qui sortoient de tous côtés de sa peau. On fut obligé de l'envelopper dans celle d'un cerf; mais ce remede ne l'empêcha pas de mourir enragé & mécréant, disent nos anciens Auteurs. Il est représenté sur le portail de la cathédrale à son rang avec les autres Evêques; mais on lui a fait une figure atroce, & son visage est brisé & mutilé, ayant été exposé aux injures des enfans de la ville & des petits Clercs.

Le successeur de Foulquier s'appeloit *Lindulphe*; il étoit de la Maison des Comtes de Vermandois de la premiere Race, sortie du sang de Charlemagne; il mourut vers 990, c'est-à-dire, au moment qu'Hugues Capet monta sur le trône. Dès les premieres années de ce nouveau regne, Noyon eut pour Evêque *Hardouin*

de Croui, d'une Maiſon déjà illuſtre en Picardie au dixieme ſiecle, & qui prétend encore à une origine & plus illuſtre & plus ancienne, puiſqu'elle deſcend, dit-on, des Rois de Hongrie. L'Hiſtoire de ce Prélat a donné matiere à de longues Diſſertations, dont le réſultat paroît être qu'il fut injuſtement attaqué & calomnié par des gens plus méchans que lui. Il fit un coup hardi, & l'on peut dire que ce fut vraiment un coup d'état pour l'évêché de Noyon. Il n'y avoit déjà plus de Comtes dans cette ville, & les Evêques en étoient devenus Seigneurs à un certain point; mais ils étoient extrêmement gênés par le Châtelain ou Gouverneur d'une tour ou fortereſſe, qui étoit ſans doute un reſte du Château Corbaut. Ce Châtelain dépendoit uniquement du Roi, & l'Evêque le traitoit de tyran; le Prélat réſolut de ſecouer ſon joug, & ſaiſit le moment où le Châtelain étoit abſent. Celui-ci avoit laiſſé ſa femme dans le château; cette bonne Dame ſe piquoit d'être excellente Couturiere; l'Evêque la fit prier de tailler une chaſuble, & ſous prétexte de lui en porter l'étoffe, il entra dans le château, ſuivi de gens armés qui s'en emparerent: après en avoir fait ſortir la Châ-

telaine, ils en détruisirent & raserent toutes les fortifications. On juge bien que non seulement le Châtelain, mais le Roi furent très-irrités. L'Evêque, pour se soustraire à leur colere, s'adressa au Comte de Flandres, & acheta sa protection en lui cédant les terres de douze églises proche de Tournay. Cette action fut encore traitée de crime & de simonie; cependant l'Evêque se soutint dans Noyon contre son plus grand ennemi; c'étoit l'Evêque de Laon, qui avoit acheté la protection d'Hugues Capet par une action bien plus blâmable, en retenant prisonnier Charles Duc de la Basse-Lorraine, regardé comme le dernier Prince de la Race des Carlovingiens. Hardouin de Croui mourut en 1030, après trente-six ans d'Episcopat; il est enterré dans la salle que l'on appelle le *Vieux Chapitre*, attenant la cathédrale de Noyon. Ses successeurs se reconcilierent bientôt avec les Rois Capétiens: l'Evêque *Baudouin* assista au sacre de Philippe I, petit-fils d'Hugues Capet; mais il ne paroît pas que ce fût en qualité de Pair. Sous son Episcopat, les reliques de Saint Amand furent apportées à Noyon & y firent de grands miracles. Celles de Saint Eloi furent placées dans une riche châsse

au dessus du grand hôtel de la cathédrale, où on les voit encore, Baudouin fonda l'abbaye de Saint-Barthelemi hors la ville de Noyon ; mais elle a été ensuite transportée dans la ville même.

L'Evêque *Radbode*, qui monta sur le siége de Noyon en 1068, & mourut en 1098, donna de grandes marques de zele à l'occasion de la peste brûlante ou feu Saint Antoine, qui désola les dioceses de Tournay & de Noyon. Ses prédications dans ce malheur public eurent un si grand succès, que tous les jeunes gens des deux villes épiscopales qui les entendirent, se résolurent, en signe de pénitence, à couper leur chevelure, frisée & ajustée, qu'on appeloit alors *Perruque*, quoique ce fussent des cheveux naturels. En même temps, il conseilla à ceux qui étoient atteints du mal Saint Antoine, d'avoir recours à une statue de la Vierge, placée sur le portail de la cathédrale, & qu'on appelle encore *Notre-Dame des Malades*. On assure que ceux qui l'invoquerent furent guéris ou soulagés ; mais on remarque que l'Evêque leur prescrivit cette dévotion à une image extérieure, pour les dispenser d'entrer dans l'église, où les exhalaisons qui sortoient de leurs corps, pouvoient porter

la contagion & la communiquer aux personnes ſaines.

Le ſucceſſeur de Radbode fut *Baudri*: il ſiégea à Noyon juſqu'en 1112. La Bourgeoiſie ou Commune de cette ville lui a l'obligation de lui avoir procuré la charte de ſa liberté, qui depuis lui fut confirmée par le Roi Louis le Gros. Cet Evêque eut des querelles avec les habitans de Tournai, ſes diocéſains, & mourut à Térouane.

En 1129, le ſiége de Noyon étoit rempli par *Simon*, de la ſeconde Race des Comtes de Vermandois, deſcendans d'Hugues Capet. Ce Prélat, en qualité de couſin-germain du Roi Louis le Gros, jouit de toute la conſidération qu'un Evêque Prince du Sang Royal doit avoir : il fonda, ou du moins il conſacra la célebre ou riche abbaye d'*Ourſcamp* ou d'*Orcamp*, qui exiſte encore entre Noyon & Compiegne, ſur la riviere d'Oiſe : ce n'étoit auparavant qu'une petite chapelle bâtie par Saint Eloi; elle avoit pris ſon nom d'un ours trouvé dans le milieu de la forêt où elle fut fondée. Il y a même à ce ſujet une anecdote remarquable. Saint Eloi faiſant travailler à cette chapelle, un ours ſurvint & dévora un Ouvrier. Le Saint

fit servir l'ours de manouvrier à sa place, jusqu'à la fin des travaux. Dès les commencemens de cette abbaye, on y plaça des Religieux de l'Ordre de Cîteaux : elle a eu des Abbés réguliers depuis le dixieme siecle jusqu'en 1556, que le vieux Cardinal de Bourbon en fut le premier Abbé Commendataire. Depuis, elle a toujours été possédée en commende par des Cardinaux ou par de très-grands Seigneurs. On montre dans l'église de cette abbaye le *chef de Sainte Anne*, mere de la Sainte Vierge. Cette précieuse relique a beaucoup contribué à l'enrichir : il y en a plusieurs autres moins précieuses, mais remarquables.

La Croisade ayant été prêchée, l'Evêque Simon y marcha avec le Roi Louis le Jeune, son parent, & ce fut pendant ce temps-là qu'on fit la séparation des deux évêchés de Noyon & de Tournay, par une bulle du Pape Eugene III, de 1146, à laquelle le Roi Louis le Jeune voulut bien consentir. Quoiqu'on ne puisse guere nier que ce fût une grande perte pour l'évêché de Noyon, aussi bien qu'un grand incendie qui arriva sous le même épiscopat, il faut convenir cependant qu'il en est résulté quelques avantages pour ce dio-

cese ; car nos Rois chercherent à dédommager Simon & ses successeurs ; & c'est à commencer de cette époque qu'on leur voit frapper à Noyon de la monnoie à leur coin, & prendre le titre de Comte, qui les a conduits à celui de Pair de France. C'est sûrement aussi alors qu'ils eurent pour armes un écu semé de fleurs de lis d'or, avec deux crosses, qui rappeloient la mémoire du double évêché de Noyon & de Tournay, qu'ils avoient possédé.

Sous l'Evêque *Etienne de Nemours* & le regne de Philippe Auguste, furent réglés tous les droits entre les Châtelains de Noyon, qui subsistoient encore, quoique le château fût détruit, le Maïeur & la Commune ou Bourgeoisie de la ville, & l'Avoué, Juge ou représentant de l'Evêque. On leur faisoit prêter des sermens respectifs de ne point attenter aux droits les uns des autres. Nous avons encore la formule de ces sermens ; mais ils sont tombés en désuétude.

Le couvent des Cordeliers de Noyon fut établi l'an 1227, un an après la mort de Saint François, dans un fauxbourg de la ville de Noyon ; mais le fauxbourg & le couvent ayant été détruits en 1557, ce

dernier a été transféré & rebâti dans la ville, sous Charles IX, en 1582.

Nicolas de Roye, de l'illustre famille de ce nom, dont j'ai parlé, remplit le siége de Noyon sous le regne de Philippe Auguste, mais ne mourut que sous celui de Saint Louis. Il prit toujours le titre de Pair de France, & assista à plusieurs Jugemens en cette qualité. Il fut aussi l'un des Juges de cent vingt-huit Hérétiques, que l'on appeloit vulgairement *Bulgares*, & qui furent publiquement brûlés auprès de Cambrai. Il eut pour successeur *Pierre Charlot*, qui étoit bâtard du Roi Philippe Auguste, mais qui avoit été légitimé par le Pape Honoré III. Il accompagna Saint Louis dans son voyage d'Outremer, & y mourut en 1249; son corps fut rapporté en France & enterré dans sa cathédrale. Sous son arriere-successeur, *Guy Desprez*, la ville & la cathédrale de Noyon essuyerent un terrible incendie. L'Evêque s'occupa, sur la fin de ses jours, du soin de rebâtir son église. *Simon de Nesle* remplaça Guy Desprez; il est probable qu'il étoit de la premiere Maison de ce nom, qui, aux treizieme & quatorzieme siecles, donna trois Connétables de France; mais on ne sait pas

précisément à quel degré il leur apparte-noit. Son successeur, *André le Moine*, étoit frere du Cardinal Jean le Moine, Fondateur d'un collége de Paris, dans lequel les deux freres sont enterrés. C'est de son temps que fut fondée la Chartreuse de *Montrenaud*, près Noyon. Le nom qu'elle porte vient de ce qu'elle fut établie sur une colline appartenante à un nommé *Renaud*, Trésorier du Roi Philippe le Bel. Ce Fondateur est enterré dans l'église de ces Peres, aussi bien que sa femme & plusieurs autres bienfaiteurs de cette Maison, qui est assez riche. L'église est dédiée à Saint Louis. En 1318, *Foucault de Rochechouart* fut Evêque de Noyon, & en 1330 il passa à l'archevêché de Bourges. On sait que son frere aîné s'appeloit *Simon*, Vicomte de Rochechouart.

Le soixante-dixieme Evêque de Noyon est sans contredit celui qui a fait la plus haute fortune. Il s'appeloit *Etienne Aubert*, d'abord simple Avocat à Limoges, ensuite Juge-Mage de Toulouse. Il se lia de la plus grande amitié avec le Cardinal *Roger*, son compatriote, qui devint Pape sous le nom de *Clément VI*. Aussi-tôt que celui-ci fut parvenu au souverain Pontificat, il fit successivement Aubert Evêque

de Noyon, de Clermont, Cardinal & Evêque d'Oſtie. Le Cardinal ayant continué d'être l'ami & le confident de Clément VI, & à le ſoulager dans le gouvernement de l'Egliſe, parvint enfin à le remplacer ſous le nom d'*Innocent VI.* Il occupa le ſiége pontifical pendant dix ans, mourut à Avignon en 1362, fut très-pacifique, & fit des conſtitutions fort ſages. Le Roi Philippe de Valois accorda des Lettres de Nobleſſe à ſon frère *Guy Aubert*, dont la famille a ſubſiſté aſſez long-temps en France, & a eu des alliances avec les Maiſons de Rochechouart & de la Tour-d'Auvergne.

Firmin Coquerel, Evêque de Noyon en 1349, étoit Chancelier de France ſous Philippe de Valois. En ne nous arrêtant point ſur pluſieurs autres qui, dans les temps de troubles & d'agitations des regnes de Charles V & de Charles VI, figurerent parmi les Pairs du royaume, il faut obſerver qu'en 1415 Noyon eut pour Evêque *Raoul de Coucy*, qui étoit déjà, depuis pluſieurs années, Evêque de Metz, ayant été placé fort jeune ſur ce ſiége épiſcopal; il fut le dernier de la ſeconde Maiſon des Seigneurs de Coucy, deſcendans de celle de Guines. Ses freres & ſes

oncles étant morts avant lui, il hérita de leurs grands biens; mais étant Prêtre & Evêque, il les laissa à ses sœurs. Il assista au Concile de Constance, mourut en 1417, & est enterré dans le chœur de la cathédrale de Noyon. Son successeur, *Jean de Mailly*, fut élu dans des circonstances bien délicates, lorsque la France étoit le plus agitée par les factions odieuses, connues sous les noms *d'Armagnacs* & de *Bourguignons*. Il s'étoit déclaré pour cette derniere; d'ailleurs il joignoit à une haute naissance, des talens pour l'administration. Jean de Mailly avoit été Conseiller Clerc au Parlement de Paris, Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & succéda dans la charge de Président de la Chambre des Comptes, à Louis de Luxembourg, Evêque de Térouane, qui fut élevé à la dignité de Chancelier de France. Il étoit d'ailleurs Chanoine de Noyon, & à peine en fut-il Evêque, que Charles VI mourut. La faction Bourguignone refusa obstinément de reconnoître le Roi légitime Charles VII. L'Evêque de Noyon se soumit au Roi d'Angleterre Henri V. Il y persista assez long-temps, assista au couronnement du Roi Henri VI, dans la cathédrale de Paris, & y remplit ses fonctions comme

Pair de France; d'ailleurs il faisoit celles de Chancelier ou de Garde des Sceaux, au défaut de Louis de Luxembourg. Cependant il fut un des Plénipotentiaires qui firent l'accommodement du Duc de Bourgogne avec le Roi Charles VII. Il se soumit lui-même à ce Monarque en 1436 ou 1437, & vécut encore bien des années; car il ne mourut que sous le regne de Louis XI en 1473. Son frere étoit Grand Pannetier de France. Le successeur de Jean de Mailly, nommé *Guillaume Marafin*, ne mourut qu'en 1501. Sous son épiscopat, les guerres de Louis XI avec le Duc de Bourgogne causerent de grands maux à son diocese, & donnerent lieu à des abus que l'on eut bien de la peine à déraciner.

Enfin, pendant tout le cours du seizieme siecle, l'évêché de Noyon fut rempli par trois Evêques, dont deux de la Maison d'*Hangest*, Seigneurs de *Genlis*, & le dernier, de celle d'*Angennes de Rambouillet*. Les deux premiers comptoient parmi leurs ancêtres un Maréchal de France & un Grand Echanson de la Couronne; le troisieme étoit frere du Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans. Ce fut pendant que MM. d'Hangest gouvernoient l'évê-

ché de Noyon que se fit connoître, dans cette ville, l'Héréſiarque *Jean Calvin.* Il y étoit né d'un Procureur & Notaire de la Jurisdiction du Chapitre, que l'on nommoit *Gérard Chauvin.* Jean, son fils cadet, suivant l'usage des Savans ou de ceux qui prétendoient l'être, latinisa son nom, & se fit appeler *Calvinus*, ou *Calvin.* Gérard Chauvin ayant malversé dans ses fonctions, le Chapitre l'excommunia, les censures étant la seule peine que les Tribunaux ecclésiastiques pussent prononcer. Mais cette famille étoit déjà peu disposée à s'y soumettre, & le pere de Calvin mourut sans payer ses dettes, ni se faire relever de ses censures. Ce ne fut pas sans peine que ses enfans parvinrent à le faire enterrer en terre sainte. Cependant le frere aîné de Calvin fut ordonné Prêtre. Il fut Chanoine de Nesle, & Curé d'une paroisse du Noyonnois; mais il se conduisit si mal, qu'il fut aussi interdit & excommunié. Il mourut sans Sacrement, & fut enterré au pied des fourches patibulaires de la ville de Noyon. Calvin & son dernier frere furent aussi Prêtres, & également indignes de ce caractere si respectable dans l'Eglise Catholique. Ils furent tous deux successivement Chapelains

de l'église de Noyon, & Curés de deux paroisses du Noyonnois. Celle de Jean Calvin fut Pont-l'Evêque, à la porte de Noyon. On prétend qu'il vendit cette cure en 1534. Etant libre, il alla étudier à Orléans & à Bourges. Le premier Ouvrage qu'il fit imprimer, fut une traduction du Traité de Séneque, *de la Clémence*, Ouvrage rare, mais que l'on trouve encore dans quelques Bibliotheques. Peu de temps après, étant devenu plus hardi, il osa publier son célebre & téméraire Ouvrage de l'*Institution au Christianisme*, qu'il composa également en latin & en françois. La publication de cet Ouvrage fit grand bruit; on s'apperçut qu'il étoit non seulement de l'avis de Luther sur tous les points, mais qu'il alloit encore plus loin. On le poursuivit, il s'enfuit. Il fit imprimer à Basle une seconde édition de son Livre, & la dédia au Roi François I, qui n'agréa sûrement pas cette dédicace. Mais Calvin trouva des asiles dans les Cours de la Reine Marguerite de Navarre, sœur de ce Monarque, & de Renée de France, Duchesse de Ferrare, sa belle-sœur. Enfin il passa à Geneve, & y mourut, jouissant de la fausse gloire d'être le

Patriarche

Patriarche d'une Secte devenue bien étendue & bien puissante, mais qui, de nos jours, se détruit & sera anéantie par les mêmes principes qui l'ont élevée. Depuis l'an 1534 jusqu'en 1564, année de sa mort, Calvin ne revit plus sa patrie, & plusieurs de ses concitoyens, qui l'alloient voir en passant par Geneve, & qu'il recevoit avec amitié & même avec attendrissement, ont certifié qu'il regrettoit son pays & sa premiere Religion.

En 1552 & 1557, la ville & l'église de Noyon éprouverent, de la part d'une Puissance très-catholique, des malheurs plus grands que tous ceux dont les Hérétiques avoient été la cause. La premiere de ces deux années, les troupes de l'Empereur Charles-Quint, qui étoient dans les Pays-Bas, sous les ordres de Marie, Reine d'Hongrie, sœur de ce Monarque, pénétrerent en Picardie, & fondirent sur Noyon. Elles firent de grands ravages dans la ville, & mirent le feu en plusieurs endroits. Un brave homme, nommé *Marquet*, empêcha que la cathédrale ne fût brûlée & même pillée. Ce torrent passa bien vîte sur la ville de Noyon. Cinq ans après, la bataille de Saint-Quentin ayant été perdue, & cette ville prise après un long

siége, les habitans & le Chapitre conçurent une terreur bien fondée, & déserterent Noyon, qui fut cependant défendu assez long-temps par le Capitaine Lorges. Enfin la ville fut prise, mais les Espagnols y trouverent peu de chose à piller; l'armée Françoise s'étant rassemblée, celle des Espagnols se retira, & l'année suivante 1558, les fugitifs rentrerent dans Noyon.

Sur la fin du même siecle, elle eut trois siéges à soutenir. Les Ligueurs en étant les maîtres en 1591, Henri IV l'assiégea & la prit. En 1593, elle fut reprise sur lui par ces mêmes Ligueurs, soutenus d'une armée Espagnole. Mais en 1594, après un troisieme siége, elle rentra dans la possession de son légitime Maître, & n'en est plus sortie.

Pour ajouter quelques petits détails, qui peuvent être regardés comme curieux, à ce que nous venons de dire de l'Histoire de la ville & de l'évêché de Noyon, remarquons que l'on voit à l'entrée de l'église cathédrale la représentation d'un Saint appelé *Saint Agrapart*. Les femmes de Noyon y ont grande confiance pour leur soulagement lorsqu'elles sont en couches, & pour la guérison des coliques ou tranchées des petits enfans. L'usage est

d'attacher au pied de l'image de Saint Agrapart quelques petits morceaux de toile ou d'étoffe qui ont appartenu au malade; on les nomme *panchettes*, & au seizieme siecle la statue du Saint en étoit totalement entourée. L'église de la Magdeleine, une des paroisses de Noyon, contient un grand nombre de reliques précieuses; quelques-unes sont assez singulieres. On y voit de la manne que Dieu fit pleuvoir pour la nourriture des Israélites dans le désert; un morceau des trois pains dont Jésus-Christ rassasia cinq mille hommes, & une dent de notre Seigneur: cette derniere relique a donné lieu à plusieurs savantes dissertations.

On prétend montrer encore dans l'hôtel-de-ville de Noyon quelques restes du palais que le Roi Clotaire III y avoit.

Il y a une porte de la ville que l'on appelle *porte de Dame Journe*, & l'on prétend que ce nom vient de ce qu'il y avoit dans cet endroit un temple dédié à la Lune, nommée ainsi à cause de la lumiere qu'elle répand.

La ville de Noyon n'a qu'environ huit mille habitans, le commerce n'en étant pas bien considérable, quoique les envi-

rons en ſoient très-fertiles en grains de toute eſpece, en chanvre, en lin, & en fruits: les pâturages y ſont excellens; il y croît même du vin, mais il eſt de médiocre qualité. L'Election de Noyon contient cent trente-cinq paroiſſes, & le dioceſe en tout quatre cent cinquante. Il y a dans Noyon une chapelle ſous l'invocation de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles; elle a été fondée par Louis XI, avec cette circonſtance qu'il y a quatre Marguilliers ou Bedeaux, qu'on appelle *Cornets d'Autel*, qui ſont obligés de coucher alternativement dans cette chapelle, ſans doute pour veiller ſur les reliques qu'elle renferme.

Chauny eſt la ſeconde ville de l'Election de Noyon; elle eſt agréablement ſituée dans une plaine très-fertile, tout-à-fait voiſine de la riviere d'Oiſe, mais n'eſt pas d'une haute antiquité. On croit qu'elle a été fondée des débris d'une ville nommée *Condren*, à une lieue plus haut ſur la riviere d'Oiſe; elle étoit autrefois conſidérable, & fut ruinée par les Normands. Les habitans diſperſés ſe retirerent ſous la protection du château de Chauny, qui exiſtoit avant le dixieme ſiecle; mais Chauny n'a été connu comme ville qu'à la fin du douzieme ſiecle, ou au commen-

cement du treizieme. Lors de la réunion du Vermandois à la Couronne, sous Philippe Auguste, Chauny étoit déjà une Châtellenie considérable, & avoit sa coutume particuliere, qui a été rédigée en 1510, réformée sous le regne d'Henri IV, & a eu pour Rédacteur & Commentateur deux habiles Jurisconsultes, pere & fils, nommés *Vrevin.*

Nos Rois ont successivement cédé ou engagé le domaine de Chauny à différens Princes ou Seigneurs. Actuellement la Seigneurie de Chauny est regardée comme faisant partie de la belle Terre & Marquisat de Guiscard, qui appartient à M. le Duc d'Aumont, & est à deux ou trois lieues sur le chemin de Noyon à Ham.

En 1431, le Roi Charles VII fit démolir le château de Chauny; & depuis il n'y a plus eu de forteresse; cependant la ville est restée enceinte de murailles, & il y a un Gouverneur, mais sans Etat Major en regle. Philippe le Bel établit des foires à Chauny. Elle fut prise plusieurs fois pendant les guerres des Anglois, & l'a encore été par les Espagnols aux quinzieme & seizieme siecles. On remarque qu'en 1580 on y éprouva un violent tremble-

ment de terre. Il y a deux paroiſſes, deux couvens de Religieux, autant de Religieuſes, un hôtel-dieu, & un hôpital. Il s'y fait un aſſez grand commerce de toiles; mais il s'en fabrique moins que l'on n'en blanchit. Les prairies des environs ſont renommées pour cette blanchiſſerie. L'Oiſe ne commençant à être navigable qu'à Chauny, on y tranſporte des denrées & des marchandiſes de toute eſpece, que l'on voiture de là juſque dans la Seine. Par cette raiſon, ce ſera le point où aboutira le canal de Picardie, projeté depuis ſi long-temps, & qui doit joindre l'Oiſe à la Somme.

Il y a peut-être encore des gens qui ont entendu parler du Vacher de Chauny, fameux ſous le regne d'Henri IV. Ce Monarque, qui en avoit entendu parler avec éloge, on ne ſait trop par qui, le fit venir, & voulut éprouver s'il étoit vrai qu'il eût autant de bon ſens qu'on le lui avoit dit. Il en fut ſi bien convaincu, qu'il ſe plaiſoit à lui demander ſon avis ſur les plus grandes affaires. On prétend qu'après l'avoir entendu, le Roi diſoit toujours: *Ventre ſaint gris, Tout le Monde a raiſon*; c'eſt que le Vacher de Chauny s'appeloit *Tout le Monde*. Le principal des

traits qui nous reſtent de ce bon Picard, eſt celui-ci : *Sire, que tout le monde ſe mêle de ſes affaires, & vos vaches ſeront bien gardées.*

La *Thiérache* fait partie du Gouvernement de Picardie, quoique l'Election de *Guiſe*, qui la comprend preſque tout entiere, ſoit de la Généralité de Soiſſons. Les plus anciens Hiſtoriens dans leſquels elle ſoit nommée, ſont du temps de Charlemagne : on n'en fait qu'une mention très-légere & très-équivoque juſqu'au treizieme ſiecle. Il paroît qu'alors une partie des bois de ce pays ayant été défrichée, il s'eſt établi dans ce canton des villes & des bourgs, & elle a été regardée comme une petite province à part. Elle a au nord le Hainaut & le Cambreſis, à l'occident le Vermandois, la Champagne à l'orient, au midi le Laonnois. Ce qu'il y reſte de forêts, conſiſte principalement dans celle de *Thiérache*, qui a donné le nom au pays, & celle de *Faigne*. Le principal lieu eſt la ville de *Guiſe*, ſituée ſur la riviere d'Oiſe, qui n'y eſt pas navigable, quoique déjà aſſez loin de ſa ſource. On ne ſait pas plus certainement l'étymologie du nom de Guiſe, que celui de Thiérache ; mais on ſuppoſe que le dernier vient de Thierry, Seigneur

d'Avesnes, qui fut surnommé *à la Hache*.

Le plus ancien Seigneur de Guise que l'on connoisse, s'appeloit *Godefroy*. Il se signala dans les premieres Croisades, & ne laissa qu'une fille, nommée *Ameline* ou *Adeline*, qui fut son héritiere, & porta Guise à Jacques, Seigneur d'Avesnes. Leur postérité masculine finit en la personne de Gautier, Seigneur de Guise & d'Avesnes, dont la fille, Marie, épousa, en 1225, Hugues de Châtillon. Guise resta dans l'illustre Maison de ce nom, jusqu'à ce que Charles de Châtillon, prétendant au Duché de Bretagne par sa femme, maria sa fille Marie avec Louis de France, Duc d'Anjou, second fils du Roi Jean. René d'Anjou, Roi titulaire des deux Siciles, petit-fils de Louis de France, posséda le Comté de Guise. Il fut confisqué sur lui pendant que les Anglois furent maîtres de la France. Cette confiscation dura plus long-temps qu'elle n'auroit dû. Mais enfin Guise fut rendu à René Duc de Lorraine, dont la mere, Iolande d'Anjou, étoit héritiere du bon Roi René. Le Duc René donna ce Comté à son second fils Claude de Lorraine, qui s'attacha à la Cour de France. Le Roi François I érigea pour lui Guise en Duché.

Pairie en 1527. Une des conditions de cette érection, fut que Guise seroit Pairie pour toute la descendance masculine de Claude de Guise, & ne seroit plus que simple Duché pour sa postérité féminine. Catherine de Lorraine-Guise, en ayant hérité au seizieme siecle, le porta à Charles de Gonzague Duc de Nevers. Il passa à leur fille Anne, mariée au Prince Edouard, de la Maison Palatine. La Princesse de Condé, troisieme fille de ce Prince, en hérita, & il est encore possédé par M. le Prince de Condé. Le Roi Louis XIV fit revivre, en 1704, la Pairie qui étoit éteinte, & l'érigea de nouveau en faveur de la Maison de Condé, & cette branche de la Maison Royale en jouit encore.

L'étendue de ce Duché est très-considérable; car il en dépend quatre-vingt-douze paroisses, dont une partie est en Champagne. L'Election comprend en tout cent trois paroisses. Elle est très-peuplée; une partie de son territoire est fertile en grains; le reste, qui est en bois, contient beaucoup de fourneaux & de forges où l'on travaille le fer, dont les mines ne sont pas fort éloignées. Les ouvrages qui sortent de ces manufactures sont pour la plupart à l'usage de l'artillerie. Mais les che-

mins passent pour mauvais dans toute la Thiérache, par conséquent les communications y sont difficiles ; sans cela le commerce y seroit bien plus florissant qu'il ne l'est.

Quoique Guise ne contienne pas trois mille ames, il y a deux paroisses, une collégiale, un couvent de Moines, un de Religieuses, un petit collége, & un hôpital. La ville est fortifiée, & le château sur-tout très-fort. En 1650, pendant la minorité de Louis XIV, les Espagnols assiégerent la ville ; elle se défendit long-temps, & d'une maniere qui fit honneur à ses habitans ; enfin les ennemis furent obligés de lever le siége.

Les autres villes de la Thiérache, après Guise, sont *Aubenton*, qui dépend du Duché de Guise, & qui prend son nom de sa situation au confluent de deux rivieres, dont l'une s'appelle l'*Aube*, & l'autre le *Ton*; elle est près d'un bourg nommé *Rumigny*. Ces lieux ont appartenu autrefois aux mêmes Seigneurs, dont la Maison étoit illustre, mais a fini au seizieme siecle. *Ribemont* ou *Riblemont* est une très-ancienne ville, située sur l'Oise, au dessous de Guise, qui avoit ses Comtes particuliers ; un d'eux, nommé *Anseau*,

y fonda une abbaye de Bénédictins. La ville & l'abbaye sont aujourd'hui réduites à peu de chose, & le Bailliage qui y étoit anciennement établi, a été transféré d'abord à Guise, & ensuite à Saint-Quentin.

La *Capelle* n'est plus qu'un village qui a perdu toute sa considération depuis que ses fortifications ont été rasées. Elles passoient pour bonnes au seizieme siecle, & au dix-septieme cette place soutint deux siéges; elle fut prise par les Espagnols en 1636, & reprise sur eux l'année suivante par le Cardinal de la Valette, Général de l'armée Françoise, dans un temps où ces deux Etats ne paroissoient nullement incompatibles.

La Thiérache ne se borne point à l'Election de Guise; car les trois petites villes dont je vais parler en font partie, quoiqu'elles dépendent de l'Election de Laon, qui d'ailleurs est bien plus étendue que celle de Guise, ayant jusqu'à trois cent trente-quatre paroisses.

Vervins, sur la riviere de Serre, est principalement connue par le fameux Traité qui s'y conclut en 1598, entre le Roi Henri IV & les Espagnols, & qui assura le repos de la France pendant le reste du regne de ce Monarque. Suivant un ma-

nuſcrit précieux que j'ai entre les mains, & qui eſt rempli de copies, de titres anciens & curieux, cette petite ville exiſtoit ſous la premiere Race de nos Rois; elle étoit alors entourée de murailles, & paſſoit même pour une place très-forte, étant ſituée ſur une colline élevée & iſolée de tous côtés. Sous la ſeconde Race, c'étoit un fief relevant des Comtes de Vermandois; mais elle avoit d'ailleurs des Seigneurs particuliers que l'on croit être deſcendus d'un Seigneur Danois, dont peut-être une fille la porta à un des Seigneurs de Coucy. Au onzieme ſiecle, trois freres paſſerent en Orient. Le premier, Thomas, étoit Seigneur de Coucy; le ſecond, Ber, l'étoit de Marle, & le troiſieme, Enguerrand, de Vervins. Ils ſe ſignalerent tous trois par de grands exploits contre les Saraſins; ils remporterent, entre autres, une grande victoire contre un de ces Barbares, que l'ancien manuſcrit dont je viens de parler appelle *Soliman*, & prétend avoir été frere d'un Sultan des Turcs. Ce Mahométan ſurprit un jour ces trois Chevaliers Chrétiens dans leur camp, au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Ils avoient avec eux un quatrieme Guerrier, Seigneur de Châtillon-ſur-

Marne. Ces braves s'armerent à la hâte ; & n'ayant point le temps de se faire lacer leur armure, ils s'affublerent le mieux qu'ils purent des manteaux & des couvertures qu'ils trouverent sous leurs mains. Il y en avoit de *vair*, c'est-à-dire, de fourrure grise ou bleue, d'autres d'écarlate ; les uns étoient *rapiécetés*, d'autres étoient découpés exprès pour former des compartimens de diverses couleurs. Les Chevaliers combattirent ainsi vêtus, vainquirent les Sarasins, & en firent un grand carnage. Ce fut en mémoire de cette victoire qu'ils chargerent leurs écus & leurs bannieres de six faces de *vair* & de *gueules*, qui sont devenues les armes de toute la Maison de Coucy. Le Seigneur de Châtillon-sur-Marne prit les mêmes pieces, mais les disposa différemment ; ce fut en *pals*. Cependant les trois freres étant revenus en Europe, Enguerrand, Seigneur de Vervins, donna à ses sujets une loi concernant la disposition & le partage des biens & des héritages, & l'administration de la justice civile & criminelle, qu'il confia aux Maïeur & Echevins de sa ville de Vervins. Cela suppose qu'il leur avoit déjà donné ou procuré le droit de Commune, qui, au onzieme siecle, étoit encore bien

rare en France. Cette loi fut trouvée si sage, qu'elle fut adoptée par les Seigneurs du voisinage, comme on voit par plusieurs titres du regne de Louis le Gros ; elle est encore suivie à Vervins, & fait la base de sa coutume locale. Enguerrand, Seigneur de Vervins, mourut sans enfans, aussi bien que son frere Ber de Marle; ils eurent pour héritier, Thomas Seigneur de Coucy, qui conserva le nom de sa premiere Seigneurie; il l'a laissé à sa postérité. Coucy & Vervins furent séparés au commencement du treizieme siecle. Raoul de Coucy abandonna alors Vervins à son fils cadet, nommé *Thomas*, qui forma une seconde branche. Ce Thomas II de Coucy-Vervins mourut âgé de quatre-vingt-six ans, en 1253. Son fils, Thomas III, fut tué au siége d'Aire en 1271; Thomas IV en 1280; Thomas V fut tué en Flandres en 1302. Ce fut pendant la vie de celui-ci, qu'en 1298 s'éteignit la postérité masculine d'Enguerrand de Coucy, frere aîné de Thomas II. Comme il n'y avoit point de substitution aux mâles de la Terre de Coucy, elle passa dans une autre Maison, qui fut celle de Guines. Cependant la premiere Maison de Coucy ne fut point éteinte alors, puisqu'elle a long-temps sub-

sisté, & qu'on croit qu'elle subsiste encore dans la branche de Vervins. Thomas V eut un fils nommé *Thomas VI*, qui mourut en 1392, fut pere de Renaud & grand-pere d'Enguerrand de Coucy-Vervins, troisieme du nom. Raoul, resté seul des enfans d'Enguerrand III, hérita de Vervins: il se maria une premiere fois; mais n'ayant pas été content de cette alliance, il fut long-temps sans vouloir en contracter une nouvelle; & le manuscrit dit que pendant ce temps il eut un grand nombre d'enfans naturels. Enfin, on lui persuada de ne pas laisser éteindre un nom tel que le sien; il épousa donc Hélene de la Chapelle, dont il eut quatre enfans. L'aîné s'appela *Jacques*, fut gendre du Maréchal de Biez, défendit courageusement, en 1547, la ville de Boulogne, & ne la rendit qu'après avoir soutenu plusieurs assauts. Cependant son beau-pere & lui ayant eu le malheur de déplaire au Roi Henri II, qui monta sur le trône à la fin de cette même année, on leur fit leur procès, & le malheureux Jacques de Coucy-Vervins eut la tête tranchée au mois de Juin 1549. Il laissa plusieurs enfans; d'ailleurs il lui restoit trois freres; l'un, nommé *Raoul*, vécut fort obscurément dans son château de Cambrones, avec

une fille de la ville même de Vervins, que l'on ne croyoit pas qu'il eût épousée, mais dont il eut des enfans. Il mourut en 1561. Les deux derniers freres de Jacques de Coucy-Vervins, qui étoient Ecclésiastiques, s'occuperent sérieusement de faire réhabiliter la mémoire de leur aîné; ils y réussirent complétement sous le regne de Charles IX, en 1575 : non seulement on expédia des Lettres d'abolition honorables à la mémoire de Jacques de Coucy, premier du nom, mais on fit un service solennel pour le repos de son ame & de celle du Maréchal de Biez son beau-pere. On leur dressa des mausolées, & des épitaphes dans lesquelles leurs éloges & leur justification furent précisément énoncés. Jacques II de Coucy, fils du réhabilité; mourut en 1587, ne laissant qu'un fils qui mourut aussi l'année suivante, âgé seulement de vingt-un ans, & sans avoir été marié. Sa sœur, Isabeau de Coucy, hérita de la Terre de Vervins, qui fut érigée pour elle en Marquisat; elle épousa Roger, de l'illustre Maison de Comminges, dont l'arriere petit-fils, Louis de Comminges, Marquis de Vervins, est mort en 1725; après lui, la Terre de Vervins a été vendue.

La

La petite ville de *Marle*, qui fait encore partie de la Thiérache, mais qui est de l'Election de Laon, a aussi appartenu autrefois à la Maison de Coucy. C'étoit une Châtellenie considérable, dont La Fere étoit une dépendance, aussi bien que Cressy. On y voit encore les ruines d'un vieux château des premiers Seigneurs. L'Histoire de ceux de Coucy prétend que Marle entra dans leur Maison par le mariage d'Enguerrand de Coucy avec Adele de Marle, & qu'il n'en sortit qu'au quatorzieme siecle, pour passer avec Coucy même dans la Maison de Guines, qui forma la seconde Maison de Coucy. Celle-ci s'éteignit en la personne d'Enguerrand, septieme du nom, dont la fille aînée, Marie de Coucy Guines, épousa Henri, Comte de Bar, petit-fils du Roi Jean par sa mere. Jeanne de Bar fut femme du Connétable de Saint-Paul, de la Maison de Luxembourg, & lui porta la Terre de Marle, qui fut alors érigée en Comté. Marie de Luxembourg épousa François de Bourbon-Vendôme, grand-pere d'Antoine de Bourbon, pere d'Henri IV. Enfin, à l'avénement de ce Monarque au trône, Marle a été réuni à la Couronne; mais il a dans la suite été

vendu, échangé ou engagé aux héritiers du Cardinal Mazarin.

Cressi, surnommé en *Laonnois*, pour le distinguer des autres lieux du même nom, a été de la même dépendance, & a appartenu aux mêmes Seigneurs.

La Fere est dans le même cas. Cette petite ville, qui a été ci-devant fameuse par ses fortifications, que Louis XIV fit démolir en 1689, & qui l'est encore par son Ecole d'Artillerie & ses moulins à poudre, est située au confluent de la riviere de Serre, avec celle d'Oise; la jonction de ces deux rivieres donnant la facilité d'inonder ses environs, en rend la situation très-avantageuse pour la défense; les environs, quoiqu'humides, en sont assez sains & même agréables. Il est à portée d'une belle forêt qui s'étend dans le Laonnois, le long de la riviere d'Oise. Il n'y a qu'une paroisse, mais deux collégiales, dont les bénéfices sont à la nomination du Duc de Mazarin; une abbaye de Religieuses, un couvent de Capucins, un hôpital & un collége.

Le Roi Eudes, qui occupa le trône pendant dix ans, depuis 888 jusqu'en 898, entre les deux Rois Carlovingiens, Charles le Gros & Charles le

Simple, est mort à La Fere, & l'on croit qu'il fut transporté à Saint-Denis. Ce Monarque étoit de la Race des Capétiens, étant fils de Robert le Fort; mais ce ne fut que quatre-vingt dix ans après sa mort, que la couronne passa décidément dans sa Maison. On possede à La Fere un titre ancien & fort respectable, qui émane des Seigneurs de Coucy, & a pour époque certaine l'an 1207. Il est scellé du sceau des deux freres Enguerrand & Thomas de Coucy, mais intitulé du nom d'Enguerrand seul, qui se qualifie Seigneur de La Fere, sans parler de ses autres Seigneuries, pas même de celle de Marle, qu'il possédoit déjà, & dont La Fere dépendoit. Cependant La Fere avoit un Châtelain à part, qui est nommé à la tête de l'acte, aussi bien que Mathilde ou Mahaut, Comtesse du Perche, alors femme d'Enguerrand, & ses freres Thomas & Robert. Cet Enguerrand étoit le troisieme du nom, Seigneur de Coucy. Mathilde étoit sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans, non plus que de la premiere, mais seulement de la troisieme. Mathilde étoit de la Maison de Saxe, petite-fille par sa mere du Roi Henri II d'Angleterre & d'Eléonore de Guienne,

& sœur de l'Empereur Othon IV. Elle avoit épousé en premieres noces Guillaume Comte du Perche, & c'est à cause de cela qu'elle en avoit retenu le titre pendant sa vie. Thomas II, frere d'Enguerrand, a fait la branche de Vervins; Robert ne laissa point d'enfans. Pour revenir à la Charte en question, elle est du genre de celles d'affranchissement qui commençoient à être communes sous le regne de Philippe Auguste. C'est de l'avis de ses plus proches parens, de son Châtelain, des hommes de fief de son château & de ses prud'hommes, que le Seigneur de Coucy borne les devoirs que lui doivent les habitans de La Fere, moyennant quoi il promet de les laisser en paix; ce qui fait qu'il l'intitule *Carta pacis communæ urbis Faræ.* Il leur remet beaucoup de droits onéreux, & leur donne pour Juges le Maïeur & les Jurés ou Echevins de leur ville. Il leur promet de ne les point mener à la guerre plus loin qu'entre les deux rivieres d'Oise & d'Aisne. Depuis ce temps-là, les Maires & Echevins de La Fere se sont appelés *Juges de paix*, titre d'usage en Angleterre. Par la suite, ils ont perdu la justice civile & criminelle, & il ne leur reste que la police dans la ville. Cer-

tains articles de cette Charte forment une coutume locale pour La Fere, que les habitans maintiennent tant qu'ils peuvent, quoiqu'il ne paroisse pas qu'elle ait été enregistrée au Parlement.

La ville de La Fere fut surprise par les Espagnols au commencement du regne d'Henri IV. Mais ce Monarque en fit lui-même le siége en 1597; il la reprit sur ses ennemis, au moyen d'une digue qui, séchant une partie du pays inondé, rejeta les eaux dans la ville même.

On trouve depuis long temps dans la forêt de La Fere un grand nombre de verreries, ce qui a donné lieu d'y établir, le siecle dernier, la fameuse manufacture de glaces de *Saint-Gobin*, dans un château qui a appartenu aux anciens Sires de Coucy. De nos jours elle est devenue si considérable, qu'elle a formé presque une petite ville; c'est à Paris, au fauxbourg Saint-Antoine, que l'on acheve de polir les glaces qui se coulent à Saint-Gobin. La fabrique des glaces coulées mériteroit seule la peine qu'on fît le voyage de Saint-Gobin; ceux qui voudroient comparer le travail qui s'y fait avec celui d'une verrerie ordinaire, en trouveroient une dans la même forêt, auprès de l'abbaye Saint-Ni-

colas au Bois. Cette verrerie se vante de devoir son établissement à Marie de Luxembourg, Dame de Marle, de La Fere & de Saint-Gobin, & bisaïeule d'Henri IV.

Il me reste à parler, d'après nos anciens Cosmographes, du reste de l'Election de Laon, ou du Laonnois proprement dit, en commençant par Laon même. On prétend que la ville de *Laon* s'appeloit, du temps de Jules César, *Bibrax*. Elle appartenoit aux Remois, & ceux-ci étoient alliés de César. Ce Général Romain faisoit la guerre aux Belges, qui venoient assiéger Bibrax; mais les Romains les forcerent à lever le siége. Il n'est pas étonnant que cette place leur résistât & n'ait pu même depuis être emportée aisément; car elle est, par sa situation naturelle, de la plus grande force, placée sur une montagne isolée, assez escarpée & disposée en forme de croissant. Elle présente comme deux bras qui s'étendent à droite & à gauche; ce qui lui a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom Celtique ou Gaulois de *Bibrax*. De tous côtés on ne peut monter ni descendre de la ville haute dans la basse, que par des sentiers très-rapides ou disposés en *zigzags*; aussi la vue

que l'on a de cette ville haute est la plus belle du monde, & l'air y est vif & excellent. Il n'est pas étonnant que Laon étant aussi bien situé, fût regardé comme la ville la plus importante que les Romains eussent dans la Gaule Belgique. Ils y établirent des arsenaux, des manufactures d'armes & d'habillemens militaires, des magasins de munitions de bouche & de guerre, & y bâtirent des prétoires, des amphithéatres & des arcs de triomphe. Toutes les grandes voies militaires Romaines passoient par Laon, ou du moins au pied de cette ville; on en voit encore des traces. Sous l'Empire d'Auguste, ou du moins sous celui de Tibere, *Bibrax* changea de nom, & s'appela *Lugdunum Clavatum*, c'est-à-dire, Lyon bien fermé, ou *Laudunum*; c'est de ce mot que l'on a fait *Laon*. Lorsque l'Empereur Probus planta des vignes dans les Gaules à la fin du troisieme siecle, ce fut principalement dans le Laonnois qu'elles réussirent le mieux; aussi cette province fournit-elle encore beaucoup de vin, & il est même assez bon lorsqu'il est bu sur les lieux; mais il n'est pas de garde, & ne souffre point le transport sans perdre beaucoup de son mérite.

Avant le regne de Constantin, il y eut

déjà quelques martyrs à Laon, tels qu'un *S. Beat*, dont on conserve encore les reliques dans la cathédrale de Laon dans une grande châsse avec plusieurs autres corps saints, & la tête de *Sainte Preuve* qui y fut martyrisée, à ce que l'on dit, sous Julien l'Apostat. Les Vandales ayant fait une irruption dans les Gaules, dans les premieres années du cinquieme siecle, formerent le siége de Laon, mais furent obligés de le lever. Environ cinquante ans après, les Huns, commandés par le fier Attila, n'y eurent pas plus de succès. Dans ce temps-là, vivoit dans le Laonnois, au lieu où est aujourd'hui La Fere, un saint Ermite nommé *Montain*. Il prédit aux parens de *Saint Remy*, qui étoient un vieux Seigneur & une vieille Dame, habitant un vieux château nommé *Cerny*, à quelque distance de Laon, qu'ils auroient un fils qui seroit le Prélat de la France le plus respecté, & qui feroit les plus grandes conversions. L'Ermite fit des miracles pour prouver la vérité de cette prophétie, qui s'accomplit quelque temps après par le baptême de Clovis. Ce fut ce même Saint Remy qui plaça sur le siége de Laon le premier Evêque de cette ville; on le nomme *Saint Genebaud*. Il avoit

épousé la niece de Saint Remy ; mais en devenant Evêque, il promit de se séparer de sa femme, pour se livrer entiérement au soin de son troupeau. Il ne tint pas parole, & eut de son épouse un fils nommé *Latro*. Au bout de quelque temps, le mari & la femme allerent confesser leur faute à leur oncle. Saint Remy mit l'Evêque en pénitence dans une petite cellule que l'on montre encore à Laon, auprès de l'église Saint-Julien. Genebaud y passa sept ans dans le jeûne & la priere, & Saint Remy, pendant ce temps, gouverna lui-même les deux églises de Reims & de Laon. Au bout de ce temps, le premier Evêque de Laon étant jugé suffisamment corrigé, fut rendu à ses fonctions, & les remplit encore pendant bien des années, avec tant d'édification, qu'il a été canonisé, & ses reliques sont révérées dans Laon. *Latro*, qui avoit été élevé par Saint Remy, succéda à son pere, & est aussi regardé comme Saint. On compte ensuite trois autres Evêques qui n'ont rien fait de remarquable, jusqu'à *Saint Chinoald*, frere de *Saint Faron*, Evêque de Meaux & de Sainte-Fare. Cinq autres Evêques précéderent *Cerulphe*, dont l'Archidiacre, nommé *Baudouin*, est canonisé & regardé

comme Martyr, parce qu'il fut assassiné par des gens contre lesquels il défendoit les droits de l'église de Laon.

Pendant les guerres civiles qui agiterent la France sous les derniers Rois Mérovingiens, Laon fut plusieurs fois surpris par les uns ou les autres partis; mais il ne fut jamais assiegé & emporté d'assaut, puisqu'il étoit, avec raison, regardé comme une place imprenable. Les Evêques de Laon ne firent rien de considérable sous les Rois Carlovingiens, jusqu'à *Hincmar* de Laon, qui eut de grandes querelles avec Charles le Chauve, dans le temps qu'un autre *Hincmar* étoit Archevêque de Reims. Enfin celui de Laon fut déposé dans un Concile provincial tenu à Douzi; & le Pape ayant confirmé la Sentence du Concile, non seulement Hincmar fut chassé & dépossedé, mais on lui creva les yeux.

Les irruptions des Normands ne s'étendirent point jusqu'à Laon; mais pendant les guerres entre les derniers Rois Carlovingiens & les descendans de Robert le Fort, Laon fut souvent pris & rendu, & toujours regardé comme une place importante. Charles le Simple l'assiégea en vain en 1595. Eudes, fils de Robert le Fort, & Roi de France au préjudice de Charles, la

défendit. Ce ne fut qu'après la mort d'Eudes qu'il en fut maître. Le Comte Herbert de Vermandois, le Roi Raoul & Louis d'Outremer s'emparerent successivement de Laon.

En 987, Louis V, surnommé le *Fainéant*, dernier Roi de la Race des Carlovingiens, mourut à Compiegne, & Hugues, surnommé *Capet*, premier de celle des Capétiens, fut proclamé Roi à Noyon, & se fit sacrer à Reims, quoique la descendance de Charlemagne ne fût pas tout-à-fait éteinte; Charles, Duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis d'Outremer, vivoit encore, & vint réclamer le droit qu'il avoit au Trône de ses ancêtres. Il entra en France avec une armée, assiégea Laon, & s'en rendit maître par la trahison d'un jeune Clerc de l'église de Laon, fils naturel du Roi Lothaire. Charles trouva dans la place la Reine douairiere *Emme*, mere du dernier Roi, fortement soupçonnée d'avoir fait empoisonner Lothaire son mari, frere de Charles. Elle s'y étoit enfermée avec *Adalberon*, surnommé *Azelin*, Evêque de Laon, qui avoit été Secrétaire du Roi Lothaire, & qu'on regardoit comme le complice de la Reine Emme. Charles fit d'abord sa belle-sœur & l'Evêque prison-

niers. Cependant celui-ci trouva, au bout de quelques temps, moyen de se réconcilier avec Charles; mais ce fut pour le trahir. En 991, s'étant sourdement & secrétement concerté avec le Roi Hugues, il introduisit dans sa ville les troupes Capétiennes, qui enleverent le malheureux Charles, & sa femme Agnès de Vermandois. Hugues Capet les envoya à Orléans, où son Compétiteur mourut l'an 994. Un si grand service rendu au nouveau Monarque méritoit de sa part des preuves éclatantes de reconnoissance; mais celui qui le lui avoit rendu n'étoit digne d'aucune confiance. Hugues Capet ne lui accorda que de vains honneurs, & conserva pour lui-même la souveraineté & même la Seigneurie de la ville de Laon, dont nos Rois ne se sont jamais dessaisis depuis: il lui donna le vain titre de second Duc & Pair Ecclésiastique de France, l'Archevêque de Reims étant le premier. L'Evêque de Laon assista au sacre de Robert, fils de Hugues Capet, & y porta la sainte Ampoule. Ses successeurs ont continué de jouir de cette belle prérogative. En 998, Azelin, toujours inquiet & ambitieux, voulut s'autoriser de son titre de Duc de Laon, pour se rendre maître de la ville, & y introduire des

troupes qui lui fussent toutes dévouées. Le Roi Robert fut obligé d'aller l'y assiéger ; il ne put forcer la ville ; mais ayant fait citer l'Evêque à un Concile, celui-ci, craignant la déposition, fit semblant de se soumettre, & demanda pardon ; mais il méditoit encore une nouvelle trahison lorsque le Pape le condamna : il paroît qu'il se soumit tout de bon, & ne mourut qu'en 1032 ; il est enterré dans l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Ce Prélat, avec tous ses défauts, avoit de grands talens ; c'étoit le plus grand Orateur & le meilleur Poëte de son temps. Ses Ouvrages manuscrits sont conservés dans plusieurs bibliotheques. On a imprimé un Poëme latin satyrique de sa façon, avec des notes qui fournissent de grands éclaircissemens sur la maniere de vivre & celle de penser du onzieme siecle. Les successeurs d'Adalberon-Azelin eurent la sagesse de ne point renouveler des prétentions aussi déplacées que les siennes..

L'an 1098, Enguerrand de Coucy occupa le siége de Laon ; sa conduite fut plutôt celle d'un grand Seigneur peu scrupuleux, & d'un Courtisan habile pour ce temps-là, que d'un bon Prélat. Il favorisa

les amours de son frere ou cousin Enguerrand de Coucy avec la Comtesse de Namur, que Coucy avoit enlevée à son mari. Il voulut s'emparer de quelques abbayes; mais on l'en empêcha. On prétend qu'il fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon; mais il paroît qu'il étoit de retour dans son diocese en 1104, & qu'il y mourut alors. Son successeur valut encore moins que lui. On l'accusa d'être complice de l'assassinat d'un Seigneur de son voisinage. Pendant qu'il cherchoit à se justifier, le Roi Louis le Gros établit une Commune ou Corps Municipal dans la ville de Laon. L'Evêque, de retour, voulut s'y opposer. Les habitans se révolterent contre lui, & l'assassinerent, aussi bien que son Archidiacre, son Maître d'hôtel, & plusieurs autres. Les révoltés ayant mis le feu à une maison, il se communiqua à la cathédrale & à une partie de la ville : le Service divin fut interrompu, & ce ne fut qu'au bout de quelque temps que l'on parvint à enterrer l'Evêque. On voit gravée sur son tombeau une épitaphe très-honorable; mais comme elle est en latin, il est à présumer que les Bourgeois de Laon ne comprirent point ce qu'elle vouloit dire. Quand ils

auroient été fondés à se plaindre originairement de leur Evêque, il est sûr que l'atrocité qu'ils commirent étoit inexcusable; mais ils en furent bien punis. Plusieurs Seigneurs de la Maison de Coucy & autres, sous la protection desquels ces malheureux Bourgeois voulurent se mettre, pillerent la ville & y commirent des cruautés épouvantables. Enfin, en 1112 & 1113, on prit les plus sages mesures pour réparer les maux qu'avoient soufferts l'église & la ville de Laon. En 1114, au moyen des grandes quêtes que l'on fit par tout le royaume, & des bienfaits de Louis le Gros, on rebâtit l'église cathédrale de Laon, & on y employa tant d'ouvriers, qu'au bout de deux ans elle fut mise dans l'état où elle est aujourd'hui, & la dédicace en fut faite en présence de plus de deux cent mille personnes accourues de toutes parts. Cependant, après la reconstruction de cette cathédrale, Laon, & sur-tout ses environs ne furent point encore exempts de ravages & de désordres. Thomas de Marle, de la Maison de Coucy, fit assassiner l'Archidiacre de Laon, nommé *Gautier*, & commettoit les plus horribles cruautés dans tout le Laonnois. Il massacroit les sujets de ses parens qui avoient

voulu le déshériter, eux, de leur côté, traitoient avec la même barbarie ceux qu'ils soupçonnoient d'être ses partisans. Le Roi Louis le Gros fut obligé d'aller assiéger Thomas dans le château de Coucy. Comme la place étoit forte, on doute qu'il l'eût prise, si Thomas n'eût commis l'imprudence d'en sortir pour aller surprendre l'armée Royale : mais il fut découvert, attaqué lui-même, blessé, fait prisonnier, & conduit à Laon, où il mourut sans vouloir se repentir de ses fautes, ni donner l'ordre de délivrer les prisonniers qu'il détenoit dans son château, & de livrer cette forteresse au Roi. Louis le Gros, de retour dans Laon, donna à la Bourgeoisie de cette ville une Charte de paix, c'est-à-dire, des priviléges & des loix pour la ville & son territoire. Il régla les droits de l'Evêque, du Chapitre & des Bourgeois, & laissa à l'Evêque le choix d'un Vidame. L'Evêque Barthelemi de Laon nomma Gérard de Clacy, de la Maison de qui le Vidamé a passé dans celle de Châtillon, & de là dans celle de Roucy.

Plusieurs morceaux précieux du trésor de la cathédrale de Laon furent volés. On soupçonna, avec fondement, le gardien, qui s'appeloit *Anselme*. Il offrit de se justifier

tifier de cette accusation par le duel ; on y consentit. Comme le voleur étoit vigoureux & adroit, il vainquit ses adversaires, & fut déclaré innocent. Ce succès l'encourageant, il recommença ; mais pour cette fois, ses complices ayant été découverts, on les mit à la torture ; ils accuserent si positivement Anselme, & donnerent de si grandes preuves contre lui, qu'il fut pendu. En 1174, l'Evêque Roger de Rozoy fit encore la guerre aux Bourgeois de Laon pour leurs priviléges ; il les défit dans une bataille qui se donna près de la ville ; Renaud de Rozoy, frere de l'Evêque, commandoit ses troupes. Le Roi Louis le Jeune prit parti pour la Commune. L'Evêque s'enfuit, & son frere demanda pardon au Roi. Enfin, en 1188, cette fameuse Commune de Laon fut cassée par Philippe Auguste ; cé qui n'empêcha pas qu'en 1201 l'Evêque de Laon n'eût encore des disputes avec les Bourgeois & le Chapitre ; mais il paroît que ce furent les dernieres, & qu'en 1239 les Maire, Echevins & Bourgeois de la ville de Laon prêterent serment à l'Evêque, *promettant de lui garder de bonne foi sa vie, ses membres & son honneur, sauf la fidélité due au Seigneur Roi.*

En 1261, le Pape Urbain IV monta sur le trône Pontifical, qu'il remplit jusqu'à la fin de l'année 1264. Ce Souverain Pontife étoit né à Troies en Champagne, fils d'un Cordonnier. Il fut d'abord Enfant de chœur à Laon. L'Evêque, qui l'avoit pris en affection, l'ordonna Prêtre, le fit Curé de la ville, & ensuite Chanoine de la cathédrale. Ayant été étudier à Paris, il en revint Docteur en Théologie & en Droit Canon, & se fit si fort estimer à Laon par sa science & ses talens, qu'il fut fait Archidiacre & Doyen. Ayant été envoyé au Concile de Lyon, le Pape Innocent IV le créa Cardinal, & le fit Légat du Saint Siége à la Croisade dont le Roi Saint Louis étoit le Chef. Il fut fait prisonnier avec ce Monarque après la bataille de la Massoure, & revint en Europe avec lui. Il fit de très-bons & très-sages réglemens, & éleva à la dignité de Cardinal deux Chanoines de Laon, dont l'un étoit son neveu. En 1277, un autre Chanoine de Laon, nommé *Jean Gaetan*, fut aussi élevé sur le trône Pontifical, & prit le nom de *Nicolas III.* A quelques petites tracasseries intérieures près, tout fut assez tranquille à Laon pendant le reste du treizieme siecle & la

moitié du quatorzieme. Pendant la seconde partie de celui-ci, la France entiere fut dans la plus grande agitation; mais Laon étant toujours fort par sa situation, il n'essuya aucun siége en regle; la faction des Bourguignons s'en empara par surprise, & conserva cette ville, en y faisant nommer des Evêques qui lui étoient dévoués. Mais enfin Charles VII étant parvenu, avec le secours de la Pucelle & du Comte de Dunois, à se faire sacrer à Reims en 1429, Laon se rendit au Roi, & Guillaume de Champeaux, son Evêque, remplit ses fonctions à cette auguste cérémonie. Ce Prélat, mort en 1444, eut pour successeur Jean Juvenal des Ursins, Evêque de Beauvais, qui, en 1449, succéda, dans l'archevêché de Reims, à Jacques Juvenal des Ursins, son frere aîné. En 1455, Charles VII fixa dans la ville de Laon le grand Bailliage général du Vermandois, dont le ressort est si considérable & si étendu, qu'il est regardé comme un des premiers du royaume. L'Evêque de Laon ne fut rien moins que content de cet établissement qui constatoit de plus en plus le peu d'autorité qu'il avoit dans son Duché. Mais loin que ses représentations fussent écoutées, il fut décidé que la

Jurisdiction de l'Evêque ne s'étendroit que sur dix-sept villages. En 1551, Henri III y a ajouté un Présidial, qui est aussi un des premiers du royaume. En 1505, Louis de Bourbon-Vendôme fut fait Evêque de Laon, quoiqu'il n'eût alors que douze ans; il mourut Cardinal en 1557, après avoir fait passer son évêché à Jean Doc, qui étoit Moine & Prieur de l'abbaye de Saint-Denis. On fit quelques difficultés de reconnoître ce Prélat, Pair de France, à cause qu'il étoit Moine; mais le Roi Henri II décida en sa faveur. En 1587, la Ligue fut signée à Laon, où heureusement les Calvinistes n'avoient jamais pu s'établir. Cette ville resta même si constamment attachée aux Guises, que ce ne fut qu'après l'être venu assiéger en personne, qu'Henri IV put s'en rendre maître. I[illegible] vestissement de la place ayant été fai[illegible] Comte de Mansfeld, Général des troupes Espagnoles, s'avança pour la secourir; mais après plusieurs petits combats, dans lesquels les ennemis furent défaits par le Roi en personne & par le Maréchal de Biron, les Espagnols s'étant retirés, la ville capitula: enfin, le 2 Août 1594, le fils du Duc de Maïenne, qui y commandoit, se retira à Soissons.

On compte qu'il y a dans Laon environ dix mille ames. La ville eſt partagée en cité & en bourg : il y a hors de la ville ſix fauxbourgs. On prétend que le palais où ſe rend la juſtice, & qui eſt dans la cité, eſt bâti ſur les fondemens d'un palais ou château autrefois habité par nos Rois de la premiere & de la ſeconde Race. Les habitans de Laon jouiſſent de l'exemption de taille; elle leur a été accordée par le Roi Louis XI. L'évêché de Laon comprend en tout quatre cent vingt paroiſſes. L'Evêque, outre le titre de Duc de Laon, prend encore celui de Comte d'Aniſy ; & c'eſt là véritablement qu'eſt ſitué ſon domaine & ſa Seigneurie. Ce Prélat y a auſſi une belle maiſon de campagne. La Juriſdiction de ſa Pairie ſe tient dans Laon, & reſſortit nuement au Parlement ; mais les habitans de Laon n'y ſont pas ſujets. Nos Auteurs du ſeizieme ſiecle diſent qu'en démoliſſant le château de Laon, on a laiſſé ſubſiſter la groſſe tour dont Philippe Auguſte a décidé que devoient relever tous les fiefs du Vermandois.

Le commerce de la ville de Laon conſiſte principalement en bled, & il s'y tient de grands marchés trois fois la ſemaine. C'eſt un entrepôt de grains pour la ville de Paris.

Cependant les Terres du Laonnois ne ſont pas bien fertiles en froment; les deux tiers de leurs productions ſont en ſeigle; mais on y apporte du bled de plus loin. Les légumes des environs de Laon ſont eſtimés, & particuliérement les aſperges & les artichauts; les fruits y ſont médiocres; il vient du vin en abondance ſur les montagnes & les côteaux qui l'environnent. Ce vin même n'eſt pas mauvais; mais on prétend qu'il n'eſt pas de garde; le débit s'en fait principalement ſur les lieux, dans la Picardie, l'Artois & les frontieres de la Flandre. Il en vient peu à Paris, ſi ce n'eſt pour le mêler avec d'autre. Il y a quelques manufactures dans la ville, & quelques curioſités d'Hiſtoire Naturelle dans les environs, coquilles pétrifiées, pierres lenticulaires, &c.; on y trouve même de l'alun.

Il ne me reſte plus à parler que des égliſes, couvens, fondations pieuſes de Laon & du Laonnois. On compte dans Laon juſqu'à ſeize paroiſſes, dont onze dans la ville & cinq dans les fauxbourgs. Les Chapitres ſont au nombre de quatre; la cathédrale eſt, ſans contredit, le premier. L'égliſe eſt vaſte & belle, & en la voyant on s'étonne avec raiſon qu'elle ait pu être achevée en deux ans, comme je

l'ai marqué ci-dessus. Le Clergé en est très-nombreux. Le Chapitre est composé de cinq Dignitaires, quatre-vingt-trois Chanoines, cinquante-deux Chapelains, & un certain nombre d'Enfans de chœur, de Musiciens & Serviteurs du Chapitre. Il y a d'ailleurs dans Laon trois collégiales, dont la plus ancienne est celle de Saint Pierre & Saint Jean. On prétend faire remonter son origine jusqu'à la Reine Clotilde, femme du Roi Clovis, qui bâtit, dit-on, une église dédiée à Saint Pierre, dans le lieu même où est à présent celle de ce nom. Le Chapitre de Saint Jean, qui est plus moderne, a été réuni à celui de S. Pierre. Le troisieme Chapitre de Laon est celui de S. Julien, dépendant de l'*abbaye de Saint Vincent*. Cette abbaye, qui est la plus considérable de Laon, fut fondée par la Reine Brunehaut en 589. Mais ce ne fut qu'au dixieme siecle, qu'ayant été rétablie après différens accidens, on y plaça des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît. Depuis cette époque, elle est devenue très-fameuse & très-riche. En 1145, le tonnerre tomba sur l'église, y mit le feu, & tua plusieurs Moines : en 1174, elle fut rebâtie. Au milieu du quatorzieme siecle, la bibliotheque de cette

abbaye étoit déjà si nombreuse, que l'on y comptoit jusqu'à douze, &, selon d'autres, jusqu'à vingt mille volumes manuscrits; car l'Imprimerie n'étoit point encore inventée: mais malheureusement, en 1359, les Anglois faisant la guerre au Roi Jean, Edouard III s'avança jusqu'auprès de Laon, & ruina le fauxbourg qui touchoit à l'abbaye. Ils brûlerent du moins quelques bâtimens extérieurs, entre autres la bibliotheque. Dans différens siéges, le monastere & l'église ont encore souffert, notamment dans celui de 1594. On a même été obligé, depuis cette époque, de les rebâtir; ce qui a été exécuté dans le dix-septieme siecle. A présent l'église & le couvent sont également beaux; l'abbaye est en commende, & habitée par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur. Les anciens Evêques de Laon ont tous été enterrés dans cette abbaye. La seconde abbaye de Laon est celle de *Saint Jean*, aussi de l'Ordre de Saint Benoît, & à présent de la Congrégation de Saint Maur. C'étoit autrefois une abbaye de filles, fondée par *Sainte Salaberge* en 640. Cette Sainte étoit aveugle & très-maladive, & fut guérie miraculeusement par Saint Eustaise. En reconnoissance de ce miracle, elle vouloit se consacrer à Dieu; ses parens

la forcerent à épouser un grand Seigneur nommé *Bazon*, qui est aussi regardé comme Saint, & dont elle eut six enfans. Etant devenue veuve, elle remplit son dessein. On lui attribue la construction de sept églises dans Laon, entre autres d'un monastere si considérable, qu'il y avoit jusqu'à trois cents Religieuses qui chantoient jour & nuit les louanges de Dieu. C'est cette abbaye que l'on appelle aujourd'hui de *Saint Jean*. Sainte Salaberge fut remplacée par sa fille, Sainte Anstrude, qui, pendant sa vie & après sa mort, n'a cessé de faire de grands miracles. Les corps de ces deux Saintes sont encore conservés dans l'église abbatiale, avec celui du Comte Bazon, & de quelques autres enfans & parens de Sainte Salaberge. La ferveur se soutint dans cette grande & belle abbaye de filles jusqu'au commencement du douzieme siecle. Pendant ce temps, plusieurs Reines de France s'en déclarerent les protectrices, & quelques-unes étant devenues veuves, s'en firent Abbesses. Mais enfin, sous le regne de Louis le Gros, elles se relâcherent infiniment; le désordre s'y mit au spirituel & au temporel. Le monastere étoit double, c'est-à-dire, qu'il y avoit d'un côté des Religieuses, & de l'autre des Moines

qui s'étoient érigés en Chanoines : on chassa les uns & les autres, & on mit à leur place de bons Religieux Bénédictins, tirés de l'abbaye de Saint Nicaise de Reims. Les Religieuses n'y sont point rentrées, & la réforme de la Congrégation de Saint Maur y a été introduite dans le siecle dernier. La troisieme abbaye d'hommes de Laon est celle de *Saint Martin*, de l'Ordre *de Prémontré*. C'est la seconde de tout cet Ordre ; elle a eu les mêmes Fondateurs & Bienfaiteurs que la premiere. *Barthelemi de Vire*, Evêque de Laon, qui vivoit vers l'an 1120, s'étant apperçu qu'il y avoit un grand relâchement dans la plupart des églises de son diocese, soit qu'elles fussent habitées par des Moines ou par des Chanoines, consulta, sur les moyens de les réformer & d'y établir la régularité, les deux plus grands hommes de son temps, Saint Bernard & Saint Norbert. L'on sait que le premier fut Fondateur des Bernardins, & l'autre des Prémontrés. Ces deux Saints étoient amis. L'Evêque voulut d'abord procurer le lieu de Prémontré à Saint Bernard, pour y établir une abbaye de Bernardins ; mais celui-ci l'ayant refusé, ou plutôt conseillé à l'Evêque d'y établir

de préférence Saint Norbert; Barthelemi engagea du moins Saint Bernard à accepter l'abbaye de *Foigny*, dans la Thiérache, près d'Aubenton. Saint Bernard y plaça des Bernardins qui y arriverent en 1121. Nos Rois & les Papes ont fait depuis de grands biens à ce monastere, qui est devenu très-riche. La premiere église subsiste encore; elle est très-vaste, a quatre cents pieds de long, & est soutenue par deux rangs de quarante-quatre colonnes. Après trente-huit ans d'épiscopat, Barthelemi de Vire mourut Religieux dans cette abbaye. Mais, avant cette retraite, il fit encore bien d'autres fondations dont je vais parler, après avoir dit qu'on se vante aussi à Foigny d'avoir les reliques d'un Prince d'Ecosse, nommé *Alexandre*, qui s'y retira je ne sais dans quel temps, & y prit l'habit de simple Frere Convers. Il a été canonisé par la voix publique, & on attribue de grands miracles à ses reliques. Pour revenir à l'abbaye de Saint Martin de Laon, après que l'Évêque Barthelemi de Vire eut établi Saint Norbert à Prémontré, il l'engagea à mettre la réforme dans le Chapitre de Saint Martin, dont les Chanoines vivoient d'une maniere fort irréguliere. S. Norbert y établit des Chanoines réguliers, qui vécu-

rent, conformément à sa réforme, avec la plus grande austérité & tant d'édification, qu'il s'y réunit jusqu'à trois cents de ces Religieux : on s'empressa à leur porter des aumônes, & ce monastere devint bientôt si riche, qu'il l'est à présent autant & peut-être plus que l'abbaye de Prémontré même. L'Evêque Barthelemi de Vire procura presque en même temps une troisieme abbaye à l'Ordre de Prémontré; c'est celle de *Cuissi*, à quatre lieues de Laon. C'est la troisieme de l'Ordre, & les Religieux y menent encore une vie très-austere & très-réguliere. En 1129, le même Evêque donna encore une quatrieme abbaye aux Prémontrés; elle s'appelle *Tenailles*, & est dans la Thiérache. En 1134, il fonda pour les Bernardins l'abbaye de *Vauclair*, qui heureusement n'a encore eu que des Abbés réguliers, moyennant quoi elle s'est trouvée en état, non seulement de se soutenir, mais même de faire d'abondantes aumônes. Celle de *Boheries* est du même Ordre & du même temps, seulement à une lieue de Guise. Les premiers Religieux que l'Evêque Barthelemi de Vire y envoya, furent tirés de l'abbaye de Foigny. Enfin, le dernier monastere dont on soit rede-

vable à ce pieux Evêque, eſt de filles, actuellement ſitué dans Laon même, mais au pied de la montagne ſur laquelle la cité eſt conſtruite ; elle s'appelle *Montreuil les Dames*. Barthelemi de Vire l'avoit placée à l'autre extrémité de ſon dioceſe ; mais, s'y trouvant expoſée aux incurſions des ennemis, l'Abbeſſe & les Religieuſes ſe retirerent d'abord à Crepy en Valois ; enfin, elles ſe ſont établies à Laon. Dans toutes ces émigrations, elles ont toujours tranſporté avec elles une relique que l'on voit encore dans leur égliſe ; elle eſt connue ſous le nom de la *Véronique* ou de la *ſainte Face*. Elle conſiſte dans un morceau de toile ſur lequel on voit l'empreinte du viſage de Jéſus-Chriſt. C'eſt le Pape Urbain IV, qui, en 1249, donna cette relique aux Religieuſes de Montreuil ; il n'étoit encore alors qu'Archidiacre de Laon. Une tradition pieuſe donne lieu de croire que ce fut une ſainte veuve, nommée *Véronique*, qui ayant appliqué ſon mouchoir ſur le viſage de Notre Seigneur, dans le moment qu'il montoit ſur le calvaire, la ſainte Face y reſta imprimée. Outre les abbayes dont je viens de parler, il y a dans Laon pluſieurs couvens. Le plus ancien eſt celui des Cordeliers, établis dès

le temps de Saint Louis, par les ordres de ce Monarque même.

A trois lieues de Laon est le village de *Liesse*; il n'est rempli que de quelques hôtelleries & boutiques où l'on vend des chapelets & des médailles; le tout compose une seule rue qui aboutit à l'église de *Notre-Dame de Liesse*, objet de pélerinage depuis long-temps très-fameux en France. Les Parisiens s'y rendoient encore en foule dans le cours du siecle dernier; ce n'est presque que de nos jours que cette dévotion s'est refroidie, du moins pour Paris; mais on prétend qu'elle se soutient encore dans la Normandie & dans la Flandre. L'église actuelle, quoiqu'elle ne soit qu'une chapelle, ou tout au plus une succursale de la paroisse de *Marchais*, est belle, ayant cent trente pieds de longueur sur quarante-cinq de large. Le jubé est en marbre très-estimé. L'autel est aussi orné de marbre de différentes couleurs, & la niche, qui contient la statue de Notre-Dame, est très-décorée. Cette statue est de bois brun, haute de deux pieds & demi. Le trésor est rempli de plusieurs riches ornemens, qui sont autant de présens faits par plusieurs Princes, Seigneurs & Dames, à la tête

desquels il faut mettre le Roi Louis XI, qui fit plusieurs fois ce pélerinage. La chapelle est desservie par quelques Prêtres dépendans du Chapitre de la cathédrale de Laon. Ce qu'il y a de plus curieux concernant Notre-Dame de Liesse, c'est l'histoire édifiante (mais qui a l'air un peu romanesque) de la découverte de sa statue ; la voici. Trois freres, de la famille d'Eppe, autrefois illustre dans le Laonnois, & qui possédoit, entre autres, la Terre de Marchais, partirent, au treizieme siecle, pour la Croisade. Ils y firent les plus grands exploits ; mais enfin ils furent faits prisonniers par les Sarasins. Le Soudan, admirant leur valeur, voulut les engager à embrasser le Mahométisme, & leur promit les plus grands avantages, s'ils vouloient s'attacher à lui. Ils le refuserent, furent jetés dans un cachot & menacés du dernier supplice, lorsqu'*Ismerie*, fille du Soudan, qui, de son côté, avoit remarqué leur bonne mine & s'étoit particuliérement intéressée au plus jeune d'entre eux, prit le parti d'aller les visiter dans leur prison, & les exhorter à ne pas pousser plus loin leur résistance opiniâtre. Mais la belle Mahométane, au lieu de les pervertir, fut convertie. Ils lui parlerent

avec tant d'éloquence & d'onction de Jésus-Christ & de la Sainte Vierge, qu'elle ne demanda, pour adopter leur créance, d'autre preuve qu'une image de l'Enfant Jésus & de sa sainte Mere. Les prisonniers n'en avoient point avec eux; mais tout à coup ils en trouverent une dans leur prison, toute resplendissante de lumiere; c'est elle que l'on honore encore à Liesse. Un miracle en attire un autre. Ismerie ne désira plus que de renoncer à sa Religion, à ses parens & à sa patrie, & de se retirer en Picardie avec les trois braves Chrétiens. Ce second vœu fut aussi aisément accompli que le premier, & les uns disent en une seule nuit, d'autres avec le temps nécessaire pour un si grand voyage, mais avec un bonheur vraiment miraculeux. *Ismerie*, le Seigneur de Marchais & ses deux freres arriverent à Laon. On voit encore leurs tombeaux dans l'abbaye de Saint Vincent de cette ville. Il est orné de quelques peintures & d'inscriptions à présent assez effacées, mais faites pour représenter l'histoire dont je viens de parler. On y fait encore remarquer l'Evêque en habits épiscopaux, assis sur son trône, entouré de son Clergé, & auprès de lui, d'un côté, la belle *Ismerie*; de l'autre les trois Chevaliers,

liers, dont l'un présente à l'Evêque l'image de Notre-Dame de Liesse. Un quatrieme est debout, à côté de l'Evêque, & l'on croit que c'est Robert d'Artois, frere de Saint Louis, qui, ayant connu ces Chevaliers qui avoient eu l'honneur de le suivre en Orient & de combattre à ses côtés, les vit avec plaisir de retour d'une expédition qui avoit fini pour eux d'une maniere si singuliere. On ne doute point que la belle Ismerie n'ait épousé un de ses trois Compagnons de voyage, n'ait été Dame de Marchais, & n'ait eu une nombreuse postérité. S'il y a encore dans le Laonnois quelque Gentilhomme de la Maison d'Eppe, il peut se vanter d'avoir cette Sultane pour aïeule.

A quatre lieues de Laon, sur la route de cette ville à Reims, est l'abbaye de *Corbigny* ou *Corbeny*. C'est un bourg qui a environ sept cents habitans; mais il est sur-tout fameux par son prieuré, dédié à *Saint Marcou*, dont on y révere les reliques. J'ai parlé de ce Saint en faisant la description de la Normandie & de la Bretagne, pays où il a vécu, & j'ai dit que ses reliques furent portées à Corbeny lors de l'irruption de Normands. Ce fut en 906 que les Religieux de Nanteuil les

y transporterent ; ils les avoient reçues encore de plus loin. Charles le Simple avoit une maison de campagne dans ce lieu du Laonnois. Il y étoit avec la Reine sa femme, nommée *Frederune*. Non seulement ce Prince & cette Princesse reçurent bien les Religieux & les reliques, mais ils finirent par leur abandonner leur palais, & en firent un prieuré qu'ils soumirent à l'abbaye de S. Remi. Les Evêques de Normandie consentirent à y laisser les reliques de Saint Marcou ; elles y firent des miracles, &, entre autres, punirent, à ce que l'on assure, de jeunes libertins qui faisoient des plaisanteries sur le nom du Saint. C'est sur-tout pour la guérison des écrouelles que ces reliques ont de la réputation. Nos Rois sont dans l'usage constant & ancien d'y faire, après leur Sacre, une neuvaine & quelques présens. Autrefois ils faisoient toujours cet acte de dévotion en personne, à présent ils s'en acquittent par un de leurs Aumôniers.

C'est dans le Laonnois, aussi à quatre lieues de Laon, & à quelque distance de la riviere d'Oise, qu'est la petite ville de *Coucy*, partagée en deux, dont l'une s'appelle communément *Coucy-le-Château* ou *la Haute Ville*, & l'autre, *Coucy-la-*

Ville ou la Ville Basse; on prétend qu'il n'y a en tout dans les deux villes réunies que douze cents habitans; cependant chaque ville a sa paroisse. On y voit d'ailleurs un prieuré de Bénédictins, & un hôtel-dieu, qui, au moyen de différentes réunions, est devenu assez considérable. La situation de Coucy-le-Châtel le rend naturellement fort; aussi a-t-il soutenu plusieurs siéges; mais ce qui l'a sur-tout illustré, c'est la bravoure & le mérite de ses anciens Seigneurs, & les grandes alliances qu'ils avoient contractées. J'en ai déjà dit quelque chose à l'occasion des Terres de Vervins & de Marle; mais je crois devoir en parler encore d'après nos anciens Auteurs, qui ne manquent aucune occasion de relever la grandeur de la Maison de Coucy. Il paroît que le château de ce nom appartenoit autrefois à l'église de Reims; qu'il avoit été donné à Saint Remi même par Clovis, & qu'il dépendoit encore des Archevêques ses successeurs, au dixieme siecle. On croit que depuis ils la donnerent en Fief à des Seigneurs, sur lesquels Enguerrand de Boves, Comte d'Amiens, l'usurpa. Cet Enguerrand, souche de la premiere Maison de Coucy, eut, dit-on, la Seigneurie de Marle

en en épousant l'héritiere; il eut deux freres avec lesquels il passa en Orient sous le regne de Philippe I, Roi de France, à la fin du onzieme siecle, ou au commencement du douzieme. Ils y firent de grands exploits : il paroît que c'est le même dont il est question dans le manuscrit de l'Histoire de Vervins, que j'ai cité plus haut, qui d'ailleurs differe beaucoup sur plusieurs articles, de ce que je vais dire d'après d'autres autorités. Cet Enguerrand Premier, Seigneur de Coucy & Comte d'Amiens, eut un fils, connu dans l'Histoire sous le nom de *Thomas de Marle.* Il se signala, comme son pere, à la premiere Croisade. De retour en France, il paroît qu'il tint toute la conduite d'un brigand, pillant, brûlant & ravageant tout, même dans ses propres terres, en haine de son pere, & d'une Princesse d'Ecosse, que celui-ci avoit épousée en secondes noces. Enguerrand fit la guerre à son fils; le Roi Louis le Gros prit un moment parti pour Thomas; mais à la fin il l'abandonna. Thomas, s'étant fait séparer d'Ide de Hainaut, épousa l'héritiere de la Terre de Cressy en Laonnois, dont il augmenta ses domaines. En 1112, il entreprit de protéger les habitans de

Laon, qui avoient tué leur Evêque. Il fit assassiner un Archidiacre, nommé *Gautier*; & fut, pour ses méfaits, excommunié, & assiégé par le Roi Louis le Gros en personne, dans son château de Marle; enfin, il se vit obligé de demander grace & pardon, & l'excommunication lancée contre lui fut levée. Après la mort de son pere, se voyant apparemment plus puissant, il recommença ses ravages, fut encore assiégé par le Roi, & enfin blessé & pris, comme j'ai déjà eu occasion de le dire. Son fils Enguerrand II fut encore obligé de se défendre contre le Roi Louis le Gros; mais s'étant raccommodé avec lui, il épousa Agnès de Beaugency, cousine-germaine de ce Monarque. Il paroît qu'il fut aussi brave que son pere & son aïeul, & bien plus juste, plus sage & plus généreux qu'eux.

C'est à lui que l'on attribue le combat seul à seul contre un lion, dont on voit encore la représentation sculptée sur une pierre dans le château de Coucy. Ce monstre, dit-on, ravageoit les environs de son château. Enguerrand, n'ayant pour armes défensives & offensives que son épée & son écu, voulut qu'on le conduisît au lieu où le lion se tenoit ordinairement. Il

croyoit encore bien éloigné, lorsqu'il vit son guide effrayé, & l'animal prêt à se lancer sur lui. *Tu me l'as de près montré*, dit en souriant le brave Coucy; en même temps il combat la bête féroce, & lui donne la mort. On rappeloit encore, au seizieme siecle, la mémoire de cet exploit, en pratiquant une cérémonie ridicule, à laquelle étoient assujettis les Abbés de Nogent-sous-Coucy, dont le monastere est placé au pied du château, sur la porte duquel est représenté Enguerrand tuant le lion. L'Abbé, déguisé en Laboureur, devoit présenter tous les ans, à jour nommé, un plat de rissoles ou beugnets au Seigneur de Coucy, ou à son représentant, en reconnoissance du service qu'Enguerrand avoit rendu au pays. L'abbaye de Nogent étoit bien plus ancienne que cet événement; car elle avoit été fondée par un Alberic, Seigneur de Coucy avant Enguerrand I. Elle avoit déjà eu plusieurs Abbés illustres, entre autres Saint Godefroi & Guibert de Nogent, fameux par ses Ecrits. Mais Enguerrand, aussi pieux que courageux, voulut, avant que de partir pour la seconde Croisade, où il accompagna Louis le Jeune, fonder lui-même quelque abbaye considérable,

C'étoit en effet, dans ce siecle, le moyen le plus sûr d'immortaliser son nom. Le Sire de Coucy fonda donc la fameuse abbaye de *Prémontré*, à une lieue de son château, dans le même lieu où il avoit rencontré le lion, & avoit dit à son guide : *Tu me l'as de près montré.* Barthelemi de Vire, Evêque de Laon, contribua, par ses conseils, à ce bel établissement. J'ai déjà eu occasion de dire qu'il fut offert à Saint Bernard, & accordé à Saint Norbert. Il a été le berceau, & est encore le chef-lieu d'un des plus beaux & des plus riches Ordres de la Chrétienté.

Enguerrand II mourut en Orient, & eut pour successeur son fils Raoul. Celui-ci épousa Alix de Dreux, petite-fils du Roi Louis le Gros, niece de Louis le Jeune. Il fut dans la plus grande considération sous le regne de Philippe Auguste, son cousin-germain par sa femme, & d'ailleurs son parent par sa mere. Il le suivit dans toutes ses guerres, & fut enfin tué au siége d'Acre, dans la Terre Sainte, en 1191. Il eut quatre fils, & autant de filles. Thomas, le second de ses fils, forma la branche de Vervins, dont j'ai parlé. L'aîné, Enguerrand III, fut surnommé le *Grand* & l'*Illustre*. Il fortifia

la haute ville de Coucy, embellit le château, & y fit, entre autres, construire une chapelle que l'on y voit encore. Il construisit un grand nombre d'autres châteaux, & épousa, en secondes noces, Mahaut ou Mathilde de Saxe, Comtesse douairiere du Perche, que j'ai dit avoir été petite-fille du Roi d'Angleterre Henri II. Il suivit Philippe Auguste dans ses dernieres guerres, & lui survécut. Il conduisit en Angleterre, à la tête de cinquante Chevaliers armés & défrayés à ses dépens, le Prince Louis, depuis Roi France, sous le nom de *Louis VIII*; il le fit couronner Roi d'Angleterre à Londres; mais cette tentative n'eut aucune suite. Mahaut étant morte, Enguerrand III se remaria à Marie de Montmirel, fille de Jean, qui, après s'être distingué dans les Croisades & avoir commandé les armées du Roi, se fit Moine à Longpont, & laissa à sa fille tous ses biens & ses grandes terres, qui augmenterent encore beaucoup la puissance d'Enguerrand de Coucy. Enfin, il étoit si considéré, qu'il fut réellement question de lui pour l'élever sur le trône de France dans une circonstance infiniment critique. Louis VIII étant mort, & laissant pour héritier de la Couronne un Prince encore enfant, si ré-

véré depuis sous le nom de Saint Louis, Blanche de Castille, mere du jeune Roi, s'empara de la Régence; mais elle lui fut disputée par une Ligue redoutable par sa qualité & les forces de ceux qui y étoient entrés; on se porta même jusqu'à proposer d'enlever la Couronne à son fils, ou du moins d'élire un Régent qui fût couronné, en attendant la majorité du jeune héritier du Trône, comme cela s'étoit pratiqué sous la premiere & la seconde Race. Henri III, Roi d'Angleterre, soutenoit cette faction; Pierre de Dreux Duc de Bretagne, Hugues de Lusignan Comte de la Marche, Jeanne Comtesse de Flandres, les Comtes de Ponthieu & de Boulogne, & enfin Enguerrand de Coucy s'étoient déclarés contre la Reine Blanche; Thibaut, Comte de Champagne, fut pendant un temps de leur parti, par jalousie du crédit dont jouissoit le Cardinal Romain, Légat du Pape près de la Reine. Enfin, il paroît que les Seigneurs ligués, craignant de choisir pour Régent couronné un Seigneur trop puissant, tous ces Princes se donnerent le mot pour proposer à Enguerrand de Coucy de jouer un si beau rôle; il n'y en avoit aucun, dont il ne fût parent ou allié, & ils avoient tous conçu de

l'estime pour son courage, ayant tous fait la guerre avec lui. Les Historiens rapportent que l'on avoit fait faire une couronne d'or de la plus grande magnificence, & qu'elle lui fut présentée; mais ce fut justement ce qui fit ouvrir les yeux au brave & généreux Coucy: il refusa de monter sur le trône, que les descendans d'Hugues Capet occupoient déjà depuis deux cent quarante ans, & de déposséder le petit-fils de Philippe Auguste son cousin: au contraire, il donna l'exemple de la soumission, & contribua beaucoup à faire rentrer les grands Feudataires du royaume dans leur devoir.

La quatrieme année du regne de Saint Louis, tout étant pacifié, afin d'achever de dissiper tous les soupçons qu'on auroit pu concevoir sur son compte, Enguerrand partit pour la Croisade, quoique âgé de plus de soixante ans. Il passa dix ans en Syrie, ne cessant d'y faire la guerre, mais n'ayant d'autre commandement que sur ceux de ses vassaux qui avoient voulu le suivre: il mourut dans la ville de Tyr âgé de soixante-dix ans; son corps fut transporté en France & enterré dans l'abbaye de Foigny, auprès de Raoul de Coucy son pere, & d'Alix de Dreux sa mere. Son fils aîné, Raoul de Coucy, second du nom, lui suc-

céda. Il épousa une fille du Comte de Ponthieu, & en eut un fils qui mourut avant lui. Cependant Raoul étoit amoureux d'une belle Dame, femme du Seigneur du Fayel, dans le pays de Valois; il suivit, vers 1249, le Roi Saint Louis en Egypte, & y fut tué, en 1250, à la bataille de la Massoure. Son corps fut rapporté en France & enterré à Saint Martin de Laon. C'est ce Raoul second de Coucy, qui est le Héros de l'ancienne Chanson, de la Tragédie, de toutes les Romances, & des Romans qui ont été faits sur la maniere dont son cœur fut remis à la belle Dame du Fayel. Les circonstances & les détails de cette tragique Histoire sont trop connus pour que je les répete ici.

Raoul n'ayant point laissé d'enfans, son frere cadet, Enguerrand, quatrieme du nom, fut son héritier; il étoit, à beaucoup d'égards, digne de porter l'illustre nom de Coucy, & de posséder les grands biens de cette Maison; mais, d'une autre part, il fit des actes de violence impardonnables, & qui lui couterent cher. Ayant trouvé trois jeunes Gentilshommes Flamands chassant dans la forêt de Coucy, il les fit pendre. Le Roi Saint Louis étant informé de cette injustice, la punit avec

sévérité, & condamna Enguerrand de Coucy aux réparations les plus humiliantes, & à une aumône considérable, qui fut employée en bonnes œuvres. Il fut obligé d'aller à la Terre Sainte avec une troupe de Chevaliers entretenus à ses frais. De retour en France, il fut Amiral sous Philippe le Hardi, commanda les armées sous Philippe le Bel, & mourut très-âgé, mais sans enfans, quoiqu'il eût eu deux femmes; il vécut trente ans avec la premiere, qui étoit fille du Comte de Gueldres, & épousa, étant déjà âgé, Jeanne de Flandres, fille du Comte Robert, & d'Yolande de Bourgogne. Cette Dame survécut long-temps à son mari, & ne mourut qu'en 1333, Abbesse de l'abbaye de filles du Sauvoir, près de Laon. Enguerrand IV étant mort sans postérité, ses neveux, fils de sa sœur Alix de Coucy, qui avoit épousé Arnould Comte de Guines, furent ses héritiers; mais Baudouin, qui étoit l'aîné, s'étant réservé les biens de son pere, ce fut Enguerrand, second fils d'Arnould, qui eut en partage ceux de sa mere. Il fut le cinquieme de ce nom Seigneur de Coucy. Il épousa, en Ecosse, Chrétienne de Bailleul, sœur de Jean de Bailleul, d'origine Françoise, couronné

Roi d'Ecosse vers 1300. Il revint avec elle en France, & mourut vers 1321. Il eut pour principal héritier son fils aîné Guillaume, qui quitta le nom & les armes de Guines, pour prendre uniquement celui & celles de Coucy. Guillaume épousa Isabeau de Châtillon-Saint-Paul; il mourut en 1335. Son fils Enguerrand, sixieme du nom, fit encore une plus belle alliance; car il épousa Catherine d'Autriche, petite-fille de l'Empereur Albert I, & arriere petite-fille de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg. Ce fut un brave & illustre Guerrier. Il fut tué à la funeste bataille de Crecy, en 1346, ne laissant qu'un fils unique, Enguerrand VII de Coucy. Celui-ci, le dernier des Seigneurs de Coucy de la Maison de Guines, fut assurément un des plus illustres. Ayant été donné en otage, pour la liberté du Roi Jean, au Roi d'Angleterre Edouard III, ce Monarque le prit en amitié, & n'hésita point à lui faire épouser Elisabeth d'Angleterre, sa seconde fille, en lui donnant en dot, premiérement, le Comté de Soissons en France, que son possesseur avoit été obligé d'abandonner à Edouard pour sa rançon; & le Comté de Bedford en Angleterre. Malheureusement une aussi belle alliance jeta bientôt

Coucy dans un grand embarras. Edouard III eut la guerre contre le Roi de France Charles V, & le Sire de Coucy ne vouloit ni la faire au Roi d'Angleterre, son beau-pere, ni manquer à celui de France, son véritable Seigneur. Il envoya sa femme & ses enfans en Angleterre, & pour lui, il servit tantôt en Italie, tantôt en Autriche. Enfin Edouard III & sa fille Elisabeth même étant morts, le Sire de Coucy se trouva plus libre de se déclarer pour la France même contre l'Angleterre. Il épousa en secondes noces Isabeau, fille de Jean I, Duc de Lorraine, fut fait Grand Bouteillier de France, & soutint la réputation d'un des plus grands Généraux de l'Europe. En 1395, il résolut, quoique très-âgé, d'aller faire la guerre contre les Turcs en Hongrie, & eut d'abord les plus grands succès dans cette expédition; mais enfin il fut fait prisonnier dans une bataille livrée devant Nicopolis. Il conçut tant de chagrin de sa captivité, qu'il tomba malade & mourut. Son corps fut rapporté en France & inhumé auprès de celui d'Elisabeth d'Angleterre, sa premiere femme, dans l'église de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy. Il laissa trois filles, deux de son premier ma-

ſiage, & une du ſecond. L'aînée fut Dame de Coucy & Comteſſe de Soiſſons; elle épouſa Henri, fils de Robert I, Duc de Bar. La ſeconde eut tous les biens de ſa mere en Angleterre, & ſe maria dans ce royaume. La troiſieme, fille d'Iſabeau de Lorraine, eut bien de la peine à obtenir un partage; elle y parvint enfin en 1411, & épouſa Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne Philippe le Hardi; mais elle n'eut point d'enfans. Marie de Coucy, Comteſſe de Bar, héritiere de tous les biens de la Maiſon de Coucy, en vendit la plus grande partie à Louis, Duc d'Orléans, frere du Roi Charles VI. Cette vente fut attaquée par les enfans de la Comteſſe de Bar, qui ſe réunirent à Jeanne de Bar, épouſe de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, dont la petite-fille épouſa François de Bourbon-Vendôme, biſaïeul d'Henri IV. Par accommodement, la Maiſon de Bourbon retira une partie de la ſucceſſion de Marie de Coucy; mais Coucy même reſta à la Maiſon d'Orléans. Il eſt revenu à la Couronne à l'avénement de François I au trône. Par la ſuite, il a été donné à la nouvelle Maiſon d'Orléans, actuellement ſubſiſtante, & M. le Duc

d'Orléans en jouit, comme faisant partie de son apanage.

Follenbray étoit un château dépendant de la Seigneurie de Coucy. Les Princes de la Maison d'Orléans l'embellirent, & François I s'y plaisoit beaucoup. Sous le regne d'Henri II, Marie, Reine douairiere de Hongrie & Gouvernante des Pays-Bas pour le Roi Charles-Quint son frere, ayant fait une irruption jusque dans la Picardie, ses troupes ravagerent & brûlerent cette maison Royale. Cependant il paroît qu'il subsistoit encore un château à Follenbray en 1595, puisqu'Henri IV y fit cette année-là son accommodement avec le Duc de Maïenne; ce qui termina la Ligue.

Le Soissonnois.

Voilà tout ce que le Laonnois peut présenter d'intéressant. Passons au Soissonnois, dont la principale & même l'unique ville est Soissons. Les Historiens assurent que l'origine en est très-ancienne. Il est certain que les peuples des environs, du temps de César, s'appeloient *Suessones*, ou *Suessiones* : mais comme nous avons déjà remarqué que les capitales des cités Gauloises avoient des noms différens de celui des Peuples mêmes, le nom de Soissons étoit *Noviodunum*. Par la suite elle

s'appela

s'appela *Augusta Suessionum*, & enfin Soissons. Sa situation a toujours passé pour très-agréable, étant traversée par la riviere d'Aisne, qui porte bateau bien avant que d'y arriver, ayant à droite & à gauche deux autres petites rivieres ou ruisseaux qui remplissent d'eau ses fossés, & rendent très-fertile la plaine au milieu de laquelle elle est bâtie. On prétend que des deux côtés de la ville il y avoit autrefois deux châteaux, dont l'un s'appeloit *Crise*, & l'autre *Alebastre*.

En rejetant toutes les fables absurdes que l'on a écrites sur l'origine des anciens habitans du Soissonnois, *Divitiac* est le premier de leurs Rois que l'on connoisse. César en fait mention dans ses Commentaires, & dit que sa puissance s'étendoit sur la plus grande partie de la Belgique, la Gaule maritime, & même les Isles Britanniques. Ce puissant Roi eut pour successeur *Galba*, qui se mit à la tête de la Ligue que les Belges firent contre César. Galba assiégea Bibrax, ville très-forte, dans laquelle les Romains avoient probablement garnison. J'ai déjà dit que cette ville est celle de Laon ; tous les Auteurs n'en conviennent point : mais ce n'est pas le lieu de faire ici des Dissertations à

ce sujet. Galba ne put venir à bout de la prendre, & apprenant que César s'approchoit pour la secourir, il jugea à propos d'aller au devant de l'armée Romaine, & fut défait. Cet avantage mit les Romains à portée d'assiéger *Noviodunum*, & de conquérir tout le Soissonnois. César, après avoir soumis ces Peuples, se les attacha si bien, qu'ils lui resterent fideles; il les défendit contre ceux de Beauvais & d'Arras. J'ai déjà dit qu'on donna à *Noviodunum* le nom d'*Augusta Suessionum*. Les Empereurs lui accorderent de grands privileges, & elle devint la seconde de la Gaule Belgique, Reims étant la Métropole. La Foi y fut prêchée par Saint Sixte, qui est regardé comme le premier Archevêque de Reims, & qui donna pour Evêque à la ville de Soissons Saint Synice. Mais dans quel temps Saint Sixte vint-il à Soissons, & par qui y fut-il envoyé? C'est le sujet de plusieurs savantes Dissertations. L'église de Soissons, comme tant d'autres, voudroit faire remonter son origine au premier siecle de l'Eglise, ou du moins que ce fût le Pape Saint Sixte premier, qui vivoit au second siecle, qui ait envoyé l'Evêque Sixte à Reims; mais l'opinion la mieux établie est que le Pape Marcel, qui

siégeoit en 310, vit en songe S. Crépin & S. Crépinien, nouvellement martyrisés à Soissons, sous l'empire de Dioclétien; ces Saints lui ordonnerent d'envoyer des Missionnaires dans la Gaule Belgique. Ce fut ce qui donna lieu à la mission de Saint Sixte & de Saint Synice. Ces Prélats s'occuperent du soin de rechercher les reliques de Saint Crépin & de Saint Crépinien; ils eurent le bonheur de les trouver au moment que Constantin fit triompher le Christianisme dans les Gaules & dans l'Empire Romain, & ils les transporterent avec cérémonies jusque dans une église située sur le bord de la riviere d'Aisne, qu'on prétend être la plus ancienne de Soissons, & la même que l'on appelle aujourd'hui l'*abbaye de Saint Crépin le Grand*. Depuis Saint Synice jusqu'à Saint Onesime, on compte cinq Evêques. Ce dernier étoit contemporain de Saint Martin de Tours. Onesime & ses premiers successeurs acheverent de détruire les temples des idoles, & éleverent quelques nouvelles églises, entre autres une chapelle où l'on mit des reliques de Saint Gervais & de S. Protais, qui est aujourd'hui la cathédrale. A la fin du quatrieme siecle, Soissons eut à souffrir de l'irrup-

tion des Vandales, & au commencement du cinquieme, de celle des Huns. Dans ce même siecle, on voit la ville de Soissons érigée en capitale du royaume ; *Egidius* ou *Gillon*, moitié Romain, moitié Gaulois, ou même Franc, y fut reconnu pour Roi : *Siagrius* lui succéda ; mais *Clovis* vainquit celui-ci dans une bataille près de Soissons. Siagrius se retira auprès d'Alaric, Roi des Visigots, qui le reçut d'abord ; mais ensuite eut la foiblesse de le livrer à Clovis, qui lui fit trancher la tête, & fit de Soissons le premier siége de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Ce ne fut que quelques années après qu'il pénétra jusqu'à Paris & beaucoup plus loin. Lorsque Clovis se fit baptiser, l'Evêque de Soissons étoit *Saint Prince* ou *Saint Principe*, ami de *Saint Remi*, qui lui ferma les yeux. C'étoit à Soissons que Clovis avoit épousé Clotilde ; comme il n'étoit pas Chrétien, il n'y a pas d'apparence que ce fût dans l'église. Cependant cette ville fut toujours chere au Roi & à la Reine, & ils donnerent de grandes terres à l'Evêque. L'on sait qu'à la mort de Clovis, ses Etats ayant été partagés entre ses trois enfans, Théodebert régna à Metz, Childebert à Paris, Clotaire à

Soissons, & que celui-ci réunit enfin sous sa domination toute la Monarchie. Ce Prince crut procurer un grand avantage à sa capitale en y faisant transporter le corps de S. Médard, déjà fameux par un grand nombre de miracles. Ces reliques donnerent lieu à la fondation de la superbe & riche abbaye de *Saint-Medard-les-Soissons*, c'est-à-dire, située non pas dans la ville même, mais dans le voisinage. Clotaire avoit dans ce lieu même un château nommé *Crise* ou *Croui*. Il le changea en monastere; mais il n'eut pas le temps de voir achever la construction de l'église. Cette satisfaction étoit réservée à son fils Sigebert. Cependant Clotaire étant mort à Compiegne, voulut être enterré dans cette église commencée, & il l'a été effectivement. On voit encore dans la crypte ou église souterraine de l'abbaye de Saint Médard, sa tombe & celle de son fils *Sigebert*. Ce dernier ne fut point Roi de Soissons, mais d'Austrasie. Il eut pour femme la célebre *Brunehaut*. Soissons fut le partage de son frere *Chilperic*, & celui-ci, comme on sait, fut l'époux de *Frédégonde*. Elle fit assassiner son beau-frere Sigebert, & par la suite Chilperic même. Un des enfans de ce

Roi est enterré dans l'abbaye de Saint Crépin de Soissons; il s'appeloit *Clodebert*. Le regne de Chilperic fut une suite d'horreurs; cependant quelques fondations & des bienfaits aux monasteres ont mérité à ce foible Roi & à cette cruelle Reine de l'indulgence & même des éloges de la part des Ecrivains ecclésiastiques ou Moines. Il paroît que, lors de la mort de Chilperic, il y avoit à Soissons un Duc que l'on appeloit *Ranckin*, ensuite un autre nommé *Magnovald*; mais ces Ducs n'étoient que des Gouverneurs subordonnés au Roi. *Clotaire II* devoit l'être de Soissons; mais son oncle Childebert, Roi d'Austrasie, lui fit la guerre, & fut souvent plus maître que lui dans Soissons même. A la fin cependant Clotaire II réunit toute la Monarchie, comme avoit fait Clotaire I. Dans ces malheureux temps, *Saint Loup* & *Saint Baudry* furent Evêques de Soissons. Ce fut sous l'Evêque *Saint Ansery* que se fit, avec une grande cérémonie, une nouvelle translation des reliques de Saint Crépin, de l'église basse de l'abbaye de son nom, dans la partie supérieure de cette même église. *Ansery* étant mort en 650, fut remplacé quelque temps après par *Saint Drausin*. Celui-ci eut le

bonheur de mériter la confiance de *Leutrade*, femme d'*Ebroin*, Maire du Palais de Lothaire III. Ebroin étoit un des plus cruels & méchans Miniſtres dont les Hiſtoriens de notre Nation faſſent mention; il perſécuta, entre autres, S. Léger, & en fit un martyr. *Leutrade* ſentant ſans doute que ſon époux avoit beſoin de racheter ſes péchés par de bonnes œuvres, l'engagea, à la ſollicitation de Saint Drauſin, de fonder une abbaye de filles qui ſubſiſte encore à la porte de Soiſſons, ſous l'invocation de Notre-Dame. On fit venir de Jouare une ſainte & pieuſe fille nommée *Eutherie*, qui en fut la premiere Abbeſſe. On joignit des Moines aux Religieuſes, & le monaſtere, étant ainſi double, ſe peupla au point qu'il fallut en étendre les bâtimens; on ſacrifia pour cela un palais appartenant au Roi Clotaire III, & un autre à Ebroin même. Bientôt il y eut dans cette abbaye juſqu'à cent Religieuſes & deux cents Moines ou Clercs, & quatre égliſes différentes. Sa magnificence & ſes richeſſes ſe ſont en partie conſervées juſqu'à nos jours; j'en parlerai encore dans un moment. Saint Drauſin y fut enterré, & ſes reliques y ont long-

temps opéré des miracles. Le successeur de Saint Drausin, placé sans doute de la main d'Ebroin, fut un mauvais Prélat; il se nommoit *Garimbert*, étoit Abbé de Saint Médard, & conserva cette abbaye avec son évêché; ce qui parut alors un grand abus. Il négligeoit l'entretien de ses Moines, pour représenter en grand Seigneur dans Soissons : mais il en fut puni par Saint Médard même; car étant entré dans l'église après avoir commis quelques actes de violence contre ses Moines, & ayant voulu se prosterner devant la châsse du Patron, il y mourut subitement. Fortunat, Auteur contemporain, met cet événement au nombre des plus beaux miracles de Saint Médard. A peu près dans ce même temps parut *Saint Voué*, auquel on a dédié une église dans Soissons, & dont les reliques sont encore révérées dans l'abbaye de Notre-Dame. Il étoit, dit-on, Scythe de nation; on ne sait comment il vint à Soissons; l'Abbesse, Aldegarde, lui donna une retraite dans une cahute à la porte de son église. Son ancienne Légende contient un fait bien singulier. Il y avoit dans Soissons une rue que l'on appeloit *la rue de Maurevers*. Un Diable s'en étoit em-

paré, & enlevoit le treizieme de tout ce qui y passoit. Dès qu'on se fut apperçu de l'établissement d'un si terrible péage, tout fut en alarme dans la ville, & on eut recours au Saint pour y mettre ordre. Celui-ci, qui ne craignoit point de s'exposer pour le salut des autres, disposa, pour ainsi dire, son ordre de bataille de la maniere suivante. Il se rendit dans la rue de Maurevers, & fit passer devant lui douze honnêtes gens qu'il savoit bien que le Démon n'enleveroit pas, & lui-même marcha le treizieme. L'esprit malin voulut l'enlever; mais il se défendit si bien, qu'il fut vainqueur. Tenant le Diable dans sa puissance, celui-ci lui demanda grace & le pria de ne pas le renvoyer en enfer. Saint Voué en eut pitié, & le confina dans une tour située sur le bord de la riviere d'Aisne, que l'on appelle *la tour Lardier*. Nos Historiens du seizieme siecle disent que l'on étoit encore, de leur temps, dans l'usage d'aller tous les ans exorciser cette tour le jour de la fête de Saint Voué, & que la porte par laquelle on s'y rendoit, portoit le nom du Saint. C'est au septieme siecle que l'on rapporte l'établissement des Prêtres Cardinaux dans Soissons. Ce sont proprement les Curés de la ville, & comme

il y a douze paroisses, il y a aussi douze Cardinaux à Soissons, &, dans certaines grandes cérémonies, ils assistent l'Evêque & l'accompagnent, comme les Cardinaux à Rome font le Pape. Cet usage de l'église de Soissons a donné lieu à des Dissertations curieuses & savantes, qui établissent bien que le titre de Cardinal n'étoit pas particulier à l'Église Romaine.

Au commencement du huitieme siecle, les Maires du Palais gouvernant sous les Rois Fainéans, le fameux Pepin d'Héristal commença à dominer en France, d'abord sous le regne de *Thierry III*, puis de *Clovis* & *Childebert* ses fils, & enfin de *Dagobert III* son petit-fils. A la mort de Pepin, on voulut, chose très-étrange, faire Maire du Palais son petit-fils, encore enfant, nommé *Théodebald*; mais Charles Martel, qui n'étoit, à ce que l'on prétend, que son fils naturel, écarta Théodebald, livra même une bataille à Chilperic II & à Rainfroy, que celui-ci vouloit avoir pour Maire, & devint premier Ministre du Roi malgré lui. La bataille qui assura le gouvernement du royaume à Charles Martel, se donna près de Soissons, à l'entrée de la forêt de Cuise, que l'on appelle aujourd'hui *la forêt de Compiegne.*

En 744 se tint le premier Concile de Soissons, qu'on regarde comme national, quoiqu'il n'y eût que vingt-trois Evêques; on y fit plusieurs sages réglemens; mais il paroît que la principale intention de Pepin, en l'assemblant, étoit d'accoutumer les Evêques de France à le reconnoître pour leur Souverain; aussi ce fut à Soissons même qu'en 750 la déposition de Childeric III fut résolue; il fut rasé & enfermé dans l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Pepin y fut proclamé Roi, & sacré dans l'église de l'abbaye de Saint Médard par Saint Boniface, Archevêque de Maïence, en qualité de Légat du Pape, l'Archevêque de Reims étant alors absent. L'Evêque de Soissons ne prétendit point devoir faire cette auguste cérémonie; mais ce fut lui qui sacra dans sa cathédrale Carloman, l'aîné des fils de Pepin, tandis que Charlemagne fut (comme je l'ai dit) sacré à Noyon. Tout le monde sait que ce Monarque réunit bientôt sous sa domination toute la France. Pendant long-temps il conserva pour la ville de Soissons la même affection qu'avoient eue pour elle les Rois Mérovingiens: mais enfin cette ville se trouva bientôt trop petite pour être le centre d'un Empire tel

que celui de Charlemagne ; Paris, Rome, Aix-la-Chapelle ne purent même le fixer.

Sous le regne de Pepin, en 752 & 757, il s'étoit encore tenu deux Conciles dans le diocese de Soissons, l'un à Verberie, l'autre à Compiegne. Un Evêque de Soissons, nommé *Saint Gaudin*, fut martyrisé par ses propres diocésains, qu'il vouloit reprendre de leurs vices. Ils l'attaquerent dans une rue que l'on appelle encore *la rue Herlin*, l'assommerent, & jeterent son corps dans un puits. Il en fut retiré & porté dans la cathédrale, où il fut mis dans une châsse & exposé à la vénération publique. Il y est resté jusqu'en 1568, que les Hérétiques ayant pillé cette église, ont dispersé ses reliques. Mais le puits dans lequel Saint Gaudin fut jeté, se voit encore à Soissons. On croit que le corps du Saint a imprimé à son eau une vertu miraculeuse ; en conséquence on en fait boire à ceux qui sont tourmentés de la fievre. Charlemagne étant mort en 814, fit des legs considérables aux principales églises de son Empire ; celle de Soissons ne fut point oubliée. On voit que les Chanoines menoient alors une vie commune. Il leur donna des

Terres auſſi bien qu'à l'abbaye de Saint Médard, qui s'enrichit & s'illuſtra beaucoup ſous le regne de cet Empereur. Il y mit pour Abbé ſon fils Hugues, qu'il avoit eu d'une femme ou concubine nommée *Regine*. Il y a des Auteurs qui prétendent que Hugues ne fut point pour cela Moine, mais qu'il tint cette abbaye & pluſieurs autres en commende. Il y en a même qui font remonter juſqu'à cet Hugues l'origine de Robert le Fort, tige de l'illuſtre Race des Capétiens.

On ſait que c'eſt Berthe, ſœur de Hugues & fille de Charlemagne, qui donna à l'abbaye de Saint Médard la belle Terre de *Vic ſur-Aiſne*, qui lui appartient encore, & dont les Abbés Commendataires ont fait leur maiſon de campagne. Au commencement du regne de Louis le Débonnaire, Hilduin, favori de ce Monarque, Abbé de pluſieurs grands monaſteres, &, entre autres, de celui de Saint Médard, voulant faire à cette derniere abbaye un préſent conſidérable, fit demander par l'Empereur au Pape le corps du Martyr Saint Sébaſtien, qui étoit déjà ſi honoré dans Rome, qu'on y avoit bâti en ſon honneur une belle égliſe qui ſubſiſte encore. Une pareille grace pouvoit d'au-

tant moins être refusée à Louis le Débonnaire, que Rome étoit riche en reliques, & pouvoit faire ce sacrifice sans s'appauvrir. On fit donc traverser au corps de Saint Sébastien toute l'Italie, les Alpes & la France, accompagné d'un Clergé nombreux. Il reçut par-tout les plus grands honneurs, & opéroit les plus grands miracles. L'Empereur, & l'Impératrice Judith sa derniere femme, allerent au devant de lui, dépouillés de leurs ornemens royaux, les pieds nus & en habits de Pénitens. Saint Sébastien étoit honoré & même craint, parce qu'on croyoit que ses reliques obligeoient les coupables, malgré qu'ils en eussent, à avouer leurs péchés tout haut. Le corps du Martyr fut placé dans la plus belle châsse, à côté de celle de Saint Médard, & l'Empereur fit à cette occasion à l'abbaye de grands présens, entre autres un texte des Evangiles, écrit en lettres d'or & couvert de lames de ce précieux métal : la couverture a été volée; mais le livre se voit encore à Saint Médard. Le malheureux Empereur ne prévoyoit pas sans doute que, peu d'années après, ses enfans l'obligeroient à quitter la pourpre, & lui feroient faire une pénitence forcée & humiliante dans ce même mo-

nastere. Louis le Débonnaire fut, comme l'ont été tant d'autres, puni plutôt de sa foiblesse que d'aucun acte de méchanceté. Ses enfans prirent le prétexte de tous les actes de dévotion pratiqués par leur pere dans cette occasion, & prétendirent qu'il avoit voulu par-là renoncer à l'Empire & se faire Moine; ils citoient ces paroles de l'Ecriture qu'il avoit prononcées dans cette occasion : *Hîc requies mea in sæculum sæculi : ce sera ici le lieu de mon repos.* On montre encore dans l'abbaye de Saint Médard la prison où fut enfermé ce Monarque, qui ne méritoit que trop l'épithete de Débonnaire. C'étoit le pressoir des Religieux, & c'est tout ce qui subsiste des anciens bâtimens du couvent, qui étoit autrefois si magnifique. Cependant l'Empereur fut tiré de sa prison, ses ingrats enfans ne s'étant pas accordés sur le partage de son héritage. Il régna encore quelques années, & se trouvant dans de nouveaux embarras, il eut recours aux reliques des Saints qu'il avoit tant honorés, & aux conseils d'un Moine de Saint Médard, en qui il avoit pris grande confiance : mais rien ne put le dérober à de nouveaux chagrins domestiques, qui

enfin lui ôterent la vie, à la suite d'une longue maladie.

Si l'abbaye d'hommes de Saint Médard de Soissons étoit alors au plus haut point de gloire, de richesses & de considération, celle de filles de Notre-Dame de la même ville ne l'étoit pas moins. J'ai déjà parlé de sa fondation. Depuis cette époque, elle alla toujours en s'illustrant de plus en plus. Rieul, qui fut d'abord Comte de Champagne, gendre du Roi Childeric, & mourut Archevêque de Reims, y plaça sa fille pour Abbesse, & lui procura de grands revenus. Nombre de Princesses se succéderent les unes aux autres dans cette dignité : on en compte trois de la Race des Mérovingiens, & deux de celle des Carlovingiens; savoir, Giselle, sœur de Charlemagne, & Theoderade, cousine-germaine de cet Empereur. Celle-ci avoit été mariée, & ce ne fut qu'après avoir eu des enfans qu'elle se retira dans ce monastere. Sous son gouvernement il se trouva si nombreux, que les Religieuses furent obligées de supplier Charles le Chauve de borner leur nombre; le réglement qui fut fait à cette occasion, prouve combien cette communauté étoit considérable.

considérable. Il fut décidé qu'elle ne seroit plus composée que de deux cent seize Religieuses de chœur, quarante Sœurs converses pour le dedans, trente Tourieres pour le dehors, & cent trente hommes, valets ou serviteurs, sans compter les Prêtres. La fixation de la consommation des denrées pour tant de bouches, est véritablement effrayante. Sous le même regne de Charles le Chauve, l'église de Saint Médard ayant été encore augmentée, on y fit l'exaltation de vingt-six corps saints entiers, & d'une infinité d'autres reliques contenues dans de riches châsses, Charles le Chauve y donna les mêmes preuves de piété que son pere ; mais les conséquences n'en furent pas si funestes.

En 853, se tint à Soissons le second Concile national, dans lequel il fut délibéré au sujet de Pepin, second des petits-fils de Louis le Débonnaire, qui avoit été enfermé dans l'abbaye de Saint Médard de Soissons. Il s'étoit enfui dans l'Aquitaine, y avoit été pris les armes à la main, & réintégré dans le monastere. Hincmar, Archevêque de Reims, qui présidoit à ce Concile, y fit prendre des mesures pour empêcher Pepin de s'échapper, & pour le for-

cer à vivre en Moine. Un troisieme Concile, assemblé à Soissons vers 860, eut pour objet la déposition de Rothade II, Evêque de cette ville. Il étoit poursuivi par le fougueux Hincmar, Archevêque de Reims, qui vint à bout de le faire déposer. Mais Rothade s'étant rendu à Rome pour plaider sa cause, il fut rétabli par l'autorité du Pape Nicolas I. Un quatrieme Concile, assemblé à Soissons en 866, acheva de terminer cette affaire, & Rothade mourut paisible dans son siége en 868. Ce fut à Soissons que Charles le Chauve épousa Ermentrude, dont il eut Louis le Begue & Carloman; ce dernier fut Abbé de S. Médard de Soissons, mais sans avoir, à ce que l'on croit, été ni Prêtre ni Moine. La mauvaise conduite de cet Abbé obligea le Roi son pere à lui faire crever les yeux. Cependant il conserva l'abbaye, & depuis lui, pendant tout le regne des Carlovingiens, elle n'eut plus d'autres Abbés que des Commendataires & Titulaires, qui jouissoient de la plus grande partie des revenus, & menoient une vie tout-à-fait mondaine, séculiere & guerriere. En 876, derniere année de la vie de Charles le Chauve, il se tint encore un cinquième Concile à

Soissons. Dix ans après, sous le regne de Charles le Gros, les Normands menacerent la ville de Paris & celle de Soissons; mais ils ne s'emparerent point de celle-ci; cependant on sauvoit de toutes parts les reliques des monasteres qui étoient dehors de la ville; on les renfermoit au dedans, ou on les transportoit plus loin.

Dans le siecle suivant (le dixieme), il se donna près de Soissons une sanglante bataille entre Robert II, fils de Robert le Fort, & qui prétendoit à la Couronne qu'avoit portée son frere Eudes, & le Roi Charles le Simple. Dix-huit mille hommes resterent, dit-on, sur le champ de bataille, & de ce nombre fut Robert même; ainsi il semble que la victoire étoit à Charles. Cependant il quitta presque aussi-tôt Soissons, & se retira auprès du Comte de Vermandois, qui le trahit, comme nous l'avons déja dit plus d'une fois dans ce Volume-ci même.

Ce fut à Soissons que Raoul, Duc de Bourgogne, beau-frere de Hugues le Grand, fut déclaré & couronné Roi à la place de Charles le Simple. Le sixieme Concile de Soissons fut tenu en 941, dans l'abbaye de Saint Crépin, sous le regne de Louis d'Outremer; & Hugues de Ver-

mandois, que son pere avoit placé d'une façon très-irréguliere sur le siége de Reims, fut confirmé dans la possession de cette superbe prélature, & fut ordonné Prêtre par Abbon Evêque de Soissons. Quelques années après, ce même Hugues vint avec une armée assiéger Soissons; & quoiqu'il ne pût réussir à le prendre, les feux qui furent jetés dans la ville y causerent le plus fâcheux embrasement. Pendant le reste du regne de Louis d'Outremer, Soissons fut le lieu de plusieurs conférences, que l'on appela *Parlemens*, entre ce Monarque & Hugues le Grand, ou l'Abbé, pere de Hugues-Capet. L'Evêque de Soissons d'alors étoit Guy d'Anjou, fils de Foulques le Roux, Comte d'Angers, & oncle de Geoffroi Grisegonelle. Il eut pour successeur un autre Guy, fils du Comte d'Amiens. Enfin, l'an 979 fut marqué par le gain d'une grande bataille que les troupes du Roi Lothaire livrerent à celles de l'Empereur Othon.

Tant s'en faut que la ville de Soissons figure avec autant d'éclat sous la troisieme Race de nos Rois, que sous la premiere & la seconde, puisque, de capitale de Royaume, elle fut réduite alors à l'état de chef-lieu d'un simple Comté. Le pre-

mier de ses Comtes que l'on connoisse, étoit un des fils du fameux Herbert II, Comte de Vermandois. Il est regardé comme le premier des Comtes héréditaires de Soissons, qui partagerent dans la ville la justice avec l'Evêque & les abbayes de Saint Médard, de Notre-Dame & de Saint Crépin. Les Comtes avoient sous eux des Vicomtes, dont le premier étoit celui de Busanci. Guy I, Comte de Soissons, eut pour successeur son fils Renaud; celui-ci fut, dit-on, premier Maître-d'Hôtel du Roi Robert. Il eut un fils nommé Guy, qui mourut quinze jours après lui, & une fille qui épousa Guillaume Comte d'Eu, qui, par cette alliance, devint aussi Comte de Soissons. Jean, l'aîné de ses enfans, hérita de ce Comté. Il jouissoit du droit de battre monnoie; car Thevet, Cosmographe du seizieme siecle, d'après lequel j'écris, assure en avoir vu de frappée au coin de ce Comte.

En 1076, sous le regne de Philippe I, fut fondée dans Soissons, par un Seigneur de Château-Thierry, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, qui, dès son origine, fut habitée par des Chanoines réguliers. Elle fut d'abord très-enrichie par son

Fondateur; mais presque aussi-tôt après, un méchant Abbé, nommé *Ponce*, y entra par des voies simoniaques: au bout de quelque temps, il fut dépossédé dans un Concile qui se tint à Soissons; on lui substitua un saint Solitaire, homme de qualité, nommé *Arnoul*. Ce ne fut qu'avec peine que celui-ci accepta le gouvernement de cette maison; il y fit de grands biens & y opéra même de grands miracles. Il prédit à la Dame Hermengarde, femme de Guy de Châtillon-sur-Marne, & sœur d'Alberic de Coucy, qu'elle guériroit d'une infirmité qu'elle avoit apportée en naissant, & qu'elle auroit des enfans. L'un d'eux naquit aveugle; mais au bout de quelques années, Saint Arnoul lui rendit la vue, en faisant promettre à sa mere qu'elle le consacreroit à Dieu. Cet enfant devint par la suite Archidiacre, &, à ce que l'on croit, Evêque de Soissons. Un autre fils d'Hermengarde fut la tige de la Maison de Châtillon-sur-Marne, qui fit, aussi bien que celles de Coucy & de Pierre-Pont, de grands biens à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, qui subsiste encore dans Soissons. Elle est en commende; mais les Chanoines réguliers, de l'Ordre de Prémontré, qui l'habitent,

sont réformés & menent une vie très-austere. En 1080, Saint Arnoul fut tiré de Saint-Jean-des-Vignes, pour être fait Evêque de Soissons; il fallut que le Légat du Pape l'obligeât, sous peine d'anathême, d'accepter cet honneur; mais avant la fin de sa vie, ayant essuyé quelques persécutions, il se retira dans un monastere en Flandres, où il mourut en 1087.

En 1094 se tint le huitieme Concile de Soissons contre un Hérétique, nommé *Rosselin*, qui enseignoit des erreurs contre le dogme de la Trinité. Il fut obligé de faire abjuration. La même année, l'église de l'abbaye de Notre-Dame fut rebâtie telle qu'elle est aujourd'hui; & la premiere Croisade ayant été prêchée, Renaud, Comte de Soissons, fils de Jean, & plusieurs Gentilshommes du Soissonnois marcherent à cette sainte expédition avec Hugues le Grand, fils du Roi Henri I, & s'y distinguerent.

Au commencement du douzieme siecle, le Roi Louis le Gros établit la Commune de Soissons; ce fut en 1115, ou, selon d'autres, en 1130. Quoi qu'il en soit, ses priviléges ont été confirmés par Philippe Auguste & les Rois ses successeurs. Renaud II succéda à son pere

Renaud I. Il eût un fils nommé *Hugues*, qu'il entretint de bonne heure dans l'espérance de lui faire épouser la fille de Thibaut Comte de Champagne & de Brie. Elle étoit belle, & le jeune Hugues en devint très-épris. Le Roi Louis le Gros, dont le consentement pour ce mariage étoit nécessaire, parce que les deux Parties étoient ses Vassaux, le refusa, on ne sait pourquoi. Le jeune Hugues, désespéré de cet obstacle, fut attaqué d'une maladie de langueur, dont il mourut. Saint Bernard, qui vivoit alors, écrivit au Roi, pour l'engager à ne point désespérer cet amoureux Seigneur. Le Saint n'obtint point ce qu'il désiroit, ou l'obtint trop tard, & ne fit point un miracle pour rendre la vie à l'héritier du Soissonnois. Pour comble de malheur, le Comte Renaud II devint lépreux. N'ayant d'autres héritiers que des collatéraux, il voulut partager entre eux sa succession, pour que sa mort n'occasionnât aucuns troubles. Il convoqua pour cet effet, à Soissons, une grande assemblée, composée de ses parens & de ses voisins, qui étoient les plus grands Seigneurs de ces cantons, & leur fit approuver une charte, en vertu de laquelle *Yves de Nesle* devint Comte de

Soiſſons. On ne ſait pas bien à quel degré il appartenoit à Renaud. Celui-ci fut enterré dans l'abbaye de Saint Léger, qu'il avoit fondée pour des Chanoines réguliers, & qui ſubſiſte encore dans Soiſſons même.

En 1121, on tint dans cette ville un neuvieme Concile, dans lequel les erreurs du fameux Abailard furent condamnées; il ſe rétracta, mais y retomba ſans doute, puiſqu'il fût de nouveau condamné dans un Concile de Sens en 1140. Il paroît difficile d'expliquer en quoi conſiſtoient ces erreurs; ce ſont des queſtions ſubtiles & métaphyſiques. Quoi qu'il en ſoit, ce fut Saint Bernard, ennemi déclaré d'Abailard, qui fit condamner ce Savant malheureux, bien plus connu à préſent par ſon amour pour Héloïſe & ſes Lettres à cette tendre Abbeſſe, que par ſes Ouvrages théologiques.

La reconſtruction de l'égliſe de Saint Médard ayant été achevée en 1130, le Pape Innocent III la conſacra en perſonne. Joſſelin étoit alors Evêque de Soiſſons. Il fit, en 1131, la dédicace de l'égliſe de l'abbaye de *Longpont*, fondée à l'aide des libéralités d'Hugues Comte de Vermandois, & de pluſieurs autres Seigneurs qui doterent ce monaſtere, & y appelerent des

Moines de Clairvaux. Saint Bernard les y introduisit lui-même. Cette abbaye subsiste & est riche; elle n'est pas éloignée de Soissons. Celle de *Saint Crépin en Chaie* a été fondée dans le même temps & occupée par des Chanoines réguliers.

Yves de Nesle étant devenu Comte de Soissons en 1145, suivit le Roi Louis le Jeune à la Croisade. A son retour, vers 1150, il fut Tuteur du jeune *Raoul* Comte de Vermandois, qui fut ensuite surnommé le *Lépreux*. Quelques années après, il vit mourir son pupille, & mourut enfin lui-même en 1177. Pendant plus de trente ans, la ville de Soissons, qui lui appartenoit en plus grande partie, étoit le lieu le plus ordinaire des assemblées & des conférences entre les Rois de France & d'Angleterre, & leurs grands Vassaux & Feudataires; la grande considération dont jouissoit Yves de Nesle, faisoit qu'il étoit presque toujours le médiateur de leurs différends. Il eut pour successeur *Conon de Nesle* son neveu, qui ne lui survécut que de trois ou quatre ans. Il fut remplacé par son frere *Raoul*, illustre par ses exploits à la guerre, son talent pour la poésie & ses grandes alliances. On prétend que sa premiere femme fut *Alix*

de Montmorenci, fille du Connétable Matthieu, & d'Alix de Savoie, veuve de Louis le Gros. Il la quitta pour suivre le Roi Philippe Auguste à la Terre-Sainte, revint avec lui, & fit la guerre avec distinction contre le Roi d'Angleterre. Il se signala à la bataille de Bouvines, & y parut en grand Seigneur, suivi d'un nombre considérable de Chevaliers (1). Alix, sa premiere femme, étant morte, il se remaria à *Yolande de Joinville*, sœur du Sénéchal de Champagne, & en troisiemes noces, étant déjà vieux, à *Adele de Grandpré*, Dame de *Ham*. Il n'eut point d'enfans de cette troisieme femme, & mourut en 1236, après avoir gouverné le Soissonnois pendant cinquante-cinq ans. Il avoit vu quatre Rois; savoir, Louis le Jeune, Philippe Auguste, Louis VIII, & enfin Saint Louis. Il étoit ami intime du Roi de Navarre, Thibaut de Champagne; & dans le Recueil de chansons de ce bon Monarque, dont j'ai si souvent parlé dans mes Volumes précédens, on en trouve du

(1) On prétend qu'à cette même bataille l'Abbé de Saint Médard de Soissons y combattit en personne à la tête de trente Chevaliers ses vassaux. Trait d'Histoire qui, s'il est vrai, est fort remarquable.

Cuens (c'eſt-à-dire Comte) de Soiſſons; une des plus jolies de ce Recueil porte ſon nom.

En 1200 ou 1201, on aſſembla à Soiſſons un Concile national, qui eſt le dixieme de cette ville. Il s'agiſſoit de faire reprendre au Roi Philippe Auguſte la Reine *Ingelburge* de Danemarck, que ce Monarque avoit épouſée après la mort d'*Iſabelle de Hainaut*, mere du Roi Louis VIII. Il avoit eu apparemment des raiſons pour contracter cette alliance; mais il ne tarda pas à ſe dégoûter d'Ingelburge. Il voulut la répudier ſous des prétextes injuſtes & frivoles, & la força de ſe retirer dans le monaſtere de Notre-Dame de Soiſſons. Enſuite il épouſa publiquement, mais très-irréguliérement, une Demoiſelle ou Princeſſe Allemande, nommée *Agnès de Meranie.* Il en eut deux enfans. Ce ſcandale ne pouvoit durer ſans exciter des réclamations de la part des Evêques de France. On s'adreſſa au Pape Innocent III; & ce fut-là l'occaſion du dixieme Concile de Soiſſons, auquel préſida le Cardinal *Othon*, Evêque d'Oſtie, en qualité de Légat du Pape. Il ſe paſſa dans cette aſſemblée une ſcene très-ſinguliere. Philippe Auguſte y comparut en perſonne, & ne

manquoit point d'Orateurs, Théologiens & Canonistes pour soutenir sa cause, quelque foible qu'elle fût. Personne ne se présentoit pour défendre Ingelburge, lorsqu'un jeune homme, d'une figure avantageuse, proposa de plaider pour elle. On ne pouvoit refuser de l'entendre, & il parla avec tant de grace & d'éloquence, qu'il se fit admirer de toute l'assemblée. Le Roi lui-même parut touché, & sortit sans rien dire. Ses Avocats devoient répliquer le lendemain ; mais on apprit que Philippe étoit allé de grand matin chercher Ingelburge à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, qu'il l'avoit mise en croupe derriere lui, & étoit retourné à Paris, résolu de la traiter dorénavant en épouse légitime & en Reine. On chercha par-tout le jeune Avocat, dont le succès avoit été si complet & si heureux ; mais on ne le retrouva point, & personne n'a jamais pu savoir qui il étoit. La malheureuse Agnès de Meranie mourut de douleur cette même année. Les deux enfans qu'elle avoit eus de Philippe Auguste furent légitimés par le Pape, sous le prétexte de la bonne foi de leur mere. L'un fut Comte de Boulogne ; j'en ai parlé ; la fille épousa un Duc de Brabant.

A peu près dans ce même temps, le Chapitre de la cathédrale & le Clergé de Soissons reçurent une lettre & des présens dont ils furent enchantés. C'étoient autant de preuves de l'attachement & de la reconnoissance de leur Evêque, nommé *Nivelon de Cherisy*, qui se trouvoit engagé dans cette fameuse expédition de Constantinople, si bien décrite par Ville-Hardouin, & pendant laquelle le Doge de Venise & plusieurs Princes & grands Seigneurs François & Flamands conquirent Constantinople sur les Empereurs Grecs de la famille des Comnenes, & y établirent un Empereur Latin, qui fut Baudouin, Comte de Flandres. Celui qui eut le plus de part à cette élection, & qui fut chargé de le proclamer & de le couronner, fut l'Evêque de Soissons. Le nouvel Empereur, pénétré de reconnoissance, offrit au Prélat ce qui pouvoit lui être le plus agréable; c'étoient une quantité de précieuses reliques. Nivelon en envoya une partie dans son diocese avant que d'y retourner lui-même, & y apporta ensuite le reste. Il les distribua dans la cathédrale, dans le monastere de filles de Notre-Dame, dont sa niece étoit Abbesse, & dans l'église de l'abbaye de Saint-Jean-

des-Vignes. Jusqu'aux ravages des Hérétiques, on a révéré dans la premiere de ces trois églises le chef de Saint Etienne, premier Martyr; le doigt avec lequel Saint Thomas toucha les plaies de J. C. après sa résurrection, & la verge du Prophete Aaron, qui fleurit dans l'arche, &c.; & dans la seconde, un vase d'or rempli de terre teinte du sang de J. C. quelques morceaux de la robe, du voile & de la ceinture de la Sainte Vierge, & même une partie du lit dans lequel elle couchoit ordinairement: enfin, l'Evêque Nivelon donna à l'abbaye de Longpont, située dans son diocese, la tête de Saint Denis l'Aréopagite, relique dont l'authenticité seule serviroit à prouver que ce Saint n'est pas le même que celui qui est venu prêcher la Foi en France, puisque sa tête & ses reliques étoient encore en Orient au treizieme siecle.

En 1226, les Cordeliers s'établirent à Soissons, sous la protection de la Reine *Blanche*, mere de Saint Louis, qui avoit pris cet Ordre en une singuliere affection.

Jean II, fils du Comte *Raoul*, succéda à son pere; il étoit déjà marié à l'héritiere de *Chimay*. Il fut fidélement

attaché au Roi Saint Louis, assista à plusieurs Cours des Pairs tenues par ce Monarque; & il paroît qu'il étoit un des grands Officiers de sa Couronne, Grand Maître ou Grand Ecuyer tranchant, puisqu'il le servoit à table & coupoit les viandes devant lui, tandis que le Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, en faisoit autant devant le Roi de Navarre. Il suivit Saint Louis à l'expédition d'Egypte, fut à la prise de Damiete & à la bataille de la Massoure, où il fut fait prisonnier avec ce Monarque. L'Evêque de Soissons, *Guy de Château Portien*, fut tué par les Sarasins dans cette occasion. Après la mort de l'héritiere de Chimay, Jean épousa encore deux femmes, dont l'une étoit héritiere du Comté de Chartres; mais il n'en eut point d'enfans. Jean II avoit un frere cadet que l'on appeloit *Raoul*, qui eut pour partage la Terre de *Cœuvres*, Vicomté dépendante du Comté de Soissons. Ce Vicomte fit une alliance si considérable, que ses aînés s'en feroient tenus fort honorés. Il épousa *Alix de Champagne*, Reine de Chypre; mais comme elle étoit vieille, il n'en eut point d'enfans, & les prétentions sur la Champagne passerent aux enfans que cette Reine avoit eus du premier

premier lit. Le Vicomte de Cœuvres se remaria, & eut de cette seconde alliance une fille qui épousa *Bernard de Moreuil.* Leurs enfans joignirent le nom de Soissons à celui de Moreuil, & formerent une Maison qui a subsisté jusqu'au quinzieme siecle; alors la Terre de Cœuvres passa par une fille dans la Maison de *Villiers l'Isle-Adam. Jean de Villiers* vendit cette Terre à *Jean d'Estrées*, Grand-Maître de l'Artillerie, & grand-pere de la fameuse *Gabrielle d'Estrées.* En 1645, Cœuvres a été érigé en Duché-Pairie sous le nom d'*Estrées.* Cette Pairie s'est éteinte de nos jours.

Jean III, fils de Jean II, hérita de Soissons & de Chimay; il mourut en 1284, & eut pour successeur son fils Jean IV, qui vécut peu d'années, & fut remplacé par Jean V, encore enfant; ce qui fait que dans tous les titres du treizieme siecle on ne lui donne que celui de *Damoiseau.* Ce Raoul, Vicomte de Cœuvres, dont je viens de parler, qui étoit son grand-oncle, fut son tuteur. L'Evêque de son temps s'appeloit *Milon de Bazoche.* Ce fut lui qui, au défaut de l'Archevêque, dont il étoit le premier suffragant, sacra

Philippe le Hardi dans l'église de Reims. Le nom de *Bazoche* que portoit ce Prélat, étoit celui d'une branche de la Maison de Châtillon-sur-Marne, qui donna, dans le treizieme siecle seul, quatre Evêques à la ville de Soissons; savoir, *Jacques de Bazoche*, *Guy de Château-Portien*, d'une autre branche, *Nivelon de Bazoche*, & *Milon*.

Le Comte *Jean V* étant mort encore en minorité, *Hugues*, son frere cadet, lui succéda. Il donna de grandes preuves de sa valeur dans les guerres de Philippe le Bel contre les Anglois & les Flamands: cependant il mourut jeune, & laissant sa femme enceinte; elle accoucha d'une fille posthume, qui fut nommée *Marguerite*, qui se trouva en naissant héritiere du Comté de Soissons & de Chimay. Ce fut sans doute la possession de cette derniere Terre qui détermina *Jean de Haynault*, Seigneur de *Valenciennes*, à l'épouser. Il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne de Haynault*, mariée à *Louis de Châtillon*, Comte de Blois, qui prétendit hériter du Comté de Soissons, même du vivant de son beau-pere. Ils se trouverent tous deux à la bataille de Cressy. Jean de Haynault eut le bonheur de sauver le Roi Philippe de Valois, & *Louis de Châtillon* y fut tué, laissant trois fils, dont

l'aîné, nommé *Louis* comme ſon pere, lui ſuccéda d'abord au Comté de Soiſſons: mais étant mort ſans enfans, Jean, ſon ſecond frere, eut le Comté de Blois, & *Guy*, le troiſieme, celui de Soiſſons. Ce fut lui qui, ayant été fait priſonnier par les Anglois à la bataille de Poitiers, fut obligé de vendre pour ſa rançon ſon Comté de Soiſſons au Roi d'Angleterre Edouard III. Nous avons vu que ce Monarque ayant trouvé digne de ſon alliance *Enguerrand*, ſeptieme du nom, Sire de Coucy, donna le Comté de Soiſſons en dot à ſa fille *Iſabelle*. J'ai dit, il n'y a, pour ainſi dire, qu'un moment, combien cet Enguerrand de Coucy étoit puiſſant, tant par les dignités dont il étoit revêtu, que par les Seigneuries qu'il poſſédoit en France & en Angleterre : enfin, j'ai rapporté comme il périt malheureuſement à la journée de Nicopolis, en 1395. Nous avons vu que *Marie de Coucy*, l'aînée de ſes trois filles, vendit le Comté de Soiſſons à Louis, Duc d'Orléans, fils du Roi Charles V, & frere du malheureux Charles VI. Tout le monde ſait quelle fut la fin tragique de cet infortuné Duc, aſſaſſiné, en 1407 par les ordres du Duc de Bourgogne; les troubles affreux qui s'en

ſuivirent, & les querelles qui s'éleverent entre les Maiſons d'Orléans & de Bourgogne. Tandis que Charles d'Orléans, fils de Louis, étoit priſonnier des Anglois, après la funeſte bataille d'Azincourt, le Comte de Bar, fils de Marie de Coucy, réclama ſes droits ſur le Comté de Soiſſons, & ſoutint que ſa mere n'avoit pu l'aliéner tout entier. Des Arrêts du Parlement lui adjugerent la moitié du Comté, encore la partie qui reſta au Duc d'Orléans fut-elle confiſquée ſur lui au nom du Roi Charles VI, incapable de rien décider par lui-même, mais que la faction des Bourguignons faiſoit agir, à ſon inſçu, comme il lui plaiſoit. Les Soiſſonnois cependant ſe défendirent tant qu'ils purent du joug étranger; mais ils n'en furent que plus malheureux; la ville fut priſe & repriſe deux ou trois fois, & dans ces différentes occaſions, elle eſſuya les plus grands dommages, pillages, incendies, &c. Enfin, cette ville reſta au pouvoir des Bourguignons juſqu'à la fin de 1429, que Charles VII fut heureuſement conduit à Reims par la Pucelle d'Orléans, & y fut ſacré. Le Roi fit alors ſon entrée dans Soiſſons, & reçut l'hommage de l'Evêque, regardé comme Coſeigneur de la

ville avec le Duc d'Orléans & celui de Bar. Cependant il y eut encore quelques momens pendant lesquels les ennemis de la France s'en trouverent en possession; mais enfin tout fut pacifié au bout de quelques années, & depuis le regne de Charles VII, Soissons n'a plus eu d'autres Souverains que nos Rois; mais d'ailleurs le Comté ou simple Seigneurie a été bien divisé. Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul & de Ligny, Connétable de France, ayant épousé Jeanne de Bar, hérita de la partie du Comté de Soissons qui avoit été adjugée à son beau pere. Tout le monde sait quelle fin tragique fit ce Seigneur, qui eut la tête tranchée en place de Grêve, au mois de Décembre 1475, par ordre du cruel & politique Louis XI. Pierre de Luxembourg leur fils hérita de la partie de Soissons qu'avoit possédé le Connétable son pere. Charles, Duc d'Orléans, étoit rentré en possession de sa portion, & l'avoit transmise à son fils Louis, qui monta sur le trône sous le nom de *Louis XII*.

Sous le regne de Louis XI, un coup de vent d'une force inouie pensa détruire l'église de Saint Crépin le Grand, ou du moins en enleva absolument le faîte. Les

reliques précieuses que contenoit cette église, ne se trouvant point en sûreté, on fut obligé de les transporter à Paris, où elles resterent quelque temps en dépôt, & enfin furent restituées à la ville de Soissons. Louis XII étant monté sur le trône, réunit à la Couronne la partie du Comté de Soissons qu'il avoit héritée de son pere & de son grand-pere. Bientôt après il l'en détacha, & l'érigea en Pairie en faveur de François d'Orléans-Angoulême, son gendre, qui fut son successeur sous le nom de *François I*. Celle qui avoit appartenu au Connétable de Luxembourg & à son fils, étoit passée à François de Bourbon, époux de Marie de Luxembourg. Il eut pour fils Charles de Bourbon Duc de Vendôme, & celui-ci laissa jusqu'à treize enfans. Les principaux furent Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, pere d'Henri IV, & Louis, Prince de Condé, qui fut Comte de Soissons.

Il y avoit dans ce temps-là à Soissons un usage singulier; les jeunes gens de la ville élisoient tous les ans un Prince de la Jeunesse. C'étoit un d'entre eux, qui avoit une autorité de convention sur tous ceux qui n'étoient pas mariés, & quelquefois, pour des fautes assez légeres, les condamnoit à l'a-

mende, les faiſoit promener honteuſement par la ville, & leur faiſoit jeter des ſceaux d'eau ſur le corps. Cet abus a duré juſqu'en 1597, qu'un Prince de la Jeuneſſe commit tant d'inſolences contre un vieux Avocat du Roi, qui n'étoit pas marié, & refuſoit cependant de ſe rendre aux ordres du prétendu Prince, qu'on défendit d'en élire davantage.

L'on ſait que, ſous le regne de François I, l'Empereur Charles Quint paſſa en France, & fut reçu avec de grands honneurs. On remarqua qu'il fit à Soiſſons un acte de juſtice ſouveraine, qui fut très applaudi dans le moment même : mais on trouva, toute réflexion faite, qu'il étoit très-déplacé de la part d'un Souverain étranger, au milieu de la France. On vint dire à l'Empereur qu'un Allemand de ſa ſuite s'étoit introduit dans une égliſe pour voler des vaſes ſacrés. Charles chargea auſſi-tôt un de ſes grands Officiers de conſtater le fait, & en ayant été aſſuré preſque ſur le champ, il fit pendre ce malheureux à un des creneaux du château où il étoit logé.

Sous le regne d'Henri II, la ville de Soiſſons fut agrandie ; on y renferma l'abbaye de *Saint-Jean-des-Vignes*, & un grand fauxbourg, nommé de *Saint-André*.

Ce fut sous ce regne que l'hérésie de Calvin commença à s'y introduire. On sait qu'elle fut bientôt embrassée & même favorisée par le Prince de Condé, qui étoit en même temps Comte de Soissons ; ainsi, malgré tous les soins de l'Evêque *Charles de Roucy*, elle y fit de grands progrès. On voulut y faire exécuter quelques Hérétiques, & ce moyen violent ne servit qu'à les animer davantage. La ville fut surprise & pillée. Les Prêtres, les Chanoines, & les Moines eurent bien de la peine à cacher les principales reliques. Par bonheur, l'Abbesse de Notre-Dame étoit une Princesse de la Maison de Bourbon, & sœur du Prince de Condé. Les Huguenots respecterent ce qui lui appartenoit, & son abbaye servit d'asile aux principaux Ecclésiastiques & aux reliques les plus précieuses. Cependant les Hérétiques resterent si bien maîtres de la ville, que l'on établit un prêche à la Calviniste dans la cathédrale même. Ils firent de Soissons une place d'armes, dont la garnison faisoit trembler tous les environs. Enfin la paix fut faite. Les reliques de Saint Sébastien, de Saint Grégoire, & de Saint Médard, furent remises à leur place; mais les Dames de l'abbaye de Notre-Dame voulurent absolument garder les reliques de Saint

Crépin. On les leur a laiſſées, & actuellement elles ne font encore que les prêter aux Religieux de l'abbaye de Saint Crépin le Grand, pour les porter dans quelques cérémonies.

Ce ne fut qu'en 1595 ou 1596 qu'on établit à Soiſſons un Préſidial & un Bureau des Finances.

Louis I, Prince de Condé, ayant été marié en ſecondes noces à Françoiſe d'Orléans - Longueville, il en eut un fils, nommé *Charles de Bourbon*, Comte de Soiſſons, qui ne mourut qu'en 1612. Il fut Grand-Maître de France & Gouverneur du Dauphiné. Son fils, Louis de Bourbon-Soiſſons, fut tué, en 1641, à la bataille de la Marſaille ſans laiſſer d'enfans. Sa ſœur avoit épouſé le Prince Thomas de Savoie-Carignan, dont le fils prit le nom de Comte de Soiſſons. Par la ſuite, M. le Duc d'Orléans a acquis les droits de la Maiſon de Savoie-Carignan, quelques autres qui reſtoient aux branches de Condé & de Conti, & le Roi lui ayant cédé, à titre d'augmentation d'apanage, ceux réunis au domaine, c'eſt ce premier Prince du Sang qui eſt aujourd'hui Comte de Soiſſons.

Henri IV ayant pardonné au Duc de

Maïenne, lui donna le gouvernement de Soiſſons. Ce dernier Chef de la Ligue s'en contenta, & y vécut paiſiblement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1610, peu de mois avant celle d'Henri IV. Il avoit épouſé Henriette de Savoie, fille d'Honorat de Savoie, Marquis de Villars, Amiral de France. Cette Princeſſe mourut douze jours après ſon mari, de chagrin, à ce que l'on dit, de l'avoir perdu. Ils eurent quatre enfans, dont deux Princes & deux Princeſſes. Le ſecond des Princes, que l'on appeloit *Comte de Sommerive*, étoit mort quelques mois avant ſon pere & ſa mere, & eſt enterré avec eux dans le chœur de la cathédrale de Soiſſons. Le fils aîné du Duc de Maïenne, que l'on nommoit le Duc d'*Aiguillon*, lui ſurvécut juſqu'en 1621, qu'il fut tué au ſiége de Montauban; il étoit Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Guienne, & ne laiſſa point de poſtérité.

Il n'y a dans le Soiſſonnois de remarquable, après la ville de Soiſſons, que la petite ville de *Braine*, qui ne contient que quinze ou dix-huit cents habitans, n'a qu'une ſeule paroiſſe, mais renferme une abbaye de l'Ordre de Prémontré, fondée, l'an 1130, par un des premiers Seigneurs,

dont le nom étoit *Baudemont*. Une héritiere de ceux-ci épousa, au douzieme siecle, Robert de Dreux, petit-fils de Louis le Gros. Pendant quatre générations, les Comtes de Dreux se qualifierent aussi Comtes de Braine. Une fille porta Braine dans la Maison de *Roucy*. De celle-ci, il a passé dans celle de *Saarbruck-Commercy*, dans celle de la *Marck*, qui possédoit en même temps le Duché de Bouillon; enfin, toujours par des filles, au Marquis d'*Echalard-la-Boulaye*, qui prit le surnom de la *Marck*, &, à la fin du siecle dernier, au Duc de *Duras* (Durfort), dont les deux filles ont épousé, l'aînée le Prince de *Lambesc-Lorraine*, la cadette le Comte d'*Egmont-Pignatelli*. L'abbaye dont je viens de parler est sous l'invocation de *S. Yvé*, Saint peu connu; elle est assez riche & en commende. Les Chanoines sont réguliers de l'Ordre de Prémontré; ils servent de Chapelains au château, qui en est très-proche. Il étoit autrefois fort & respectable, & est aujourd'hui arrangé à la moderne. On voit dans l'église de l'abbaye les tombeaux de plusieurs Comtes & Comtesses de Braine, dont il y en a de la Maison de Dreux.

On tint, en 580, un Concile à Braine sur un sujet assez particulier. *Grégoire*,

Archevêque de Tours, dont le diocese étoit situé dans les Etats de la Reine Fredegonde, femme de Chilperic, fut accusé d'avoir dit que cette Reine avoit une intrigue galante avec *Bertrand*, Archevêque de Bordeaux. Grégoire, homme de beaucoup d'esprit, & qui nous en a laissé la preuve dans ses Ouvrages, sûrement les meilleurs du siecle où il a vécu, sentit que si on le croyoit à la Cour auteur de ce propos, ne fût-ce qu'une médisance, il seroit perdu, poursuivi, comme calomniateur, celui qui s'étoit avisé de le dénoncer, & demanda l'assemblée d'un Concile pour le juger. Le Concile, assemblé à Braine, excommunia le calomniateur, & la Reine Fredegonde le fit assassiner; au contraire, Grégoire de Tours retourna triomphant dans son diocese, fut tranquille tout le reste de sa vie, & regardé comme Saint après sa mort. Il nous a laissé l'Histoire de son temps, dans laquelle il ne dissimule pas les crimes de Chilperic & de Fredegonde; mais cette Histoire n'a été publique qu'après leur mort.

Le Valois. Le *Valois* tient d'un côté au Soissonnois, de l'autre au Vermandois, au Beauvoisis, & enfin à la Brie. On comprend sous ce nom un assez grand pays, dans le-

quel font contenus Senlis, Compiegne, & tout le Soiffonnois en deçà de l'Aifne, excepté Soiffons même. Effectivement le Duché de Valois a quelquefois eu cette étendue : cependant fes bornes ont été fouvent plus reftreintes, & le Valois proprement dit ne contient que fix Châtellenies, dont Senlis ni Compiegne ne font point partie.

On s'eft donné beaucoup de peine pour trouver la véritable origine du nom de Valois. Il paroît affez fimple de la tirer du mot latin *valli*, qui fignifie des vallées ou vallons, plutôt que de *vadum*, qui indique un gué. Un de nos vieux Auteurs, qui a fait, en 1583, un Livre fur le Valois, croit, avec affez de fondement, que l'étymologie du nom de Valois eft la même que celle de *Wallia* ou *Gallia*; moyennant quoi ce pourroit bien être là le centre de l'ancienne Gaule, & la vraie patrie des anciens Gaulois. Il paroît du moins certain qu'il s'y eft paffé de grands événemens dans les temps les plus reculés; car on y remarque encore de ces monumens barbares de la plus haute antiquité, qui confiftent dans des pierres, énormes, élevées & rangées de différentes manieres, fur lefquelles on voit quelquefois gravés

sont conservées dans une collégiale qui lui est dédiée.

Dès le temps des Rois Mérovingiens, ces Monarques eurent des maisons de campagne & de plaisance dans le Valois. La plus ancienne dont nos Historiens fassent mention, fut la maison royale de *Cuise*, que l'on sait avoir été habitée par le Roi Clotaire II, qui s'échauffa en chassant dans la forêt voisine de ce château, & qui portoit le même nom, & mourut de la maladie qu'il contracta dans cette occasion. L'on sait que la forêt de Cuise est aujourd'hui celle de Compiegne. Quant au château, il subsistoit encore à la fin du neuvieme siecle; on y tint une assemblée ou Parlement national, qui élut pour Roi Eudes, qui succéda à Charles le Gros. Plus de cent ans après, Adelaïde, veuve du Roi Louis le Gros & mere du Roi Louis le Jeune, abandonna ce château, qu'elle avoit eu pour son douaire & son habitation, aux Moines de l'abbaye *Saint-Jean-aux-Bois*, & la Justice forestiere, qui étoit à Cuise, fut transportée à *Bethisy*. Le nom de château de Cuise fut aboli; mais la forêt continua de s'appeler ainsi pendant quelque temps. Ensuite elle fut séparée en deux; la premiere moitié con-

ſerva ſon ancien nom, & l'autre s'appela *forêt de Brie.* C'eſt là où ſe trouve ſitué *Nanteuil*, actuellement ſurnommé *le Haudouin.* Ce mot de Brie n'a qu'une reſſemblance de nom & peut-être d'étymologie avec la province de Brie, qui, au reſte, n'en eſt pas fort éloignée. Le premier Seigneur de Nanteuil s'appeloit *Valbert*; il a été canoniſé, & ſa légende contient des miracles aſſez étranges. Une troiſieme forêt, ou partie de celle de Cuiſe, eſt celle de *Retz*; c'eſt elle qui a donné le nom au château de *Villers-Cotterets*, qui s'appeloit autrefois la *Malemaiſon.*

La ville de *Braine*, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment, comme appartenante au Soiſſonnois, dépend, ſelon d'autres Auteurs, du Valois. On prétend faire dériver ſon nom de celui de *Brennus*, Général des Gaulois, qui parvint juſqu'aux portes de Rome. Il eſt probable qu'elle étoit conſidérable; car on y a trouvé des monumens ſinguliers & preſque inexplicables. Ceux de *Vic-ſur-Aiſne* ſont moins extraordinaires; ce ſont des médailles frappées, à ce que l'on croit, du temps des Mérovingiens. Elles portent d'un côté la tête ou le nom d'un de nos Rois, avec ces mots : *Axona vici*, que l'on traduit par

ces mots françois, *bourg sur Aisne.* Au reste, on ne sait pendant combien de temps cette ville fut assez considérable pour que l'on y battît monnoie. J'ai dit que c'étoit aujourd'hui la maison de campagne des Abbés de Saint-Médard de Soissons; elle est très-agréablement située entre Soissons & Compiegne, près d'Attichy. Il y avoit dans le Valois encore bien d'autres palais, châteaux & maisons de chasse de nos Rois, indépendamment de ceux de Nanteuil & de la Malemaison. Bergeron, Auteur du Valois Royal, imprimé au milieu du onzieme siecle, dit que le château de *Chaverzy* étoit la demeure d'Ogier le Danois, héros d'un fameux Roman qui porte son nom; que celui de *Heaumont* ou *Hautmont* étoit l'habitation d'un Géant qui se faisoit redouter dans la forêt de Retz; qu'une autre montagne, au milieu des bois, avoit été habitée par des Fées. Indépendamment de ces châteaux fabuleux, les Historiens parlent du *Palais du Chesne*, & les Savans du seizieme siecle en ont découvert les ruines assez près du bourg & du château actuel de *Pierre-Fonds*. *Béthisy* étoit aussi une ancienne Maison Royale de nos premiers Rois. Elle fut, comme les autres,

ravagée par les Normands, mais rétablie par le Roi Robert, fils de Hugues Capet. Le château de *Compiegne* fut, dit-on, bâti d'abord par Clovis, fréquenté & augmenté par tous ses descendans & par Charlemagne. C'est depuis cet Empereur qu'il est devenu une ville. On y tint un Concile en 756, un Parlement en 833, dans lequel Louis le Débonnaire fut déposé. En 876, Charles le Chauve augmenta le palais & l'embellit. Il y a des Auteurs qui croient que Dagobert avoit un château à *Crespy*.

Attichy, à peu de distance de la riviere d'Aisne, & *Quiercy* sur celle d'Oise, étoient certainement des plus renommés. On assure que *Vez* étoit autrefois la capitale du Valois; c'est actuellement un petit bourg, avec un vieux château, à une lieue tout au plus de Villers-Cotterets. Mais celui de tous ces anciens châteaux de nos Rois que nous connoissons le mieux aujourd'hui, c'est *Verberie*; il paroît qu'il étoit déjà très-fréquenté par nos Rois sous la premiere Race: mais Charlemagne le fit presque entiérement rebâtir; il y faisoit de fréquens voyages, ainsi que son fils Louis le Débonnaire, & il s'y est passé de grands événemens. Etelulphe, Roi

d'Angleterre, s'y maria avec Judith, fille de Charles le Chauve. On voit encore à Verberie les caves du palais de ces Empereurs & Rois Carlovingiens, & les ruines de la chapelle du château, dans laquelle se tinrent trois Conciles, l'un sous le regne de Pepin, le second sous celui de Louis le Débonnaire, & le troisieme sous celui de Charles le Chauve. Ce fut dans le château de Verberie que ce dernier fit un marché honteux avec les Normands. Bernon, Duc ou Chef de ces Barbares, vint l'y trouver avec insolence, reçut de grosses sommes pour se retirer, & ne le fit qu'en ravageant tout dans sa retraite, comme il avoit fait en s'avançant jusque là.

Tel étoit l'état du Valois avant qu'il y eût des Comtes de ce pays, qui ne commencerent à être connus qu'à la fin du neuvieme ou au commencement du dixieme siecle. Le premier dont il soit question s'appeloit *Pepin*, frere de Bernard & d'Herbert, successivement Comtes de Vermandois, descendans de Charlemagne. Sa postérité continua à posséder le Valois pendant trois ou quatre générations. Vers 960, il paroît qu'un Comte Gaultier avoit épousé l'héritiere du Valois, & qu'il fit bâtir ou rétablir le châ-

teau de Crépy. On croit qu'il étoit en même temps Comte d'Amiens, son pere en ayant épousé l'héritiere, & qu'il descendoit des Comtes de Vexin. Il eut des enfans qui partagerent ces Comtés. Celui à qui le Valois échut en partage, s'appelloit *Raoul I*, pere de Raoul II, qui épousa en secondes noces Anne de Russie, veuve du Roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet. Il n'eut point d'enfans de ce second mariage, mais il en avoit eu trois du premier. L'aîné de ses fils, Gaultier, lui succéda, & fut tué au siége de Vitry en Champagne en 1045. Le second, Simon, fut pendant trente ans Comte, mais mena une vie si austere & si édifiante, qu'il a mérité d'être regardé comme Saint. Il mourut dans un pélerinage à Rome, en 1077, sans enfans. Sa sœur Adelaïde ou Alix, qui avoit épousé Albert IV Comte de Vermandois, dernier de la premiere Race, en hérita, & réunit ainsi le Valois au Vermandois. J'ai déjà dit que ces deux Comtés passerent ensemble à Hugues de France, second fils du Roi Henri I. A l'extinction de la seconde branche, dont Hugues est la tige, ils furent réunis à la Couronne sous le regne de Philippe Auguste. Saint Louis le donna en apanage

à ſon fils Triſtan, qui mourut de la peſte à Tunis, en même temps que ſon pere, ſans laiſſer d'enfans. Philippe le Hardi le fit paſſer à ſon ſecond fils, Charles de France, qui prit le ſurnom de *Valois*, & l'a tranſmis à une nombreuſe poſtérité, qui a régné pendant pluſieurs ſiecles ſur la France. Charles de Valois fut le ſeul qui ne monta pas ſur le trône; il crut même pendant long-temps que ſes enfans ne pouvoient pas y parvenir, Philippe le Bel ſon neveu ayant laiſſé quatre fils, dont trois régnerent ſucceſſivement, mais n'eurent point d'enfans mâles. Charles de Valois tenta d'abord d'être Roi d'Aragon, & en prit le titre; mais il fut obligé d'y renoncer, auſſi bien qu'à l'Empire de Conſtantinople, auquel il prétendoit, pour avoir épouſé Catherine de Courtenay, héritiere des Empereurs Latins. Il fut auſſi Vicaire du Saint Siége en Italie, ſous le Pape Boniface VIII, & y fit la guerre; mais ſans beaucoup de ſuccès. Enfin, ayant épouſé Marguerite d'Anjou, fille du Roi de Sicile, il ſe fit céder les Comtés d'Anjou & du Maine, & les joignit à ſon apanage, auquel les Rois ſes neveux avoient d'ailleurs ajouté le Comté de Chartres: il mourut en 1355, avant le dernier de

ceux-ci; & ce fut Philippe de Valois son fils, qui, montant sur le trône en 1328, réunit le Valois à la Couronne. A la fin du même siecle, il fit partie de l'apanage de Louis Duc d'Orléans, fils de Charles V, & fut à cette occasion érigé en Duché-Pairie. L'étendue en fut bornée à six Châtellenies, dont je parlerai dans la suite de cet article: réuni encore une fois à la Couronne à l'avénement de Louis XII au Trône, il en fut détaché pour le Prince François d'Orléans-Angoulême, qui bientôt après fut Roi sous le nom de François I. Catherine de Médicis en jouit pour son douaire, & le laissa à sa fille Marguerite de Valois, premiere femme d'Henri IV. Cette Reine en conserva la jouissance jusqu'à sa mort, qui n'arriva que sous le regne de Louis XIII. Ce Monarque le fit entrer dans l'apanage de Gaston Duc d'Orléans, son frere. Celui-ci étant mort sans enfans mâles, le Duché de Valois passa, ainsi que celui d'Orléans, à *Monsieur*, frere de Louis XIV, tige de la branche d'Orléans actuellement subsistante. C'est encore une des plus belles parties de ce superbe apanage; le fils aîné de M. le Duc de Chartres en porte le nom.

Il ne me reste plus qu'à entrer dans le

détail de ce que contient le Valois proprement dit, ou l'Election de Crépy, & les pays adjacens, qui ont été quelquefois regardés comme en faisant partie, & qui sont compris dans les Elections de Senlis & de Compiegne.

La ville de *Crépy* est si certainement la capitale du Valois, qu'on a appelé autrefois tout ce pays Comté de Crépy, & les Comtes de Valois Comtes de Crépy. Il y a des Auteurs qui font venir ce nom de Saint Crépin, qui, comme on sait, fut un des Apôtres & des premiers Martyrs du Soissonnois; d'autres du mot *crypte*, qui veut dire grotte, parce que les premieres maisons de Crépy étoient au bas d'une montagne dans laquelle on avoit percé des grottes ou habitations souterraines. Ces deux étymologies sont peu vraisemblables, & l'on ne peut que conjecturer que le mot de Crépy est originairement Celtique ou Belgique, & a une signification dans cette Langue qui l'a fait appliquer à plusieurs lieux de la Gaule septentrionale. Ce qui paroît constant, c'est que l'ancien Crépy étoit au bas du château dont j'ai dit qu'on attribuoit la fondation à Dagobert : ce château avoit un nom particulier; il s'appe-

loit *Bouville.* Autour de Crépy étoient d'autres lieux, tels que *Bouillant*, *Meremont*, où on prétend qu'avoit été un temple de Mercure, & *Bazoche.* Ils étoient d'abord bien plus considérables que Crépy; mais insensiblement celui-ci s'est établi sur leurs ruines; car aujourd'hui ces lieux sont de très-peu de conséquence. Ce qui contribua le plus à l'agrandissement de Crépy, fut le monastere de *Sainte Agathe*, qui, dès le regne de Dagobert, devint très-considérable. Il étoit double, c'est-à-dire, qu'il y en avoit un d'hommes, & un de femmes d'égale grandeur, dont le dernier étoit dirigé par le premier. Ce qui avoit donné lieu à cette fondation étoit une partie des reliques de Sainte Agathe, martyrisée en Sicile dès les premiers siecles de l'Eglise, & qui avoit été apportée dans le Valois. Ce monastere a subsisté jusqu'au temps du ravage des Normands: alors ayant été pillé & même détruit, les Religieux se retirerent dans la Brie, emportant les reliques de leur Patrone; c'est l'origine de l'abbaye de *Jouare.* Cependant Crépy a subsisté, & a même par la suite recouvré d'autres reliques de Sainte Agathe. Il a eu des Seigneurs, qui sont les premiers Comtes de

Valois, dont j'ai parlé. Au douzieme siecle, ils augmenterent le château du Roi Dagobert, qui ne s'appela plus du nom de Bouville, mais de celui de Crépy; ils fermerent la ville de murailles, & dès 1182, elle étoit divisée en cinq quartiers, dont le château en faisoit un; les Seigneurs ou Comtes y avoient établi un Châtelain. Un autre quartier s'appeloit le *bourg*, & celui qui y commandoit au nom du Comte, portoit un titre qui passeroit aujourd'hui pour une injure. A la fin de ce même siecle, on y établit une Commune, & l'on voit qu'il y avoit un Maire. La place de Châtelain ayant été pendant plusieurs générations dans la même famille, devint héréditaire; ils se qualifioient Seigneurs du donjon de Crépy. A cette féodalité étoient attachées des terres au dehors du château. Elle a passé dans la Maison de Châtillon-sur-Marne, qui l'a conservée jusqu'à ce qu'enfin, au quinzieme siecle, le donjon a été réuni au domaine de la Couronne, & les terres données à l'abbaye de Longpont, en échange de quelques autres. Les fortifications de la ville ont été augmentées pendant les longues guerres des François contre les Anglois, aux quinzieme & seizieme

ſiecles. La ville a été pluſieurs fois aſſiégée & priſe même d'aſſaut ; tout ce qui étoit aux environs a été détruit, & la ville même, fort diminuée, n'a plus qu'une ſimple enceinte de murailles. Le château eſt une antiquaille dont les débris peuvent encore nous apprendre comment l'on bâtiſſoit & l'on fortifioit aux douzieme & treizieme ſiecles. Le palais où l'on rend la juſtice eſt, dit-on, celui des anciens Comtes. La principale rue eſt belle & large ; au milieu eſt une grande place, que l'on appelle la *Couture* ; elle ſert de marché aux chevaux ; il s'en vend beaucoup dans le pays : l'égliſe principale eſt dédiée à Saint Albin ; c'eſt une collégiale, mais elle n'a que ſix Chanoines, à la nomination du Duc de Valois ; elle eſt près du château, & l'on croit que c'en étoit autrefois la chapelle. Le Saint qui y eſt révéré eſt le même que Saint Aubin, Evêque d'Angers, dont les reliques y furent apportées lors des irruptions des Normands, & miſes en ſûreté dans le donjon du château de Crépy. On prétend en avoir conſervé la plus grande partie, & celles de pluſieurs autres Saints, que l'on y tranſporta dans le même temps. Il y a une anecdote ſinguliere ſur le Seigneur qui fonda l'égliſe de Saint Albin. Il

s'appeloit *Thibaut*, & on le surnomma tantôt de *Nanteuil*, tantôt de *Crépy*, parce qu'il étoit Seigneur de ces deux endroits. En se conduisant avec prudence & modération, il conserva & même augmenta ses possessions, tandis que les autres Seigneurs de la France se pilloient les uns les autres, & que le désordre étoit le plus grand; aussi on le surnomma *Thibaut le Riche*. Enfin, il devint si vieux, qu'ayant les cheveux & la barbe toute blanche, on l'appela *Thibaut le Blanc*. On croit qu'il mourut plus que centenaire; mais on ne sait pas précisément la date de sa mort.

Auprès de la collégiale de Saint Albin est, 1°. l'église paroissiale de Saint Denis, que l'on croit être la plus ancienne de Crépy; son architecture est hardie & remarquable : 2°. l'ancien monastere dédié à *Saint Arnould*. Ce Saint étoit, dit-on, filleul de Saint Remy, & fils d'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Clovis. Il avoit épousé une Demoiselle de grande qualité, nommée *Scariberge*; mais ils se séparerent par dévotion. La Dame fut Abbesse, & l'époux Archevêque de Tours. Celui-ci allant voir son ami & son maître Saint Remy, fut assassiné

dans un village du pays Chartrain. Scariberge y accourut, & voulut rapporter ses reliques à Tours ; il ne fut pas possible de les enlever de ce lieu ; on les y laissa jusqu'au onzieme siecle, qu'un Prêtre les déroba & les apporta à un des premiers Comtes de Crépy, qui lui donna en récompense un canonicat. Quoiqu'un bien aussi mal acquis ne dût pas profiter, les reliques de Saint Arnould firent de grands miracles à Crépy, & donnerent lieu à la fondation d'une abbaye considérable, à laquelle on fit de grands biens ; elle en a perdu la plus grande partie, & même le titre d'abbaye. Il y a encore dans cette ville un autre Chapitre dont l'église est paroissiale ; elle est dédiée à Saint Thomas, dont on prétend y conserver le bras, & en même temps une côte de Saint Thomas de Cantorbery, qui y a long-temps attiré un grand concours de Pélerins. Cette relique est devenue d'autant plus précieuse, qu'Henri VIII fit disperser celles du saint Archevêque, qui étoient honorées à Cantorbery. D'ailleurs, on sait que ce Prélat, regardé comme Martyr, a fait plusieurs pélerinages à Saint Thomas de Crépy, pour honorer le bras de l'Apôtre son Patron, qui y fut apporté dans le dou-

zieme siecle, & donna lieu à la fondation de la collégiale.

A la porte de Crépy est l'abbaye *du Parc aux Dames*, fondée, à ce que l'on dit, dans l'ancien parc du château de Bouville, dès l'an 1205, par Aliénor, Comtesse de Valois, de l'agrément & sous le regne de Philippe Auguste. Les Religieuses qui habitent cette maison, sont de l'Ordre de Cîteaux. Il y a à Crépy plusieurs autres couvens & églises, qui ne sont pas si considérables que ceux dont je viens de parler, & de fondation plus moderne. Il y fut conclu, en 1544, un traité de paix entre François I, & Charles-Quint qui étoit entré en Champagne avec ses troupes, tandis qu'Henri VIII, d'un autre côté, entroit en Picardie.

La Châtellenie de Crépy est la plus grande des six du Valois. On y trouve, indépendamment des abbayes dont j'ai parlé, celle de *Morienval*, qui prétend être de fondation royale, faisant remonter son origine jusqu'au Roi Dagobert, vers 640. Elle fut d'abord double pour des hommes & pour des femmes, ruinée par les Normands, & rétablie sous Charles V. Elle a eu, comme toutes les grandes abbayes, des Abbés séculiers jusqu'au regne d'Hu-

gues Capet. La régularité y a été ensuite rétablie, mais seulement pour des filles. C'est encore une abbaye de Bénédictines assez considérable.

C'est dans la Châtellenie de Crépy qu'est le bourg de *Vez*, que j'ai dit avoir été autrefois la capitale du Valois. On y voit un vieux château avec une tour fort élevée.

Villers-Cotterets, qui étoit autrefois une dépendance de Vez, s'est si fort agrandi à ses dépens, qu'il dispute aujourd'hui à Crépy l'honneur d'être la capitale du Duché de Valois. Le bourg est fort commerçant, mais n'a qu'une seule paroisse & deux couvens, dont l'un de Prémontrés, & une abbaye réguliere, fondée au commencement du douzieme siecle, sous le nom de *Clairefontaine*, dans la Thiérache. Ce n'est qu'au dix-septieme siecle qu'elle a été transférée à Villers-Cotterets; elle est en regle. On y voit aussi un assez beau monastere de filles; mais ce qu'il y a de plus intéressant à Villers-Cotterets, c'est le château. J'ai déjà dit qu'il s'appeloit autrefois la *Malemaison*, & sous ce nom il a été fréquenté par les Rois Philippe Auguste, Louis VIII, & Saint Louis. Ce dernier Monarque y assembla même son

Parlement en 1267. Mais le château que l'on voit à présent, & qui a pris le nom du bourg, est de la construction de François I. J'en ai parlé dans un de mes Volumes, où je traite de l'état de l'Architecture en France au seizieme siecle. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les Princes qui ont eu pour apanage le Duché de Valois, ont continué d'habiter ce château ; les derniers même l'ont embelli, en en conservant toutes les anciennes beautés. On y voit encore l'appartement qu'occupa Charles-Quint, lorsque passant en France, il y fut reçu ; celui du Roi Henri II, qui data de ce lieu plusieurs Ordonnances importantes. Catherine de Médicis & François II y séjournerent aussi fréquemment. Charles IX y fit un voyage très-brillant avec Elisabeth d'Autriche sa nouvelle épouse. Henri IV y vint aussi plusieurs fois prendre le plaisir de la chasse, qui ne peut être nulle part mieux goûté que dans ce lieu, voisin d'une des plus belles forêts du monde, des mieux percées, & qui conduit à d'autres qui ont toutes le même avantage, le Duché de Valois étant en général le pays de France le mieux boisé. Tout ce qui manquoit à Villers-Cotterets étoit de l'eau ; mais Monsieur le Duc d'Orléans

y en a procuré à grands frais & abondamment.

Nanteuil-le-Haudouin est encore de la Châtellenie de Crépy. C'est un lieu fort ancien, & qui a été considérable dès les premiers siecles de notre Monarchie. Le mot *nant* veut dire en Celtique une source, un étang, un amas d'eau; de là vient que le nom de Nanteuil est si commun dans la France septentrionale. Celui-ci fut donné par Clovis à un des principaux Guerriers de son armée, nommé *Chariaric*, qui se fit baptiser avec lui. Le petit-fils de celui-ci, nommé *Walbert*, eut la dévotion de donner tous ses biens, qui étoient considérables, aux églises & aux monasteres, &, avec la permission du Roi Dagobert, il fit présent de la Seigneurie de Nanteuil à l'abbaye de Luxeuil, gouvernée par S. Colomban; il s'y fit Moine, & est regardé comme Saint. Il mourut à Luxeuil l'an 665. Nanteuil devint donc un monastere ou prieuré dépendant de Luxeuil; mais après la mort de Saint Walbert, les Comtes de Ponthieu prétendirent être en droit de partager cette Terre avec les Moines, & il fallut bien que ceux-ci s'y soumissent. Bientôt même les Comtes en devinrent absolument les maîtres; l'on

voit qu'en 965 *Hilduin*, fils de Guillaume Comte de Ponthieu, possédoit, entre autres Seigneuries, celle de Nanteuil. Comme il y faisoit sa demeure ordinaire, *Nanteuil* fut surnommé le *Hilduin*, & par corruption le *Haudouin*. Il la donna en dot à une de ses filles, qui la porta dans la Maison des Comtes de Crépy ou de Valois, descendans de ceux de Vexin. Elle y resta, & devint le partage d'une branche cadette, qui enfin s'éteignit l'an 1300. Alix de Nanteuil épousa Pierre de Pacy; & au quinzieme siecle, un autre Pierre de Pacy eut une fille, mariée dans la Maison de Broyes. En 1525, Marguerite de Broyes épousa Henri de Lenoncourt, d'une ancienne Maison de Lorraine. Il fut Bailli & Gouverneur du Duché de Valois, & en grande considération sous le regne de François I, qui, en 1543, érigea, en sa faveur, Nanteuil en Comté. Mais le fameux François de Lorraine, Duc de Guise, ayant succédé à la faveur dont jouissoit Henri de Lenoncourt, força sa veuve à lui vendre le Comté de Nanteuil, quoiqu'elle eût un fils. Les Guises en resterent en possession jusqu'à ce qu'en 1576 Henri, Duc de Guise, la remit au Roi Henri III, qui en fit don à Gaspard de Schomberg, Gen-

tilhomme Allemand, qui commandoit des Reîtres qui le servoient utilement. La descendance de Gaspard de Schomberg finit dans le Maréchal de ce nom, mort en 1656. Ses sœurs, qui furent ses héritieres, vendirent le Comté de Nanteuil au premier Maréchal d'Estrées, dont la postérité masculine en a joui jusqu'à son extinction. De nos jours, il a été vendu à M. le Prince de Condé. Le château est beau & très orné. Quelques parties sont anciennes; mais les nouveaux embellissemens sont dus principalement à la Maison d'Estrées.

Il n'étoit pas encore question, au seizieme, de la belle & grande Terre de *Tresmes* ou *Gesvres*, qui est à l'extrémité de la Châtellenie de Crépy, vers la Brie. Ce ne fut qu'en 1608 qu'elle fut érigée en Comté en faveur de *René Potier*, second fils de Louis, Secrétaire d'Etat, & de Charlotte Baillet, qui lui avoit apporté en mariage cette Seigneurie de Tresmes. Ce même René Potier, qui fut Capitaine des Gardes-du-Corps, fut fait Duc & Pair en 1648, reçu en 1663, & mourut en 1670, âgé de quatre-vingt-onze ans. C'étoit le bisaïeul de M. le Duc de Gesvres d'aujourd'hui. La Seigneurie de

Gesvres, d'abord assez médiocre, a été considérablement augmentée par la jonction de plusieurs grandes Terres, telles que *May en Mulcien*, *Gandelus*, &c.

La seconde Châtellenie du Valois est celle de la *Ferté-Milon*. La petite ville, qui en est le chef-lieu, est située sur la riviere d'Ourcq, qui se jette dans l'Oise à quelques lieues de là. Elle est divisée en trois parties ; savoir, le château, la haute ville, & le fauxbourg qui est par delà la riviere. La haute ville est entourée de murailles garnies de tours d'espace en espace. Il y a deux paroisses dans la ville, une dans le fauxbourg, & dans le château un prieuré qui a été autrefois collégiale, sous l'invocation de Saint Vulgis, disciple de Saint Remi ; ses reliques y sont très-révérées, & on prétend qu'elles ont sauvé plusieurs fois la ville. L'ancien château a été, dit-on, fondé à la fin du dixieme siecle ou au commencement du onzieme, sous le regne d'Hugues Capet, par un Seigneur, nommé *Milon*, que l'on croit avoir été de la même famille que les anciens Comtes du Vexin & du Valois. Depuis, elle fut unie avec le Valois même à la Couronne, sous Philippe Auguste. Elle passa avec ce Duché à Louis de France, Duc d'Orléans,

qui y fit commencer un beau château, dont on voit encore les restes. Cette construction fut interrompue par l'assassinat de cet infortuné Duc d'Orléans. Ce n'est qu'au dix-septieme siecle que La Ferté-Milon a eu l'honneur de voir naître le grand Racine; c'est là aussi que le bon Poëte La Fontaine se maria.

La Châtellenie de La Ferté contient deux couvens remarquables; savoir, 1°. la Maison de *Cerfroid*, Chef d'Ordre des Mathurins, qui reconnoît pour son Fondateur un Ermite du Valois, nommé *Felix*, qui, à la fin du douzieme siecle, se retira dans les bois voisins de La Ferté-Milon. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il étoit de l'ancienne Maison des Comtes du Valois & du Vermandois, descendans d'Hugues Capet; mais rien n'est moins sûr. Ce qui l'est, c'est qu'un Docteur de l'Université de Paris, né en Provence, nommé *Jean de Matha*, vint se joindre à Félix, & qu'ils formerent le projet d'établir un Ordre hospitalier, particuliérement pour les Pélerins qui alloient à la Terre-Sainte; ensuite, étendant plus loin leur sollicitude, ils imaginerent d'aller racheter ceux qui avoient été faits captifs par les Mahométans, & de rassembler des

aumônes à cet effet. Ils se rendirent d'abord à Rome, & solliciterent le Pape Innocent III d'approuver leur institut. Le Saint Pere déclara qu'il avoit eu une révélation qui étoit favorable aux Supplians, ayant vu en songe un Ange qui portoit sur la poitrine une croix à huit pointes, & qui rompoit les chaînes des Captifs; il approuva donc cet Ordre, & leur donna un habit blanc avec cette croix moitié rouge & moitié bleue. Les deux Saints étant revenus dans le Valois, Jean de Matha retourna seul à Rome, dans le dessein d'en partir pour se rendre en Orient; Félix resta à Cerfroid, & y mourut en 1212, âgé, dit-on, de quatre-ving-cinq ans. L'année suivante, Jean de Matha mourut aussi à Rome. On est persuadé que le bienheureux Felix de Valois, car il n'a que ce titre, est enterré à Cerfroid, mais on ne sait pas précisément où. Il eut pour successeur Jean Langlois, qui avoit déjà fait le voyage d'Afrique, & en avoit ramené deux cents Captifs. Ce second Général des Mathurins établit plusieurs Maisons, entre autres celle de Paris, dans un hospice dédié à *S. Mathurin*; de là vient que les Trinitaires sont appelés à Paris *Mathurins*. Il eut pour successeur le Mi-

niſtre de la Maiſon de Verberie, établie du vivant même de Felix de Valois. Ce troiſieme Général fit bâtir, vers 1230, l'égliſe de Cerfroid, telle qu'on la voit encore aujourd'hui; elle eſt belle & grande. Cette maiſon a été fort enrichie. Les Chapitres généraux s'y aſſemblent encore, & c'eſt là que ſe fait l'élection du Général de tout l'Ordre. 2°. La Chartreuſe de *Bourgfontaine*, fondée, à la fin du treizieme ſiecle, par Charles de Valois, & augmentée, enrichie & embellie par le Roi Philippe de Valois ſon fils, au commencement du quatorzieme. Ce Monarque étoit ſi affectionné à ce monaſtere, qu'il voulut que ſon cœur y fût tranſporté, & au ſeizieme ſiecle, on l'y voyoit encore dans un beau tombeau élevé au milieu du chœur des Religieux. Mais en 1567 & 1568, les Huguenots ayant fait de grands ravages dans le Valois, pillerent & brûlerent la Chartreuſe de Bourgfontaine, qui ſe ſent encore des déſordres qui s'y commirent alors.

La troiſieme des Châtellenies du Valois eſt celle de *Pierre-Fonds*, dont le chef-lieu tire ſon nom de la qualité de ſon terroir pierreux. Le château fut bâti au onzieme ſiecle par un Seigneur nommé

Nivelon, dont la petite-fille le fit entrer dans l'illuſtre Maiſon de Châtillon-ſur-Marne. On prétend que ce fut ſur les ruines d'un ancien palais des Rois Mérovingiens & Carlovingiens, que ce premier château fut conſtruit, & que les Châtelains s'en rendirent les Seigneurs. Ce premier château paſſoit pour très-fort, & ſes poſſeſſeurs ſe faiſoient redouter dans tout le pays; il fut pluſieurs fois aſſiégé & pris pendant les guerres contre les Anglois: cependant il étoit preſque tombé en ruines, lorſque Louis, Duc d'Orléans, frere de Charles VI, entreprit de le rétablir, ainſi que celui de La Ferté-Milon. Mais la funeſte mort de ce Prince ne lui permit pas de l'achever. Pendant les guerres civiles du ſeizieme ſiecle, & les troubles de la Ligue, Pierre-Fonds fut encore pluſieurs fois occupé par des brigands qui trouvoient ſa ſituation avantageuſe pour faire de là des courſes & des pillages dans les environs. A la fin, on a entiérement raſé toutes les fortifications de ce lieu. Le reſſort de la Châtellenie de Pierre-Fonds, & ſa féodalité s'étendent très-loin; car, d'un côté, il y a une porte & un fauxbourg de Compiegne qui en dépendent & en portent le nom; de

l'autre, elle comprend un fauxbourg de Soiſſons, & l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, & enfin le village & le beau château d'Attichy ſur-l'Aiſne ; le Marquiſat de Cœuvres, érigé en Duché ſous le nom d'*Eſtrées* ; l'abbaye de Longpont, celle de Saint-Jean-aux-Bois, & le village du Bourget & le Moulinet, qui ne ſont qu'à deux lieues de Paris. Il faut que j'ajoute que c'eſt dans la Châtellenie de Pierre-Fonds que ſe trouve le château du *Fayel* en Valois. C'eſt là qu'habitoit cette belle Dame du Fayel à qui ſon mari fit manger le cœur d'Enguerrand de Coucy, ſon amant. Tout le monde a entendu parler de cette tragique aventure, & c'eſt à cauſe de cela qu'on ſera peut-être bien aiſe de mieux connoître la Seigneurie & la famille de cette Dame. Le nom de *Fay* & de *Fayel* n'eſt point rare dans le royaume ; il vient du mot latin *Fagus*, & de l'ancien françois *Fau*, qui veut dire un hêtre, & qui a été donné à tous les pays où cette eſpece d'arbre étoit commune. Fayel eſt le diminutif de Fay ; auſſi il y avoit auprès du château de Fayel une Terre que l'on appeloit le *Grand Fay*. Elle fut donnée au douzieme ſiecle à l'abbaye de Châlis ; mais Fayel eut ſes

Seigneurs particuliers. Une héritiere la porta dans la Maison de Ferrieres, où elle resta jusqu'au commencement du seizieme siecle. Au dix-septieme, elle fut vendue à un Evêque de Mendes, de la Maison de la Mothe-Houdancourt. Le Maréchal de la Mothe son neveu en hérita. En 1653, il y eut des Lettres patentes qui l'érigerent en Duché pour ce Maréchal, que le Roi vouloit dédommager de la perte qu'il avoit faite du Duché de Cardonne en Catalogne. Cette érection ne fut point suivie, le Maréchal n'ayant point eu d'enfans mâles; & de nos jours, le dernier Maréchal de la Mothe-Houdancourt en jouissoit encore. L'héroïne du Roman, de la Romance, de la Tragédie & des Héroïdes si connus, étoit femme de Raynauld, Seigneur du Fayel, de la famille des premiers possesseurs, qui n'avoient point d'autre nom que celui de la Terre même ; elle s'appeloit *Gabrielle de Vergy*, d'une Maison à présent éteinte, mais qui étoit très-illustre en Bourgogne & en Champagne. André Duchêne en a donné la généalogie en un volume *in-folio*. Il paroît que Raoul de Coucy l'avoit recherchée en mariage, & que le Seigneur du Fayel avoit eu la

préférence ſur lui. Raoul avoit toujours conſervé dans le cœur un grand attachement pour Gabrielle ; cependant il eſt certain qu'avant d'aller à la Terre-Sainte, il étoit marié à une autre Dame, & en avoit eu pluſieurs enfans. De ſon côté, Gabrielle en eut de Raynauld; ſon fils s'appela *Anſeau*, & fut pere ou grand-pere de Guillaume le Begue, dont la poſtérité a conſervé le château du Fayel juſqu'au ſeizieme ſiecle, qu'il fut vendu: mais il n'eſt pas impoſſible que la Maiſon du Fayel ſubſiſte dans quelque branche cadette; d'ailleurs la branche aînée a été alliée à pluſieurs grandes Maiſons, telles que celles de Saint-Simon, de Châtillon-ſur-Marne, & de Chabannes. Ainſi ceux qui portent ces derniers noms, ſi beaux d'ailleurs, peuvent ſe vanter d'appartenir à l'infortunée Gabrielle de Vergy, ou même d'en deſcendre.

La quatrieme Châtellenie du Valois eſt celle de *Bethiſy*. Le chef-lieu eſt encore remarquable par les ruines de ſon château, qui, comme je l'ai dit, a été habité par les Rois Mérovingiens & Carlovingiens. On prétend que le Roi Robert & la Reine Conſtance, ſa femme, s'y plaiſoient infiniment, & que les premiers

bâtimens que l'on y voit encore sont d'eux. Plusieurs Chartes de Louis le Jeune en sont datées. Philippe Auguste força le Comte de Flandres d'en lever le siége, & en fit une place très-forte, qui lui assura le Valois & le Vermandois, quand il les eut réunis à sa Couronne. Le Roi Jean, fils de Philippe de Valois, y faisoit, dit-on, de fréquens voyages de chasse & de plaisir; & depuis cette époque, Bethisy n'a plus été regardé que comme un château fort. Il a été souvent assiégé, pris & repris pendant le cours des guerres des Anglois en France, & les guerres civiles. Enfin, sous le régne de Louis XIII, il a été entiérement ouvert & démoli en plus grande partie; mais il est encore aisé de juger par ses ruines, que la place étoit très-forte, & le château considérable. La Châtellenie a été très-anciennement érigée par nos Rois en fief héréditaire; MM. de Bethisy tirent leur origine de ces anciens Châtelains.

Verberie est compris dans la Châtellenie de Bethisy, & est bien plus considérable que le lieu qui y donne son nom. J'ai déjà dit qu'il y avoit autrefois un château dans lequel il s'étoit tenu des Parlemens & des Conciles. Il y a trois paroisses, dont

deux sont hors du bourg, & une maison de Trinitaires ou Mathurins, qui étoit autrefois considérable, mais qui est à présent peu de chose. Le bourg fut, sous le regne de François I, enfermé de murs, dont il reste encore quelque chose. Il se tient dans cette ville, qui est un grand passage, des marchés considérables de blé & de légumes. On ne peut y arriver qu'en descendant une montée très-rapide, mais qui n'est que de sable, de terre & de poussiere. Les enfans du pays sont dans l'habitude d'en *dégringoler* en faisant la culbute; c'est ce que l'on appelle les *sautriaux de Verberie.* La plus grande partie de la forêt de Compiegne est de cette Châtellenie; mais Compiegne même a la sienne à part.

Les deux dernieres Châtellenies du Valois sont celles d'*Ouchy* & de *Neuilly-Saint-Front.* Le chef-lieu de la premiere est une Vicomté principale de l'ancien Comte de Valois. C'est un lieu divisé en deux parties, dont l'une s'appelle *Ouchy-la-Ville*, & l'autre *Ouchy-le-Château.* Celui-ci a été entiérement détruit par les Anglois, sous le regne de Charles VI. Ceux qui regardent *Braine* comme faisant

partie du Valois, le placent dans cette Châtellenie.

Celle de *Neuilli-Saint-Front* eſt très-petite. La petite ville qui en eſt le chef-lieu, tire ſon nom des reliques d'un Saint d'Auvergne ou de Périgord, qui y furent tranſportées du temps des Normands.

Compiegne ne fait pas partie du Duché de Valois, mais il y tient de très-près, & eſt le chef-lieu d'une Election (de la Généralité de Paris) qui confine avec celle de Clermont en Beauvoiſis, & n'a d'autre lieu remarquable, après Compiegne même, que le château de *Mouchy* ou *Monchy*, qui appartenoit ci-devant à la Maiſon d'Humieres, & eſt très-près du lieu de ce nom. *Choiſy*, ſur la riviere d'Aiſne, étoit une de ces maiſons de campagne connues dans le temps des Rois Mérovingiens. L'égliſe principale de ce lieu étoit une abbaye où l'on prétend que le Roi Childebert II, mort en 711, fut inhumé, auſſi bien que Clotaire III ſon frere aîné, & Dagobert III ſon fils. On dit que la Reine Berthe, mere de Charlemagne, y fut auſſi enterrée; mais ſon corps en fut enſuite tiré, pour être tranſporté à Saint-Denis, auprès de celui du

Roi Pepin ſon mari. Louis le Débonnaire unit cette abbaye à celle de Saint Médard de Soiſſons; elle n'eſt plus qu'un prieuré ſimple uni à la Maiſon des Bénédictins Anglois de Paris.

A peu près à la même diſtance de Compiegne, ſur le chemin de Paris, eſt l'abbaye de *Royal-lieu*, auſſi autrefois palais de nos Rois. Philippe le Bel y établit, en 1303, un prieuré de Moines qui, en 1370, l'abandonnerent à des Religieuſes; elles y ſont encore, & en ont fait une abbaye.

De ces côtés-là eſt le petit château de *la Verſine*, que l'on dit qu'Henri IV donna à une Comteſſe de la Suze, apparemment de la Maiſon de Champagne, qu'il aimoit. L'on voit encore dans ce château les chiffres du Monarque & ceux de la Comteſſe, avec une deviſe bien ſinguliere, vu l'occaſion dans laquelle elle doit avoir été faite; la voici: *A la fin tout s'uſe.*

L'Hiſtoire de Compiegne mérite que nous nous y arrêtions un moment. On prétend que cette ville étoit connue dès le temps de Jules Céſar; que les Romains y firent bâtir une tour au même lieu où eſt aujourd'hui celle de Saint-Cor-

neille. On l'appela *Compendium*, parce qu'elle renfermoit un amas de provisions de toute espece pour les troupes Romaines. D'autres Auteurs disent que Compiegne doit s'appeler en latin *Convenium*, parce que les deux rivieres de l'Aisne & de l'Oise s'y réunissent, *conveniunt*. Quoi qu'il en soit de ces étymologies, j'ai déjà dit que nos Rois de la premiere Race avoient eu dans cet endroit une maison de campagne, qu'ils y alloient souvent, y avoient tenu des Parlemens & des Conciles. Il en fut de même des quatre premiers Rois Carlovingiens. Je dois ajouter, qu'en 876 Charles le Chauve y fonda une abbaye dédiée à Notre-Dame, & qu'il sacrifia pour sa construction l'un de ses châteaux, car il en avoit deux à Compiegne. Il y établit cent Clercs ou Chanoines chargés d'y faire l'office. Il y fit apporter de Lyon les corps de Saint Cyprien & de Saint Corneille, Martyrs des premiers temps de l'Eglise. On ne sait pourquoi le nom de ce dernier Saint a prévalu pour donner le nom à l'abbaye, qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint Corneille*. Charles le Chauve y fit de plus transporter la plus grande partie des reliques que son pere avoit données à l'église d'Aix-

d'Aix-la-Chapelle. La plus précieuse de toutes ces reliques est le Saint Suaire, ou linge dans lequel le corps de Notre-Seigneur fut enveloppé pour être mis dans le tombeau. Il fut donné à l'Empereur Charlemagne, les uns disent par Constantin VI, Empereur de Constantinople; les autres par Aaron Alraschild. Quoi qu'il en soit, il fut porté avec beaucoup de cérémonie & de dévotion dans l'abbaye où il est actuellement. Environ deux cents ans après, Philippe I, de la Race de Hugues Capet, y fit faire une châsse d'or, qui a été changée encore contre une plus belle sous le regne de François I. Charles le Chauve laissa en mourant une partie de ses Livres à l'abbaye de Saint Corneille; on en voit encore deux ou trois dans le trésor de cette église. La statue de cet Empereur est encore dans la place la plus honorable de l'église, comme en étant le Fondateur. Cependant l'édifice qu'avoit fait bâtir cet Empereur, fut en plus grande partie brûlé sous le regne de Charles le Simple, mais presque aussi-tôt rétabli. Louis le Begue, fils de Charles le Chauve, fut couronné Roi à Compiegne, & ensuite Empereur par le Pape, dans un Concile tenu à Troies. Il mourut au bout de deux ans,

& fut enterré dans l'abbaye de Saint Corneille. Cent dix-huit ans après, son arriere petit-fils, Louis V, dit le Fainéant, dernier de la Race des Carlovingiens, y fut également inhumé, & aussi-tôt qu'il fut mort, Hugues Capet y fut reconnu Roi, au préjudice de Charles Duc de la Basse-Lorraine. On prétend avoir aussi dans cette église le corps d'un Roi de France bien peu connu; il s'appeloit *Hugues II*, petit-fils de Hugues Capet, & fils aîné du Roi Robert. Il fut, du vivant de son pere, sacré & couronné à Compiegne en 1017, & y mourut en 1026, avant lui. La Reine Adele ou Alix de Savoie, veuve de Louis le Gros, eut Compiegne pour son douaire. Elle s'y tint continuellement pendant son veuvage, & ce fut là, dit-on, qu'elle épousa Mathieu de Montmorenci. Elle continua jusqu'à sa mort de faire du bien à l'abbaye & à la ville. L'Abbé Suger, premier Ministre du Roi Louis le Jeune son fils, mit des Moines Bénédictins dans Saint Corneille, à la place des Chanoines, & changea la collégiale en monastere. Philippe Auguste accorda de nouveaux priviléges à la ville. S. Louis, qui y séjournoit souvent, y avoit deux châteaux; savoir, celui qui avoit existé sous Charles le Chauve, & un qu'il y avoit fait bâtir. Il céda

le plus ancien aux Religieux Dominicains, & le convertit en église & en monastere. On voyoit encore, il n'y a pas cinquante ans, dans le château de Compiegne une chapelle & une grande salle qui étoient des restes du château qu'avoit construit Saint Louis. Philippe le Bel tint un Parlement à Compiegne en 1297; Charles V, encore Dauphin, pendant la prison du Roi Jean, y assembla les Etats du royaume en 1358. Il fit des augmentations au château, dont, de nos jours, il subsistoit encore quelque chose. Un des fils de Charles VI y est enterré; il portoit le titre de Dauphin. Les Anglois, à la faveur de la faction Bourguignone, s'en emparerent dans le plus fort des troubles de la France. Charles VII reprit cette ville, & Jeanne d'Arc voulut la défendre contre une seconde attaque des Anglois. On sait qu'elle fut faite prisonniere dans une sortie. Charles VII recouvra Compiegne en 1431, & rétablit tous les dégâts que les troupes des deux partis y avoient faits. Louis XI y venoit souvent, autant par dévotion pour le saint Suaire de Saint Corneille, que pour y prendre le plaisir de la chasse. Il augmenta & embellit le château. François I enchérit sur sa magnificence; le Con-

nétable de Montmorency y avoit ſon appartement, que l'on y montroit encore de nos jours, près d'une porte que l'on nommoit *la Connétable* : on y voyoit auſſi des ouvrages de Catherine de Médicis & de ſes enfans. Henri III ayant été malheureuſement aſſaſſiné à S. Cloud, ſon corps fut porté à Compiegne, où il a reſté pluſieurs années en dépôt avant que d'être tranſporté à Saint-Denis. Le reſte de ce que l'on peut dire de Compiegne appartient au dernier ſiecle & à ce lui-ci. Louis XIV y a donné des preuves de ſa magnificence; mais ſous le regne de Louis XV, on a commencé à y conſtruire un château royal très-beau & à la moderne. Ce projet, abſolument exécuté dans ce moment-ci, a fait diſparoître tout ce qu'il y avoit d'antique dans le château de Compiegne, & même les fortifications de cette ville, qui, à la vérité, n'en a aucun beſoin. Elle eſt aſſez grande & peuplée, & a quelque commerce, par la proximité de la riviere d'Oiſe, & à cauſe de la foire & des marchés francs qui s'y tiennent. Les légumes & les fruits des environs ſont excellens.

Il y a à Compiegne, outre l'abbaye, deux paroiſſes & pluſieurs couvens; l'égliſe de la paroiſſe de S. Jacques eſt très ancienne; celle

de Saint Clément est collégiale; & fondée dès l'an 919 par la Reine Frédérune, femme du Roi Charles le Simple. Le couvent des Jacobins est le plus ancien; il y a aussi des Cordeliers, des Capucins & des Minimes; les Jésuites y étoient établis dès l'an 1556, & y tenoient un collége. Le couvent des Carmélites n'a été fondé qu'au dix septieme siecle; il y en a deux autres de filles encore plus modernes. L'abbaye de Saint Corneille fut forcée, dès le dixieme siecle, de se choisir des advoués ou défenseurs. Elle se mit d'abord sous la sauve-garde des Comtes de Champagne, ensuite sous celle des Seigneurs de Roucy, & de quelques autres qui obtinrent en sous-inféodation quelques terres que les Comtes de Champagne avoient eues à titre d'advoués de Saint Corneille. Enfin, l'abbaye inféoda à huit particuliers différens quelques maisons & biens dans Compiegne & aux environs, à condition qu'ils lui rendroient certains services; c'est ce que l'on appelle *les huit Fieffés de Saint Corneille.* Ils sont obligés, à certains jours de cérémonie, de paroître à l'abbaye avec des dalmatiques ou habits bigarrés, que l'on peut bien regarder comme sa livrée. On prétend que le premier Abbé

de S. Corneille fut Hincmar, devenu par la suite Archevêque de Reims, & qui fit bien du bruit sous le regne de Charles le Chauve. Mais ce premier Abbé étoit, comme je l'ai dit, à la tête d'un Chapitre de Chanoines, & non d'un couvent de Moines. Le premier Abbé de Moines fut, sous le regne de Louis le Jeune, Odon, que l'on dit avoir été de la Maison de Montmorency. Ses successeurs furent pendant long-temps tirés de l'abbaye de Saint-Denis, ensuite ils furent pris parmi les Religieux de l'abbaye même. Pierre d'Estrées l'étoit en 1304; il étoit frere de Raoul d'Estrées, Maréchal de France. Il y a eu des Abbés de la Maison de Châtillon-sur-Marne, & de plusieurs autres également illustres; cependant ces Abbés furent toujours réguliers, jusqu'à ce qu'au seizieme siecle les Religieux perdirent le droit d'élire leurs Abbés. Ils eurent d'abord des Cardinaux pour Commendataires; ensuite François I leur en donna d'autres, tels que deux Archevêques de Lyon, de la Maison de Talaru; le Cardinal de Bourbon, Evêque de Laon, & le savant & célebre Jacques Amiot, Précepteur des enfans d'Henri II, d'abord Abbé de Bellozane, ensuite Evêque d'Au-

xerre, puis Grand-Aumônier de France. En 1656, Simon Legras, Evêque de Soissons, qui avoit eu l'honneur de sacrer Louis XIV en l'absence de l'Archevêque de Reims, & qui avoit été pourvu de cette abbaye, étant mort, la Reine Anne d'Autriche fit éteindre le titre abbatial & réunit la mense à l'abbaye royale du Val-de-Grace de Paris, qu'elle fonda. Le monastere dépend de la Congrégation de Saint Maur.

L'Election & l'ancien Comté de Senlis ont à peu près la même étendue; celle-ci n'a que soixante-dix-huit paroisses. L'ancien nom latin de la ville de Senlis est *Augusto-Magus*, & celui des Peuples des environs étoit *Silvanectes*, fondé sur ce que leur pays étoit rempli de forêts qui se touchoient les unes les autres. On prétend que César délivra les *Silvanectes* du joug des Gaulois Belges, mais ce fut pour les assujettir à celui des Romains; ce qui semble bien prouvé par le nom du second Empereur de Rome, donné à leur ville. L'enceinte de la plus vieille partie de Senlis, que l'on nomme la *cité*, est encore un monument des Romains; la construction en est si solide & si forte, que depuis près de dix-huit cents ans elle n'a pu Election de Senlis.

être ni détruite ni même ébranlée. Il n'y a d'ailleurs dans la ville nul autre vestige d'antiquité, si ce ne sont les fondemens d'un ancien temple de Cybele, qu'on prétend reconnoître dans ceux de l'église de Saint Rieul. Ce Saint est l'Apôtre de Senlis; mais il y a bien de l'obscurité dans son histoire; sa Légende & les leçons des anciens Bréviaires du diocese établissent qu'il étoit Grec, & qu'ayant eu le bonheur d'entendre prêcher à Rome Saint Jean l'Evangéliste, il se convertit & fut baptisé par ce saint Favori de Jésus-Christ, qui l'envoya dans les Gaules avec Saint Denis l'Aréopagite & plusieurs autres. Après avoir traversé les Alpes, ces saints Missionnaires s'arrêterent à Arles, dont Saint Rieul fut fait Evêque, & il y resta pendant que Saint Denis continua sa route jusqu'à Lutece, capitale du canton des Parisiens, où l'on sait qu'il fut martyrisé. S. Rieul en fut instruit par miracle; il quitta aussi-tôt la Provence, & vola sur les pas de son Compagnon. Après s'être arrêté quelque temps au village de *Catule*, depuis appelé *Montmartre*, il s'avança jusqu'à *Louvre en Parisis*, y demeura quelque temps, & y fit des miracles. Poursuivant sa route, il arriva enfin à *Senlis*, y opéra

de nouveaux prodiges, entre autres, la chute de toutes les idoles contenues dans un temple dédié à la Mere des Dieux, c'est-à-dire à Cybele, sous le nom de *Berecynthe*. Un Préteur Romain, nommé *Quintilien*, témoin de ces merveilles, se convertit. Les Grands-Prêtres des faux Dieux mêmes en firent autant; enfin toute la ville de Senlis, se prosternant devant Saint Rieul, s'empressa à demander le baptême & à embrasser le Christianisme. Bien plus, le bruit s'en étant répandu jusqu'à Beauvais, le peuple de cette ville, à qui Saint Lucien avoit déjà annoncé la Foi, envoya des Députés à Saint Rieul, pour le prier de consacrer ce dernier Evêque de leur ville. Cette grace ne leur fut point refusée, & Saint Rieul revint ensuite dans sa chere ville de Senlis. Il en fut Pasteur pendant quarante ans, ne l'ayant été de celle d'Arles que deux ans & demi. Il mourut l'an 159 de notre Ere, cinquante-huit après Saint Jean l'Evangéliste. Il se fit de grands miracles à son tombeau, qui fut toujours conservé à Senlis, nonobstant les persécutions, dans l'église qui lui est dédiée, & qui n'est à présent que collégiale, quoiqu'on soit persuadé qu'elle étoit l'ancienne cathédrale.

Le nom latin de Saint Rieul est *Règulus* ; il avoit quatre-vingt-seize ans quand il mourut. Son successeur s'appela *Nicene* ; le troisieme Evêque, *Mansuete* ; le quatrieme, *Venustus* ; le cinquieme, *Tanitus*, qui vivoit lorsque la paix fut donnée à l'Eglise par Constantin ; on croit qu'il a assisté au Concile de Nicée : le sixieme, *Jucondus* ; le septieme, *Protritus* ; le huitieme, *Modeste* : enfin, ce fut sous le neuvieme, *Levantius*, que Clovis, étant venu à Senlis après son baptême, fit mettre dans une magnifique châsse le corps de Saint Rieul. Il se fit, dit-on, à cette occasion de grands miracles. L'Evêque qui fit cette cérémonie, eut par la suite le même honneur, & il est révéré dans l'église de Saint Rieul, sous le nom de *Saint Levain*. On y voit aussi les châsses des saints Evêques *Santain*, mort en 581 ; *Maculfe*, son successeur ; *Candide*, qui remplaça celui-ci ; *Agmare*, *Audebert*, & enfin *Amand* : ces Saints se succéderent tous les uns aux autres ; le dernier mourut vers 730. Depuis ce temps, les Saints devinrent plus rares sur le siége épiscopal de Senlis. Sous l'épiscopat de *Herpin*, une fille du Roi Charles le Chauve recouvra la vue & la

ſanté par l'interceſſion de Saint Rieul, & elle épouſa peu après *Eteculphe* Roi d'Angleterre. Ce fut ſous cet Evêque que ſe tinrent les deux premiers Conciles provinciaux de Senlis, en 861 & 863. Celui de 873, tenu ſous Audebert II, eſt plus remarquable par ce qui s'y paſſa relativement à Carloman, fils du Roi ou Empereur Charles le Chauve. Ce Prince avoit mécontenté ſon pere, qui, pour premiere punition, avoit imaginé de le faire tonſurer, & de lui faire recevoir l'Ordre du Diaconat; mais ayant commis de nouvelles fautes, le Roi le fit dégrader dans ce Concile. Cette ſeconde punition ne produiſit pas l'effet qu'il avoit lieu d'en attendre; il apprit que ce Prince, encouragé par quelques mécontens qui lui étoient attachés, cherchoit encore à ſe ſoulever contre lui, & que l'on diſoit que puiſqu'il n'étoit plus Clerc, il pouvoit très-bien porter la Couronne. Alors le Roi ſon pere, pour derniere reſſource, lui fit crever les yeux. Les autres Conciles qui ſe ſont tenus dans l'égliſe de Senlis, depuis le neuvieme ſiecle juſqu'au commencement du quinzieme, n'ont eu pour objet que quelques réglemens de diſcipline eccléſiaſtique. L'an 1008, ſous l'Evêque Robert,

le Roi Robert, fils de Hugues Capet, fit rebâtir la cathédrale de Senlis, dont on prétend que Clovis avoit jeté les premiers fondemens. Du moins le bâtiment fut commencé alors, & continué dans le courant de ce siecle, jusqu'au point où cette église est aujourd'hui. Elle n'a jamais été tout-à-fait achevée. Il y a des beautés dans ce qui existe, tel qu'un portail très-chargé de figures, & un clocher très-bien travaillé & d'une grande élévation. En 1068, la Reine Anne de Russie, veuve du Roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet, fit bâtir l'abbaye de S. Vincent de Senlis, & y plaça des Chanoines réguliers. Il y en a toujours eu depuis; ils sont à présent de la Congrégation de France, vulgairement appelés à Paris *Génovefains*. Anne de Russie avoit épousé en secondes noces le Comte de Crépy & de Valois, qui étoit aussi Seigneur de Senlis. Ils sacrifierent leur palais pour faire l'habitation des Chanoines réguliers de S. Vincent. En 1090, *Ursus* ou *Ursion*, Evêque de Senlis, étoit Chancelier du Roi Philippe I. C'est au douzieme siecle qu'il est question, pour la premiere fois, de l'église de *Saint Frambourg* ou *Frambaut*, qui est la troisieme collégiale de Senlis. Le Saint auquel elle est dédiée étoit

un Solitaire natif d'Auvergne, qui vivoit au sixieme siecle, & dont les reliques ont été transportées à Senlis.

Dans le même siecle, en 1136, sous le regne de Louis le Gros, fut fondée l'abbaye de *Chalis*, dans le diocese de Senlis, à deux lieues de la ville. Elle est très-belle, s'est fort enrichie par la suite, & est devenue très-considérable. Louis le Jeune y établit des Moines de l'Ordre de Cîteaux, de la réforme de S. Bernard; l'Evêque *Amalric*, qui l'avoit bénie, y est enterré. Ce ne fut qu'en 1184 que la cathédrale fut absolument transportée de l'ancienne église de Saint Rieul dans celle de Notre-Dame. Toutes les reliques qui étoient dans la premiere, furent transférées avec beaucoup de cérémonies dans la seconde, entre autres les corps de tous les saints Evêques de Senlis, dont j'ai parlé, & plusieurs autres monumens, objets de la vénération des Fideles: tels que les os de Sainte Petronille, fille de Saint Pierre; la croix sur laquelle fut crucifié ce Prince des Apôtres, & un des clous avec lesquels il y fut attaché; du sang qui découla de la tête de Saint Denis, après qu'on la lui eut coupée; un os gigantesque de Saint Christophe; la tête de Sainte Marguerite, Vierge &

Martyre, & celle de Sainte Christine, une des onze mille Vierges, &c. En 1215, *Frere Guarin*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à présent connu sous le nom de *Malte*, qui avoit fait, en cette qualité, la guerre aux Sarasins, fut fait Evêque de Senlis & Chancelier de France. C'étoit un homme qui réunissoit presque tous les genres de mérite; sage Ministre, habile Jurisconsulte, Evêque régulier & charitable, d'ailleurs preux Chevalier, & qui entendoit mieux la Tactique qu'homme de son temps. Il suivit le Roi Philippe Auguste à la guerre, & le jour que se donna la bataille de Bouvines, ce fut lui qui fit toutes les dispositions nécessaires pour le combat, jusqu'au moment où les deux armées en vinrent aux mains. Alors il se retira dans l'Oratoire du Roi, pour prier Dieu, en sa qualité de Prêtre & d'Evêque, pour le succès de ses armes. Cet illustre Prélat mourut en 1227, sous le regne de Saint Louis. Il est enterré dans l'abbaye de Chalis, comme un grand nombre d'autres Evêques de Senlis de ce temps-là. Sous son épiscopat fut fondée l'abbaye de la *Victoire*, en mémoire du gain de la bataille de Bouvines; elle subsiste encore à deux lieues de Senlis.

Ce fut sous le Roi Philippe Auguste, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, que le Valois & le Vermandois furent réunis à la Couronne, & Senlis faisoit alors partie du Valois; il avoit été uni sur la fin du regne des Carlovingiens, par le mariage d'une héritiere qui avoit épousé un Comte de Valois, dont la fille épousa un Comte de Vermandois. On croit que tous ces Comtes étoient également de la Race de Charlemagne. Il paroît que la famille de ceux de Senlis ne fut point éteinte par l'union de cette ville au Valois. Il restoit de ses anciens Seigneurs une branche cadette, séparée dès le temps de Louis d'Outremer. C'est d'elle dont on fait descendre une Maison qui a été long-temps illustre en France, mais éteinte enfin dans sa derniere branche au commencement du quinzieme siecle. On la surnommoit des *Bouteillers de Senlis*, parce que la Charge de Grand Bouteiller de France avoit été pendant long-temps dans leur Maison. *Sprote*, sœur de Bernard de Senlis, avoit épousé Guillaume Longue-Epée, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant. De là, les Senlis avoient l'honneur d'appartenir aux Ducs de Normandie, Rois d'Angleterre; aussi prétend-on qu'un de

leurs cadets passa dans cette Isle, & fut la tige d'une Maison illustre dans ce royaume, celle des Comtes de *Huntington*. L'autre branche, qui resta en France, avoit eu en partage les Seigneuries de Chantilly & d'Ermenonville. Ce fut elle qui fut élevée en 1124, sous le regne de Louis le Gros, à la dignité de Grand Bouteiller de France. Tous ses rameaux s'éteignirent à la fin du quatorzieme siecle.

Depuis le regne de Philippe Auguste, Senlis fut encore détaché de la Couronne avec le reste du Valois, pour Charles, auteur de la branche de ce nom. Cette séparation ne fut pas longue, son fils Philippe étant monté sur le trône. Mais il paroît que Senlis ne faisoit plus partie du Valois, lorsqu'il fut érigé en Duché pour Louis Duc d'Orléans.

On croit que le château que l'on voit à Senlis est du temps du Roi Saint Louis. L'air y est si salubre, que plusieurs de nos Rois y ont fait élever ceux de leurs enfans qui paroissoient délicats. Actuellement ce château ne sert plus qu'aux différentes jurisdictions, qui sont en assez grand nombre à Senlis, & servent à peupler la ville, qui, après tout, n'a pas, dit-on, plus de quatre mille habitans. Elle est

eſt entourée d'une muraille & d'un foſſé ſec aſſez profond. On voyoit, il n'y a pas long-temps, au dehors quelques baſtions & demi-lunes que l'on a ſacrifiés aux agrémens de la promenade publique. La riviere de Nonette ne traverſe pas la ville, mais coule auprès. Cette riviere paſſe pour avoir une qualité particuliere & propre pour la blanchiſſerie des toiles & le nettoyage des laines; auſſi eſt-ce l'objet du principal commerce de Senlis, & de l'occupation de ſes habitans, ſans préjudice de celle que donnent les procès. Il y a donc à Senlis beaucoup d'Officiers de Juſtice. Le Bailliage a un reſſort fort étendu, & eſt régi par une Coutume qui paſſe pour une des meilleures du royaume; elle a été réformée en 1539. Il y a d'ailleurs dans cette ville preſque autant de Prêtres & de Religieux que de gens de Juſtice; car on y compte ſept paroiſſes; & outre les trois Chapitres & l'abbaye de Saint Vincent, le prieuré de Saint Maurice, qui eſt auſſi deſſervi par des Chanoines réguliers; un ancien couvent de Cordeliers qui exiſtoit du temps de Saint Louis; un de Carmes & un de Capucins, une Commanderie de Malte, un couvent de filles, un hôtel-dieu, dont Saint Louis eſt le bien-

faiteur, & plusieurs autres établissemens pieux & charitables modernes. L'évêché de Senlis est suffragant de Reims, & ne renferme qu'environ cent soixante-dix paroisses.

Je reprends la suite de ses Evêques. Nicolas le Grand, qui le fut en 1350, étoit Confesseur du Roi Jean. Sous son successeur, Jean Fouquerelle, la ville de Senlis fut assiégée par la faction des Bourguignons en 1413; mais l'Evêque ayant fait porter en procession la châsse de Saint Rieul, on prétend qu'une terreur panique surprit les assiégeans, & qu'ils s'enfuirent. Son successeur, Docteur & Proviseur de Sorbonne, fut aussi attaché à la Maison d'Orléans, & il lui en couta la vie. Il fut assassiné à Paris par les Bourguignons en 1418. Sous l'Evêque suivant, qui étoit Jacobin, le toit de la cathédrale fut brûlé par accident; quelques années après, ces dommages furent réparés. Les trois Evêques qui occuperent ensuite ce siége, furent Confesseurs du Roi Charles VII. Le dernier, qui étoit Cordelier, quitta son évêché pour aller mourir dans son couvent à Senlis même, où il est enterré; Oudart Hennequin fut le premier nommé par le Roi François I, en vertu du Concordat: son

successeur, Guillaume le Petit, fut Confesseur de ce Monarque; il mourut en 1536. Crépin de Brichanteau fut Confesseur de François II, & l'assista à la mort. Guillaume Rose, Confesseur de la Reine, femme d'Henri III, étoit Evêque de Senlis en 1583; c'étoit un zélé Ligueur; il défendit la ville contre Henri IV en 1589. Son neveu, Antoine Rose, fut nommé par les Chefs de la Ligue, & fut sacré à Rome; Henri IV obtint qu'il fût transféré à Clermont, & il fut remplacé par François de la Rochefoucault, depuis Cardinal, Chef du Conseil de Conscience de Louis XIII, & Réformateur des Bénédictins & des Chanoines réguliers de la Congrégation de France.

La maison de campagne des Evêques de Senlis s'appelle *Mont-l'Evêque*, & est fort près de la ville.

L'Election de Senlis contient, indépendamment de son chef-lieu, trois petites villes, savoir, *Beaumont-sur-Oise*, *Creil*, & *Pont-Sainte-Maixence*. La premiere n'a guere que seize cents habitans; elle est sur une hauteur au pied de laquelle coule la riviere d'Oise, que l'on y passe sur un beau pont; le château, qui est à présent presque ruiné, commandoit toute la ville;

celle n'a qu'une paroiſſe & une petite collégiale. C'étoit déjà un Comté l'an 1100, ſous le Roi Philippe I; il étoit poſſédé par une famille qui eſt éteinte. Il a été réuni au domaine & engagé à pluſieurs Seigneurs; il l'eſt actuellement à Monſieur le Prince de Conti, & regardé, auſſi bien que *Chambli*, autre petite ville qui n'en eſt pas loin, comme une dépendance de la belle Terre de l'*Iſle Adam*, qui appartenoit autrefois à l'illuſtre Maiſon de *Villiers*, d'où elle paſſa, au ſeizieme ſiecle, dans celle de *Montmorency*. La Maiſon de Condé ayant hérité des grands biens de la branche la plus riche de celle-ci, les Princes de Conti ont eu en partage la Seigneurie de l'Iſle-Adam, & y ont un très-beau château.

Creil eſt ſur l'Oiſe, à deux lieues de Senlis. Elle étoit connue dès le temps de Philippe Auguſte. Le Roi Charles V y fit bâtir un château fort pour ſon temps, qui fut pluſieurs fois pris & repris par les Anglois pendant le cours du quinzieme ſiecle; enfin Charles V le reprit en 1442, & il n'a plus éprouvé de ſiéges. Il y a un beau pont ſur l'Oiſe. Le terrein des environs a la réputation de produire un ſable propre à faire le plus beau verre, même les plus

belles glaces. C'eſt celui dont on ſe ſert ordinairement pour la fabrication de celles de Saint Gobin. Il y a à Creil un petit Chapitre, dans l'égliſe duquel on conſerve encore une partie des reliques de Saint Evremond, frere de Saint Evroux. Un Evêque de Séez, fuyant la perſécution des anciens Normands, les porta juſque là au dixieme ſiecle. Ce Saint vivoit au ſeptieme.

Pont-Sainte-Maixence eſt ſur la même riviere, & à la même diſtance de Senlis, ſur le grand chemin de Flandres. On y compte quinze à dix-huit cents habitans. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, & dans le fauxbourg une petite abbaye de Religieuſes, que l'on appelle *le Moncel*. Les trois petites villes que je viens de nommer ne ſont pas les ſeuls endroits remarquables de l'Election de Senlis. Le château de *Chantilly*, qui appartient aujourd'hui à la Maiſon de Condé, a rendu conſidérable le bourg qui en eſt voiſin, & qui renferme à préſent mille ou douze cents habitans. Autrefois ce n'étoit qu'un très-petit village, avec une Seigneurie qui appartenoit à la Maiſon des Bouteillers de Senlis, auſſi bien qu'Ermenonville. J'ai dit que cette Maiſon s'éteignit au quatorzieme ſiecle.

Il paroît qu'à la fin de ce siecle, Pierre d'Orgemont, Chancelier de France sous Charles VI, étoit Seigneur de Chantilly. Cent ans après, un de ses descendans, mort sans enfans mâles, le donna à Guillaume, Baron de Montmorency, son neveu, fils de sa sœur. Ainsi il resta dans cette Maison, qui fit beaucoup d'embellissemens à ce château, jusqu'à la mort tragique du dernier Duc de Montmorency, décapité à Toulouse. Ainsi, au seizieme siecle, Chantilly appartenoit au Grand Connétable, Anne de Montmorency, mort en 1567, & passa successivement à ses deux fils, dont le second fut aussi Connétable. Il y avoit déjà alors deux châteaux, dont le plus ancien étoit du temps des Boutéillers de Senlis; on sait que la chapelle, entre autres, avoit été construite en 1333. On y a trouvé en la démolissant, au commencement de ce siecle, non seulement des tombeaux, mais même des cadavres de ces anciens Seigneurs. Le fond du second château est l'ouvrage des derniers Connétables de Montmorency; on y voit encore la statue équestre de l'un d'eux; mais les embellissemens que les Princes de Bourbon-Condé y ont fait faire, ont, pour ainsi dire, fait

disparoître tout ce qui étoit plus ancien qu'eux. Rien de si magnifique à présent que les appartemens, les écuries même, les canaux, les jardins, & enfin la forêt de Chantilly. A une petite lieue de Chantilly, sur les bords de l'Oise, est le bourg de *Saint-Leu*, auprès duquel on remarque un camp des Romains qui est encore très-bien tracé, suivant toutes les regles de la Tactique militaire de cette nation conquérante. C'est avec grande apparence de fondement qu'on l'appelle encore *Camp de César*. Le lieu de Saint-Leu est d'ailleurs remarquable par ses carrieres de pierres, qui sont estimées des Architectes pour la bâtisse, & que l'on transporte pour cet effet à Paris par la riviere d'Oise.

Le château de *Verneuil* est entre Chantilly & Pont-Sainte-Maixence. Depuis la fin du dernier siecle il appartient à Monsieur le Prince de Condé. A la fin du seizieme, Henri IV l'avoit fait bâtir & embellir pour Henriette de Balzac d'Entragues, l'une de ses maîtresses, à qui il en avoit fait prendre le titre, & que l'on appeloit la *Marquise de Verneuil*. Les enfans qu'elle avoit eus de ce Monarque porterent le même nom, & Verneuil fut même érigé pour eux en Duché.

Enfin, c'eſt dans l'Election de Senlis, mais dans le diocèſe de Beauvais, qu'eſt l'abbaye de *Royaumont*, fondée par le Roi Saint Louis pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux. On prétend que ce pieux Monarque travailla de ſes propres mains à la conſtruction de l'égliſe & des bâtimens de cette abbaye. Il y faiſoit ſouvent des retraites, pour vaquer librement aux œuvres de piété. Il y ſervoit les Religieux malades dans l'infirmerie, mangeoit au réfectoire, & l'on montre encore ſa cellule dans le dortoir. On prétend qu'il donna une partie de ſa bibliotheque aux Bernardins de cette abbaye; mais je ne crois pas qu'à préſent ils poſſedent aucuns manuſcrits qui en aient fait partie. On voit dans l'égliſe les tombeaux de cinq des enfans de Saint Louis, morts jeunes, & de Philippe d'Artois ſon neveu. L'abbaye eſt toujours occupée par les Bernardins. Le revenu pour l'Abbé Commendataire eſt aſſez conſidérable.

Fin du quarante-unieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le quarante-unieme Volume.

CINQUIEME *suite du Tableau géographique & historique de la France au seizieme siecle.* Page 1
Picardie. Ibid.
Amiens, son Diocese, & sa Généralité. 7
Election de Doullens. 42
Election de Montdidier. 55
Election de Péronne. 63
Comté de Ponthieu. 68
Le Boulonnois. 117
Comté d'Oye & Calaisis. 146
Le Vermandois. 152
Le Noyonnois. 196

La Thiérache. 231
Le Laonnois. 246
Le Soissonnois. 288
Le Valois. 332
Election de Senlis. 375

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le quarantieme Volume.

PAGE 43, ligne 5, deux gros Volumes, *lisez* quatre Volumes.
P. 71, l. 7, ravage, *lisez* ravagerent.
P. 137, l. 12, Richard I, *ajoutez* du nom.
P. *Ibid.* l. 13, &, *ajoutez* quatrieme du nom.
P. *Ibid.* l. 16, dans ce lieu-ci, *ajoutez* d'où elles ont été ensuite reportées à leur place.
P. 160, article de la pêche à Dieppe, *ajoutez* celle de la morue n'occupe pas moins les Navigateurs Dieppois.
P. *Ibid.* l. 13, vont deux fois l'an, *lisez* dure pendant deux ou trois mois, d'Août en Octobre, &c.
P. 221, l. premiere, 1923, *lisez* 1323.
P. 236, l. 21, antiquités, *lisez* monumens de la Monarchie.
P. 249, l. 18, nommé, *lisez* nommée.
P. 252, l. 9, Louis IX, *lisez* Louis XI.
P. 273, l. 8, Seneau, *lisez* Ceneau.
P. *Ibid.* l. 9, Cœnolis, *lisez* Cœnalis.
P. 300, l. 6, 1556, *lisez* 1456.
P. 316, l. 18, venu, *lisez* venue.

ERRATA

Pour le quarante-unieme Volume.

PAGE 30, ligne 25, & qui étoit, *lisez* de qui descendoit.
P. *Ibid.* l. 26, *effacez* descendante de.
P. 72, l. 28, *ôtez* fut.
P. *Ibid.* l. 29, *effacez* qui, *& deux fois* tant.